TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10258 · 30 PAGES · DERNIÈRE ÉDITION · DIMANCHE 22 - LUNDI 23 JANVIER 1978

Le voyage de M. Barre

Pékin voudrait acheter des équipements militaires en France

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 rls; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La difficile relance des pourparlers sur Chypre

Après un séjour de vingt-quatre heures à Ankara, où il était arrivé le 20 janvier dans l'après-midi, le secrétaire d'Etat Cyrus Vance s'arrête à Athènes sur l'invitation de M. Caramanlis, désireux de lui faire connaître la position grecque dans l'affaire de Chypre, dans les relations avec l'OTAN et dans le différend gréco-turc concernant le plateau continental de la mer Egée. De toute évidence pourtant, le gouvernement d'Athènes n'aurait pas été aussi soucieux d'informer M. Cyrus Vance si Ankara n'avait pas paru récemment regagner un peu de terrain avec la constitution du gouvernement de M. Bulent Ecevit.

Celui-ci en effet a exprimé sa volonté d'aboutir à un règlement à Chypre, en même temps qu'il esquissait une tactique de dégagement relatif vis-à-vis des Etats-Unis et de l'OTAN. Relatif, mais suffisant pour renverser en apparence les conséquences psychologiques de la pression américaine sur la Turquie. Le Congrès américain n'ayant toujours pas ratifié l'accord de défense bilatéral du 26 mars 1976, les vingt-six bases et points d'appui américains en Anatolie demeurent fermés. M. Ecevit s'est contenté de dire qu'il s'agissait là d'une « expérience amère ». Il ne perd pas pour autant l'espoir que l'embargo sur les armes pourrait être levé à la fin de mars.

C'est dans un autre cadre, celui de ses entretiens avec M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, que le premier ministre turc avait, peu auparavant, montré des dispositions ouvertes pour un règlement à Chypre. La Turquie doit faire connaître à la fin de février les propositions constitutionnelles et territoriales dont M. Waldheim aurait à apprécier si elles permettent l'ouverture de négociations sérieuses entre les communautés chypriote grecque et chypriote turque à Vienne en mars.

Ce qui a filtré des projets étudiés par MM. Ecevit et Rauf Denktash, président de l'« Etat fédéré » turc chypriote, repose sur l'égalité des autorités des deux groupes ethniques. La présidence de la République de Chypre leur serait alternativement confiée, et le gouvernement central serait intérimaire tant que la sécurité de la communauté turque ne serait pas assurée. Varosha, faubourg touristique de Famagouste, serait ouvert aux hôteliers chypriotes grecs, et la zone turque serait réduite.

Athènes comme Nicosie demeurent dans l'attente, non sans scepticisme, et n'accordent pas grand crédit aux appels de M. Ecevit à tenir une réunion avec M. Caramanlis. Même si ces projets turcs ne trouvent pas de confirmation, ils ne sont pas dépourvus de vraisemblance. Or ils contredisent la thèse fondamentale de M. Kyprianou, héritier de la politique de Mgr Makarios, à savoir le caractère unitaire de la République chypriote.

M. Waldheim a pu considérer comme un progrès d'avoir réuni à sa table le 15 janvier, à Nicosie, MM. Kyprianou et Denktash. Or le président de l'« Etat fédéré » turc, qui ne se rendit pas à l'invitation sans y avoir été incité par Ankara, y a vu la confirmation de son égalité avec M. Kyprianou, auquel il dénie la qualité de président de la République. C'est un malentendu majeur.

Le recours au Conseil de sécurité demeure pour Nicosie la dernière ressource si les tentatives actuelles ne débouchent sur rien. Mais Athènes, Ankara et Washington sont au moins d'accord sur la nécessité de ne pas internationaliser la querelle. Existe-t-il entre les trois capitales une disposition identique à un compromis qui figerait plus ou moins le découpage actuel de l'île ? Rien ne permet de l'affirmer, mais la nature des choses, interdisant à Washington de choisir entre la Grèce et la Turquie, ne risque-t-elle pas de jouer au détriment des Chypriotes grecs si le maintien de leur indépendance souhaitée par Athènes devait être payé de la consécration de la division ?

Négociation bloquée au Proche-Orient

• M. Vance n'a pas réussi à rapprocher les positions de Jérusalem et du Caire
• M. Sadate reproche à Israël de « piétiner la terre et la souveraineté des autres »

Le président Carter a déclaré, vendredi soir 20 janvier, que la suspension des négociations israélo-égyptiennes de Jérusalem constitue « un recul temporaire qui pourrait être grave ».

Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, avait quitté en fin d'après-midi la capitale égyptienne où il s'était entretenu avec le président Sadate sans avoir réussi à combler le fossé séparant les positions égyptienne et israélienne. Selon le président Sadate, les négociations ne pourront reprendre que si « Israël accepte le principe de ne pas piétiner la terre et la souveraineté des autres ». *A Jérusalem, répondant au chef de l'Etat égyptien, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, a exclu cette éventualité, affirmant qu'* « il n'y aura pas de discussion si le président Sadate veut que nous nous engagions à évacuer les points de peuplement dans le Sinaï et tous les autres territoires avant même que ne s'engagent les négociations ».

Ce samedi matin, à quelques heures du discours que doit prononcer le président Sadate à l'Assemblée nationale égyptienne, la presse du Caire se montre pessimiste sur les perspectives d'une reprise des négociations. L'éditorialiste de l'hebdomadaire Akhbar El Yom, *pourtant réputé pour son antisoviétisme systématique, écrit que* « l'intransigeance d'Israël aura pour effet d'obliger l'Egypte et les autres pays arabes à se tourner vers l'Union soviétique pour obtenir des armements et se préparer à un nouvel affrontement armé ».

De notre correspondant

Le Caire. — Les dirigeants israéliens tiennent des « *propos arrogants* », la prétention israélienne de maintenir ses colonies au Sinaï est une « *farce* », rien ne pourra être réglé au Proche-Orient tant qu'Israël n'aura pas admis d'abord les « *principes* » du retrait des territoires arabes occupés en 1967 et de l'autodétermination des Palestiniens... Le *raïs ne s'est pas privé d'être cinglant* ou catégorique au cours de la conférence de presse qu'il a tenue vendredi 20 janvier à sa résidence du Vieux-Barrage, au nord du Caire, en présence de M. Vance, secrétaire d'Etat américain.

Le ton n'est plus à la cordialité entre le président Sadate et le gouvernement israélien, *et il semble* bien que M. Vance n'ait fait ou transmis au *raïs* aucune nouvelle proposition susceptible d'adoucir le ton de ce dernier. L'Amérique maintient, certes, le contact entre Israël et l'Egypte, mais, au-delà que cette « *médiation passive* », on n'a pas l'impression au Caire qu'elle soit prête actuellement à prendre une initiative de *nature* à renouer efficacement le dialogue égypto-israélien.

Au reste, dans leurs moments de découragement, les responsables égyptiens avouent qu'ils savent depuis longtemps que les seules pressions américaines pouvant « *faire bouger* » Israël devraient porter sur les livraisons d'armes, secteur intouchable de la coopération américano-israélienne s'il en est.

Au stade actuel de la « *crise diplomatique* » égypto-israélienne, le raïs paraît encore compter sur lui-même pour amener Israël à reprendre les pourparlers de paix. Au cours de sa conférence de presse, après avoir soufflé le froid, il a soufflé le chaud, confirmant que Le Caire était prêt à servir de nouveau de lieu de réunion à la commission militaire israélo-égyptienne, dont les travaux ont été interrompus la semaine passée. Il a de même répété que « *la porte de la paix n'est pas fermée* », que « *tout est négociable* », y compris les délais dans lesquels pourraient être réalisées l'évacuation des territoires occupés et l'autodétermination des Palestiniens.

Cependant, nul ne s'attardait ici, samedi matin, sur ces déclarations du raïs, chacun attendant le grand discours qu'il devait prononcer, l'après-midi, devant le Parlement. M. Sadate a-t-il encore une surprise dans son sac ? D'aucuns veulent le croire. L'impression générale est que le raïs tentera l'impossible pour sauver son initiative de paix. Il a, en tout cas, su une fois de plus ménager un certain suspense, allant jusqu'à lancer aux journalistes qui lui demandaient sans ambages s'il annoncerait sa démission au cours de son allocution de ce samedi : « *Attendez encore vingt-quatre heures, et vous le saurez.* »

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(Lire nos informations page 3.)

L'acheteur du « France » veut créer une compagnie maritime franco-saoudienne

Le « France » finira-t-il ses jours à Montréal, au Canada ? C'est la solution qui, pour l'heure, semble avoir les préférences de son nouveau propriétaire, M. Akram Ojjeh, l'homme d'affaires saoudien qui s'est également porté acquéreur de la collection de meubles Wildenstein pour environ 75 millions de francs.

M. Ojjeh confirme, dans l'entretien qu'il nous a accordé, que le *France* a été payé comptant, environ 80 millions de francs. Il annonce, d'autre part, son intention de créer une compagnie maritime franco-saoudienne en coopération avec la Compagnie générale maritime.

M. Ojjeh, qui, par l'intermédiaire de Tag Group, possède déjà 44 % du capital d'Air Alpes, se dit prêt à favoriser la création d'une grande compagnie régionale française. Quant à Concorde, il s'emploie à assurer, à brève échéance, sa percée commerciale.

L'homme d'affaires saoudien cherche, en outre, à favoriser le développement des chaînes hôtelières françaises, face à leurs concurrents américains ; il souhaite notamment soutenir l'expansion de la Société des hôtels Méridien, filiale d'Air France.

(Lire page 28 l'interview recueillie par Jacques de Barrin.)

Le « non » des évêques

par PHILIPPE BOUCHER

L'Eglise catholique de France vient d'accomplir un geste de première grandeur en reconnaissant, contrairement à ce qu'affirmait le garde des sceaux le 2 novembre dernier à l'Assemblée nationale, que « *la peine de mort est un sujet d'actualité* » pour en tirer la conclusion que l'on sait. Que l'on soit croyant ou non, une telle affirmation ne peut laisser indifférent. Un seul mot peut la définir : courage politique.

Politique, ce « *décret* » l'est d'abord parce qu'il s'adresse à une opinion « *chauffée à blanc* » par des déclarations répétées qui aboutissent autant à entretenir l'insécurité qu'à en prévenir les manifestations.

On voit bien alors comment peut paraître naturelle la création d'une association de « *légitime défense* » qui, de quelques oripeaux qu'elle se masque, ne peut viser ni plus ni moins qu'au développement de la justice privée.

(Lire la suite page 24.)

Ralentissement de l'inflation en Grande-Bretagne

La Grande-Bretagne est en bonne voie de gagner son combat contre l'inflation. En décembre, le coût de la vie n'a augmenté, comme en novembre, que de 0,5 %. En un an, la hausse est revenue, d'un mois à l'autre, de 13 à 12,1 %, ce qui représente le taux le plus bas depuis avril 1973. Cette décélération devrait se poursuivre au cours des prochains mois — l'inflation se limitant à un seul chiffre — si les majorations de salaires ne dépassent pas trop la norme de 10 %.

Ce résultat favorable succède à d'autres : pour la première fois depuis 1972, la balance des paiements britannique a été excédentaire de 59 millions de livres en 1977 (+ 473 millions au dernier trimestre). Cependant, le chômage reste élevé et la production industrielle a été, en novembre, inférieure de 1,3 % à son niveau de l'année précédente. Mais un assainissement certain ayant été effectué, la machine britannique devrait repartir.

D'autre part, le Japon a enregistré en 1977 un excédent record de sa balance commerciale : près de 10 milliards de dollars.

L'éclaircie anglaise

par RENÉ DABERNAT

Pour la première fois depuis plus de dix ans, l'Angleterre, dont le naufrage semblait si irrémédiable qu'on la décrivait déjà comme un peuple fini, a cessé de couler et s'apprête à refaire surface. Quoique de sérieuses difficultés politiques, économiques ou sociales subsistent, la question n'est plus de savoir quand le navire aura définitivement sombré mais quand il va reprendre sa course. Le Marché commun avait accueilli, le 1er janvier 1973, un royaume abaissé et presque sans force. Il devra vivre, peu après 1980, avec un pays rétabli et pressé de s'affirmer.

Depuis un demi-siècle, le déclin de la Grande-Bretagne n'a certes été qu'un cas particulier du déclin de l'Europe. Cependant, il a atteint chez elle une ampleur exceptionnelle. L'Angleterre, initiatrice de la révolution industrielle, temple du capitalisme, longtemps maîtresse du plus vaste empire jamais connu, a supporté, au dedans comme au dehors, le poids et l'agonie d'un monde qui l'entraînait dans sa chute. Sa décadence paraissait donc inexorable, définitive. Or, sous les décombres, ce n'est pas un cadavre glacé qu'on découvre. C'est un pays renouvelé qui retrouve la puissance financière et donne des signes d'un renouveau industriel.

La Banque d'Angleterre a quadruplé ses réserves monétaires en 1977 avec un total de 20,6 milliards de dollars au 31 décembre. C'est moins que l'Allemagne ou l'Arabie Saoudite, mais sensiblement autant que les 22,6 milliards du Japon et le double de la France, d'après les statistiques du Fonds monétaire international (celui-ci, toutefois, comptabilise l'or au cours théorique de 42 dollars l'once, tandis que Paris retient le taux du marché, bien plus élevé. Le boom pétrolier en mer du Nord, l'afflux à Londres des capitaux étrangers, notamment arabes et asiatiques, enfin la baisse de certaines matières premières ont transformé le déficit de la balance britannique des payements en un fort excédent.

La Grande-Bretagne demeure, néanmoins, très endettée. Depuis 1945, aucun pays occidental n'a reçu des crédits et facilités aussi considérables. Les remboursements absorberont une large partie des surplus présents et futurs.

(Lire la suite page 27.)

AU JOUR LE JOUR

INITIALES

Puisque la mode est aux initiales, ainsi qu'en témoigne un nouveau magazine intitulé F *(comme femmes), on se met à parcourir l'alphabet en se demandant quelles lettres vont triompher en 1978. On doute que le U, comme unité, fasse carrière en France, mais le D, comme désabusé, paraît y avoir de l'avenir. Le G, comme guerre civile, risque de devenir italien, tandis que le S, comme suicide, demeure le secret des prisons allemandes.*

Le P, comme Prague, et le C, comme Chili, ont été malheureusement presque oubliés. Le N, comme normalisation, s'étend sur la planète. Le V, comme vie, ne change toujours pas. Le H des Anglais ne sera jamais aspiré par les Français. Il reste à souhaiter que le H, comme humour, puisse encore respirer.

FRANÇOIS BOTT.

PIRATES, VERTES OU LIBRES

Des radios « différentes »

A *Quaëdypre, près de Bergues,* dans le Nord, la police a saisi, le dimanche 15 janvier, le matériel de diffusion d'une radio flamande, Uylenspiegel, alors qu'elle émettait *pour la troisième fois.* Selon les responsables de la station, ces émissions étaient spécifiquement destinées aux *Flamands de France* (1).

Quelques jours plus tard, le mercredi 18 janvier, une nouvelle radio-pirate, Radio-Babylone, émettait aux *environs de 21 heures,* vraisemblablement *à partir de* Clermont-Ferrand, en modulation de fréquence *(92 mégahertz) sur l'Auvergne.* Enfin, deux journaux belges, le quotidien *le Peuple* et l'hebdomadaire *Spécial,* viennent de faire état d'un projet attribué à Europe 1 de créer une chaîne de télévision périphérique.

Ce nouveau rebondissement de la guerre des ondes enrichit, après beaucoup d'autres, la *chronique* maintenant presque quotidienne des antennes « *pirates* ». *A dire vrai,* cette *rubrique* de l'actualité *regroupe* des activités très diverses par les *projets qu'elles recouvrent.* La confusion menace d'envahir les esprits plus encore *que les ondes.* Radio-Caroline et ses petites sœurs, qui émettaient dans les années 60 au large des côtes européennes, « *squattérisaient* » des fréquences générale*ment* empruntées à des pays de l'Est. Les Radio-Campus, comme Lille-Annappes ou Rennes, qui bénéficiaient d'une autorisation de l'ex-O.R.T.F., ont *familiarisé* un jeune auditoire et le public *avec les dérogations* au *monopole,* dont le principe nourrissait épisodiquement quelques débats, généralement assimilés dans l'opinion à des tentatives de privatisation des ondes. Déjà le subtil distinguo établi au bénéfice des *périphériques* soulignait l'importance des nuances. Avec la déclaration de « *non conforme* » du *monopole* de la Cour constitutionnelle italienne et *la floraison d'un bon millier de stations dans la péninsule après juin 1976, l'attention du public s'est davantage portée* sur les perspectives de la liberté d'antenne et sur ses conséquences : les radios pirates *devenaient en face de la RAI* des radios libres.

Avec les municipales, en France, la radio verte bénéficia du courant d'intérêt *que* suscitaient les écologistes ; *leurs diverses* initiatives ont alterné avec *les démêlés judiciaires de Radio-Fil bleu (Montpellier), dont* les protagonistes — des giscardiens *et des juristes — ont* largement contribué à *relancer* le débat sur le *monopole* des ondes et le service public qu'il *peut représenter.*

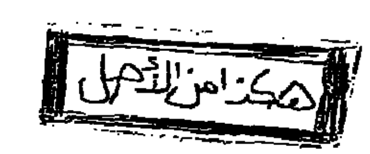
Mais, à côté des argumentations qui s'échangent aux tribunes et (*bientôt*) dans les prétoires, *quotidiennement, à* travers la France, des groupes tentent, autour d'émetteurs clandestins, de pratiquer une radio « *différente* ». Quelles sont leurs intentions ? Leurs objectifs ? Leur stratégie ? Peut-on déjà parler d'une expérience ? « *Je n'ai jamais rencontré quelqu'un qui ait entendu une radio pirate* », disait encore ces jours-ci un responsable de Télé-Diffusion de France.

Il fallait donc se mettre à l'écoute.

(Lire page 19 l'enquête d'HENRI DELIGNY.)

(1) Radio Uylenspiegel, Maison pour tous, 62500 Saint-Omer.





idées

ÉTAT

Décentralisation et autogestion

par YVES DURRIEU (*)

LA DECENTRALISATION est à l'ordre du jour : du côté gouvernemental où l'on se garde bien de lui trouver un début d'application, mais surtout du côté de l'opposition qui s'engage, selon le mot de François Mitterrand, à en faire la « grande affaire d'un gouvernement de gauche ». L'accord est total sur ce point-là entre les partis de gauche, le P.C. ayant à plusieurs reprises manifesté son ralliement à la régionalisation ainsi qu'à l'extension des pouvoirs des collectivités locales, et le programme commun étant sans équivoque à ce sujet.

Quant aux socialistes, fidèles à leur perspective autogestionnaire, ils savent qu'il ne peut pas y avoir de percée dans ce sens si les décisions ne sont pas prises le plus près possible de la base. Ainsi, toute une série de problèmes traités actuellement au niveau de l'Etat peuvent l'être à celui de la région ou de la commune. De même, dans l'entreprise, la direction générale doit pouvoir se décharger de nombreux dossiers au profit du groupement régional ou de l'établissement (unité de production, laboratoire ou siège local).

Pour atteindre ce résultat, il faut lutter contre la tendance du capitalisme français à la concentration de tout l'appareil productif et administratif sur Paris, et il faut tenir compte du fait que cette idéologie dominante a trop souvent envahi les milieux de gauche. Ils ont cru y trouver une justification dans le jacobinisme ou le léninisme, sans savoir que Lénine lui-même avait écrit des pages dénonçant « *les abus authentiquement russes* » et proposant des solutions qui, tout en maintenant « *l'union des républiques socialistes soviétiques sur le plan militaire et diplomatique* », exigeraient, dans un esprit d'« *extrême loyauté* », le respect des initiatives particulières et celui de l'« *égalité des nations* » composant l'Union soviétique (« La question des nationalités », 1922).

Donc, faire de la décentralisation « *la grande affaire d'un gouvernement de gauche* » apparaît, dans le contexte actuel, comme une initiative de rupture avec le passé.

Mais il faut préciser ce qu'on entend par « *décentralisation* », au-delà des déclarations de principe, et pour ce faire, bien la distinguer de la déconcentration et de l'autonomisme.

LA DECONCENTRATION, c'est ce que nous connaissons depuis quelques années : dans un but d'efficacité, on délègue à des préfets des pouvoirs jusqu'alors retenus par les ministères : c'est à la limite l'éclatement de l'inspection des finances au profit des autres ministères et des trésoriers payeurs généraux : la déconcentration est un aménagement de la gestion existante. Dans l'entreprise, c'est la célèbre direction par objectifs (D.P.O.) qui permet, dans un cadre établi et sans remise en cause des finalités, de donner au personnel l'illusion de participer par le choix des moyens. La déconcentration, c'est un aménagement de la centralisation.

A l'opposé, l'AUTONOMISME est un concept remis en honneur par Illich et ses disciples, d'après lequel il ne peut y avoir de participation des citoyens ou des travailleurs qu'à travers de petites unités indépendantes les unes des autres. Il faudrait donc segmenter au maximum le pouvoir politique, l'appareil productif, faire en sorte que le producteur et le consommateur appartiennent au même groupe social et puissent vivre en circuit plus ou moins fermé. Avec l'autonomisme, le problème de la coordination économique est résolu de soi-même, au niveau le plus bas, puisqu'il y a correspondance entre production et consommation.

L'idée de solidarité

A cet effet, certains proposent, par exemple, la réduction des moyens de production énergétiques au niveau régional ou au niveau de la commune. Le choix des énergies se ferait d'après ce critère, de sorte que l'énergie éolienne et, éventuellement, le solaire deviendraient seules sources d'avenir ; l'idée de confier la gestion de l'électricité et du gaz à des régies municipales plutôt qu'à des entreprises publiques comme E.D.F. ou G.D.F. ressortit de la même idéologie. Ce qui est à bannir en tout premier lieu, c'est, pour ces autonomistes, l'interconnexion des moyens énergétiques.

Ainsi, le principe d'autonomisme nie en bloc l'avantage des échanges, l'avantage des péréquations, et des économies d'échelle ; il repose sur le ressort psychologique de l'égoïsme local. Il s'oppose sur ce point à l'autogestion.

L'AUTOGESTION s'appuie, en effet, sur l'idée de solidarité. Loin de nier le système d'échange, l'autogestion résout les relations entre communautés territoriales et entre secteurs d'activités par le plan, lui-même décentralisé et autogéré, et par la contractualisation des rapports : « *La planification démocratique fait partie intégrante d'une société autogérée : ce n'est pas une limite à celle-ci, c'en est un des fondements essentiels.* » (Quinze thèses sur l'autogestion, adoptées par la convention nationale du P.S. de 1975). On y évoque aussi « *le recours à l'idée de contrat, avec constatation des engagements réciproques de la collectivité et des gestionnaires d'un bien public* ».

La Yougoslavie, qui constitue le seul laboratoire réel de l'autogestion (malgré, et peut-être à cause, de ses imperfections), a connu l'expérience de l'opposition entre autonomisme et décentralisation autogestionnaire. Après que, en 1968-1971, le Kossovo, puis la Croatie et la Serbie eurent voulu faire preuve d'autonomisme et que les entreprises eurent fait de même, le « *marché unique de la Fédération* » et la planification à base de « *contrats et conventions autogestionnaires* » ont su s'imposer, pour le bien de la collectivité.

L'autonomisme nie la collectivité au profit du particularisme ; l'autogestion crée la solidarité dans l'égalité. Que des minorités brimées se réfugient, en désespoir de cause, dans l'autonomisme est certes excusable, mais il convient qu'elles comprennent la nécessité de dépasser ce réflexe de défense et de créer les conditions d'échanges égalitaires (et non plus inégaux comme actuellement).

Sinon, la société n'échappera pas à un cloisonnement en mini-collectivités, à l'égal du monde féodal. C'est là tout le contraire de ce que nous voulons. Pour nous, l'autogestion n'est pas liée à de petites unités. C'est, au contraire, en décentralisant et en coordonnant les grands espaces et le secteur public et en y introduisant la démocratie jusqu'à l'atelier que le processus devra démarrer. Comme le prévoyait le programme du P.S. de 1972 : « Il conviendra d'entreprendre des expériences d'autotion dans le secteur public concurrentiel, industriel et commercial ».

Comme quoi, décentralisation, autogestion, appropriation publique et planification sont inséparables. C'est le sens du programme socialiste de 1972, c'est notre interprétation du programme commun de gouvernement.

★ Membre du comité directeur du P.S.

Légitimité

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

L'ETAT moderne est une abstraction qui a cessé d'être lyrique, et Maurice Clavel peint assez bien notre moment actuel lorsqu'il déclare à Bertrand Renouvin : « L'expérience désastreuse des Etats hégéliens et marxistes montre que lorsque l'Etat est une expression immanente, il conduit au totalitarisme, de même que les Etats technocratiques occidentaux, car les droits de l'homme, morts dans les pays de l'Est, sont implacablement rongés à l'Ouest (1). »

Mais à quelle transcendance pourrait se référer aujourd'hui l'Etat ? Les monarchies chrétiennes étaient d'abord chrétiennes, dans un monde qui s'appelait *la chrétienté*, et, quelque sottise que les deux professeurs de droit aient pu écrire sur le droit divin abusivement confondu avec l'absolutisme qui, au contraire, lui a succédé, ce droit divin fondait et respectait un droit de l'homme. On peut bien le dire puisque même un « nouveau philosophe » en témoigne : « *De droit divin*, écrit Bernard-Henry Lévy (2), *la monarchie l'était, mais c'était moins la preuve de ses abus que la marque de sa relativité, de l'extrême relativité de son pouvoir par rapport au divin qui lui octroyait le droit de régner. Louis XIV n'a jamais dit « l'Etat c'est moi », trop conscient que l'Etat c'était Dieu, dont lui-même tenait la place, pur reflet de sa connaissance aussi bien que de son autorité.* »

Quelles médiations avons-nous encore ? L'Etat est devenu la poire d'angoisse de ceux qui l'exercent comme de ceux qui le subissent. Technocratie et bureaucratie sont les deux mamelles d'un monde voué au système des blocs. L'Europe est gouvernée par cette « commission américaine » comme, selon Paul Valéry, elle y « aspirait » dès les années 30 : cette commission, d'un Etat, a déjà tous les défauts et n'aura aucune des qualités. La France, fidèle à son destin schématique dans l'histoire de l'Occident, a, une fois encore, tenté de témoigner qu'on pouvait faire autre chose : mais, à présent, que reste-t-il de l'idée singulière de l'Etat réinventée par le général de Gaulle ? Rien.

Rien qu'une usurpation technocratique et oligarchique assumée par un gouvernement de fils de famille plus ou moins doués, plus ou moins compétents et destitués de tout pouvoir créateur. Leur imagination ? On sait l'admirable définition que Dominique de Roux donnait du technocrate : « *Fils de famille pétrifié du côté droit et impuissant du côté gauche. Au milieu, une intelligence qui se justifie sans fin, sur le mode du cadavre qui bafouille (3)* ». On ne pouvait mieux prévoir et définir l'institutionnalisation du libéralisme avancé...

Le général de Gaulle a réinventé la légitimité pour la raison simple qu'à Londres, comme il n'était la légalité, s'il n'était pas la légitimité, il n'était rien. Mais encore fallait-il que cela marche, que cela devienne vrai. D'où, pendant trente ans, sa référence constante à la politique historique des Capétiens : refus des féodalités au-dedans et refus des empires au-dehors, indépendance extérieure de la France fondamentalement liée à l'indépendance intérieure de l'Etat.

Fondamentalement et historiquement liées. Je sais bien que l'idée de souveraineté nationale est présentée aujourd'hui comme « dépassée ». C'est un bruit répandu de longue main par des puissances qui entendent accroître la leur à l'encontre de leurs alliés ou protégés, pour la raison que la souveraineté est jusqu'à présent le seul moyen connu d'établir une égalité entre des puissances inégales. Elle est donc signe et garante d'une liberté ; elle *est* une liberté.

La souveraineté, signe et garantie de la liberté

De même, la souveraineté de l'Etat, dans le monde néo-féodal qui est le nôtre, est signe et garante de la liberté des citoyens. Mais tout l'art des nouveaux féodaux est d'investir l'Etat avec la discrétion suffisante pour que ce soit lui, et non eux, qui paraisse oppressif, et comme ces nouveaux féodaux ont le cosmopolitisme facile et quasiment naturel, on voit pourquoi l'Etat et la nation se trouvent menacés de pair par ceux-là mêmes qui en paraissent les administrateurs. Ainsi, à la vocation universelle de ce qui s'appelait encore la civilisation française est substitué un mondialisme délétère où tout ce qu'une société peut avoir de transitoire est préféré à ce qu'une nation sait encore avoir de continuité et d'histoire, où était sa légitimité profonde.

MM. Kissinger et Brzezinski sont d'accord sur le point de prétendre que les Etats de l'Europe seraient à présent dépourvus de légitimité parce qu'un système social déterminé y paraît menacé. Cette intervention farfelue montre bien que les Etats-Unis n'ont pas d'histoire derrière eux, car notre conception de la légitimité transcende précisément les systèmes sociaux naturellement voués aux métamorphoses. Et, au contraire, les peuples de l'Europe retrouveront leur légitimité, c'est-à-dire leur source, en remettant en cause les deux conceptions abusives du pouvoir qui, à l'Est comme à l'Ouest, tendent à confondre la fonction de l'Etat avec sa raison d'être qui pourrait les contraindre.

« *A ceux qui prétendent éliminer toute trancendance du pouvoir*, écrit Pierre Boutang dans son dernier livre (4), *nous n'avons rien à répondre, sinon qu'elle est sous notre regard* (hors et dans nous, dit Pascal), *et qu'au moins comme nostalgie, exigence amère ou désespérée, les nouveaux philosophes et quelques autres l'ont réinventée*. » Ils l'ont réinventée, mais ils ne savent qu'en faire faute sans doute d'admettre qu'une *histoire* peut encore signifier autre chose que l'abus de tout pouvoir. Parce que cette signification que la France pensait reprendre en charge est maintenant occultée, il n'en reste pas moins que les esprits ont été éveillés et qu'on est en train de redécouvrir que le problème des pouvoirs est actuellement de nature spirituelle, que la nature du pouvoir n'est pas nécessairement libérale, hégélienne ou marxiste. Malraux nous disait que depuis trente ans « *Satan a reparu dans le monde* ». Cela appelle enfin une réponse et, après les nouveaux philosophes, apparaîtront peut-être de nouveaux théologiens qui ne considéreront pas Dieu comme un pur produit de notre mental...

(1) *La Nouvelle Action française*, 12 janvier 1978.
(2) *La Barbarie à visage humain*, Grasset, éditeur.
(3) *Immédiatement*, Christian Bourgois, éditeur.
(4) *Reprendre le pouvoir*, Le Sagittaire, éditeur.

La « chance d'un fruit mûr »

par GEORGES DUPUIS (*)

DANS constituer de grands événements, trois publications récentes permettent d'espérer un heureux développement de la science administrative en 1978.

Jacques Chevallier et Danièle Loschak ont écrit une « *théorie générale de l'institution administrative* », fascinante par la culture juridique, politique, sociologique qu'elle révèle et singulièrement tonique par toutes les questions qu'elle suscite (1). « *La contrainte est au cœur de l'institution étatique* », rappellent-ils, et tel est bien le thème qu'ils développent avec puissance, montrant notamment comment « *la violence symbolique relaie la violence physique* ». Selon eux : « *L'usage de la force, qui entraîne une énorme dépense d'énergie, laisse subsister les racines profondes des conflits ; au contraire, l'inculcation de modes de pensée, de comportements, aboutit à des résultats plus durables à un moindre coût.* »

Un anti-humanisme ?

De pareilles réflexions sur le rendement de l'Etat, entreprise implacable de domination absolue, créent l'impression assez désespérante d'une sorte d'impossibilité de toute liberté : celle-ci coexiste avec la puissance publique qui la limite mais aussi la protège, dans les vieilles doctrines de l'individualisme ; et, pour le marxisme, elle est au moins l'enjeu de la révolution prolétarienne et de ses suites libératrices ; avec Jacques Chevallier et Danièle Loschak, elle semble ne plus être qu'une utopie. L'anti-humanisme frôle le nihilisme. Mais cet Etat sculpté vraiment dans le granit d'une pensée vigoureuse et d'un rare talent paraît bien n'être qu'un mythe : certes, le Léviathan n'est pas mort, mais les réalités sociales soulignent son incroyable faiblesse, sa fragilité, son impuissance, sa paralysie. *Ecce homo !*

Ce débat sur les nouvelles barbaries aurait mérité d'être annoncé par un autre titre : il ne s'agit pas de « science administrative », semble-t-il. Pourtant, adoptant une certaine conception de cette discipline, les auteurs ont voulu en « *faire un bilan, mais un bilan sélectif* » avec la volonté d'« *intégrer les apports* » de diverses branches du savoir, « *tant sur le plan du contenu que des méthodes et des concepts* ». Qu'importe la querelle épistémologique ! Elle ne doit pas ternir le plaisir de découvrir un beau livre consacré à l'administration publique confondue purement et simplement avec « l'appareil d'Etat » ainsi défini : « *En considérant le bloc politico-administratif comme un système, on met en évidence le fait qu'il comporte une logique de régulation et d'échanges réciproques entre une série de composantes, le système politique est formé de plusieurs éléments, ou sous-systèmes, imbriqués les uns dans les autres et en interrelations constantes.*

» *Suivant les besoins de l'analyse, on peut isoler, ou construire, tel ou tel de ces éléments (Parlement, partis, groupes de pression...) comme objet d'étude, sans que ce découpage soit perçu en termes d'opposition ou d'exclusive.*

» *Parmi ces éléments, il en est un qui présente une importance toute particulière, car c'est le seul dont l'existence soit vitale pour la survie du système : placé au cœur du système politique, mais protégé par les multiples « casemates » que constituent les autres éléments (Parlement, partis, groupes) apparus au fur et à mesure de la différenciation politique, il est l'instrument essentiel d'équilibre et de régulation, que rien ne peut suppléer. Ses caractéristiques sont, d'une part, d'être un « appareil », c'est-à-dire une institution dotée de permanence, de stabilité et fonctionnant de manière articulée et cohérente, d'autre part, et surtout, de détenir le privilège exclusif de recourir à la contrainte. Lui seul dispose, du fait de ces caractéristiques, de la continuité de vues nécessaire et de la possibilité d'assurer le suivi d'exécution des décisions. Cet appareil, nous l'appelons « appareil d'Etat », car sa fonction sociale est tout entière déterminée par la mission qui lui incombe de mettre en œuvre le pouvoir d'Etat.* »

Le tome II est annoncé et peut-être éclairera-t-il davantage le « concret » de l'administration : on attend avec impatience ce fruit mûr !

Les réformes territoriales

De leur côté, de nombreux praticiens, politiques ou experts, se sont réunis à Fontevrault-l'Abbaye pour explorer les voies de « *la réforme des collectivités locales* » (2). Leur propos était d'examiner le « *rapport Guichard* », dont le sort actuel n'est pas très enviable : il n'est que le support d'un questionnaire adressé à des maires surtout préoccupés d'exprimer leurs réticences alors que fut évoquée un moment l'éventualité d'un référendum consacrant une nouvelle décentralisation. Après avoir rappelé les grandes lignes du débat institutionnel, les participants à ce colloque ont ouvert la discussion politique, et quelques conclusions se sont imposées : la légitimité de l'institution communale (il y a trente-six mille communes, mais nous nous en réjouissons, affirmait Jean-Pierre Worms), la nécessité de structurer un réseau supra-communal, la crainte de la multiplication d'élections indirectes, la force actuelle du département et les hésitations sur le sort de la région...

La qualité des exposés ainsi que la pertinence des questions et des observations ne peuvent manquer de frapper le lecteur : les travaux sur les collectivités locales ont atteint un niveau très remarquable dont on trouve un autre signe avec la parution du premier numéro des *Cahiers du Centre de formation des personnels communaux* (3). Dans l'un des articles, Eugène Colobert évoque notamment « *la crise des finances locales* » et il analyse, plus particulièrement, l'inégalité de la pression fiscale entre les communes : sait-on que les variations entre la pression fiscale d'une ville-centre appartenant à un région riche et celle d'une ville de banlieue dans une région défavorisée peuvent atteindre et même dépasser le rapport de un à quinze ? Pour approfondir le diagnostic et trouver des solutions (n'en déplaise à Jacques Chevallier et Danièle Loschak, pour qui la science administrative ne saurait être que désintéressée !), des équipes sont au travail, parfois depuis plusieurs années ; et quelques-unes se sont regroupées dans une structure fédérative du C.N.R.S. (GRECO) : encore une chance de quelques progrès !

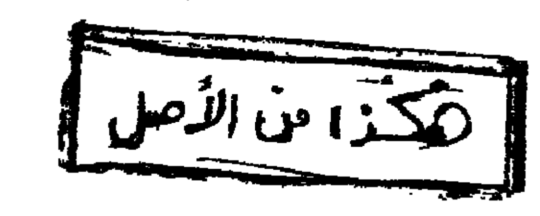
Enfin, Jean-Jacques Chevallier, alors que ses collègues lui offraient un volume intitulé *Histoire des idées et idées sur l'histoire* (4), publiait la cinquième édition de son étude classique des régimes politiques français (5). Il décrit le règne du général de Gaulle et il conclut en affirmant à la fois que « *le dernier roi de France, Charles le Singulier, a fini de régner le 28 avril 1969* », à la suite de l'échec du référendum qui devait créer la région et réformer le Sénat, mais que « *les institutions continuent avec le régime qu'elles fondent* ». Le croit-il vraiment ? Le moment paraît venu pour ces institutions d'apprendre à vivre sans le « *monarque républicain* » qui les a voulues, modelées, interprétées et animées. En son absence, seront-elles capables de survivre ?

Malgré de graves et évidentes défaillances techniques, elles étaient sauvées par une figure de proue, mais ne vont-elles pas sombrer avec des hommes politiques « *moyens* », voire avec de médiocres hommes d'Etat ? Qui ne voit déjà la transformation de la présidence de la République ? Dans une conjoncture électorale difficile, elle n'est plus ce « pouvoir actif », comme eût dit Benjamin Constant, le vrai ressort de l'ensemble de l'action politique : le chef de l'Etat peut surtout empêcher un premier ministre de gouverner même avec l'appui d'une majorité parlementaire (Jacques Chirac hier ou, demain, un représentant de l'opposition de gauche). « *Monsieur Veto est revenu* », murmurent déjà les adversaires de cet étrange système.

Mais Jean-Jacques Chevallier vient de remettre aussi à son éditeur le premier tome d'un ouvrage nouveau : une histoire des idées politiques qui permettra de mieux comprendre l'environnement doctrinal et idéologique de l'administration. Ses enseignements à l'Institut d'études politiques et ses admirables cours de doctorat à la faculté de droit et des sciences économiques de Paris sont assurément la promesse d'un livre important.

(*) Professeur à l'université de Paris-I, ancien directeur des études de l'Ecole nationale d'administration (ENA).

(1) J. Chevallier et D. Loschak, *Science administrative*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 125 F.
(2) Institut français des sciences administratives, *Vers la réforme des collectivités locales*, Editions Cujas, 60 F.
(3) *Les Cahiers du C.F.P.C.*, 146, boulevard de Grenelle, 75737 Paris Cédex 15.
(4) *Histoire des idées et idées sur l'histoire* (études offertes à Jean-Jacques Chevallier), Editions Cujas, 100 F.
(5) J.-J. Chevallier, *Histoire des institutions et des régimes politiques de la France de 1789 à nos jours*, Dalloz (cinquième édition), 74 F.



L'IMPASSE D

Dayan : les Egyptiens refusent la disc

EUROI

Italie

Arrestation de notabilités qui s'enrichissaient en « purifiant » l'argent des rançons

De notre correspondant

Le Monde

étranger

L'IMPASSE DE LA NÉGOCIATION ISRAÉLO-ÉGYPTIENNE

NOUS VOULONS :
1 GAZA
2 LE GOLAN
3 JERUSALEM
4 LA CISJORDANIE
5 LE SINAÏ
6 LA PAIX !

konk

(Dessin de KONK.)

M. Dayan : les Égyptiens refusent la discussion

Tel-Aviv (A.F.P.). — M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, a refusé, dès vendredi soir 20 janvier, que l'évacuation des points de peuplement dans le Sinaï et les autres territoires occupés soit une condition préalable au début des négociations

« *Si le président Sadate veut, comme il a semblé le dire dans sa conférence de presse, que nous nous engagions à évacuer les points de peuplement dans le Sinaï et tous les autres territoires* (occupés en 1967), *avant même que ne s'engagent les négociations, notre réponse sera négative : il n'y aura pas de discussions* », a-t-il déclaré à la télévision israélienne.

« *Nous sommes prêts à discuter de l'évacuation tant de nos points de peuplement que de tous les territoires, et les Egyptiens le savent, mais nous ne sommes pas prêts à nous engager avant toute discussion* », a ajouté M. Dayan.

Il a poursuivi : « *Nous constatons un changement dans l'attitude des Egyptiens. Lorsque nous leur avions présenté nos plans, ils ne les avaient certes pas acceptés, mais ils s'étaient déclarés prêts à en discuter, tandis que maintenant ils s'y refusent.* »

Le ministre israélien des affaires étrangères a expliqué ce « *changement* » dans l'attitude égyptienne par la pression exercée sur l'Egypte par les pays arabes. Cette pression, selon M. Dayan, est devenue d'autant plus forte que deux mois ont déjà passé depuis le voyage de M. Sadate à Jérusalem et qu'on lui demande de montrer les résultats concrets de son initiative.

M. Dayan a ajouté : « *M. Sadate nous parle de paix et de normalisation des rapports, mais dans les documents que l'Egypte présente, il s'agit de bien moins que cela, simplement de relations pacifiques dans le cadre de la charte de l'ONU.* »

Il a poursuivi : « *Il fait aussi des déclarations absurdes, en particulier lorsqu'il nous dit : comptez sur nous pour garantir votre sécurité à la frontière Nord* (Golan). *Comment peut-il s'engager au nom du président Assad, compte tenu de ses relations avec lui ?* »

M. Dayan a estimé que les Etats-Unis jouaient un rôle « *capital et constructif* ». « *Dans la situation actuelle,* a-t-il constaté, *il n'y a aucun moyen de progresser dans la voie de la paix avec l'Egypte sans les Américains.* »

Répondant aux accusations du président Sadate qui avait dénoncé les propos « *arrogants* » des dirigeants israéliens dans leurs déclarations publiques, M. Dayan a déclaré : « *Le président Sadate, moins que tout autre, ne peut nous reprocher de telles déclarations. En fait, il a fait, bien plus que nous, des déclarations ne contribuant pas à améliorer l'atmosphère, comme son interview à la revue* October. » (*Le Monde* du 10 janvier.)

Mise au point d'un Français expulsé d'Israël

L'un des deux Français expulsés récemment d'Israël, M. Paul Gauthier, nous écrit en réponse aux explications de l'ambassade d'Israël en France à propos de cette mesure (le Monde du 3 janvier) :

Je n'ai jamais séjourné dans un camp de « terroristes », mais, comme tout le monde le sait, j'ai aidé des réfugiés palestiniens à la création d'un atelier de tissage au camp de Husn (nord de la Jordanie), atelier pour lequel *Témoignage chrétien* avait ouvert une souscription. Les camps de réfugiés palestiniens étant sous l'autorité de l'O.L.P., il nous a fallu l'accord de cette organisation. Nous avons toujours réprouvé les actes de terrorisme (Deir-Yassin, Maalot...), mais nous avons été témoins au Sud-Liban du terrorisme de l'aviation israélienne contre les camps de réfugiés. Nous n'avons jamais caché notre amitié pour le peuple juif et pour le peuple palestinien, au milieu desquels nous avons vécu pendant vingt ans.

A QUOI RIME CETTE FIÈVRE D'IMPLANTATIONS DE L'AGENCE JUIVE ? écrit « Israël Hebdo »

Le magazine *Israël Hebdo*, hebdomadaire d'expression française édité à Tel-Aviv, a publié dans sa livraison du 13 janvier un éditorial signé de Maurice Politi et dont nous extrayons les passages suivants : « *A quoi rime cette « fièvre d'implantations » dont les autorités et les organes exécutifs de l'Agence juive ont été brusquement frappés ? Ou bien nous aboutirons à un accord avec l'Egypte qui nous permettra de nous maintenir dans la trouée de Rafah et partout ailleurs où le prévoieront les traités signés en temps dû, ou bien ces accords décideront de l'abandon de toute prétention israélienne sur ces terres.* »

« *Dans le premier cas on a tout le temps de procéder à des travaux de bonification des terres arables et à d'autres opérations d'infrastructure et toute hâte est inutile.* »

« *Dans le second cas, on investit de l'argent et des efforts en pure perte ; il serait vraiment ridicule de croire, ne serait-ce qu'un seul instant, que des familles juives décideront de rester dans ces villages si elles ne sont pas assurées de la permanence d'une présence militaire et administrative israélienne sur les lieux.*

« *Dans l'un comme dans l'autre cas, le bruit fait autour de ces projets d'implantation a été nuisible politiquement et n'a certainement pas servi les intérêts les mieux compris du pays.* »

« TIMES » : M. Begin ne peut « conserver son gâteau et le manger ».

Dans un éditorial intitulé : « Le choix pour Israël », le *Times* de Londres écrit, le 20 janvier : « *M. Begin peut-il sérieusement s'attendre que M. Sadate permette aux juifs qui ont été installés de force sur le sol égyptien de rester là sous la protection de la même force ? Si cet arrangement était accepté, on verrait mal quel sens aurait la souveraineté égyptienne. En faisant de telles propositions, M. Begin montre qu'il croit qu'Israël peut conserver le gâteau et le manger en même temps, qu'il peut avoir à la fois les territoires et la paix. Le moment est sûrement venu pour lui de choisir entre les deux options.* »

Les Palestiniens du Liban craignent d'être abandonnés à leur destin

De notre correspondant

Beyrouth. — Deux mois après le voyage du président Sadate à Jérusalem, les Palestiniens sont convaincus qu'ils n'ont plus rien à attendre des développements en cours au Proche-Orient. Même ceux qui avaient caressé l'espoir de voir M. Begin accepter la création, à terme, d'un Etat palestinien, sont aujourd'hui revenus de leurs illusions.

Cette constatation est accompagnée de satisfaction chez ceux qui avaient prévu l'impasse et de déception et d'amertume chez les autres. L'inquiétude est cependant générale face à un avenir qui apparaît plus sombre que jamais. Avant le voyage à Jérusalem de M. Sadate, en effet, l'Etat palestinien semblait être un objectif certes lointain mais réaliste : le monde entier le considérait comme inéluctable. A présent, il est clair qu'Israël y oppose un refus total et possède les moyens de sa politique. « *Si les Israéliens, comprenant leurs véritables intérêts, avaient fait des propositions acceptables pour le roi Hussein et le président Sadate, et attrayantes pour les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, sans être valables pour nous autres, Palestiniens de l'extérieur, nous nous serions alors retrouvés en porte à faux, face à des compatriotes tentés d'accepter ce qui leur était offert. Situé bien en deçà de ce minimum, le plan Begin nous a soulagés* », nous dit un intellectuel qui traduit un sentiment largement répandu.

Combien sont les Palestiniens au Liban ? Si l'on s'en tient aux éléments vérifiables — immatriculation à l'Office des réfugiés, entrées et sorties enregistrées aux frontières, croissance démographique, — leur communauté ne dépasse guère deux cent mille âmes. A en croire en revanche la droite chrétienne, qui soutient la thèse de l'« invasion », ce chiffre serait compris entre quatre cent mille et cinq cent mille personnes, estimation reprise par l'O.L.P., soucieuse de donner une impression de force. Compte tenu des « entrées invisibles », il y a vraisemblablement de trois cent mille à trois cent cinquante mille Palestiniens au Liban, soit de 12 % à 14 % d'une population de 2,5 millions d'habitants. Cette masse est, de plus, depuis la guerre civile de 1975-1976, concentrée hors des régions chrétiennes.

Les Libanais sont conscients du fait que la pire des hypothèses serait pour eux un « faux règlement » de la question palestinienne, qui n'intéresserait que les Palestiniens « de l'intérieur » — Cisjordanie et Gaza — et laisserait entier le problème de la Diaspora. L'essentiel pour les membres de celle-ci est aujourd'hui d'avoir une nationalité, un passeport, c'est-à-dire un Etat. Pour le Liban aussi, cet Etat palestinien est d'un intérêt vital, car ses ressortissants perdraient alors toute raison d'avoir un statut spécial à l'étranger. Si l'O.L.P. était partie prenante au règlement, elle devrait *ipso facto* renoncer à ses privilèges au Liban, ce qui est le vœu le plus cher de Beyrouth. Aussi, le « *Bye, bye O.L.P. !* » de M. Brzezinski, qu'il ait été ou non prononcé, a inquiété, dans la mesure où il exprimait la politique américaine du moment, tout autant les Libanais que les Palestiniens. « *De l'extrême droite à l'extrême gauche, les Libanais devraient se retrouver à nos côtés dans la prochaine phase pour réclamer la création de l'Etat palestinien* », nous a déclaré à ce propos M. Nayef Hawatmeh, chef du F.D.L.P.

« Nous voulons notre État »

Dans un café du camp Sabra, misérable masure cernée de boue, Ali Hassan Ahmed (trente-neuf ans), de Ramleh, nous assure — vite entouré par un petit groupe de badauds — qu'Israël est « *encore plus intransigeant qu'auparavant. Nous refusons l'autonomie, nous voulons un Etat souverain où nous gouvernerons nous-mêmes* ». Brahim Khalil Edam (cinquante ans), de Haïfa, renchérit : « *Je gagne une livre* (1,50 F environ) *par jour en vendant des cigarettes. Je me nourris de falafel* (sorte de beignets) *pour une demi-livre et je continuerai de le faire jusqu'à la fin de mes jours, mais je refuse d'être soumis à un gouvernement étranger.* »

La cause palestinienne a-t-elle progressé ou régressé après le voyage à Jérusalem du président Sadate ? Les avis sont partagés : « *Progressé* », dit Ali. « *C'est un recul* », interrompt Selim Kabbarah (cinquante ans), originaire de Jaffa. Pour l'un, il faut tenir compte de la « *dynamique nouvelle* ». L'autre relève que Sadate « *a tout donné et d'abord les droits des Palestiniens, sans rien obtenir en échange* ». Bassam Samari (dix-huit ans) intervient à son tour : « *Nous n'avons pas perdu des milliers de martyrs en un an pour qu'un homme nous impose sa volonté en quelques heures.* » Un assistant rétorque prudemment : « *Si Sadate réussit, que Dieu le bénisse ; s'il nous vend à Israël, que le diable l'emporte.* »

Sur deux points, en tout cas, tout le monde est d'accord : l'O.L.P. est le seul représentant des Palestiniens et tous les chefs d'Etat arabes — M. Sadate, bien sûr, mais les autres aussi, y compris les présidents Boumediène, Kadhafi et Assad — « *complotent* » contre la cause palestinienne et sont « *prêts à nous poignarder dans le dos* ». Bref, tous pensent que la situation est très dangereuse pour le peuple palestinien, que celui-ci est seul face à son destin et doit se résoudre à se battre indéfiniment sous la direction de l'O.L.P.

LUCIEN GEORGE.

Pour protester contre la répression en Iran

LES COMMERÇANTS DU BAZAR DE TÉHÉRAN ONT FAIT GRÈVE

Le grand bazar de Téhéran, situé au centre de la ville, est demeuré fermé jeudi 19 janvier. Les commerçants ont entamé une grève destinée à protester contre la répression des manifestations dans la ville de Qom, au sud de Téhéran. La police avait tiré sur la foule, faisant, selon la version officielle, six morts et, selon l'opposition, au moins une centaine (*le Monde* du 12 janvier). Des dispositions ont été prises par la police pour obliger les commerçants à rouvrir leurs boutiques.

Selon des informations diffusées jeudi à Paris par le Mouvement de libération de l'Iran, la grève du bazar de Téhéran n'est que la dernière en date de nombreuses manifestations d'opposition au régime, qui se sont étendues aux villes de Meshed, d'Ispahan, de Kerman, de Shiraz et d'Ahwez.

● *Un tribunal israélien* a décidé, vendredi 20 janvier, de maintenir en garde à vue le journaliste israélien Hans Lebrecht, correspondant de *l'Humanité*, et son collègue chypriote Panayotis Paschalis, accusés « *d'avoir acheté et réuni des cartes géographiques, des photographies et des publications de statistiques gouvernementales* ».

EUROPE

Italie

Arrestation de notabilités qui s'enrichissaient en « purifiant » l'argent des rançons

De notre correspondant

Rome. — Les soixante-seize enlèvements commis en Italie l'an dernier, ont rapporté des milliards de lires à leurs auteurs. Où va tout cet argent ? Comment des kilos de billets de banque peuvent-ils réintégrer le circuit monétaire sans attirer l'attention ?

La magistrature romaine pense avoir des éléments de réponse depuis le coup de filet spectaculaire qu'elle a réussi le 19 janvier. Une douzaine de personnes sont déjà en prison sous l'accusation de délinquance et trafics variés. Parmi ces coupables présumés, figurent un repris de justice, un conseiller fiscal et des commerçants, mais aussi un armateur de la région de Gênes, M. Giovanni Melloni, l'ancien vice-directeur de la police criminelle de Milan, le célèbre Walter Beneforti, un vice-préfet en retraite, qui dirigea le service de presse de la police, M. Antonio Sampaoli Pignocchi et un franciscain, le frère Ferdinando Taddei, affecté à l'église San-Angelo, dans le quartier juif de Rome.

Entre deux génuflexions, ce religieux jouait un rôle essentiel puisque la substitution de l'argent « sale » s'opérait dans sa propre sacristie. Les valises de « vêtements pour les pauvres », déposées par des fidèles inconnus dans la paroisse, contenaient les billets des rançons. Leurs propriétaires les reprenaient pleines d'argent « propre », généralement sous forme de lettres de change. Au passage, l'organisation prélevait une taxe de 30 %.

Des milliards de lires auraient transité par l'église San-Angelo. Les sommes étaient d'abord noyées dans les comptes de l'armateur puis, après un circuit compliqué, se voyaient investies dans des logements ou des œuvres d'art. L'organisation pouvait compter sur des « hommes influents », précise la magistrature. La bande hétéroclite, visiblement, savait utiliser les compétences de chacun de ses membres.

R. S.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● SEIZE FRANÇAIS SONT INTERNES ou ont disparu, en Argentine, pour des motifs présumés politiques, y compris les deux religieuses qui ont disparu au début de décembre, précise-t-on au ministère français des affaires étrangères à propos de la convocation, jeudi 19 janvier, par M. Jean-Marie Mérillon, directeur des affaires politiques, de l'ambassadeur d'Argentine à Paris. Sur ces seize personnes, la moitié ont la double nationalité française et argentine.

Australie

● M. ANDREW PEACOCK, ministre australien des affaires étrangères, a déclaré vendredi 20 janvier que son pays reconnaît désormais l'ancienne colonie portugaise de Timor comme partie intégrante du territoire indonésien, tout en déplorant la politique du fait accompli pratiquée par Djakarta dans cette affaire. — (*Reuter.*)

Indonésie

● QUATRE JOURNAUX de Djakarta — *Sinar Harapan*, *Kompas*, *Merdeka* et *Belita* — ont été avertis, vendredi 20 janvier, par les autorités, que leur « licence » leur était retirée. Aucune raison n'a été donnée à cette interdiction de fait. Ces journaux avaient rendu compte de récentes manifestations d'étudiants contre l'organisation, le 12 mars, d'une élection présidentielle pour laquelle le président Suharto sera le seul candidat. — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

Mali

● M. ROBERT GALLEY, ministre français de la coopération, a déclaré, vendredi 20 janvier, à Bamako, que la France va s'attacher à susciter un vaste mouvement de solidarité internationale pour que « *le spectre de la faim soit définitivement écarté* » dans les pays du Sahel touchés par la nouvelle sécheresse, qu'il a qualifiée de « *catastrophe* ». Au terme d'un voyage de cinq jours à l'intérieur du pays, M. Galley a noté que, « *de mémoire d'homme, il n'y a jamais eu si peu d'eau pour l'irrigation* », ajoutant que « *le fleuve Niger ne coulera probablement plus entre le Mali et le Niger dans un délai assez bref* ». — (*A.F.P.*)

Pakistan

● LE PRESIDENT DE LA P.I.A. (Pakistan International Airlines), le maréchal en retraite Nur Khan, a été légèrement blessé samedi 21 janvier par un pirate de l'air qu'il a néanmoins réussi à désarmer. Le pirate avait fait poser sur l'aéroport de Karachi un avion des lignes intérieures dont il avait pris le contrôle vendredi. Atteint d'un cancer, il réclamait 2 millions de dollars et la possibilité d'aller se faire soigner à l'étranger. — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

Portugal

● LE COMITE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE PORTUGAIS a condamné, vendredi 20 janvier, l'alliance de gouvernement conclue par le parti socialiste avec le Centre démocratique et social.

R.D.A.

● ERRATUM. — Dans les déclarations du professeur Robert Havemann, publiées dans nos éditions du 21 janvier (page 7), le taux de suicides en R.D.A. est devenu, par suite d'une « coquille » typographique, de 35 pour 1 000 au lieu de 35 pour 10 000.

République d'Irlande

● M. PATRICK MAC LAUGHLIN, cinquante-sept ans, a été nommé, vendredi 20 janvier, chef de la police irlandaise, après la révocation, la veille, de M. Edmund Garvey, à la suite des accusations portées contre des policiers qui auraient maltraité des membres de l'IRA provisoire et auraient falsifié des empreintes digitales pour attribuer des crimes à des suspects.

Rhodésie

● UN COUPLE de personnes âgées, de race blanche, M. et Mme Ashworth, a été tué, mercredi 18 janvier, dans une embuscade tendue par des guérilleros, dans le district de Odzi, près de la frontière avec le Mozambique. Cinq des guérilleros responsables de l'embuscade ont été tués au cours des opérations de poursuite engagées par les troupes rhodésiennes. — (*A.F.P.*)

Vietnam

● DE NOUVEAUX COMBATS ont opposé Vietnamiens et Cambodgiens dans la province de Tay-Ninh, au nord de la région dite du Bec-de-Canard a annoncé l'Agence vietnamienne d'information, le vendredi 20 janvier. La radio de Hanoï a indiqué de son côté que le bombardement de la ville de Tay-Ninh par l'artillerie cambodgienne a fait quatre morts parmi la population civile. — (*A.F.P., U.P.I.*)

PROCHE-ORIENT

YÉMEN DU NORD : des tribus contre un État

II. — UNE MODERNISATION DIFFICILE

La mort du président Hamdi, assassiné en octobre dernier, dans des conditions non encore élucidées, a fondamentalement modifié la scène politique au Yémen du Nord. Le crime a renforcé la position des chefs tribaux dont l'influence avait été en partie brisée par l'ancien chef de l'Etat afin de restaurer l'unité nationale et l'autorité du pouvoir central. Toutefois, les principales parties intéressées semblent d'accord pour ajourner une épreuve de force qui semble inévitable à long terme. (« Le Monde » du 21 janvier.)

De notre envoyé spécial JEAN GUEYRAS

Sanaa. — L'assassinat du président Hamdi a été durement ressenti par la population. Il était en effet devenu le symbole du changement et du progrès aussi bien dans les villes que dans la campagne où pour la première fois depuis des lustres les villageois voyaient dans l'Etat autre chose qu'un simple instrument de coercition. Les convois officiels qui — par de bonnes routes au tracé vertigineux — traversent à toute allure les villages haut perchés dans les montagnes sont souvent accueillis aux cris de « *Vive Hamdi* » : manière comme une autre de rappeler aux autorités que la tâche du président disparu doit être poursuivie.

« *Vous pouvez être sûrs que notre politique, intérieure et étrangère, demeurera inchangée* ». M. Abdallah Asnag, chef de la diplomatie de Sanaa et l'une des personnalités les plus marquantes du gouvernement nord-yéménite — entièrement reconduit après la mort du président Hamdi — affiche un optimisme sans faille : les acquis du régime ne seront pas remis en cause. « *Nous avons perdu un dirigeant courageux et hors pair, mais son successeur, le président Ghachemi, qui était son ami le plus proche, est un digne remplaçant.* » M. Asnag, réfugié du Yémen du Sud, se dit convaincu que les relations étroites que l'ancien président avait établi avec le régime d'Aden seront maintenues. « *Les six cent mille Yéménites du Sud qui se sont établis ici ne constituent plus une masse de manœuvre dirigée contre Aden. Ils se sont pour la plupart intégrés dans le pays et ne peuvent être considérés comme des revanchards... Nous avons passé des accords en vue d'une unité progressive entre les deux régions de la nation yéménite.* »

Bonnes relations avec Moscou

Une union entre deux Etats aux régimes sociaux diamétralement opposés est-elle possible ? « *Pourquoi pas ?* », réplique le ministre, laissant cependant entendre que cela pourrait exiger un très long -t'.t., « *plusieurs générations peut-être* ». Pour mieux marquer la continuité de la politique étrangère de Sanaa, le gouvernement s'est fait représenter, fin octobre, à la cérémonie du soixantième anniversaire de la révolution soviétique à l'ambassade d'U.R.S.S., par une délégation exceptionnelle importante comprenant une demi-douzaine de ministres et conduite par le président Ghachemi en personne. Malgré les pressions de l'Arabie Saoudite, le président Hamdi avait tenu à conserver d'excellents rapports avec Moscou. Tout en diversifiant l'armement de ses forces et accentuant l'ouverture vers le monde occidental, il avait su résister aux sirènes qui lui conseillaient de suivre l'exemple égyptien et de mettre fin à la mission des conseillers militaires soviétiques.

« *On ne peut tout de même pas reprocher au président Hamdi d'avoir introduit les Russes dans le pays. Les relations avec Moscou sont presque aussi vieilles que le règne des imans et nous nous apprêtons à célébrer avec éclat, en 1978, les cinquante ans de collaboration soviéto-yéménite. Il ne faut pas non plus oublier l'aide que les Soviétiques nous ont fournie au cours de la longue lutte menée par les républicains contre la monarchie* » précise M. Asnag. Contrairement à certaines estimations, qui chiffrent à environ quatre cents le nombre des experts militaires soviétiques, le ministre des affaires étrangères affirme qu'ils ne sont que « *quatre-vingt-neuf, y compris les civils* ». « *D'ailleurs, comme tout le monde peut le constater, ils n'exercent pas d'influence politique dans le pays.* »

« Pas de compromis avec les cheikhs »

« Continuerez-vous à acheter des armes soviétiques ? » — « *Pourquoi pas, si nous pouvons obtenir un équipement mieux adapté à nos besoins et de meilleures facilités de paiement.* » M. Asnag estime que les Américains n'ont jusqu'à présent pas été très généreux dans ce domaine. « *Nous avons bien reçu des armements légers en provenance des Etats-Unis, mais le gros de l'aide militaire promise par Washington se fait toujours attendre. La procédure est trop longue et l'autorisation de nombreux départements américains tarde à venir. Apparemment, pour les Etats-Unis, les livraisons d'armes au Yemen du Nord ne constituent pas une priorité.* »

« Croyez-vous qu'un compromis est possible avec les cheikhs ? » La réponse vient sans hésitation. « *Non, cela n'est guère possible. Nul ne peut céder au chantage des cheikhs. Ils sont opposés à tout effort de développement. Si nous acceptions de composer, nous serions désapprouvés par la population, et cela ne ferait que le jeu de l'extrême gauche. Il faut que les Saoudiens comprennent cela. Peut-être pourraient-ils exercer plus de pressions pour que les cheikhs cessent de constituer un Etat dans l'Etat, minant ainsi l'influence du gouvernement et de l'armée. Nous n'avons aucun ressentiment particulier contre les tribus, mais il faut que le problème posé par leur insoumission soit résolu une fois pour toutes.* »

Le Yémen du Nord a désespérément besoin de stabilité pour assurer son décollage économique. En dépit de la grave situation créée par l'assassinat du président Hamdi, les dirigeants consacrent l'essentiel de leurs efforts à la réalisation du plan quinquennal 1976-1981, dont les grandes lignes ont été rendues publiques en juin dernier par le premier ministre.

Un plan trop ambitieux

Les objectifs du plan, qui prévoit un taux de croissance annuelle du P.I.B. de 8,2 % et des investissements de l'ordre de 16,5 milliards de ryals (1), paraissent extrêmement ambitieux si l'on tient compte du fait que le Yémen du Nord est considéré comme l'un des vingt-neuf pays les moins développés du monde. La productivité y est extrêmement basse, spécialement dans le domaine de l'agriculture, qui emploie environ 75 % de la population active. L'analphabétisme constitue un véritable fléau (neuf adultes sur dix ne savent ni lire ni écrire et un sur quatre seulement des enfants âgés de six à onze ans fréquente l'école primaire), la population pour 90 % habite dans les zones rurales, parfois dans des villages isolés démunis des commodités les plus élémentaires. L'industrie n'existe qu'à l'état embryonnaire et n'utilise guère qu'un pour cent de la main-d'œuvre locale. Le déficit de la balance commerciale est chronique et n'est comblé que grâce aux trois à quatre milliards de ryals yéménites que le pays reçoit chaque année de l'étranger, notamment de l'Arabie Saoudite, qui, à elle seule, intervient pour plus de moitié dans le fonds d'aide au Yémen du Nord.

C'est en grande partie pour assurer le financement extérieur du plan que les autorités avaient organisé, fin novembre, une conférence internationale avec la participation de près de deux cents experts économiques venus du monde entier. Le concours des pays et organisations financières arabes est pratiquement acquis, ainsi que celui de plusieurs Etats occidentaux, dont l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, la Hollande, agissant de concert avec la Banque mondiale déjà sur place depuis quelques années.

Le fléau du qât

Sollicités par le gouvernement, les experts n'ont pas hésité à multiplier les mises en garde et les conseils de prudence, en mettant l'accent sur les difficultés et les embûches du plan de développement. On a beaucoup parlé de chiffres et d'objectifs prioritaires, mais les facteurs humains et sociaux semblent avoir été relégués au second plan. Comment les Yéménites, peuple attaché à ses traditions ancestrales, réagiront-ils à des projets d'industrialisation inscrits dans le plan en termes de profits et de rentabilité ?

Le phénomène du qât — pour ne prendre qu'un exemple — a été passé entièrement sous silence. Or en dépit des bouleversements qui se sont succédé dans le pays au cours des vingt dernières années, l'habitude de mâcher les feuilles de cette plante aux vertus euphorisantes est demeurée intacte. Tous les après-midi jusqu'au coucher du soleil, les yéménites — pour utiliser l'expression populaire employée ici — « *emmagasinent* » le qât dans le creux de leurs joues, se laissant aller à une douce torpeur. Le spectacle des soldats de la garde présidentielle aux uniformes chamarrés mastiquant l'herbe précieuse tandis que, dans la salle de conférences du palais, les experts venus du monde entier discutaient savamment de la progression du P.N.B. et des taux de rentabilité était à cet égard particulièrement édifiant.

Interrogés à ce sujet, les dirigeants — dont certains se livrent d'ailleurs aux plaisirs du qât — font valoir que cette « *habitude ancestrale* » est difficilement déracinable et que, somme toute, il ne s'agit pas d'une drogue engendrant la toxicomanie et l'accoutumance. Un document officiel émanant de la très sérieuse organisation centrale du plan va même jusqu'à voir dans le phénomène « *quelques aspects économiques positifs* » puisqu'il sert à transférer « *le pouvoir d'achat des villes vers la campagne qui produit la plante* ». Ce même document, qui minimise la nocivité physiologique du qât, admet pourtant que ses conséquences sur la productivité du travail sont redoutables. L'économiste yéménite Said El Attar, qui en sa qualité de secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations unies pour l'Asie occidentale a participé activement à la préparation du plan, estimait il y a une quinzaine d'années l'incidence de cette fâcheuse mastication à une perte de mille huit cent vingt-cinq à deux mille cent quatre-vingt-dix heures de travail par an et par individu (2). Il nous a assuré que ce chiffre demeurait toujours valable.

L'achat du qât occupe une place de plus en plus importante dans le budget familial du yéménite moyen. Il paie environ 30 ryals une botte qui en 1973 ne lui coûtait que 5 ryals. Un chauffeur de taxi travaillant pour le ministère de l'information nous a avoué consacrer 300 de ses 1 000 ryals mensuels à l'acquisition de la précieuse herbe, c'es-à-dire autant qu'à son loyer. L'incidence du qât sur le budget de l'Etat est encore plus néfaste. La culture de l'arbre *qatha edulis* s'étend irrésistiblement sur les hauts plateaux au détriment du caféier et des cultures vivrières qui exigent plus de travail. Le qât a, par malchance, le don de résister à la sécheresse et aux parasites et requiert peu de soins. Il n'est pas capable en revanche de nourrir la population ou de réduire le déficit de la balance commerciale. 40 % des produits alimentaires sont aujourd'hui importées et le montant des sommes dépensées à cet effet a quadruplé en quatre ans.

L'hémorragie de la main-d'œuvre

Paradoxalement, ce sont les paysans du Yémen, chassés de leurs terres par la misère consécutive à la dégradation de l'agriculture traditionnelle, qui constituent aujourd'hui la source principale de devises de l'Etat. Au nombre de deux millions en 1976, ils ont rapatrié l'équivalent de 2 milliards de ryals yéménites, dont une *partie seulement* est réinvestie dans l'économie nationale, le reste contribuant à alimenter une inflation galopante (environ 30 % par an) due à l'importaton de produits alimentaires et de biens de consommation de luxe. Il y a quelque paradoxe à constater que le pays qui a donné son nom au fameux « *moka* », importe en quantités croissantes du... café en poudre.

L'une des critiques faites au plan quinquennal est précisément qu'il n'accorde pas la priorité à l'agriculture dont la restructuration servirait de point de départ à la relance des autres secteurs de l'économie dans un pays ne disposant que de peu de ressources financières. De même, l'arrêt de la véritable hémorragie de main-d'œuvre qualifiée ou non — attirée par les hauts salaires du Golfe — ne semble pas avoir été recherché par les experts qui font plutôt confiance à l'introduction de techniques de pointe et au recrutement de travailleurs étrangers.

Cette dernière solution a évidemment l'avantage d'éviter de délicats problèmes d'ordre politique. Le gros des travailleurs émigrés sont installés en Arabie Saoudite où leur présence est jugée indispensable à l'économie nationale. Une politique qui, à long terme, assurerait leur retour dans la mère patrie, ne risquerait-elle pas de déplaire aux dirigeants de Ryad, principaux bailleurs de fonds de l'économie yéménite ? Ceux qui répondent par l'affirmative rappellent que l'Arabie Saoudite, dont la population ne dépasse guère les quatre millions d'âmes, ne tolérera jamais à sa frontière sud l'existence d'un Etat fort et prospère de près de sept millions d'habitants. Ce souci expliquerait en grande partie les multiples ingérences de Ryad dans la politique de Sanaa. « *Pourtant*, observe une personnalité yéménite, *le vent du modernisme, qui s'est engouffré dans ce pays au cours des récentes années, a créé un processus irréversible. Tous ce que pourront faire nos adversaires, c'est freiner notre marche vers le progrès.* »

La crise latente qui couve au sein du régime risque de rendre le processus de modernisation du Yémen du Nord encore plus ardu. Tant que la stabilité politique ne sera pas assurée, il est peu probable que les investissements étrangers promis pour mener à bien les projets de développement ambitieux du pays, arrivent à bon port. En définitive, tout dépendra de l'issue de la guerre feutrée ou déclarée que mènent les tribus contre l'Etat.

FIN

(1) Un ryal yéménite : 1,10 F.
(2) *Le Sous-développement économique et social du Yémen*, Editions Tiers-Monde, Alger.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

« Merci, monsieur Ford »

De notre correspondante

Johannesburg. — « *Merci M. Ford* », s'exclame le quotidien anglophone pro-gouvernemental *The Citizen*. En visite en Afrique du Sud depuis le 11 janvier, le magnat américain de l'automobile Henry Ford II a, en effet, annoncé le 19 janvier que sa compagnie resterait en Afrique du Sud. Cette nouvelle, bien qu'aucunement surprenante, a fait naître un soupir de soulagement parmi les Blancs sud-africains. Ils espèrent qu'elle aura un large impact auprès d'autres investisseurs américains indécis et inquiets depuis les émeutes raciales qui se sont succédé au cours des dix-huit derniers mois.

Le quotidien se félicite de voir que « *le message de M. Ford arrive au moment opportun* », alors que l'on parle de sanctions économiques contre le régime d'apartheid et que des sociétés comme Polaroïd se retirent du marché sud-africain. Il espère que l'industriel « *ouvrira beaucoup d'yeux aveugles au sein de l'administration Carter* ».

M. Henry Ford a expliqué son geste lors d'une conférence de presse : « *Les problèmes sud-africains*, a-t-il dit, *doivent être résolus par le peuple d'Afrique du Sud... Nous estimons pouvoir faire plus en restant ici, créant de l'emploi et formant des ouvriers. Qu'arriverait-il à nos employés si nous partions ?...* »

Reconnaissant que « *les progrès* (pour améliorer le sort des employés) *n'ont pas toujours été rapides* », il a promis qu'un nombre accru de Noirs auraient accès à des postes de responsabilité et que sa compagnie ferait tout ce qui est possible, dans les limites imposées par les lois, pour parvenir à l'égalité entre différentes races. Un million de rands (5,5 millions de francs) seraient prévus au budget de 1978 pour la formation professionnelle et l'éducation des ouvriers et employés.

Ces initiatives font suite au manifeste du révérend Sullivan signé au début de 1977 par différentes compagnies américaines implantées en Afrique du Sud pour lutter contre la discrimination raciale.

Ford, qui, comme toute l'industrie automobile, a été sévèrement affecté par la crise économique, était en tête des ventes dans le pays pour l'année 1977. La compagnie entend augmenter de 7 millions de rands (38 millions de F) le montant de ses investissements.

Lors de sa tournée sud-africaine, M. Ford a rencontré en particulier le premier ministre sud-africain, M. John Vorster, et son ministre des affaires étrangères, M. Pik Botha. « *Nous avons parlé*, a dit M. Ford, *de problèmes généraux, dans un sens constructif.* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

AMNESTY INTERNATIONAL DÉNONCE LA PRATIQUE DE LA TORTURE

Londres (*A.F.P.*). — Amnesty International a dénoncé, mercredi 18 janvier, les atteintes aux libertés de mouvement, d'expression et d'association en Afrique du Sud. Dans un rapport détaillé, l'organisation humanitaire souligne que les détentions sans jugements et les emprisonnements politiques sont devenus la règle commune.

La loi contre le terrorisme, ajoute Amnesty, est utilisée pour supprimer toutes les formes d'opposition noire et maintenir ainsi les pouvoirs politiques et économiques aux mains des blancs.

Amnesty dénonce encore l'utilisation habituelle de la torture par la police pour interroger les détenus politiques, avec l'approbation tacite du gouvernement. Au moins trente-huit détenus pour raisons politiques, précise le rapport, sont actuellement condamnés à la prison à perpétuité.

Tunisie

Le parti socialiste destourien cherche à éviter un affrontement direct avec la centrale syndicale

De notre correspondant

Tunis. — *Le parti socialiste destourien ne paraît pas chercher l'affrontement direct avec la centrale syndicale U.G.T.T. C'est du moins l'impression qui prévalait le vendredi 20 janvier, au soir de la première journée des travaux du comité central du parti, qui devaient s'achever samedi.*

Du discours du premier ministre et secrétaire général du parti, M. Hedi Nouira, comme des interventions des délégués s'est dégagée une nette volonté de ne pas envenimer davantage les choses. Et, contre toute attente, il semble désormais improbable qu'une décision d'expulsion soit prise à l'encontre du secrétaire général de l'U.G.T.T., M. Habib Achour, qui avait démissionné du bureau politique et du comité central, estimant qu'il ne pouvait concilier ses responsabilités syndicales et son appartenance à la direction du parti sans porter atteinte aux intérêts des travailleurs.

Jusqu'à présent, tout dirigeant qui manifestait son désaccord avec la ligne du parti en renonçant à l'exercice de ses responsabilités était rapidement exclu pour « indiscipline ». Or la réaction est différente aujourd'hui et M. Nouira a tenu à le souligner en déclarant : « *Chacun est libre de ses actes. Le Tunisien est mûr et nous considérons que chaque responsable est libre de son comportement.* »

Cette tolérance s'est manifestée aussi par la présence à leurs bancs de membres du comité central de l'ancien ministre de l'intérieur, M. Tahar Belkhodja, évincé le 23 décembre, qui est depuis l'objet de critiques à peine voilées, et des autres ministres (à l'exception de l'ancien responsable des affaires étrangères, M. Habib Chatty) qui avaient démissionné trois jours plus tard.

M. Achour a accusé vendredi soir le parti d'avoir provoqué des attaques contre les locaux de l'U.G.T.T. ce même jour à Sousse et à Zaghouan et mercredi dernier à Tozeur. A Sousse, selon M. Achour, « *des milices du parti protégées par la police* » ont saccagé le siège de l'union régionale, et il y aurait eu trois blessés. En revanche, d'après l'agence Tunis Afrique Presse, à Zaghouan, ce sont les syndicalistes qui se sont révoltés contre leurs représentants et les ont expulsés d'une réunion. Le secrétaire général de l'U.G.T.T., qui présidait à Tunis un meeting commémorant le trente-deuxième anniversaire de la fondation de la centrale, a nettement durci le ton. Il a annoncé, en réponse à ces « *provocations* », la convocation pour dimanche de la commission administrative, qui aura à décider, selon le vœu de l'assistance, d'une grève générale le mardi 24 janvier.

MICHEL DEURÉ.

AFRIQUE

Rhodésie

Salisbury offre une amnistie à tous les maquisards qui déposeraient les armes

Pour la première fois depuis le déclenchement de la guérilla contre le régime de Salisbury, le gouvernement rhodésien a proposé, vendredi 20 janvier, une amnistie à tous les maquisards nationalistes qui accepteraient de déposer les armes. *« Des dispositions ont été prises pour informer les maquisards que leurs vies ne sont pas en danger, s'ils abandonnent la guérilla »*, indique un communiqué gouvernemental qui ne précise pas cependant les conditions de cette offre.

Des milliers de tracts appelant les combattants nationalistes à se rendre aux autorités ont été lâchés au-dessus des régions où ceux-ci sont implantés, notamment près des frontières avec le Mozambique, la Zambie et le Botswana. Selon un responsable gouvernemental, un nombre *« considérable »* de maquisards ont déjà accepté l'offre de Salisbury.

Ce geste de M. Smith est généralement considéré comme une importante concession aux dirigeants nationalistes modérés, notamment à l'évêque Muzorewa et au pasteur Sithole, qui sont engagés avec lui depuis plusieurs semaines dans des négociations.

Cette décision intervient quelques jours avant une série d'entretiens à Malte, le 30 janvier, entre le secrétaire au Foreign Office, M. Owen et les dirigeants du Front patriotique, MM. Nkomo et Mugabe. Ce dernier a déclaré vendredi qu'il *« n'est pas très optimiste »* quant aux résultats des prochaines conversations. De son côté, le gouvernement britannique a exprimé l'espoir que M. Andrew Young, représentant des Etats-Unis à l'ONU, puisse se joindre aux entretiens. — *(A.F.P., A.P.)*

LA GUERRE DANS LA CORNE DE L'AFRIQUE

Cinq pays occidentaux se consultent à Washington

Les représentants de cinq pays occidentaux — Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Allemagne fédérale et Italie — devaient se consulter, samedi 21 janvier, à Washington, sur la situation dans la corne de l'Afrique. Le porte-parole du département d'Etat a déclaré : « Cet échange de vues entre dans le cadre de nos relations avec nos alliés européens. » La délégation américaine est conduite par M. Richard Moose, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines.

De son côté, le gouvernement de Mogadiscio poursuit une campagne d'explication. Le président Syaad Barre a achevé, samedi, une visite de quarante-huit heures à Sanaa, où il a eu un entretien avec le lieutenant-colonel Ahmed Ghachemi, président du Yémen du Nord. Les diplomates somaliens, dans les grandes capitales, multiplient les déclarations. Dans une interview à l'agence Reuter, M. Samantar, ambassadeur de Somalie à Paris, a déploré, vendredi, que *« l'Union soviétique et les pays occidentaux aient une appréciation concordante de la situation »*. M. Samantar a ajouté que la Somalie est prête à participer immédiatement à une conférence de l'O.U.A. *« à condition toutefois que soit reconnu le droit d'autodétermination du peuple de la Somalie occidentale »*.

Des soldats du pacte de Varsovie ?

En Ethiopie, le commandant Bayih, chargé des affaires étrangères au sein du DERG (Conseil militaire administratif provisoire), a indiqué, vendredi, qu'Addis-Abeba ne *« négociera jamais avec la Somalie tant qu'un seul soldat somalien se trouvera sur le territoire éthiopien »*.

A Nairobi, le chargé d'affaires somalien, M. Dirir, a réitéré les accusations de son gouvernement selon lesquelles *« des soldats appartenant aux forces des pays du pacte de Varsovie se battent en Ethiopie aux côtés des forces éthiopiennes, cubaines et soviétiques »*. Il s'agit, selon lui, de cinq mille à six mille militaires est-allemands, hongrois, tchécoslovaques et polonais. Le diplomate somalien a, en outre, souligné l'isolement du chef de l'Etat éthiopien, le colonel Menguistu, affirmant que si celui-ci *« est partisan de la paix, les Russes et les Cubains ne le laisseront pas le dire, car leurs intérêts dans cette région sont plus importants que le sort des populations innocentes qui meurent chaque jour »*.

A Bruxelles, un porte-parole de la Communauté économique européenne a indiqué que la Somalie avait demandé aux Neuf une aide technique civile supplémentaire. La C.E.E. ne prendra pas de décision à ce sujet avant deux mois.

D'autre part, l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) — dont le siège est à Addis-Abeba — a mis en garde vendredi l'Iran — qui soutient la Somalie — *« contre la tentation d'étendre sa sphère d'influence en Afrique où (...) il n'y a pas de place pour un pays cherchant à jouer le rôle d'une mini-puissance »*. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

● *Selon des indications recueillies* à Paris, les opérations militaires éthiopiennes seraient conduites par un comité de direction comprenant, outre le colonel Menguistu et cinq autres dirigeants d'Addis-Abeba, cinq Soviétiques, neuf Cubains et deux Sud-Yéménites. Un attentat aurait été commis récemment lors d'une visite à Harrar, du colonel Menguistu. Celui-ci était accompagné d'un général soviétique et de M. Raul Castro, ministre cubain de la défense. Six Cubains, un Ethiopien et un Soviétiques auraient été tués.

● *M. Jenkins, président de la Commission européenne*, s'est entretenu, vendredi 20 janvier, à Khartoum, avec les membres du gouvernement soudanais des relations commerciales entre la Communauté et les pays en développement. — *(Reuter)*.

AMÉRIQUES

Colombie

Les chefs de l'armée menacent d'intervenir directement dans la vie politique

Le gouvernement colombien a adopté, vendredi 20 janvier, sans consulter le Parlement, un décret modifiant le code pénal de manière à garantir aux forces de l'ordre (armée et police) une totale impunité judiciaire en matière de lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue. « Tous les membres de la force publique seront exemptés de toute responsabilité devant la loi pour leurs actions contre la violence et le trafic de drogue », précise ce décret.

On estime, dans les milieux judiciaires, qu'ainsi les policiers et les militaires ne pourront plus être poursuivis s'ils blessent ou tuent des personnes simplement soupçonnées de terrorisme ou de trafic de drogue.

D'autre part, depuis plusieurs semaines divers indices donnent à penser que les militaires sont décidés à prendre une part plus active à la vie politique.

De notre correspondant

Bogota. — L'armée colombienne est-elle décidée à intervenir directement dans la vie politique ? C'est la question que l'on se pose à Bogota en raison d'une crise militaire qui se développe depuis décembre. Le chef d'état-major des forces armées, le général Jose Joaquim Matallana, était mis à la retraite le 2 décembre dernier. Le lendemain, trois autres officiers connaissaient le même sort. Le général Matallana faisait immédiatement savoir que la mesure avait été prise contre son gré. Il avait eu, à plusieurs reprises, des « divergences personnelles » avec le président Alfonso Lopez Michelsen et avec le ministre de la défense, le général Abraham Varon, très proche du chef de l'Etat.

Etait-ce l'unique raison de sa destitution ? En fait, le général Matallana apparaissait comme l'un des hommes forts de l'armée et comme un partisan d'une intervention directe des militaires dans la vie politique. Il s'était notamment signalé par la manière brutale dont il avait écrasé, dans les années 60, plusieurs foyers de guérilla rurale. Il est aussi considéré comme un officier honnête au sein d'une institution minée par la corruption et acquis à une ligne plutôt « nationaliste ».

Son départ a provoqué une vague de protestations au sein des forces armées. Un major et une dizaine de sergents qui avaient affirmé leur solidarité avec lui ont été destitués. Une cinquantaine d'officiers à la retraite ont publié un communiqué exprimant leur désaccord. Ils mettent en cause l'attitude du ministre de la défense, qui, selon eux, décide les nominations et les mises à la retraite en fonction de critères politiques.

Les principaux dirigeants militaires en première ligne, le général Luis Camacho, commandant en chef, publiaient, le 19 décembre, un communiqué menaçant. Ils dénonçaient, pêle-mêle, une *« campagne de diffamation »* contre les forces armées, destinée à *« saper l'autorité au sein de l'institution »*, critiquaient *« l'insécurité, l'immoralité et la violence »* et s'en prenaient aux *« attaques injustes de la presse, des avocats et des juges »* contre l'armée. Ils demandaient que soient prises des mesures immédiates *« en utilisant l'état d'exception »*. Peu après, le président Lopez rappelait que toute mesure éventuelle devrait respecter la légalité.

Chacun, en Colombie, est conscient de la nécessité de lutter contre l'insécurité et la délinquance, qui ont atteint un niveau sans précédent. Mais la méthode prônée par les signataires du communiqué du 19 décembre est-elle la meilleure ? Est-ce en mettant au pas, comme le réclame indirectement ce texte, la presse, le pouvoir judiciaire et le Parlement, que l'on combattra le plus efficacement la violence ? On peut se demander s'il ne s'agit pas plutôt d'éviter que certains organes d'information ne continuent à dénoncer la corruption au sein des forces armées. De l'affaire des « pots-de-vin » liés à l'achat éventuel d'avions Lockheed, au problème du trafic de drogue dans la province de la Guajira, nombreuses sont les accusations portées contre l'armée. Dans un rapport remis en juillet dernier au président Lopez par des spécialistes nord-américains du bureau des stupéfiants, le ministre de la défense serait lui-même compromis dans le trafic de drogue.

La corruption ne fait-elle pas partie de cette « immoralité » contre laquelle les chefs militaires affirment vouloir lutter ? Sous prétexte de la combattre, on craint qu'ils ne cherchent plutôt à préparer le terrain à un modèle de société semblable à celui de leurs collègues du cône sud.

THIERRY MALINIAK.

DIPLOMATIE

LE VOYAGE DE M. BARRE EN CHINE

Pékin voudrait acheter en France des équipements militaires ultra-modernes

M. Barre a terminé ses entretiens politiques en Chine. Les journées de dimanche 22, lundi 23 et mardi 24 janvier sont consacrées à des visites dans la région de Pékin, à Liao-Yang, Chenyang (Mandchourie) et à Changhaï.

Le premier ministre a conféré, samedi après-midi 21 janvier, avec le président Hua Kuo-feng. Un accord de coopération scientifique et technique avait auparavant été signé. Si, d'autre part, les deux parties entendent développer leurs échanges commerciaux, Pékin mettrait pour condition à ce projet la possibilité de se procurer en France du matériel militaire électronique ultra-moderne.

De nos envoyés spéciaux

Pékin. — Les entretiens de M. Barre se sont terminés samedi 21 janvier à Pékin. Après avoir été reçu à 16 heures (9 heures à Paris) par le président Hua Kuo-feng, auquel il a remis une invitation à se rendre en France en sa qualité de premier ministre, M. Barre a offert dans la soirée un banquet au palais de l'Assemblée nationale.

La journée de dimanche est principalement consacrée au tourisme, avec une excursion aux tombeaux des Ming et à la Grande Muraille. L'ensemble de la délégation française quittera ensuite Pékin pour Chenyang et Liao-yang, où M. Barre doit visiter le chantier d'un complexe pétrochimique sur lequel travaillent de nombreux Français. Lundi soir, le chef du gouvernement était attendu à Changhaï.

Les conversations de samedi matin entre le premier ministre et M. Teng Hsiao-ping ont porté sur les relations bilatérales. Elles se sont conclues par la signature entre les ministres des affaires étrangères, MM. de Guiringaud et Huang Hua, d'un accord-cadre de coopération scientifique et technique, le premier de ce genre entre la Chine et un pays occidental. Dans un premier temps, Chinois et Français envisagent de développer leur coopération dans les domaines de la génétique animale, de la pharmacologie (étude des herbes médicinales notamment), de l'information scientifique, de l'informatique, des télécommunications, de la télédétection et de la géologie.

On prévoit l'augmentation du nombre des étudiants chinois en France (jusqu'à une centaine au lieu de soixante-dix à l'heure actuelle) et une forte participation française à une prochaine exposition scientifique et technologique à Pékin.

Après la signature, M. Barre en a souligné la *« signification profonde »*, l'indépendance nationale étant conditionnée pour le premier ministre par *« une recherche scientifique indépendante et ouverte »*. Il a rappelé les grands principes qui, à son avis, doivent dominer la coopération franco-chinoise : elle doit être *« globale »* et non seulement politique, économique ou culturelle ; elle ne doit se concevoir qu'à long terme et doit être basée sur le respect de l'indépendance de l'autre partie.

M. Teng Hsiao-ping, qui a lui aussi été invité par M. Barre à venir en France, a déclaré notamment : *Chaque nation a ses points forts et ses points faibles. C'est pourquoi la Chine souhaite développer ses relations avec l'étranger.* » Selon le vice-premier ministre, il s'agit *« de se compléter et d'apprendre l'un auprès de l'autre dans l'intérêt réciproque »*. *« La signature de cet accord*, a-t-il ajouté, *marque le résultat positif auquel sont parvenus nos échanges scientifiques et techniques toujours en développement »*.

Les entretiens de samedi ont porté sur l'ensemble des relations bilatérales. La partie chinoise a expliqué la chute des échanges commerciaux entre les deux pays, intervenue en 1977, par les problèmes politiques intérieurs de la Chine, indiquant que, ces problèmes étant résolus, les échanges vont sans doute connaître une nouvelle croissance. Elle a précisé qu'à conditions de prix et de qualité égales les entreprises françaises se verraient donner la préférence. Les secteurs qui paraissent les plus prometteurs sont ceux de l'énergie, de la chimie, de l'électronique, de l'informatique, des véhicules utilitaires, du pétrole et des produits agro-alimentaires. Une mission chinoise doit venir prochainement en France.

M. Barre a invité, à titre personnel, le vice-président de l'académie des sciences, M. Fang Yi, membre du bureau politique du P.C. Ont également été invités à se rendre en France M. Huang Hua, par M. de Guiringaud, et M. Li Ching, ministre du commerce extérieur, par M. Rossi.

Selon les indications recueillies dans la délégation française, les conversations sont par moment très détendues, et M. Teng Hsiao-ping se montre d'excellente humeur.

Certaines difficultés ne s'en font pas moins jour. Les Français sont frappés par le caractère obsessionnel que prend le problème soviétique pour leurs interlocuteurs. Les conceptions que se font la France et la Chine des relations avec l'U.R.S.S. étant l'un des points de divergence fondamentaux, la discussion et la compréhension réciproque ne s'en trouvent pas toujours facilitées.

Les relations commerciales franco-chinoises avaient déjà fait l'objet d'une réunion, vendredi, entre les ministres du commerce extérieur. Les Chinois ont, semble-t-il, clairement fait connaître leur intérêt pour les productions françaises dans trois domaines : énergétique, agro-industriel et des télécommunications. Ces perspectives d'échanges ne s'ouvriraient pleinement, toutefois, que si la France acceptait également de livrer à la Chine certains équipements militaires sophistiqués, dans le domaine de la détection électronique en particulier. Or Paris se montrerait réservé sur ce point, moins en raison des difficultés que de telles livraisons pourraient rencontrer du côté du COCOM et du CHINCOM (1) que dans le souci de ne pas compromettre les relations et la coopération franco-soviétiques. Les Soviétiques auraient fait connaître leur point de vue à cet égard sans la moindre ambiguïté, notamment au lendemain de la visite en France, en septembre, du chef d'état-major adjoint des forces armées chinoises, le général Yang Cheng-wu.

Il ne fait pas de doute que le problème des armements tient une grande place dans les négociations franco-chinoises, et cela malgré les assurances officielles selon lesquelles il n'en aurait pas été question lors des entretiens entre MM. Barre et Teng. Selon de bonnes sources, des spécialistes français de ces questions seraient discrètement arrivés à Pékin peu avant la venue du premier ministre français.

Vendredi après-midi, M. Barre s'est rendu au mausolée où repose la dépouille mortelle du président Mao. La visite n'a duré que quelques minutes, le temps pour le premier ministre de déposer une gerbe dans le hall de l'immense bâtisse élevée en moins d'un an sur la place Tien-An-Men. Après cet hommage, M. Barre a visité au pas de course, en raison du froid, le temple du Ciel, puis la Cité interdite. Bien que le premier ministre se déclare régulièrement *« fatigué »* des luttes politiques françaises, il n'en a pas moins trouvé le temps de réunir le personnel de l'ambassade de France afin de lui rappeler les vertus de la *« stabilité »*. Après cette incursion dans la politique intérieure — à laquelle la presse ne fut pas conviée, — M. Barre a reçu l'ensemble de la colonie française, puis a assisté à la présentation par l'Opéra de Pékin d'une œuvre de style purement classique, tirée d'un roman de l'époque des Song, *Rebelles malgré eux*.

JACQUES AMALRIC et ALAIN JACOB.

(1) Le CHINCOM et le COCOM sont des organismes occidentaux dont les délibérations sont secrètes et qui établissent des règles communes pour l'exportation vers la Chine et les pays communistes européens de produits et d'équipements ayant un intérêt militaire. Ils siègent à Paris auprès de l'O.C.D.E.

● *Une réunion du Congrès national populaire chinois mi-février ?* Le Congrès national populaire chinois se réunirait, à la mi-février, indique le correspondant de l'agence yougoslave Tanjug à Pékin, qui se réfère à des « milieux chinois ». Le Congrès, écrit-il, devrait adopter la nouvelle Constitution, se doter d'un nouveau président et peut-être élire un nouveau chef de gouvernement *(A.F.P.)*.

● *L'agence soviétique Tass*, rendant compte, vendredi 20 janvier, du discours prononcé mercredi 18 janvier par M. Teng Hsiao-ping en recevant M. Barre, écrit : *« Partant de la fameuse théorie maoïste sur l' « inévitabilité d'une nouvelle guerre mondiale »*, il (M. Teng) *a brossé un tableau absolument faux de la situation dans le monde, en particulier, en Europe. (...) Cherchant à motiver ces appels provocateurs, M. Teng Hsiao-ping a argué gratuitement du prétendu danger que présente l'Union soviétique aux pays d'Europe occidentale, et a incité à former « un front uni » contre l'U.R.S.S. L'intervention de l'un des dirigeants chinois, émaillée d'inventions antisoviétiques absurdes, est un témoignage de plus de la politique hostile de Pékin à l'égard de l'U.R.S.S. »*

L'accord commercial entre la Chine et la C.E.E. serait signé prochainement

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les négociations en vue de la conclusion d'un accord commercial non préférentiel entre la Chine et la Communauté européenne débuteront officiellement le 30 janvier à Bruxelles. On a bon espoir qu'elles pourront se terminer dès le vendredi 3 février et qu'un accord sera paraphé. M. Li Chang, le ministre du commerce extérieur, viendrait ensuite représenter son pays à la cérémonie de signature.

C'est en mai 1975, lors d'un séjour de Sir Christopher Soames, alors vice-président de la Commission européenne, à Pékin, que le gouvernement chinois avait annoncé sa décision d'accréditer un ambassadeur auprès de la C.E.E. et d'examiner favorablement la proposition européenne de conclure un accord commercial. Les conversations techniques C.E.E.-Chine ont marqué une pause pendant la période de troubles politiques à Pékin (printemps 1976 - février 1977). Elles ont repris ensuite et ont suffisamment progressé pour que le conseil des ministres des Neuf adopte, le 22 novembre 1977, le mandat de négociation à confier à la Commission.

Le seul point qui n'est pas tout à fait réglé concerne l'inclusion dans l'accord d'une clause de sauvegarde : en cas exceptionnel, la Communauté entend pouvoir, sans délai, arrêter des mesures de protection. Les Chinois indiqueront dans l'accord qu'ils *« prendront favorablement en considération les importations en provenance de la C.E.E. »*. C'est, nous dit-on, la première fois que la Chine fait un tel geste. Sa signification pratique, qui peut ne pas être négligeable émanant d'un pays où le commerce est un monopole d'Etat, ne pourra bien sûr être appréciée qu'à l'usage.

Outre la clause de la nation la plus favorisée et l'engagement d'éliminer progressivement les restrictions quantitatives aux échanges, la C.E.E. et la Chine incluront dans l'accord une *« clause d'équilibre »*, autrement dit les deux parties déclareront leur volonté de faire effort pour parvenir à des échanges équilibrés.

Les exportations communautaires ont fortement baissé en 1977, s'établissent pour le premier semestre à 315 millions d'unités de compte (1) contre 700 millions durant la même période de 1976. Les importations n'ont guère bougé, se situant à 411 millions au lieu de 378. — Ph. L.

(1) 1 unité de compte = 1,24 dollar.

Après les incidents frontaliers

UN ACCORD SERAIT INTERVENU ENTRE L'ÉQUATEUR ET LE PÉROU

Lima *(A.F.P., Reuter)*. — Les chefs d'état-major des armées péruvienne et équatorienne, les généraux Pedro Richter Prada et Raul Cabrera Sevilla, sont parvenus à des *« accords positifs »* vendredi 20 janvier après s'être entretenus des récents incidents frontaliers entre les deux pays, a-t-on annoncé officiellement dans la soirée de vendredi à Lima.

Les responsables des deux armées se sont rencontrés précipitamment à Aguas-Verdes (Pérou) et Santa-Rosa (Equateur), deux localités proches de la frontière, dans une atmosphère tendue. Le ministère équatorien des affaires étrangères avait publié jeudi soir un communiqué accusant le Pérou d'avoir attaqué un poste frontière. Il indiquait qu'un soldat équatorien avait été blessé le 17 janvier dernier, au cours d'une rencontre avec une patrouille péruvienne. Un hélicoptère équatorien venu rechercher le blessé, le 18 janvier, avait essuyé des coups de feu et avait tiré sur des soldats péruviens, sans faire de victimes.

[Un différend frontalier oppose les deux pays à propos de 200 000 kilomètres carrés de forêt amazonienne annexés par le Pérou à la suite du conflit de 1941. L'Equateur avait perdu cette guerre (la quatrième entre les deux pays en un siècle). Mais, en 1960, il a déclaré nul le protocole de paix signé en 1942, garanti par les Etats-Unis, le Brésil, l'Argentine et le Chili, qui légitimait cette annexion. La question est importante en raison des riches gisements de pétrole de la zone contestée.]

BRUXELLES RAPPELLE SON AMBASSADEUR AU CHILI APRÈS L'ARRESTATION DE DIRIGEANTS DÉMOCRATES-CHRÉTIENS

L'arrestation et la déportation, il y a une dizaine de jours, de seize dirigeants de la démocratie chrétienne au Chili, parmi lesquels M. Tomas Reyes, ancien président du Sénat, continue à susciter des réactions (*le Monde* du 20 janvier).

M. Henri Simonet, ministre des affaires étrangères, a annoncé vendredi 20 janvier à Bruxelles que la Belgique rappelait son ambassadeur au Chili et ramenait sa représentation diplomatique à Santiago au niveau d'un chargé d'affaires pour protester contre l'arrestation des dirigeants démocrates-chrétiens chiliens.

Une résolution du Parlement européen, présentée jeudi à Strasbourg par le groupe des démocrates-chrétiens, condamne ces arrestations ainsi que, d'une manière générale, *« la dictature militaire et la violation permanente des droits de l'homme au Chili »*. L'Union européenne des jeunes démocrates-chrétiens, dans un communiqué publié à Paris, réaffirme également *« sa solidarité totale avec le parti démocrate chilien, victime, comme d'autres forces politiques, de son opposition à la junte »*, et demande la libération des dirigeants emprisonnés.

● *Le président de la République* a adressé, vendredi 20 janvier, à M. Leonid Brejnev, un message qui sera remis par M. Bruno de Leusse, ambassadeur de France à Moscou, a indiqué le porte-parole de l'Elysée, M. Jean-Philippe Lecat. Ce message fait suite à des communications du chef d'Etat soviétique qui avaient été adressées au président de la République au début de la semaine.

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

VIII. — POITOU-CHARENTES : le soutien en crise n'est pas acquis aux modérés

par ANNE CHAUSSEBOURG

La géographie, l'histoire et les traditions font du Poitou-Charentes une région de passages et d'échanges. Les quatre départements qui composent cette région du Centre-Ouest n'ont pas, pour autant, une personnalité commune. La diversité de leurs activités économiques va de pair avec celle de leurs choix politiques.

Pour M. Paul Fromonteil, membre du comité central et responsable régional du P.C., le Poitou-Charentes est « une terre de modération, de prudence, marquée politiquement par des notables locaux qui s'appuient sur le monde rural ». Or ce « monde rural » connaît des difficultés. Une étude de la DATAR montre que l'augmentation du nombre des emplois de 1954 à 1975 dans le tertiaire (+ 75 610), l'industrie (+ 46 290), le bâtiment et les travaux publics (+ 17 470) a été nettement insuffisante pour équilibrer la disparition de 160 410 emplois agricoles.

Apparus plus progressistes que les élus centristes ou radicaux en place, les gaullistes avaient accru le nombre de leurs sièges à chaque scrutin législatif de 1958 à 1968. Les élections municipales de mars 1977 ont montré que la gauche pouvait renverser à son profit l'équilibre politique de la région, dont douze des quatorze représentants à l'Assemblée nationale appartiennent à la majorité. C'est ainsi qu'avec les succès remportés par une liste d'union de la gauche à Poitiers et par une liste socialiste à Angoulême les chefs-lieux des quatre départements (les deux autres étant Niort et La Rochelle) sont contrôlés par l'opposition.

VIENNE : le département des suppléants

La Vienne présente avec les Hautes-Alpes (dont les deux députés sortants remplacent deux secrétaires d'État) l'originalité de n'être représentée à l'Assemblée nationale que par des suppléants. A cela s'ajoute que l'un de ses *deux sénateurs — M. Guy Robert,* C.D.S., — a succédé à M. René Monory qui, élu au Sénat en septembre dernier, a conservé ses fonctions de ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Dans la 1re circonscription (Poitiers), ne sont candidats ni M. Pierre Vertadier, réélu avec l'étiquette U.D.R. en 1973, ni M. René Métayer (R.P.R.), qui lui avait succédé au Palais-Bourbon lors de sa nomination au gouvernement. Dans la 2e (Châtellerault), M. Jean-Jacques Fouqueteau (C.D.S.) se présente en tant que suppléant de M. Jean-Pierre Abelin (C.D.S.), fils de l'ancien ministre. Resté au gouvernement après avoir été réélu à l'occasion d'une élection partielle en octobre 1975, Pierre Abelin, décédé depuis lors, avait été remplacé par M. Fouqueteau. Dans la 3e circonscription (Montmorillon), M. Arnaud Lepercq (R.P.R.) tentera de conserver le mandat dont il a hérité, en juillet 1975, à la mort de Claude Peyret (U.D.R.).

Lors de l'élection présidentielle de mai 1974, M. Valéry Giscard d'Estaing avait franchi dans les trois circonscriptions la barre des 50 % des suffrages exprimés au second tour. La majorité ne s'en sent pas moins menacée. Ses craintes concernent plus particulièrement la circonscription de Poitiers. Délégué national du P.R., M. Jean-Pierre Raffarin y a annoncé sa candidature, l'été dernier. Fils de M. Jean Raffarin, conseiller général, ancien secrétaire d'État à l'agriculture du gouvernement Mendès France, « Raf », comme le surnomment ses amis, figurait sur la liste conduite en mars dernier par M. Jacques Grandon, C.D.S. Ce dernier, bien qu'investi par le C.D.S., a décidé de ne pas se présenter. L'apport de voix résultant de ce retrait était indispensable à M. Raffarin pour espérer arriver en tête de la majorité au premier tour. Il se montre actif, fidèle à la devise qu'il s'est choisie : *« Du cœur à l'ouvrage. »*

Cette ardeur sera-t-elle suffisante pour devancer l'inattendu candidat du R.P.R. ? Les personnalités locales du mouvement gaulliste se récusant, il fallait trouver un candidat extérieur.

Finalement, c'est M. André Fanton que l'on a chargé de conserver au gaullisme une circonscription qu'il détient depuis 1958. Accueilli non sans hostilité par les responsables centristes et giscardiens, l'ancien secrétaire d'État à la défense nationale de M. Chaban-Delmas dispose d'atouts non négligeables : sa réputation de parlementaire efficace, des talents oratoires certains qui en font un redoutable débatteur — qualités appréciées dans une ville où hommes de robe et universitaires sont si nombreux — et le soutien de militants R.P.R. organisés.

Face à cette « primaire » majoritaire, à laquelle se livrent deux candidats qui n'ont aucun mandat local, la gauche présente des élus. Tout d'abord M. Jacques Santrot (P.S.), conseiller général depuis 1976, installé à la tête de la municipalité l'année suivante et dont les partisans assurent qu'il a *« et de la chance et le vent en poupe »*. Déjà candidat en mars 1973, où il avait fait repasser en tête de la gauche le P.S. devancé par le P.C. en 1968, M. Santrot note que, entre 1971 et 1977, le nombre des adhérents à son parti est passé dans l'ensemble du département d'une centaine à neuf cents, dont deux cent cinquante à Poitiers. Bénéficiant du préjugé favorable de dix mois de gestion municipale sans heurt grave, il se voit opposer, au nom de l'Union des gaullistes de progrès, l'un de ses conseillers municipaux, M. Charles Le Bail qui, en 1973, avait, avec l'étiquette du Front progressiste, obtenu presque 2 % des suffrages exprimés, et l'un de ses adjoints, M. Jean-Jacques Pensec, P.C., vice-président du district de Poitiers, dont la suppléante, Mme Jacqueline Jallais, est également adjointe au maire. Outre la présence de M. Régis Roquetannière pour le Mouvement des démocrates, sont annoncées celles de représentants de l'extrême gauche et de M. Choumil qui a pris l'initiative de rassembler *« les victimes de la magistrature »* dans un syndicat.

M. Léopold Moreau, radical, n'a pas encore fait connaître sa décision.

En revanche, M. Guy Gouiller, vice-président de la fédération régionale du parti radical, se montre peu enclin à respecter les accords conclus au niveau national entre les formations non R.P.R. de la majorité en retirant sa candidature dans la 2e circonscription. « Circonscription test », « circonscription phare », « circonscription spectacle », on ne peut en parler comme des autres.

« Social-démocrate pour le fond, gaulliste pour la forme », selon la formule de M. Fromonteil, l'un de ses plus habituels adversaires, Pierre Abelin avait été élu en 1959 maire de Châtellerault, chef-lieu d'une circonscription où il avait retrouvé en 1962 un mandat de député après avoir déjà siégé à l'Assemblée nationale de 1946 à 1958. Mme Geneviève Abelin, après s'être fait élire au conseil municipal, a pris la succession de son mari à la tête de la municipalité.

Elu en remplacement de son père au conseil général, M. Jean-Pierre Abelin a reçu l'investiture du C.D.S. Soutenu par M. René Monory au nom de l'amitié qui liait celui-ci à Pierre Abelin et de la fidélité à ses convictions centristes, il aura — comme son père en avait eu l'occasion à maintes reprises — à faire face à un gaulliste. M. Michel Montenay — qui en 1973 avait bien résisté au trouble jeté dans les rangs de l'U.D.R. locale par les démêlés avec la justice (affaire de la Garantie foncière) du candidat U.D.R. de 1968, M. Victor Rochenoir, — ne craint pas de donner une image de lui fort unitaire. C'est ainsi que dès le lendemain du discours de Blois il a souscrit aux objectifs d'action du gouvernement. Les chances de la majorité — compte tenu de la disparition de Pierre Abelin — résident, aux yeux des observateurs locaux, dans une division particulièrement marquée de la gauche. Comment, se demande-t-on, Mme Cresson (P.S.) peut-elle compter au deuxième tour sur tous les suffrages des communistes, aux yeux desquels elle est la *« candidate du tournant à droite »* ? Comment les voix des électeurs socialistes — si M. Fromonteil arrive en tête au premier tour — pourraient-elles se porter massivement sur le représentant du P.C. ?

Les socialistes, avec lesquels l'ancien ministre a longtemps entretenu de bons rapports — ils étaient représentés au conseil municipal de Châtellerault, — étaient régulièrement devancés depuis 1958 par les communistes. Un renversement s'était produit lors du premier tour de l'élection législative partielle (12 octobre 1975) provoquée par le décès de Robert Gourault, qui avait remplacé Pierre Abelin, nommé en juin 1974 ministre de la coopération. Mme Edith Cresson, membre du secrétariat national du P.S., avait distancé d'un point M. Fromonteil, P.C. Cette avance, le P.S. l'a maintenue dans le canton de Châtellerault-Nord, soumis à renouvellement en mars 1976. En revanche, M. Fromonteil, qui conduisait en mars dernier la liste d'union de la gauche, sur laquelle ne figurait pas Mme Cresson, laquelle avait préféré se faire élire maire de Thuré, était arrivé en tête de la gauche à l'élection municipale complémentaire de juin 1977. Ces compétitions successives ont montré que les reports de voix au sein de la gauche étaient de moins en moins satisfaisants.

Cinq candidats, dont un représentant trotskiste, se sont annoncés dans la 3e circonscription (Montmorillon). Mme Danièle Brissaud semble décidée à se maintenir, bien que l'investiture du parti radical lui ait été retirée. M. Duniot (M.R.G.), bâtonnier de l'ordre des avocats de Poitiers, n'a pas arrêté sa décision. Le député sortant, M. Arnaud Lepercq — longtemps classé comme centriste, — qui a adhéré à l'U.D.R. peu de temps avant que ne soit fondé le R.P.R., a étonné ses partisans en rompant il y a quelque six mois avec l'image de discrétion qui était la sienne depuis son entrée à l'Assemblée nationale. Multipliant les affiches, les permanences, les tournées des communes, M. Lepercq se voit opposer un conseiller général P.R., M. Jean-Pierre Gilbert. Le P.S. fait de nouveau confiance à M. Raoul Cartraud, conseiller général, maire de Civray, qui, en 1973, n'avait été devancé que d'un peu plus de 1 000 voix au second tour par le député U.D.R. sortant, Claude Peyret. Le retard — plus de 7 000 suffrages — enregistré alors au premier tour par M. Jean-Pierre David, conseiller général, maire de Chauvigny, laisse peu d'espoir au P.C. de participer au scrutin de ballottage du 19 mars.

CHARENTE-MARITIME : l'imbroglio de Rochefort

Dans la 2e des cinq circonscriptions de la Charente-Maritime (Rochefort), la disposition n'autorisant à se maintenir au second tour que les candidats ayant obtenu au premier un nombre de voix au moins égal à 12,5 % de celui des inscrits rend difficile tout pronostic. Les sondages les plus contradictoires circulent, et autant dire, s'annulent. L'objet de la confusion ? Quatre candidats de la majorité, dont il est malaisé d'apprécier l'audience et qui encourent le risque d'être éliminés après le premier tour.

M. Jean-Guy Branger, député sortant, exclu du R.P.R. parce qu'il a refusé de se retirer au profit du candidat officiel du mouvement gaulliste, entend reprendre le flambeau que lui a laissé Albert Bignon (R.P.R.) décédé il y a un an. Bien sûr, dit-on, il a perdu la mairie de Surgères, et il n'a ni la « dimension » ni le « brio » d'avocat de son prédécesseur, mais on lui reconnaît volontiers le mérite de s'être fait connaître — surtout dans les milieux ruraux — et de ne pas avoir été un suppléant potiche.

Autre homme du terroir, M. Jean Morin, qui, maire sortant de Rochefort, avait laissé il y a un an pour raisons personnelles à M. Prost la conduite de la liste modérée sur laquelle il a été réélu, se présente avec l'étiquette « union pour une autre majorité ». Que le parti radical lui retire l'investiture qu'il lui avait précédemment accordée, sans d'ailleurs qu'il la sollicite, ne change en rien sa détermination de faire obstacle aux « parachutés ». Parachuté ? M. Bernard Rideau, chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République, se défend de l'être en rappelant que ses parents se sont installés à Rochefort et qu'il n'y a jamais perdu le contact véritablement renoué en 1974 quand il prit la présidence du comité de soutien à M. Giscard d'Estaing. Il est assuré du concours du P.R. et du C.D.S.

Parachuté ? M. François Heilbronner, ancien directeur du cabinet de M. Jacques Chirac, ne le conteste pas. Haut fonctionnaire, M. Heilbronner, que le président du R.P.R. est venu personnellement soutenir le mercredi 18 janvier, souhaite mettre au service de *« cette région oubliée par le progrès pendant les années de prospérité »* ses compétences et sa connaissance des dossiers.

La gauche, dont se réclament M. Michel Fort pour le P.S. et M. Gérard Moreau pour le P.C., pourrait tirer son épingle de ce jeu dangereux pour la majorité.

M. Louis Joanne, député sortant P.R. de la 4e circonscription (Saintes), ne se voit pas opposer de candidats appartenant à d'autres formations de la majorité, ce qui, dit-il, *« en plus de la satisfaction morale que procure l'absence de concurrents, permet de faire dès le premier tour, un paquet de voix »*. Le ballottage n'est cependant pas exclu en raison de candidatures comme celles de Mme Michèle Degorce pour le Mouvement des démocrates et de Mme Desfourneaux pour le P.S.D. dont le secrétaire général, M. Eric Hintermann, s'était présenté dans cette circonscription en 1973 au nom de l'U.G.S.D. Le candidat du P.S. sera, cette fois, M. Philippe Marchand, avocat, conseiller général, adjoint au maire de Saintes (reconquise par la gauche il y a un an) et dont un autre adjoint, M. Jean Cartais, défendra les couleurs du P.C.

Dans la 5e circonscription (Royan), M. André Brillouet (R.P.R.), devenu député en mai 1973, sera de nouveau le suppléant de M. Jean de Lipkowski, ancien ministre R.P.R. qui n'a pas été réélu au conseil municipal de Royan en mars 1977. Le nouveau maire, M. Guy Tétard (P.R.), préside le comité de soutien à M. Dominique Bussereau, membre du secrétariat du bureau politique du P.R. Ancien président de G.S.L. (Mouvement des jeunes giscardiens). M. Bussereau justifie sa candidature à la fois par le *« phénomène d'usure »* qui, à ses yeux, atteint M. de Lipkowski, et par la nécessité où se trouve le giscardisme de s'implanter dans des régions marquées par le radicalisme. Selon lui, l'absence d'un deuxième candidat de la majorité aurait pu favoriser le candidat du M.R.G., M. Christian Mandin, conseiller général soutenu par le P.S.

M. de Lipkowski, ancien député mendésiste, était venu se faire élire en 1962 dans cette circonscription sur les conseils du général de Gaulle, qui lui avait dit : *« Les radicaux sont des bonapartistes qui voteront pour un gaulliste de gauche. Allez-y, vous y serez élu. »* L'ancien président de la République avait vu juste et M. de Lipkowski estime qu'aujourd'hui la véritable question est de savoir s'il incarne toujours *« ces voix populaires qui aiment un pouvoir fort »*, constante de cette région.

Distancé de près de dix mille voix au second tour de 1973 par M. de Lipkowski, M. Jean Papeau (P.C.) doit faire face à une situation nouvelle à gauche. La candidature de M. Mandin permettra au courant non communiste — divisé en 1973 — de se compter. Si M. Mandin réussissait à cumuler les suffrages qui s'étaient portés en 1973 et sur M. Pierre Lavau, investi par le P.S., et sur M. Michel Boucher, ancien P.S.U., alors candidat socialiste indépendant, il devancerait M. Papeau. Pour M. Michel Crépeau, vice-président du M.R.G., cet arrondissement *« habitué à un certain lustre »* pourrait bien faire « payer » à M. de Lipkowski son absence du gouvernement. Une situation analogue, il y a cinq ans, n'avait cependant pas empêché sa victoire.

M. André Brugerolle (appar. P.R.) renonce à son mandat de député qu'il exerçait depuis vingt ans dans la troisième circonscription (Saint-Jean-d'Angély), qui s'était montrée, en mai 1974, la plus défavorable de la Charente-Maritime à la majorité, puisque M. Giscard d'Estaing y avait recueilli moins de 48 % des suffrages exprimés. La majorité y sera représentée par M. Yvan de Limur, R.P.R., maire de Saint-Jean-d'Angély et conseiller général. M. de Lipkowski juge — en voisin — que cette circonscription vit dans l'équivoque depuis 1973. M. Brugerolle, qui n'était régulièrement réélu qu'au deuxième tour, l'avait emporté dès le premier il y a cinq ans. Il avait alors bénéficié à la fois des suffrages des centristes d'opposition, qui lui étaient restés fidèles, et des voix de la majorité, qu'il venait de rejoindre. M. de Limur ne peut guère espérer réaliser une semblable performance, d'autant que le soutien du député sortant apparaît des plus discrets. Son principal adversaire sera M. Roland Beix, jeune militant du CERES. Le P.C. sera représenté par M. Jean Boucher.

Il n'y a guère d'incertitude dans la première circonscription (La Rochelle), où le député sortant, M. Michel Crépeau, a renforcé sa position personnelle depuis 1973, et où la majorité se remet mal de la crise interne qu'avaient ouverte les démêlés avec la justice de M. Dechartre, qui, élu en 1968 avec l'étiquette U.D.R., ne s'était pas présenté en 1973. Le vice-président du M.R.G. a été réélu sans difficultés maire de La Rochelle à la tête d'une liste d'union de la gauche. Entrés au conseil municipal, où ils ne siégeaient pas précédemment, les communistes ont choisi pour les représenter M. Léon Belly, adjoint de M. Crépeau, qui n'exclut pas que les rapports entre P.C., P.S. et M.R.G. prennent *« un tour plus vif »* pendant la campagne électorale. Il souligne toutefois qu'*« il n'y a pas de conflits majeurs »* dans les municipalités dirigés par l'union de la gauche.

M. Belly constate que, comme dans l'ensemble du département, les activités traditionnelles (construction navale, bois déroulé, pêche) se portent plutôt mal. Il estime que le P.C. devrait faire de « bons scores », et ce pour trois raisons. *« Notre électorat ne manifeste pas d'incompréhension vis-à-vis de la politique de notre parti ; de soixante-quatre élus municipaux nous sommes passés à cent soixante-dix aux dernières élections municipales, enfin mille adhésions nouvelles se sont ajoutées en 1977 aux trois mille existantes. »*

Challenger de M. Crépeau pour la majorité en 1973, M. François Blaizot, C.D.S., qui estime que la majorité ne peut espérer l'emporter sans être unie, ne se présentera pas. Le C.D.S. a investi M. Bernard Ranson et le P.R. Mme Lucette Lacouture.

CHARENTE : chacun pour soi

En Charente, deux des trois députés sortants sont inscrits au groupe parlementaire R.P.R., et le troisième y est apparenté.

Dans la 3e circonscription (Confolens), le député sortant, le docteur Michel Alloncle (R.P.R.), qui en 1968, avait battu le député sortant centriste, M. Jean Valentin, a vu son avance sur son adversaire communiste se réduire de 4 837 voix cette année-là à 2 939 voix en 1973. En outre, M. Mitterrand en mai 1974 y a recueilli plus de 57 % des suffrages exprimés.

On voudra, pour preuve des espoirs du P.C. de gagner cette circonscription, la venue de M. Georges Marchais, le 31 janvier à Confolens, dont le maire socialiste, M. Henri Reyrat, est candidat. Le bilan de la situation que dresse le candidat communiste, M. André Soury, ancien député, est sombre : désertification qui, selon lui, a atteint le « point de non-retour », vieillissement accentué de la population, diminution d'un tiers, en sept ans, du nombre des personnes actives dans l'agriculture, inquiétudes pour la production ovine dans le Confolentais, pour la production laitière dans le Ruffecois... Il y ajoute le chômage : plus de huit cents travailleurs sans emploi dans la circonscription.

M. Reyrat a un retard sur le P.C. qu'il lui sera bien difficile de combler. Cette tâche sera-t-elle plus aisée dans la 1re circonscription (Angoulême) pour le jeune maire socialiste de la ville, M. Jean-Michel Boucheron ? Les chiffres le laisseraient supposer, mais les élections municipales ont laissé des traces. Il y a un an, P.C. et P.S. ne s'étaient pas entendus pour présenter une liste d'union. Quant aux radicaux de gauche, ils étaient présents sur les deux listes. Arrivée en tête au premier tour, la liste conduite par M. Boucheron avait battu l'équipe modérée du maire sortant, M. Roland Chiron.

Les protagonistes de cette bataille se retrouveront en mars prochain : outre M. Boucheron, M. Louis Ferrand, tête de liste du P.C., se présente ainsi que M. Chiron. Investi par le CNIP, ce dernier, qui tout au long de l'exercice de son mandat de maire s'était refusé à s'engager dans la politique politicienne, croit aux regrets que ses concitoyens ressentent de l'avoir éliminé. Son concurrent le plus direct est l'un de ses anciens adjoints, M. Henri Pouret investi par le P.R., soutenu par le C.D.S. et le parti radical. Tous deux se connaissent depuis longtemps. Ils ont le même âge, exercent tous deux un mandat de conseiller général d'Angoulême. *« Il faudrait un scalpel pour les différencier »*, assure M. Jacques Perrilliat, nouveau maire de Blanzac-Porcheresse, qui, candidat de la majorité en 1973, n'avait pas réussi à prendre l'avantage sur M. Raymond Réthoré, député sortant.

Né le 4 juin 1901, M. Réthoré avait été élu en 1936 avec le Front populaire. Son électorat s'est montré fidèle depuis 1958 à cet homme indépendant des partis, pour lequel le général de Gaulle constitue la seule référence. Mais son implantation résistera-t-elle au handicap de l'âge ?

Ancien fief de l'ancien président du conseil Félix Gaillard, député radical de novembre 1946 jusqu'au 9 juillet 1970, date à laquelle il périt en mer, la 3e circonscription (Cognac) avait, à l'image des deux autres, donné nettement l'avantage à M. Jacques Chaban-Delmas au premier tour de l'élection présidentielle de mai 1974. L'influence du « duc d'Aquitaine » repose sur une ancienne tradition radicale dont a hérité en partie le gaullisme. Bien qu'investi par la place de Valois, M. Paul Sabourin, candidat réformateur en 1973, ne se présente pas. Le député sortant R.P.R., M. Francis Hardy, récemment élu président du conseil régional, se retrouvera seul face à la gauche à moins que M. Gérard Montassier, gendre de M. Giscard d'Estaing, ne se mette sur les rangs.

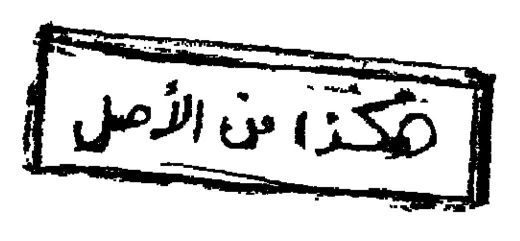
Bien que l'accord conclu au niveau national entre P.S. et M.R.G. ait réservé cette circonscription aux amis de M. Robert Fabre, les militants socialistes du Cognaçais maintiennent leur candidat, M. Jean-Claude Fayemendie, jugeant qu'il ne faut pas prendre prétexte d'une implantation très récente pour laisser à d'autres le soin de les représenter. M. Fayemendie, entré il y a un an au conseil municipal de Château-Bernard en même temps que le candidat communiste, M. Michel Teracci, s'opposera donc à M. Jean Brunsvig, président de la fédération départementale et délégué national du M.R.G. Ce dernier considère que le fait que M. Félix Poussard, vainqueur de M. Hardy aux élections cantonales de 1976, est le suppléant de M. Fayemendie aggrave le cas de ces socialistes dont il souhaite l'exclusion. Si cette exclusion n'était pas décidée, le M.R.G. pourrait présenter des candidats dans les deux autres circonscriptions.

LES ÉLUS DE LA RÉGION DE 1958 A 1977

Dans ce tableau, les élus gaullistes avaient l'étiquette U.N.R. en 1958 et 1962, U.D.-Ve en 1967 et U.D.R. en 1968 et 1973 ; les élus modérés étaient indépendants en 1958 et républicains indépendants depuis 1962 ; les élus centristes sont ceux du M.R.P., du Centre démocratique en 1962 et du P.D.M. depuis 1967.

	CHARENTE					CHARENTE-MARITIME					DEUX-SEVRES					VIENNE					TOTAL POITOU-CHARENTES				
	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73
Gaullistes	1	1	1	2	3	1	3	3	3	2	—	1	2	2	—	3	2	2	2	2	5	7	8	9	7
Modérés	1	1	—	—	—	4	1	—	1	1	2	1	—	—	1 c	—	—	—	—	—	7	3	—	1	2
Centristes	—	—	1 a	—	—	—	—	1 b	1	1	1 c	1 c	1 c	1 c	1	—	1	1	1	1	1	2	4	3	3
Radicaux	1	1	1	1	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2	2	1	—
Soc. et rad. de g.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 d	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2

a) M. Jean Valentin, élu précédemment comme indépendant.
b) M. André Brugerolle, précédemment indépendant, réélu comme centriste en 1968 et 1973, est apparenté au groupe P.R.
c) Mme Aymé de la Chevrelière, d'abord centriste, puis apparentée au groupe gaulliste de 1967 à 1973. M. Fouchier, indépendant en 1958 et 1962, ensuite Centre démocratique et P.D.M., est apparenté au groupe P.R.
d) M. Michel Crépeau, M.R.G.

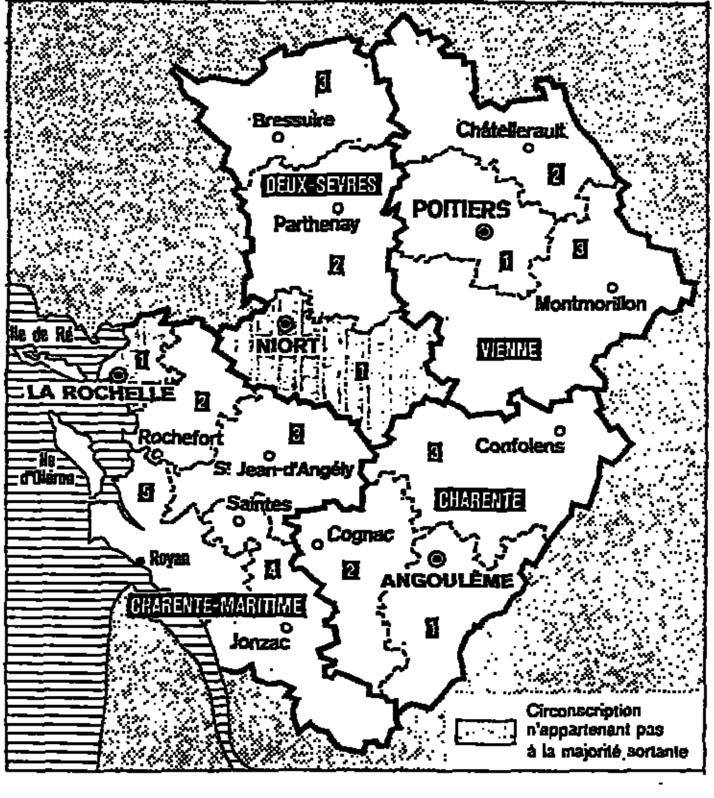


le soutien … modérés

… mbroglio de Rochefort

La préparation des élections législatives

du monde rural



DEUX-SÈVRES : trois sortants peu inquiets

Le département des Deux-Sèvres présente un paysage politique qui se modifie au fur et à mesure que l'on remonte du sud vers le nord. La troisième circonscription (Bressuire), qui est la plus septentrionale, avait donné en mai 1974 à M. Giscard d'Estaing son plus fort score du département (65,9 % contre 60,2 % dans la seconde et 49,6 % dans la première). M. Jean Royer y avait réalisé au premier tour une performance (11,5 %), qui s'expliquait moins par la proximité de Tours que par une longue tradition conservatrice. *« Même les idées républicaines y ont pénétré avec difficulté ! »* note M. Robert Léon, membre du secrétariat fédéral du P.C. Le député sortant, M. Albert Brochard, C.D.S., ne se sent guère menacé. Pas même par les gaullistes, dont certains — peu nombreux et surtout actifs à Bressuire — n'ont pourtant pas oublié qu'il avait battu en 1973, dans le cadre d'une « triangulaire », le député U.D.R. sortant, M. Augustin Bordage.

La gauche est mieux implantée dans le Thouarçais où se combinent une tradition viticole « radicalisante » et la tradition « cheminote » de Thouars. Toutefois, elle a perdu en mars 1977 la municipalité de cette ville au profit de la majorité conduite par M. Dumont. Bien que le R.P.R. lui ait accordé son investiture, M. Dumont ne se présente pas. Les socialistes, dont une partie de l'électorat, avait voté au second tour de 1973 pour M. Brochard, l'estimant plus apte à battre M. Bordage que leur propre candidat, ont désigné, pour les représenter, un cardiologue de Thouars, M. Serge Moulins, qui a pour suppléant un militant syndicaliste paysan. M. Jacques Eon sera le candidat du P.C.

Elu de la deuxième circonscription (Parthenay), M. Jacques Fouchier, président de la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, ancien président du conseil régional, sera l'unique candidat de la majorité comme en 1968 et 1973, années où il avait été élu dès le premier tour. Dans cette circonscription rurale, les deux villes principales sont détenues par l'opposition. A Parthenay, la liste d'union de la gauche du maire sortant socialiste, M. Jubien, a été élue en entier aux dernières élections municipales. La surprise la plus forte était venue de Saint-Maixent-l'Ecole, où est installée l'Ecole nationale des sous-officiers d'active et qui avait toujours voté « à droite » : la liste conduite par M. Lemberton, conseiller général socialiste, avait enlevé dix-sept sièges, les six autres revenant à l'équipe du maire sortant modéré que soutenait M. Fouchier. Il faudrait pour inquiéter ce dernier que la gauche, dont se réclament M. Pierre Beaufort, P.S., et Mme Gisèle Frère, P.C., ait progressé de plus de 10 points de pourcentage depuis 1973. Est également candidat, M. René Guédon du Mouvement des démocrates.

Le premier tour de scrutin de 1973 avait révélé dans la première circonscription (Niort) un effondrement des positions de la majorité de l'époque qu'expliquaient à la fois le départ du député U.D.R. sortant, Mme Aymé de la Chevrelière — décédée depuis lors — dont la position était solide, et la présence d'un bon candidat radical, soutenu par le Mouvement réformateur, M. Georges Treille. Le second tour s'était traduit pour la gauche par un gain spectaculaire qui avait permis au maire socialiste de Niort, M. René Gaillard, d'entrer à l'Assemblée nationale. Ni son adversaire d'alors, M. Charbonneau, qui a reçu l'investiture du C.D.S., ni M. Treille, élu sénateur le 25 septembre dernier, ne seront candidats. La majorité sera représentée pour le R.P.R. par M. Bernard Martinat, maire de Saint-Pompin, commune située dans la deuxième circonscription législative, et pour le parti radical par M. André Nicolas, conseiller général du canton de Beauvoir-sur-Niort. M. Martinat bénéficiera, assure le responsable départemental du R.P.R., M. Gonnord, de l'*« image de Jacques Chirac »*. Il reconnaît que son mouvement ne compte guère de fortes personnalités dans les Deux-Sèvres en raison, selon lui, de la pratique politique des notables qui se sont toujours arrangés pour éviter que l'un d'eux n'« émerge » aux dépens des autres. M. Martinat — comme MM. Brochard et Fouchier — est officiellement soutenu par le P.R., dont certains militants auraient été plus enclins à appuyer M. Nicolas. Le *modus vivendi* adopté par les responsables locaux du C.D.S., du P.R. et du R.P.R. ne semble pas devoir être remis en cause par les péripéties qui agitent les états-majors nationaux des partis de la majorité.

De la même façon, à gauche, la rupture entre partenaires du programme commun n'a pas sensiblement affecté les relations entre socialistes et communistes. Il est vrai qu'à Niort ils n'avaient pas attendu 1972 pour s'entendre. Réalisée dès 1959, élargie aux radicaux en 1965, l'union municipale a été aisément reconduite en mars 1977. Selon M. Léon, responsable du P.C., dont le candidat est M. Guy Vincent, adjoint au maire de Niort, ce succès ne doit pas faire croire que la réélection de M. Gaillard soit *« acquise »*, car, explique-t-il, l'année dernière *« les candidats de droite ne faisaient pas le poids »*.

Le député sortant, qui, en ce début de campagne, se voyait reprocher — notamment par M. Nicolas — de se consacrer plus à sa ville qu'à l'ensemble de la circonscription, a pris pour suppléant un élu de la région de Melle, M. Michel Guyton, vice-président du syndicat à vocation multiple du Mellois. Rattaché aujourd'hui à la circonscription de Niort, l'ancien arrondissement de Melle, qui en 1928 avait conduit au Palais-Bourbon le ministre e l'instruction publique du Cartel des gauches, François Albert, offre la particularité d'avoir une forte proportion de protestants.

L'opposition de ces milieux protestants aux catholiques s'exprimait par un choix politique favorable à une gauche radicale. Le ralliement progressif à la majorité des élus radicaux a eu pour première conséquence le renforcement du P.S. qui, de l'aveu du P.C., a bénéficié à 80 % de l'héritage radical. Dans le Niortais, le développement du secteur tertiaire — avec les mutuelles essentiellement — a également favorisé les progrès du P.S.

(1) *Le Monde* a examiné la situation en Haute-Normandie le 6 janvier, en Picardie le 7, en Corse le 11, en Languedoc-Roussillon le 12, dans les Pays de la Loire le 13, dans le Pas-de-Calais le 17, dans le Centre les 19 et 20 janvier.

LES DISSENSIONS DE LA MAJORITÉ

Accusé de réception et délai de réflexion

Les états-majors des formations non gaullistes de la majorité se sont gardés de réagir de manière empressée à la lettre que leur a adressée, vendredi, M. Jacques Chirac. M. Jean Lecanuet, président du C.D.S., a seulement rappelé qu'il avait lui-même proposé une rencontre de tous les dirigeants intéressés (en suggérant toutefois qu'elle ait lieu « autour du premier ministre », ce que n'acceptera sans doute pas le président du R.P.R.). Par la voix de M. Jacques Douffiagues, les giscardiens se réjouissent de l'initiative du maire de Paris, sans toutefois répondre directement aux questions que celui-ci leur pose.

En fait, la réponse circonstanciée des non-gaullistes ne devrait pas être connue avant le retour à Paris de M. Raymond Barre, dont le voyage en Chine se termine mardi.

Si, d'une part, les dirigeants giscardiens et centristes attendent le retour du premier ministre et si, d'autre part, ils publient mardi — comme c'est vraisemblable — une seconde liste de candidats communs, c'est qu'ils n'ont renoncé ni à leur intention d'associer le premier ministre à leur démarche ni à leur volonté d'organiser entre eux les « primaires ». Cette détermination, à laquelle s'ajouterait la difficulté d'amener M. Jean-Jacques Servan-Schreiber à signer le pacte de la majorité, ne va certainement pas dans le sens souhaité par M. Chirac. Il est vrai que celui-ci (qui réunissait dimanche les candidats et les cadres de son parti et qui devait être l'invité, le même jour, du « Club de la presse » d'Europe 1) n'avait pas non plus sensiblement modifié son attitude et ses exigences vis à vis de ses partenaires, et cela même si certains de ses propos au micro de TF 1 peuvent apparaître comme un désaveu des critiques adressées par « la Lettre de la Nation » au premier ministre.

N.-J. B.

LA LETTRE DU PRÉSIDENT DU R.P.R.

Un appel à l'union

Voici le texte de la lettre que M. Jacques Chirac, président du R.P.R., a adressée, vendredi matin 20 janvier, à MM. Jean Lecanuet, président du C.D.S., et Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, et que nous avons publiée dans nos dernières éditions datées du 21 janvier :

« Monsieur,

» L'opinion publique, désorientée par la crise qui secoue la majorité, essaie de comprendre les raisons des différends qui ont surgi en son sein. Alors que le patient travail effectué durant cinq mois au comité de la majorité, la signature du manifeste, du pacte électoral et les accords intervenus dans chaque circonscription donnaient les bases d'une bonne campagne, voilà que tout est remis en cause. Pourquoi ? se demande-t-on.

» Les réponses à ces questions doivent être données clairement et publiquement. Elles intéressent tous nos concitoyens, car cette situation nouvelle compromet les chances de la majorité, et par là même l'avenir du pays. En entamant, puis en poursuivant avec le parti radical, qui avait refusé de s'associer à nos travaux, des conversations destinées à aboutir à une candidature unique de vos formations, votre parti a pu apparaître comme décidé à constituer un front anti-R.P.R. Il s'agit là d'un manquement grave à la parole donnée et aux accords signés, mais surtout d'une initiative dont les conséquences, en provoquant un affrontement dans la majorité, sont de donner plus de chance à l'opposition. Est-ce là le but recherché ? On doit pourtant savoir qu'une partie de la majorité ne peut gagner contre l'autre, qu'en engageant le président de la République dans cette opération, directement ou indirectement, on porterait atteinte à son autorité. Quant au premier ministre, l'opinion ne comprendrait pas qu'il paraisse cautionner tel ou tel parti de la majorité au détriment des autres. C'est une mauvaise cause, et le pays le sent.

» Le Rassemblement pour la République que j'ai l'honneur de présider s'est constitué pour appeler au sursaut nécessaire afin de provoquer le salut de la République face aux entreprises unies ou séparées mais aussi dangereuses des socialistes et des communistes. J'appelle la majorité à se ressaisir et à refaire son union. Elle le peut et c'est son devoir. Elle le peut en appliquant une règle simple fondée sur la loyauté. Il faut pour cela :

» Faire signer au parti radical le pacte majoritaire et l'accord du désistement automatique ;

» Affirmer publiquement sans ambages que seule la victoire de l'ensemble de la majorité doit commander sa démarche et que celle-ci doit désormais présenter au pays un front résolument uni ;

» Refuser toute coalition qui apparaîtrait dirigée contre un autre parti de la majorité.

» Ces conditions ainsi réunies et ces positions prises publiquement, le comité de la majorité pourrait alors se réunir avec les représentants de tous les partis signataires et rien ne s'opposerait à ce que soit examiné, dans le seul souci de l'intérêt commun de la majorité, la situation au niveau des circonscriptions. Si, comme je l'espère, la bonne foi de votre parti est réelle, rien ne s'oppose à ce que ces conditions soient rapidement remplies pour que l'opinion publique reprenne confiance. Dans le cas contraire, il faudra donner les véritables raisons d'un comportement incompréhensible, sauf à confirmer la volonté de réduire le gaullisme et sa représentation nationale, fût-ce au détriment de l'intérêt général de la majorité.

» Le problème est posé devant tous nos concitoyens et c'est devant eux qu'il faut publiquement répondre. Je vous prie de croire, monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs. »

JACQUES CHIRAC.

[Le texte de cette lettre a été transmis à M. Bertrand Motte, président du C.N.I.P.]

« L'important est que les socialistes ne soient pas élus »

déclare M. Jacques Chirac

Répondant aux questions des journalistes de TF 1, vendredi 20 janvier, relatives à une éventuelle ouverture de la majorité en direction du parti socialiste (1), le président du R.P.R. a fait observer qu'une telle démarche est, selon lui, *« vouée à l'échec »* ; il a ajouté : *« Je n'imagine pas que certains socialistes puissent tromper leurs électeurs et renoncer à la totalité de leurs ambitions. Il n'est pas digne de les y inciter. Ce qui est important, c'est de faire en sorte qu'ils ne soient pas élus. Pour ma part, je tiens à m'y consacrer totalement »*.

Le maire de Paris a également réfuté les arguments selon lesquels le R.P.R. « joue » désormais l'échec de la majorité en ces termes : *« Je suis le responsable de la majorité qui se bat avec le plus d'énergie et de vigueur sur le terrain. J'ai des journées harassantes. C'est pour gagner, ce n'est pas pour avoir quelque stratégie de recours. »*

Enfin M. Chirac a annoncé, d'une part, une grande réunion publique le 11 février prochain à Paris, et, d'autre part, l'ouverture d'une seconde souscription nationale.

(1) S'exprimant sur le même sujet jeudi 19 janvier sur TF 1, M. Michel Poniatowski avait notamment déclaré : *« Il est d'abord nécessaire que la majorité gagne les élections, fasse une ouverture vers ceux qui souhaitent y entrer. Il y aura un temps de réflexion chez les socialistes. Et ensuite, devant la perspective de rester cinq ans dans l'opposition, un certain nombre d'entre eux se tourneront vers nous. »* (« le Monde » du 20 janvier.)

« JE SOLLICITERAI DE NOUVEAU LES SUFFRAGES DE MES CONCITOYENS DE CORRÈZE »

M. Jacques Chirac a indiqué, vendredi 20 janvier, qu'il serait à nouveau candidat en Corrèze, dans la troisième circonscription. M. Chirac a précisé : *« Depuis quelques jours, des rumeurs, dont la presse s'est fait l'écho, circulent en Corrèze au sujet de ma prétendue candidature aux élections législatives à Paris. Ces fausses nouvelles relèvent manifestement d'une manœuvre destinée à jeter le trouble dans l'esprit des électeurs de la haute et moyenne Corrèze. Ainsi que je l'ai toujours affirmé pendant la campagne des élections municipales à Paris, puis après mon élection à la mairie, je solliciterai de nouveau les suffrages de mes concitoyens de Corrèze, qui, par quatre fois, m'ont accordé leur confiance. »*

Femmes entre elles

Pour montrer que les femmes (de la majorité) sont plus unies que les hommes (de la majorité), Mme Simone Veil, ministre de la santé, a déjeuné, vendredi 20 janvier, avec des représentantes de toutes les familles politiques qui soutiennent le gouvernement.

Etaient notamment présentes :

Mmes Monique Pelletier, nommée secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice le 10 janvier dernier, après avoir été chargée par le président de la République d'une mission d'information sur la toxicomanie, et membre du bureau politique du parti républicain ; Hélène Missoffe, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargée des problèmes féminins au sein du R.P.R. ; Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargée des problèmes de la consommation ; Brigitte Gros, sénateur, maire radical de Meulan (Yvelines) ; Anne-Marie Fritsch, député réformateur de la Moselle ; et Isabelle du Saillant, membre de l'Association pour la démocratie et sœur du chef de l'Etat.

« Nous avons constaté, a déclaré Mme Veil, *que nous ressentions de la même façon certains problèmes spécifiques, qu'ils soient d'ordre politique ou professionnel, que nous les ressentions d'une façon un peu différente de celle des hommes qui sont majoritaires au Parlement. »*

AMABILITÉS

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a répliqué, vendredi 20 janvier, à Vire (Calvados) — où il est candidat aux élections législatives, — aux propos que M. Guéna, délégué politique du R.P.R., avait tenus sur son compte deux jours avant dans la même ville. M. Guéna avait dit de M. Stirn, qui a rompu avec le R.P.R. lorsque M. Chirac s'est présenté à la mairie de Paris et qui, depuis, est devenu vice-président du parti radical : *« Il en est de certains hommes politiques comme des Kleenex : quand on s'en est servi, on les jette. »*

A quoi le secrétaire d'Etat a répondu : *« M. Guéna nous avait habitués à l'humour noir. A Vire, ce chevalier à la triste figure était lugubre. Il a érigé l'ingratitude en philosophie politique. Selon lui, il faut se servir des hommes et les jeter. Il s'est trompé de région. Il a oublié qu'en Normandie on est reconnaissant et économe. On préfère les mouchoirs aux Kleenex. Et quand ils sont bons, on ne les gaspille pas et on est heureux de les retrouver. »*

M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, s'est désolidarisé, le 20 janvier, d'un commentaire de *la Lettre de la Nation*, bulletin du R.P.R., reprochant à M. Barre d'avoir pris la tête de la division de la majorité. Il avait jugé que ces attaques n'étaient pas décentes et qu'elles étaient suicidaires. Interrogé sur cette polémique, M. Chirac a déclaré, vendredi 20 janvier, à TF 1 : *« Les réactions de M. Peyrefitte ou de* la Lettre de la Nation *n'ont aucun intérêt. Imaginez-vous véritablement que cela intéresse quiconque ? »*

A Châtenay-Malabry

DES ÉLECTEURS CONTESTÉS SAISISSENT A LEUR TOUR LA JUSTICE

Le tribunal d'instance d'Antony (Hauts-de-Seine) a enregistré, jeudi 19 janvier, le recours formulé par vingt-six électeurs résidant au Brésil au nom de trente-cinq d'entre eux. Ces électeurs protestent contre le refus de la commission administrative de Châtenay-Malabry de les inscrire comme nouveaux électeurs sur les tableaux rectificatifs des listes électorales de la commune (nos dernières éditions du 21 janvier).

Les électeurs mis en cause affirment que les opérations les concernant se sont déroulées normalement. Le tribunal d'instance devra statuer dans un délai de dix jours. Trois électeurs de Châtenay-Malabry ont à leur tour déposé un recours en défense pour obtenir confirmation du rejet de la liste électorale de ces Français du Brésil.

Au Quai d'Orsay, on précise que M. Yvon Castaings, consul honoraire de France à Belo-Horizonte, qui avait été mis en cause à l'occasion des opérations pré-électorales accomplies dans cette ville, n'a à aucun moment cherché à orienter les votes futurs de ses compatriotes.

A propos de M. André Tréché, attaché pédagogique au consulat général de Rio-de-Janeiro, qui n'a dissimulé ni ses sympathies pour la majorité ni le rôle qu'il avait joué pour orienter les votes de certains Français résidant au Brésil, on déclare au Quai d'Orsay qu'il ne fait pas partie du personnel consulaire. Enseignant détaché mis à la disposition du ministère des affaires étrangères, M. Tréché ne saurait, selon le Quai d'Orsay, être mis en cause, du point de vue administratif, dès lors qu'il n'a pas fait état dans le cadre de ses fonctions de ses opinions et de ses conseils.

UNE MISE EN GARDE DES FÉDÉRATIONS DE CHASSEURS

Après avoir désavoué le geste de M. Soisson qui, renonçant désormais à chasser, avait, voici quelques jours, déchiré son permis (*le Monde* du 13 janvier), les chasseurs, par la voix de leur Comité national d'information (1) ont diffusé un communiqué dans lequel on peut lire :

« Les 2 250 000 chasseurs de France, tous électeurs, entourés de leurs familles et de leurs proches, représentent environ 5 à 6 millions de voix, puissance électorale que les candidats ne peuvent négliger.

» Leur Union nationale prend actuellement contact avec les bureaux de tous les partis politiques. Une analyse des prises de position sera publiée par un communiqué général diffusé par le Comité national d'information chasse-nature, organisme d'information mis en place par l'Union nationale des présidents des fédérations départementales des chasseurs.

» D'autre part, les fédérations vont adresser des lettres et des questionnaires à tous les candidats de leur région et vont inciter tous les chasseurs à intervenir dans les débats électoraux au niveau communal.

» Les voix dites « écologistes » représentent environ 4 % des suffrages tout en sachant que les candidats « écologistes » ne sont pas tous forcément anti-chasse. Les chasseurs représentent sans doute entre 12 et 18 %. L'attention des candidats sera attirée sur ces chiffres dont il leur faudra tenir compte. »

(1) 71-73, avenue des Ternes, 75017 Paris.

● *M. Lionel Stoléru*, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, a annoncé, vendredi 20 janvier à Saint-Dié, qu'il avait adhéré au parti républicain et qu'il serait membre du bureau politique de cette formation.

M. DOUFFIAGUES : le P.R. se réjouit.

M. Jacques Douffiagues, délégué général du parti républicain, a déclaré, vendredi 20 janvier : *« Les divergences dans la majorité sont issues de malentendus puisque, à la différence de l'opposition, les formations sont d'accord sur l'essentiel. C'est pourquoi nous avons toujours souhaité que la raison l'emporte, que cessent les procès d'intention, que le calme revienne. La lettre que le président du R.P.R. vient d'adresser semble prouver que nos appels sont en voie d'être entendus. Le parti républicain s'en réjouit. Je suis persuadé que, si chaque grand courant de la majorité collabore sans arrière-pensée pour soutenir l'action du président de la République et pour lutter efficacement contre l'opposition, nous remporterons, ensemble, une victoire commune. »*

● *La fédération du parti républicain de la capitale* a publié, vendredi 20 janvier, une déclaration dans laquelle on lit : *« Il ne faut en aucun cas recommencer une « bataille de Paris » au sein de la majorité. »* Les giscardiens souhaitent *« une concertation urgente de l'ensemble des formations de la majorité »*.

POLITIQUE

M. Mitterrand : il existe une alliance objective entre la propagande du P.C.F. et celle de la droite

De nos correspondants

Rennes. — Au cours d'un déjeuner de presse, vendredi 20 janvier, à Rennes, première étape de sa visite éclair mais bien remplie en Bretagne (Rennes, Guingamp, Lannion, Morlaix et Brest dans la même journée), M. Mitterrand a répondu aux déclarations faites par M. Poniatowski au cours de l'émission « L'événement », sur TF 1. Il a déclaré : « *On a beaucoup spéculé dans les partis de droite sur les divisions éventuelles du parti socialiste et sur notre boulimie du pouvoir. Tout cela, c'est du roman et du mauvais roman. L'ambition du parti socialiste est de caractère historique et non à la merci de petites aventures de ce genre. M. Poniatowski voit petit ; nous, nous voyons grand... Spéculer sur le fait que le parti socialiste ou des socialistes traient grossir les rangs de la majorité, cela relève de l'imagination débridée ou d'un tout petit calcul.* »

Evoquant l'attitude du parti communiste, le premier secrétaire du P.S. a expliqué qu'il existe « *une sorte d'alliance objective dans la propagande actuelle des partis de droite et du parti communiste pour tenter de nuire en commun au parti socialiste. (...) Le parti communiste se nourrit du discours de la droite pour tenter de justifier ses propres arguments et la droite se nourrit des accusations communistes.* »

Après avoir qualifié de « *surprenante* » l'intervention de M. Georges Séguy dans le débat au sein de la gauche, M. Mitterrand a noté qu' « *il serait dommage que l'acquis de la C.G.T. soit pour une part détérioré par des manquements graves à l'indépendance syndicale* ».

Interrogé sur la gauche et les régions, le premier secrétaire du parti socialiste a condamné les organisations séparatistes qui recourent à la violence. Il s'est dit « *du côté de ceux qui luttent pour que le droit à la différence de la Bretagne soit reconnu, notamment sur le plan culturel* ».

« Pas de coup de poignard dans le dos »

Brest. — MM. Rocard et Mitterrand se sont adressés vendredi 20 janvier à Brest à cinq mille personnes rassemblées dans le hall du Parc des loisirs. En 1974, à l'occasion de l'élection présidentielle, les dirigeants du P.S. avaient rassemblé au même endroit une assistance trois ou quatre fois plus considérable. M. Mitterrand a évoqué la division de la gauche en déclarant : « *Nous sommes lucides et nous savons bien que nul à gauche ne peut se passer de l'autre. L'union de la gauche est possible si nous nous serrons les coudes, surtout aussi si personne ne nous donne un coup de poignard dans le dos.* »

M. PIERRE MAUROY (P.S.) EST RÉÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DU NORD-PAS-DE-CALAIS

(De notre correspondant.)

Lille. — Pour la cinquième fois consécutive, M. Pierre Mauroy, P.S., député et maire de Lille, a été élu président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais ce samedi 21 janvier. Il a obtenu quatre-vingt-dix-neuf voix sur cent deux suffrages exprimés, et M. Jacques Legendre, R.P.R., secrétaire d'Etat (qui n'était pas candidat), une voix. Il y a eu deux bulletins nuls.

Un accord est intervenu entre les groupes politiques pour une représentation proportionnelle au bureau (la gauche dispose de 85 sièges sur 120 dans l'Assemblée). Le bureau, qui compte 18 membres, y compris le président, se trouve donc composé de 10 socialistes, 5 communistes, 2 membres du groupe R.P.R. et apparenté et 1 membre du groupe C.D.S.-P.R. Les vice-présidents sont : M. Bernard Chochoy (P.S.), président du conseil général du Pas-de-Calais, ancien ministre ; M. Raymond Dumont (P.C.) ; M. Maurice Cornette (R.P.R.), député du Nord ; M. Arthur Notebart (P.S.), député du Nord, maire de Lomme, président de la communauté urbaine de Lille ; M. Ivan Renar (P.C.), adjoint au maire de Villeneuve-d'Ascq ; M. Roger Poudonson (C.D.S.), sénateur du Pas-de-Calais, ancien ministre.

Deux millions quatre cent mille Français ont moins de trois ans

Les partis et l'enfant

Si les bébés votaient, en mars prochain, de quel côté feraient-ils pencher la balance ? Question absurde. Et pourtant l'avenir des tout-petits durera plus que le nôtre. Les bébés ne choisissent pas leur famille, si la mère travaille ce n'est pas eux qui en décident, la manière dont ils sont « gardés » ne dépend pas d'eux. Ils coûtent et ne rapportent pas. Ils consomment sans produire. Les tout-petits subissent les lois du milieu où le hasard les a fait naître, les plus chanceux ignorent leurs privilèges, les malchanceux ne comprendront que plus tard les effets de l'injustice.

Dans le hourvari pré-électoral, on dispute la question des nationalisations, on débat de la défense, on polémique sur l'inflation et le chômage, on flatte les femmes, on sourit aux commerçants, on glorifie les artisans, on ménage les cadres, on s'intéresse soudain aux handicapés, on se rappelle au bon souvenir des vieux. Mais les deux millions quatre cent mille Français de moins de trois ans ?

En convoquant à Paris, pour les 20 et 21 janvier, des états généraux de la petite enfance, le Groupe de recherche et d'action pour la petite enfance (GRAPE) a voulu secouer l'indifférence des formations politiques. Une « table ronde » réunira, samedi soir à la Mutualité, des représentants des six principaux partis (C.D.S., M.R.G., P.C., P.R., P.S. et R.P.R.), invités à exposer leurs propositions à ce sujet. On y constatera, évidemment, que tout le monde veut le bien de l'enfant, son épanouissement et son équilibre, que chacun prône le libre choix du travail ou du non-travail pour les mères, bref que les tout-petits n'ont que des amis.

Ouverts par M. René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, les états généraux ont réuni, pour la première journée, plus de deux mille cinq cents personnes.

La place laissée à l'enfance dans les soucis et les programmes des partis est fort réduite, si l'on met à part le parti communiste, qui s'y est intéressé de longue date et n'a pas varié à ce sujet. Le programme de Blois ne l'aborde qu'indirectement à propos du congé de maternité et des maternelles, mais il ne dit mot des équipements. C'est pourtant à propos de ces derniers que peut apparaître un des éléments du « choix de société ».

Un débat quasi métaphysique oppose depuis des années les partisans du développement des systèmes de garde collectifs à ceux qui y voient un pis-aller et pensent — sans trop oser le proclamer aujourd'hui — que l'idéal serait que les jeunes mères gardent elles-mêmes leurs enfants en bas âge. Les partis de gauche ont depuis longtemps choisi la première solution. Le programme commun de 1972 prévoyait un « *effort prioritaire pour la construction de mille crèches* ». « *Le bonheur de l'enfant est fonction de la situation économique et sociale des parents,* explique Mme Catherine Lagatu, ancien sénateur communiste. *L'enfant est la première victime de la crise, parce qu'il est le plus fragile.* » C'est pourquoi le parti communiste ne veut pas isoler cette question de toutes les autres. Sur les modes de garde, le P.C. marque une préférence pour les crèches, « *qui offrent le plus de garanties à l'enfant* », mais estime que les parents doivent avoir le choix entre crèches collectives, crèches à domicile et assistantes maternelles. « *Il faudra très longtemps, et sans doute toujours, que subsistent les trois formules* », dit Mme Lagatu.

Le P.S., par la voix de M. Michel Jouve, secrétaire de la commission nationale santé et sécurité sociale, estime que « *même si on construisait beaucoup de crèches, on ne satisferait jamais la demande* », et qu'il faudra faire peuve de « *bon sens et de réalisme* ». Pour lui, une « diversification » doit être recherchée, qui n'écarte aucune solution. Par exemple, la « polyvalence » de certains équipements collectifs existants — actuellement réservés aux jeunes ou aux vieux — pourrait être recherchée au bénéfice des enfants. Pour réduire le coût de fonctionnement des crèches (10 000 francs par an et par enfant dans une petite ville dep rovince), qui en freine le développement, il souhaite un allègement des normes actuelles.

Chez les radicaux de gauche, Mlle Gomez, responsable de la commission santé et affaires sociales, note que « *le petit enfant subit très tôt toutes les inégalités* » et que « *l'objectif numéro un est d'essayer très rapidement de les réduire* ». C'est pourquoi le M.R.G., comme toute la gauche, insiste sur le caractère « qualitatif » de la garde en crèche collective.

Du côté des partis de la majorité, on a enregistré que la demande des familles poussait dans le sens des équipements collectifs. On a fini par l'admettre comme une réalité, mais le souci paraît commun au P.R., au R.P.R. et au C.D.S. de multiplier les garde-fous contre un collectivisme des berceaux qui conduirait à transférer à la collectivité l'éducation du tout-petit, celui-ci se retrouvant dans sa famille... pour dormir.

Mme Noëlle Dewavrin, déléguée nationale à l'action féminine du R.P.R., appelle aussi de ses vœux une « *lutte contre les agressions systématiques contre la famille* », qu'il s'agisse du logement, de l'urbanisme ou des mentalités. Elle souhaite « *l'égalité entre ceux qui assument les tâches familiales et les autres* », afin de « *ne pas pénaliser ceux qui ont des enfants* ».

Pour les équipements, le R.P.R. souligne l'intérêt des « *crèches familiales à domicile* », qui offrent, selon Mme Dewavrin, des avantages psychologiques et financiers par rapport aux crèches collectives. Dans le même souci de répondre, au moindre coût, à la demande des parents, le P.R., sous l'impulsion de Mme Nicole Pasquier, a proposé l'implantation de « *mini-crèches* » dans les quartiers. Le C.D.S., enfin, se prononce contre « *le développement systématique des crèches collectives* ». « *Il faut,* explique Mme Miroschnikof, présidente des Femmes démocrates, *une pluralité des équipements et leur adaptation à la réalité du quartier* ». Aussi souhaite-t-elle le développement des crèches d'entreprise. Mais, pour elle, la meilleure solution sera celle qui permettra à la mère, pendant les trois premières années de la vie de l'enfant, de maintenir un contact avec lui.

On le voit, toutes les formations politiques veulent développer les équipements collectifs, mais elles le font avec plus ou moins d'enthousiasme. A gauche, on pense que la socialisation précoce de l'enfant ne peut pas lui porter tort et que, pour ceux qui sont issus de milieux modestes, elle est une chance de compenser les handicaps socio-culturels. Si, comme on le dit parfois, « tout se joue avant deux ans », la collectivité a le devoir de soutenir les faibles avant l'école. Dans la majorité on ne veut pas lutter contre la demande sociale, qui est forte, mais on veut favoriser les petits équipements ou le gardiennage contrôlé, afin d'atténuer le caractère « collectiviste » de certaines formules de garde. Dans les deux cas, c'est l'intérêt de l'enfant qu'on met en avant et la nécessité du libre choix par la mère de travailler ou de ne pas le faire. Mais, à gauche, on insiste plutôt sur le droit au travail et, en face, sur le droit au non-travail.

Ainsi voit-on, au-delà d'un consensus apparent, s'opposer deux conceptions des rapports entre la famille et la société. Les uns envisagent sans inquiétude de confier les enfants à des spécialistes correctement formés et rémunérés, les autres insistent sur la nécessaire autonomie de la famille pour la préserver d'une déperdition de pouvoir sur son destin. Mais tout le monde se retrouve pour souhaiter que l'enfant n'apparaisse plus comme un gêneur qu'on cherche à « caser » à tout prix.

La question des modes de garde n'est pas la seule que pose le statut des tout-petits, mais elle est, pour tous les jeunes couples, primordiale. Si la naissance d'un enfant devenait plus un tracas qu'une joie, si le souci du niveau de vie passait avant celui de la qualité de la vie, si la nécessité de renouveler — et au-delà — les générations n'apparaissait plus, l'enfance deviendrait un fardeau pour tous et l'équilibre de ceux qui naîtraient quand même serait gravement menacé. Aucun parti ne s'affiche nataliste, mais tous donnent l'impression de l'être : d'où vient cette sorte de honte à l'exprimer ?

BRUNO FRAPPAT.

Les équipements actuels

Les équipements de garde de la petite enfance prennent des formes multiples. Voici, selon le ministère de la santé, l'état de ces équipements au 1er janvier 1976 (derniers chiffres connus et non encore publiés). Pour chaque catégorie, nous faisons suivre le total du rappel des chiffres au 1er janvier 1975.

● POUPONNIERES (établissements accueillant, de jour et de nuit, des enfants de moins de trois ans ayant des difficultés familiales ou sociales) : établissements à caractère social : 88, disposant de 3 431 lits (95 et 3 725 en 1975) ; à caractère sanitaire : 73 et 3 501 lits (72 et 3 664) ; bivalents : 14 et 838 lits (19 et 1 236). Total : 175 établissements disposant de 7 770 lits (186 et 8 625 lits au 1er janvier 1975).

● CRECHES COLLECTIVES (accueillant des enfants bien portants de moins de trois ans pendant la journée) : départementales : 236 (12 869 places) ; municipales et dépendant des bureaux d'aide sociale : 413 (19 792 places); allocations familiales : 13 (485 places) ; associations loi de 1901 : 123 (6 560 places) ; crèches des hôpitaux : 93 (5 065 places) ; des autres établissements publics : 14 (577 places) ; crèches d'entreprise : 47 (1 715 places). Total général : 939 (47 063 places) contre 883 (42 080 places) au 1er janvier 1975.

● GARDERIES ET JARDINS D'ENFANTS (accueillant des enfants bien portants de trois à six ans). Leur nombre a diminué à cause du développement des écoles maternelles. Seuls les chiffres de 1975 sont connus : 191 garderies (6 699 places) et 218 jardins d'enfants (11 799 places).

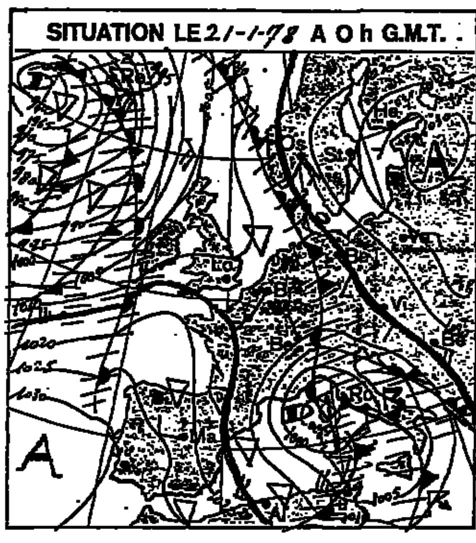
● HALTES-GARDERIES (petits établissements de quartier accueillant pour une durée limitée et occasionnelle des enfants à partir de trois mois et jusqu'à six ans) : 858 établissements (798 en 1975). La capacité d'accueil ne peut pas être chiffrée en raison du caractère épisodique des placements.

● CRECHES FAMILIALES (enfants placés chez des gardiennes agréées sous le contrôle des directions de l'action sanitaire et sociale) : 343 (14 402 gardiennes, 21 856 enfants placés) contre 284 en 1975 (12 121 gardiennes et 19 496 enfants). La grande majorité sont gérées par les municipalités.

Au total, la capacité globale d'accueil à temps complet pour des enfants de moins de trois ans était, au 1er janvier 1976, de 76 689. Il convient d'y ajouter les écoles maternelles, qui scolarisent aujourd'hui 28 % des enfants de deux ans (contre 9,3 % en 1963). Rappelons que le nombre de Françaises qui travaillaient et avaient un enfant de moins de trois ans était estimé, pour cette même année, à 650 000.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 22-1-78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 21 janvier à 0 heure et le dimanche 22 janvier à 24 heures :

Un rapide courant perturbé persiste de l'océan Atlantique à l'Europe occidentale. Les perturbations, en arrivant sur le continent européen, ralentissent assez sensiblement par suite de la présence des hautes pressions d'Europe centrale. Ce sera le cas de la perturbation située sur le proche-océan samedi matin, et qui pénétrera lentement à travers notre pays.

Dimanche matin, en liaison avec cette perturbation, le temps sera couvert, avec des pluies parfois précédées de flocons de neige ou de verglas sur leur bordure orientale, des Flandres et des Ardennes au Massif Central et aux Pyrénées. Le soir, cette zone, accompagnée d'un adoucissement relatif, atteindra les régions s'étendant du Nord-Est aux Alpes et aux régions méditerranéennes, en commençant à s'atténuer dans sa partie nord.

A l'est de la perturbation, avant son arrivée, le temps sera frais, souvent brumeux dans l'intérieur, avec quelques brouillards givrants le matin. Des pluies résiduelles pourront encore temporairement être observées sur la Corse.

Samedi 21 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 016,3 millibars, soit 762,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 10 et 5 degrés ; Biarritz, 8 et 3 ; Bordeaux, 8 et — 1 ; Brest, 7 et 1 ; Caen, 8 et 1 ; Cherbourg, 7 et 2 ; Clermont-Ferrand, 6 et 1 ; Dijon, 5 et 1 ; Grenoble, 3 et 4 ; Lille, 2 et — 1 ; Lyon, 4 et 2 ; Marseille, 8 et 5 ; Nancy, 3 et — 1 ; Nantes, 8 et — 3 ; Nice, 9 et 6 ; Paris-Le Bourget, 3 et — 1 ; Pau, 6 et 2 ; Perpignan, 9 et 5 ; Rennes, 7 et — 2 ; Strasbourg, 4 et 2 ; Tours, 6 et — 2 ; Toulouse, 7 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 7 degrés ; Amsterdam, 5 et 3 ; Athènes, 11 et 8 ; Berlin, 2 et — 2 ; Bonn, 2 et — 3 ; Bruxelles, 4 et 1 ; Copenhague, 2 et 0 ; Genève, 4 et 2 ; Lisbonne, max. 12 ; Londres, 6 et — 1 ; Madrid, 7 et 4 ; Moscou, — 10 et — 11 ; New-York, 0 et — 4 ; Palma-de-Majorque, 12 et 7 ; Rome, max. 13 ; Stockholm, — 1 et — 3.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 21 janvier 1978 :

DES DECRETS

● Portant publication de l'accord relatif aux transports aériens civils entre la République française et la République socialiste du Vietnam.

● Portant nomination dans l'administration préfectorale.

● Modifiant le décret n° 70-1133 du 20 novembre 1970 modifié relatif aux conditions de sortie des élèves de l'Ecole polytechnique.

● Portant promotion et nomination d'officiers généraux dans l'armée active.

● Portant nomination à la Cour des comptes.

● Portant création du diplôme de comédien délivré aux élèves de l'Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre.

● Portant création du diplôme de décorateur scénographe délivré aux élèves de l'Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre.

● Relatif aux attributions du secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de l'emploi féminin.

Visites, conférences

LUNDI 23 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, 34, boulevard de Vaugirard, Mme Allaz : « Le Musée postal et l'histoire de la poste ».

15 h., entrée de la Conciergerie, 1, quai de l'Horloge, Mme Bouquet des Chaux : « La reine Marie-Antoinette à la Conciergerie ».

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Maurice Guéniot : « L'évolution de l'assurance-maladie et le choix des risques ».

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « L'art de vivre » (entrée libre).

15 h., 107, rue de Rivoli : « Les tissus et la passementerie de 1830 à 1890 ».

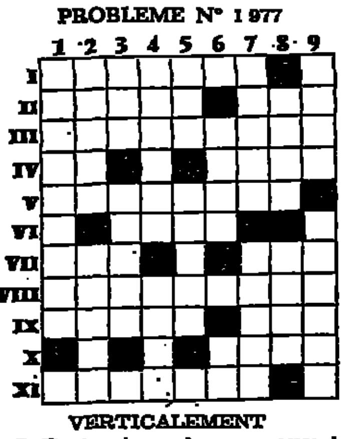
20 h., 13, rue Jean-Jacques-Rousseau, docteur Gérard Ostermann : « Expériences récentes d'hypnose télépathique » (GERP).

20 h. 30, American College, 65, quai d'Orsay, M. Jean-Pierre Girard : « Les plus récentes découvertes Psi » (Esprit et Vie).

20 h. 45, 27, avenue de Ségur, M. Jacques Porte : « La musique des profondeurs » (Centre Siloé).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 977



VERTICALEMENT

I. Font saigner le cœur quand on se mord les doigts. — II. N'est pas surpeuplé ; N'implique aucune différence. — III. Sujets à bien traiter. — IV. Conjonction ; Ne donne jamais la patte. — V. Nageaient souvent entre deux eaux. — VI. Foudre de guerre. — VII. Sans fleurs ni couronnes ; Coule dans un pub. — VIII. Familières aux vanniers. — IX. Donnent des palpitations ; Dédaignés par les ponts et chaussées. — X. Chef d'une communauté. — XI. Assez souvent absente.

HORIZONTALEMENT

1. Travaux forcés à temps. — 2. Provoque un éblouissement ; Avait le pied marin. — 3. N'exige qu'un effort épistolaire très limité ; Trône parmi des ouvrières spécialisées. — 4. Augmentent le prix d'un rameau ; Son cœur est de glace. — 5. Crie à sa manière ; Ne recherchent jamais la fraîcheur. — 6. Petits aéroports ; Une suite après la fin. — 7. Localise ; Faux frère. — 8. Jadis réclamés par des beautés mal en point ; Pronom. — 9. Sujet piquant ; Peu orthodoxes quand elles sont noires.

Solution du problème n° 1 976

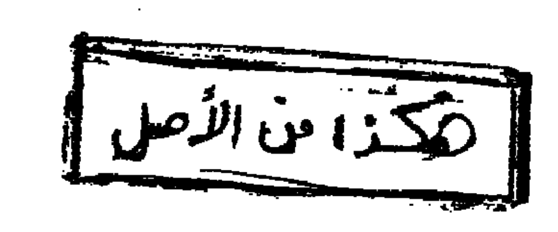
Horizontalement

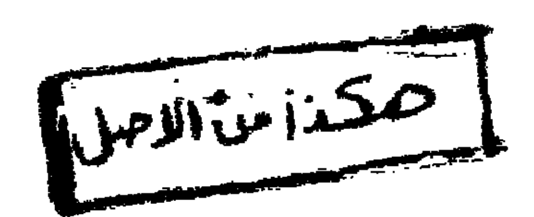
I. Pagure ; Détalent. — II. Amères ; Rieuse. — III. Mon ; Vulcain. — IV. Put ; Esaü ; Melons. — V. Erin ; Iéna ; Epoi. — VI. Lu ; Ussé ; Usé. — VII. Orléans ; Sottes. — VIII. Eétion ; Riante. — IX. Basse ; Ni ; Alises. — X. Ans ; Losanges. — XI. Rée ; Et ; Sées ; Spa. — XII. Is ; Tsar ; Vu ; Naïf. — XIII. Osée ; Gîtes ; Li. — XIV. Lévrier ; Evoé ! — XV. ESE ; Isard ; Pleur.

Verticalement

1. Pampero ; Bariolé. — 2. Amour ; Anesses. — 3. Gentillesse ; Eve. — 4. Ur ; Nuées ; Ter. — 5. Rêve ; Atèles ; Il. — 6. Esus ; Uni ; Otages. — 7. Laissons ! ; Rira. — 8. Déçues ; Nias. — 9. Nés ; Névé. — 10. Trima ; Orageuse. — 11. Aine ; Utiles. — 12. Le ; Lestais ; Noël. — 13. Européens ; S.A. ; Vé ! — 14. N.S. ; No ! ; Ste ; Pilou. — 15. Tessin ; Estafier.

GUY BROUTY.







en Ile-de-France

les Hauts-de-Seine

Des bâtisseurs dans trente-six communes

UNE ville, trente-six communes, c'est ainsi que pourraient se présenter les Hauts-de-Seine : de Montrouge à Gennevilliers, de Bagneux à Clichy, la banlieue s'étire et n'en finit pas. Le département n'offre pas le visage homogène de ces communes récentes de la grande couronne qui arborent leurs grands ensembles. Ici, le ciel est en dents de scie, et les rues se disloquent souvent lorsque les anciens pavillons et les vieilles maisons voisinent avec de hauts immeubles neufs construits en retraits des voies, au nouvel alignement.

Privilège de l'âge, les municipalités des Hauts-de-Seine ont osé toutes les expériences d'urbanisme : les communes s'étendent, se rénovent, s'adaptent, rajeunissent, de l'énorme ZAC de Suresnes à la vaste opération de réhabilitation menée à Boulogne, sans oublier la rénovation du vieux centre d'Antony ou les tours de La Défense.

Suresnes, c'est quarante et un mille habitants installés derrière le bois de Boulogne, au-delà de la Seine. Au cours des années 30, le maire d'alors, M. Henri Sellier, fit construire les cités-jardins, premiers logements sociaux de la commune. En 1958, la municipalité décidait que Suresnes avait besoin de faire peau neuve et engageait la rénovation d'un secteur de la ville, mais l'opération s'essoufflait bientôt, et il fallut attendre 1969 pour que le projet fût à nouveau étudié. Ainsi naquit la Société d'économie mixte d'équipement et de rénovation de Suresnes, qui dressa aussitôt la liste impressionnante de ses missions : recréer un véritable centre ville ; résoudre les problèmes de circulation et de stationnement, par l'élargissement de l'avenue des Cités-Unies, passage obligé vers Nanterre, préfecture du département ; créer des liaisons entre les divers quartiers du centre, en offrant aux piétons un cheminement de passerelles et d'espaces verts qui leur permettraient de traverser le centre « à pieds secs » et les mèneraient jusqu'au bois de Boulogne.

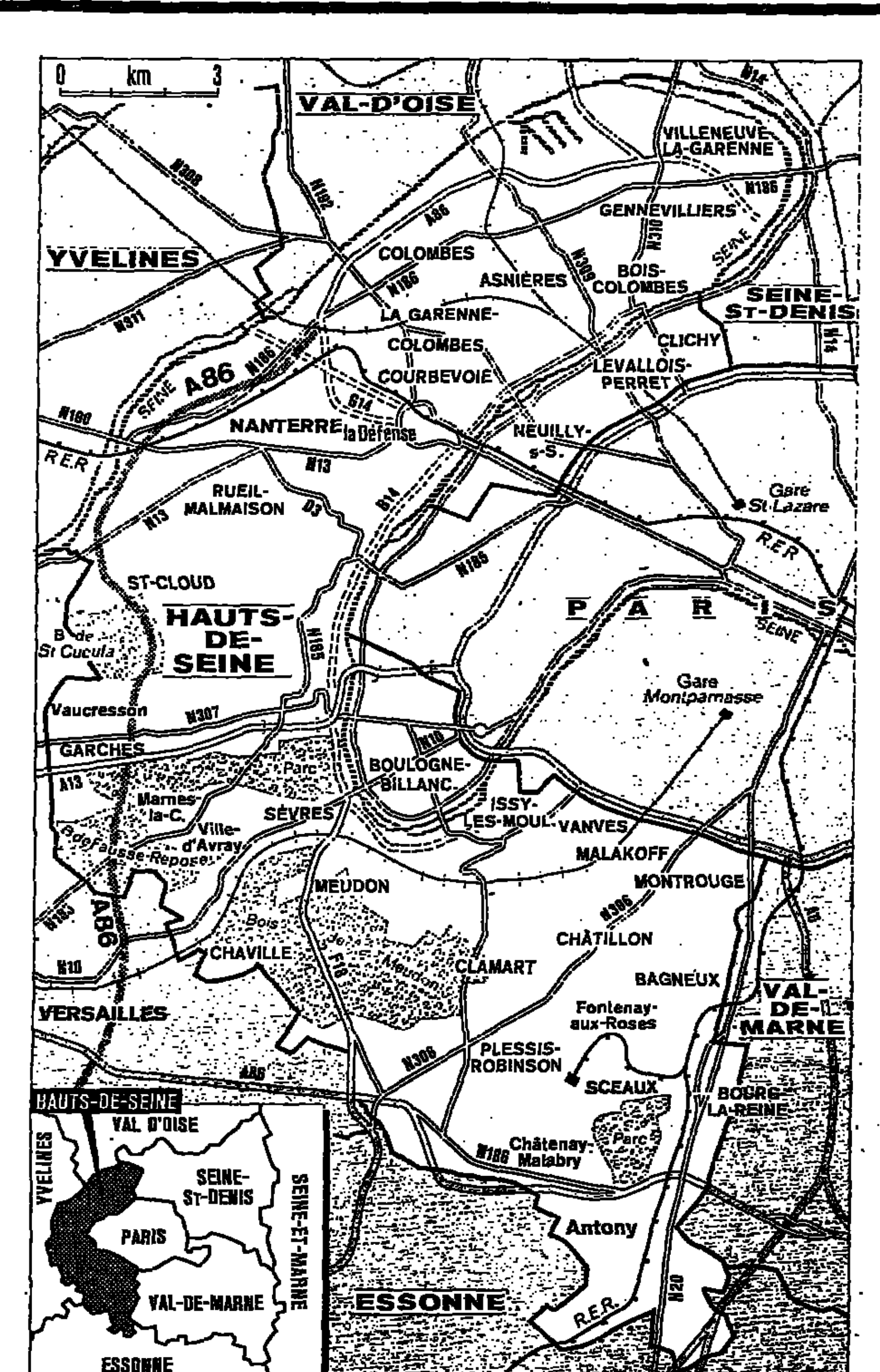
« *Le cœur de la ville était réellement vétuste, les commerces périclitaient*, affirme M. Lanfranco Virgili, urbaniste chargé par M. Robert Pontillon (P.S.), maire de Suresnes, de mener à bien la rénovation. *Nous avons donc décidé de réanimer le centre en y attirant une population jeune, en conservant, d'autre part, les anciens habitants et les activités sur place. C'est pourquoi le programme de logements prévoit que 80 % d'entre eux seront « aidés » et que la moitié des appartements seront des H.L.M.* »

« *La ZAC de Suresnes n'a reçu aucune subvention*, précise M. Virgili, *nous avons donc été obligés de « densifier » la zone. De deux mille, les habitants du secteur passeront à six mille lorsque la rénovation sera achevée. Le nombre de logements va passer de mille cent treize à mille huit cents.* »

Les actifs ne seront pas oubliés : 36 000 mètres carrés de bureaux seront construits, 16 000 mètres carrés de commerces ; et les habitants non plus ; deux crèches figurent au programme, deux maternelles, un gymnase et des équipements divers, sans compter cinq cent quatre-vingts places de stationnement sous dalle et 50.000 mètres carrés d'espaces verts publics.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(Lire la suite page 11.)



Nouvelle banlieue

LES huit départements de Paris et de la région parisienne, créés en 1964 mais qui n'ont commencé à vivre qu'à partir de 1968, ont dix ans, ou à peu près. L'Ile-de-France, en tant que région autonome, aura deux ans cet été.

Double occasion de faire le point sur ce qui n'a été, durant de longues années, que banlieue indistincte d'une grande capitale. *Le Monde* commence, avec les Hauts-de-Seine, un tour de l'Ile-de-France qui l'amènera, au cours des prochains mois, à faire étape dans les sept départements de la « petite » et de la « grande couronne ».

Les Hauts-de-Seine c'est, au-delà des tours de la Défense, le plus petit (175 kilomètres carrés) mais le plus peuplé (1 437 000 habitants) des départements « parisiens ». Un de ceux où, depuis la dernière guerre, la banlieue s'est le plus rapidement peuplée et bâtie. Priorité aux bâtisseurs qui édifient d'immenses quartiers neufs ou remodèlent le visage de villes importantes, anciennes, naturellement jalouses de préserver leur caractère et leur autonomie.

Derrière cette grande boucle de la Seine, à proximité immédiate des millions de consommateurs et d'ouvriers que leur proposait la capitale, les industriels se sont installés en masse. Ils restent nombreux, actifs, répartis en dizaines de milliers de petites entreprises. Les temps changent : les bureaux commencent à chasser les usines.

Les Hauts-de-Seine sont le point de passage obligé entre Paris et l'Ouest. Ses autoroutes, ses routes, sont surchargées au débouché des dix-neuf ponts qui traversent le fleuve ; aucune liaison digne de ce nom n'existe dans le sens nord-sud. Un dossier épineux : celui de la grande rocade A 86, indispensable pour les services qu'elle rendrait, dangereuse pour les dégâts qu'elle causerait.

A ces quelques grands dossiers, nos invités — le préfet, le président du conseil général, les porte-parole de l'opposition — apportent leurs projets et leurs propositions. Ils répondent aussi à la question que nous leur avons posée : « *Ce département existe-t-il ailleurs que dans l'annuaire administratif ?* »

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

De Nanterre à Suresnes : *des villes en pleine vie*

DANS le Pays bigouden, le Nord ou le Berry, ou bien à Bordeaux, à Strasbourg ou à Aurillac, les occasions et les événements sont nombreux pour démontrer chaque jour qu'il existe, au plus profond des racines de la géographie et de l'histoire, un particularisme régional. Comme il existe une sorte de patriotisme local par lequel les Français manifestent leur attachement à « leur » ville, à « leur » parler, à « leurs » coutumes. Mais dans la banlieue parisienne ? Dans ces départements aux frontières artificielles, aux populations importées, aux institutions légales certes, mais pas encore légitimes ?

Quand une population est chahutée, au rythme trépidant des « migrations alternantes », d'un logement à un bureau situés sur deux communes différentes, quand elle traverse les frontières départementales deux fois par jour sous un tunnel, quand il lui faut n'aller à la ville-préfecture que pour des démarches fastidieuses, comment lui demander de participer activement et utilement à la vie d'une collectivité locale ? Comment exiger qu'elle s'identifie si peu que ce soit à la vie d'un département, même si, comme les Hauts-de-Seine, il porte un joli nom ?

Les villes, vieux points d'ancrage des générations, essayent alors de pallier les lacunes sociologiques, le bric-à-brac politique, les confus mélanges urbanistiques et le vide historique des départements. Tâche immense puisque ces villes, dépositaires des souvenirs et illustrations vivantes de la continuité, sont livrées elles-mêmes à la restauration et à la rénovation urbaine, au va-et-vient des ménages, à la désindustrialisation.

Trop d'immigrés ?

Nanterre, en 1968, était la ville de la région parisienne où le pourcentage de la population habitant et travaillant sur place était le plus nombreux : 51 %, grâce aux usines d'automobiles et aux papeteries notamment. « *Aujourd'hui, ce chiffre a considérablement baissé* », constate le maire communiste, M. Yves Saudmont. Les destructions de logements anciens et les constructions neuves ayant été considérables, « *un grand brassage, un grand mouvement démographique s'est instauré. Ajoutez à cela notre population immigrée qui représente 24 % des quatre-vingt-dix mille habitants* ». Une large partie de la population en transit, cela ne facilite pas la tâche. « *C'est une situation paradoxale*, ajoute M. Saudmont. *Les immigrés savent que nous les accueillons bien et ils veulent venir à Nanterre. En même temps nous devons reconnaître que le niveau de 24 % est excessif.* »

La municipalité distribue gratuitement, dans chaque foyer, un mensuel, *Nanterre Information*, tiré à trente-trois mille exemplaires. Elle a multiplié les salles municipales de réunion. « *Si demain les jeunes gisgardiens nous demandent une salle de meeting ils l'auront : pas de discrimination.* » Des essais d'autogestion d'associations et de clubs ont été un succès : dans certains clubs sportifs, c'est la population du quartier qui assume elle-même les responsabilités de surveillance et d'encadrement.

Devenir Meudonnais

Lancée en octobre dernier, l'expérience des comités de quartier est activement poursuivie. Le 27 janvier doit être constitué le comité du centre-ville. Ce sera le cinquième. Quinze à vingt-six « conseillers », sous la responsabilité d'un adjoint au maire, proposent l'aménagement de la R.N. 13 (selon un « scénario » différent de l'ébauche du ministère de l'équipement), lancent un journal de quartier, dessinent les emplacements des abribus, évoquent le climat d'insécurité dans un grand ensemble de la rue Jean-Jaurès et organisent une discussion sur le racisme, la violence, la délinquance. « *Mais attention*, avertit M. Saudmont, *la mairie ne délègue pas à ces conseils les responsabilités et les pouvoirs municipaux. Ce sont des « moyens » permettant à tous les habitants d'intervenir dans la vie locale. C'est une formule souple de contacts réguliers entre l'hôtel de ville et la population : dans les deux sens.* »

A Colombes, les élus (le maire est communiste) sont allés plus loin, puisqu'un « conseil de cité » a été désigné au suffrage universel.

Loin du monde embrouillé des ferrailleurs, des tours et des tranchées autoroutières de Nanterre, voilà Meudon. Proprettes, ces maisons en meulière. Charmantes, ces rues grimpantes. Immenses, ces allées et ces parcs aérés. Comment être et rester Meudonnais ?

« *Je suis Troyen, mais j'habite ici depuis vingt-six ans. Ma femme est originaire du Pays basque. A Paris, je ne me sentais pas Parisien. Maintenant, nous nous sentons Meudonnais*, lance avec gaieté le maire (P.R.) M. Gilbert Gauer. *Les habitants de Meudon-Ville surtout sont attachés à leur commune, énergiquement, avec même un peu de chauvinisme. Dans les résidences ou à Meudon-la-Forêt, en revanche, les mouvements sont plus nombreux : le « turn-over », comme on dit pour les ouvriers dans les usines, atteint un sixième de la population.* »

Pour la « natalité associative » Meudon tient en quelque sorte le haut du pavé : deux cents associations pour trente mille habitants. « *Il y a un club du troisième âge pour le yoga*, lance avec fierté M. Gauer. *Des petites vieilles faisant le lotus, ça vaut le coup d'œil.* » Mais ce n'est pas tout. Le club de bridge s'est développé si vite qu'il a fallu passer un contrat avec le Rotary qui prêtera une salle convenable. Le comité de sauvegarde des sites meudonnais compte mille deux cents membres. Au total, sur un budget municipal de 80 millions de francs, les subventions aux associations représentent 1,8 million de francs.

Les Meudonnais sont très fiers de leur passé... même d'un passé un peu fictif. On raconte à qui veut l'entendre que Rabelais fut le curé de Meudon, alors qu'il n'est pas sûr en vérité qu'il vint une seule fois dans sa paroisse. De même de Molière dont la maison qui porte son nom ne fut acquise par sa femme qu'après sa mort. Et jusqu'à l'illustre Hugo dont le fantôme seulement s'est promené sur les côtes de Villebon.

Louis-Ferdinand Céline, en revanche, vécut jusqu'à sa mort route des Gardes, derrière un petit portail avec des barbelés. Ses amis meudonnais s'amusent encore du jugement en forme d'anathème que Georges Bernanos portait sur lui : « *Si M. Céline scandalise, c'est que Dieu l'a fait pour cela.* »

« *Quand on vit dans un si beau site, tout le monde est conservateur. La moindre résidence de cinq étages et on crie à la tour* », dit M. Gauer.

Un jeune du P.S.

La vie départementale ? La population en ignore les ressorts et les manifestations. Nanterre-préfecture ? Connais pas. « *On a assez de souci avec notre piscine qui nous coûte les yeux de la tête. Ce qui nous manque avant tout ? Un centre culturel et un ou deux grands cafés sur les places, avec des terrasses.*

« *Une preuve que la vie collective, le soir, en banlieue a perdu ses droits ? C'est que tous les petits cinémas de quartier ferment un à un* » Tel est le verdict simple et vrai d'un jeune habitant de Suresnes, né ici il y a à peine trente ans, qui a décidé de se vouer dans sa commune à la politique. M. Georges Le Gallo, conseiller municipal délégué, sera le candidat du P.S. aux élections législatives. Son but : démontrer au (très fort) candidat communiste que celui-ci a impérativement besoin des socialistes pour emporter le siège.

Mais contrairement à Boulogne-Billancourt où les limites de la circonscription législative recouvrent exactement la commune (ce qui dès le départ donne une avance au maire et député (R.P.R.), M. Georges Gorse, à Suresnes, les clivages géo-politiques sont moins simples. C'est pourquoi il est difficile d'y identifier la vie communale à la vie politique nécessairement moins concrète.

Alors, se déterminer par rapport aux choix du conseil général ? « *Ni au plan culturel, ni au sujet de la politique des transports et de la circulation, le conseil général n'a pas fait grand-chose pour se forger une identité*, dit M. Le Gallo. *Je serai moins sévère en revanche pour ce qui concerne la défense des sites.* »

« *Le site de Suresnes, qui constitue presque une enclave entre la Seine et les terrains de Buzenval, c'est ce qui attache le plus les habitants à leur ville. Selon les quartiers, c'est presque Clochemerle* », raconte M. Robert Pontillon, le maire (socialiste). Ville socialiste, quasiment sans interruption depuis 1919, Suresnes a du cachet. « *Chaque année nous faisons nos vendanges sur les coteaux, et ce serait une hérésie de supprimer la fête des vignes. Mais les qualités naturelles ne suffisent pas. Suresnes s'est attachée à offrir une certaine qualité de services municipaux : décentralisation (mairies annexes), écoles. Les foyers de jeunes travailleurs « s'autogèrent ». Dans un calme social qui n'existe pas partout dans le reste de la région parisienne.* »

Quelques guinguettes, à l'écart du pont, dodelinent sur la Seine. Une brève incursion parisienne, par le Bois, puis l'hôpital Ambroise-Paré — qui pour la qualité de l'accueil a bien des choses à apprendre à plusieurs établissements de la capitale — annonce Boulogne-Billancourt.

Si vous avez aimez Jean-Luc Godard et *Alphaville*, allez imaginer ce qu'aurait pu être, à la tête du pont de Sèvres, une deuxième Défense. Mais si vous avez le goût aux flâneries, longez, par exemple, la rue de La Rochefoucauld pour y voir les dernières blanchisseries artisanales, noyées de vapeur, le café où un clown célèbre vient régulièrement taper le carton, et non loin, sous les pins, la Rolls rutilante d'un acteur égyptien aux yeux d'ébène.

FRANÇOIS GROSRICHARD.



En jouant ses atouts, la Défense a doublé le cap de la crise

LE PARC DES BUREAUX EST OCCUPÉ À 87%

Par rapport à certains pays anglo-saxons, la France, après la Libération, a pu prendre le tournant dans le domaine de l'équipement du secteur tertiaire. En décidant de rénover le secteur de la Défense, et surtout d'y créer un centre d'affaires à l'échelon des besoins de la capitale, le gouvernement a non seulement comblé le handicap de notre pays, il a réalisé une opération modèle que l'on vient désormais visiter du monde entier.

Il faut résolument mettre en relief le fait que la Défense n'a pas ressenti les effets du marasme qui, depuis quatre ans, a touché le secteur de l'immobilier, tant dans notre pays que dans le reste de l'Europe. La surface du quartier d'affaires où sont concentrés, de part et d'autre de la dalle piétonnière, les tours et les immeubles à usage tertiaire est de 160 hectares. Le programme y prévoit 1 500 000 mètres carrés de bureaux ; 850 000 mètres carrés sont déjà réalisés.

Or malgré la conjoncture générale médiocre, qui est retombée de la crise touchant l'ensemble du monde occidental, la commercialisation des bureaux s'est poursuivie toutes ces années passées à un rythme soutenu.

L'intendance précède les troupes

Pour ce qui concerne les bureaux livrés avant 1976 le rappel de l'occupation des immeubles, chiffrés en mètres carrés, est le suivant : Esso : 30 000 ; Roussel-Nobel : 33 500 ; Aquitaine : 26 000 ; Europe : 27 500 ; Aurore : 28 500 ; Atlantique : 26 000 ; E.D.F.-G.D.F. : 28 000 ; Septentrion : 44 500 ; Franklin : 72 500 ; Crédit Lyonnais : 26 000 ; C & A : 6 000 ; GAN : 72 500 ; Assur : 68 000 ; Fiat : 102 500 ; Winterthur : 34 500 et Berkeley Building : 14 500. Soit un total de 638 500 mètres carrés occupés à 100 %.

Au début de 1978, la situation était la suivante : sur les 50 500 mètres carrés de l'immeuble Neptune, ne restaient disponibles que 8 500 mètres carrés. A la Générale, il ne restait plus que 11 000 mètres carrés sur les 63 000 construits.

Venons-en au premier trimestre de l'année présente : les 30 000 mètres carrés de l'immeuble Technip sont d'ores et déjà réservés.

A noter que le rythme de remplissage des deux dernières années a été tout à fait constant puisqu'il a été de 80 000 mètres carrés en 1976 et de 90 000 mètres carrés l'an dernier. Ainsi l'occupation atteint désormais un pourcentage de 87 %, et les négociations en cours, qui portent essentiellement sur Manhattan et le reste de Neptune, laissent prévoir que le reliquat de 80 000 mètres carrés encore disponibles seront occupés d'ici à la fin de l'année.

Ce succès est à mettre à l'actif des concepteurs de la Défense et de ceux qui veillent aujourd'hui à son harmonieuse réalisation. Ici, l'intendance précède les troupes : les routes, les parkings, les transports collectifs et le cadre général sont autant d'atouts qui ont à juste titre séduit les dirigeants de sociétés conscients de la nécessité d'installer l'ensemble de leur personnel dans les conditions les plus propres à susciter une efficacité accrue.

Aujourd'hui, compte tenu de la très faible marge de bureaux encore disponibles et de la nécessité de pouvoir satisfaire les demandes à venir, des négociations avancées se poursuivent avec divers promoteurs pour compléter le programme prévu.

Conséquence de la récession des trois années passées, l'immobilier a connu un marasme qui a touché, notamment, le secteur des bureaux. Cependant, en dépit de cette conjoncture maussade, l'opération d'aménagement de la Défense s'est poursuivie à un rythme de croisière régulier et satisfaisant alors que d'autres opérations importantes de la région parisienne marquaient le pas. A quoi tient ce succès ?

On peut sans nul doute l'attribuer au fait que la Défense est un bon produit, intelligemment conçu et que ses atouts lui ont permis de doubler le cap de la crise, de « tirer son épingle du jeu » dans une période où des produits moins bien élaborés n'ont pas trouvé preneur.

Au premier rang de ses atouts, la priorité authentique accordée aux transports en commun dès l'origine. A cet égard, la mise en service du tronçon central du R.E.R. vient couronner cet effort. Désormais, la Défense est reliée à l'ensemble de la région parisienne par un réseau moderne de transports à l'échelle de sa capacité.

D'autre part, les immeubles de bureaux ont été spécialement conçus pour le confort des travailleurs. Il est désormais reconnu par l'immense majorité de ceux qui s'y rendent et qui y séjournent quotidiennement que les conditions de travail sont très supérieures à ce que l'on trouve généralement en région parisienne.

Et puis le mélange de bureaux, de logements aérés, d'espaces verts et de tout ce qui concourt à rendre l'existence plus agréable a été reconnu. Un récent sondage de l'IFOP par l'hebdomadaire « le Point » l'a clairement démontré.

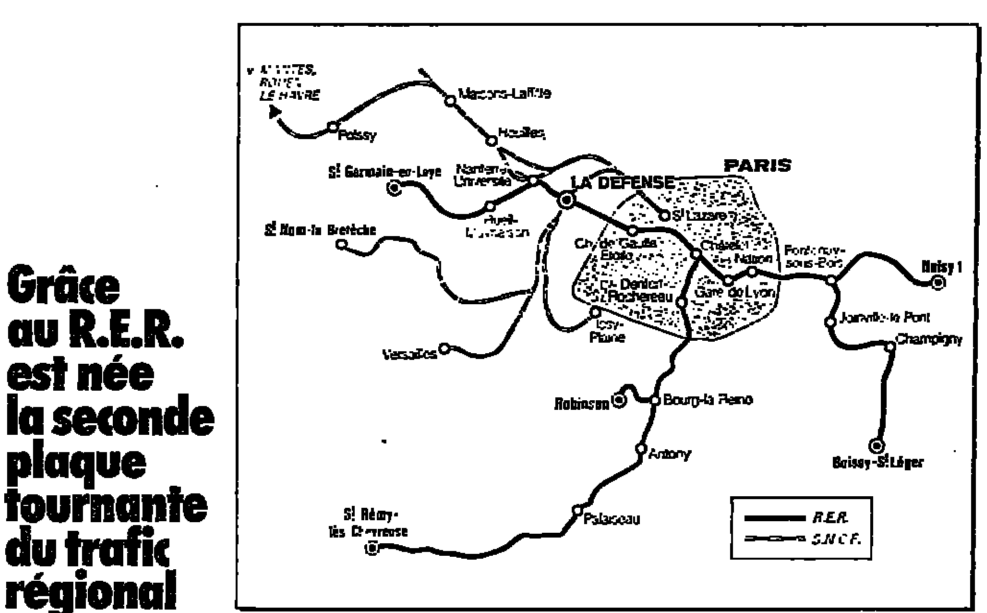
Conséquence de cet ensemble d'éléments positifs, l'occupation des bureaux comme celle des appartements n'a pas faibli ces dernières années, au contraire.

UNE CONCENTRATION EXCEPTIONNELLE DE TRANSPORTS COLLECTIFS

Le 8 décembre dernier, le président de la République en personne inaugurait la nouvelle station du R.E.R. Châtelet - Les Halles, qui marquait la mise en service du tronçon central de la ligne est-ouest « Saint-Germain-en-Laye à Boissy-Saint-Léger » et du prolongement de la ligne de Sceaux, du Luxembourg au Châtelet. Depuis ce jour, la capitale possède certes une grande gare centrale qui met le cœur de Paris à la disposition des banlieusards. Mais, dans le même temps, cette inauguration donnait à l'ensemble de la Défense, déjà bien pourvu en transports, un surcroît de possibilités tout à fait exceptionnel en région parisienne.

La Défense, c'est son atout, a été conçue il y a quelque vingt années à partir de rien. Elle n'a pas d'héritage du passé, c'est-à-dire pas de handicap.

Construire un quartier neuf, dans l'optique de l'an 2000, avec la dimension et la population d'une ville de province impliquait que l'on conçoive des transports de masse à l'échelle de ces besoins. Ce qui y a été réalisé l'a été de façon particulièrement rationnelle. A la Défense, les pièces du « meccano » ont pu être posées dans le bon ordre, du bas vers le haut.



Grâce au R.E.R. est née la seconde plaque tournante du trafic régional

Ainsi, les fondations de la grande gare souterraine du R.E.R. ont-elles été coulées à la lumière du jour, en fond de fosse, après que le site idéal eut été déterminé sur le plan au point de rencontre du Palais des expositions du CNIT des grandes tours de bureaux qui couronnent le sommet de la colline Chantecoq et du centre commercial, en cours d'achèvement. De sorte qu'aujourd'hui la Défense devient la seconde plaque tournante (après la station Châtelet) du réseau de transport régional.

Près de cent mille personnes, cadres et employés de bureaux, convergent chaque matin vers la Défense. Elles viennent souvent de très loin, aussi bien des banlieues ouest que nord ou sud. Cela parce que notre génération n'a pas su résoudre harmonieusement le problème de la proximité du lieu de travail et de l'habitat. Aussi faut-il — c'est la compensation — que des moyens de transports modernes, rapides, confortables viennent atténuer cette carence. De telle sorte que le temps passé quotidiennement dans le train, le métro ou l'autobus ne soit pas ressenti comme une pénalisation ou une brimade. Cela est d'autant plus indispensable que près de 80 % des personnes qui travaillent à la Défense utilisent les transports en commun.

Elles ont ce privilège d'avoir été parmi les premières à bénéficier, historiquement, du métro express et de ses extensions successives et, à présent, du réseau harmonieux que constitue la rencontre de la ligne de Sceaux et de la ligne est-ouest du R.E.R.

A l'occasion de cette inauguration historique du 8 décembre, l'Etablissement public pour l'aménagement de la région de la Défense (EPAD) a fait publier les chiffres de temps de parcours en R.E.R. entre les localités desservies et la station La Défense. Ils sont significatifs et méritent d'être comparés avec le temps nécessaire pour accomplir le même trajet en automobile.

Par exemple, le changement quai à quai de la station Châtelet est d'une efficacité telle qu'un habitant de Gentilly n'aura besoin que de vingt-six minutes pour rallier la Défense. Et un riverain de Bourg-la-Reine ne mettra que trente-quatre minutes pour s'y rendre. Quand on loge à Robinson, quarante et une minutes suffisent désormais pour se faire convoyer, via le centre de Paris, au pied de la tour Fiat ou de la tour Franklin.

Oui, ce métro express a bouleversé les conditions de transport à l'intérieur du département des Hauts-de-Seine. Des communes jusqu'ici éloignées dans le temps sont désormais soudées les unes aux autres grâce à ce réseau convergeant vers la Défense. Et puis il n'est pas inutile de rappeler que les cités résidentielles de l'Ouest sont, à cet égard, privilégiées : treize minutes pour venir du Vésinet, onze de Croissy, neuf de Rueil-Malmaison...

D'ailleurs c'est à la Défense, près du pont de Neuilly, qu'a été donné en 1961, par Robert Buron, ministre de l'équipement, le premier coup de pioche du premier chantier du métro express, qui concernait le tronçon Défense - Etoile. Aujourd'hui, c'est un réseau continu qui court d'est en ouest, et qui permet à un habitant de Champigny-sur-Marne d'être en trente-deux minutes, sans changement, au Palais du CNIT.

Au centre de la toile d'araignée

Noblesse oblige, on a rendu un large hommage au R.E.R., ce nouveau venu. Mais les prestations offertes par la S.N.C.F. dans ce secteur, pour être plus anciennes, sont d'autant moins négligeables qu'elle a accompli un effort très appréciable de modernisation.

Les lignes S.N.C.F. Paris (Saint-Lazare) - Versailles et Paris (Saint-Lazare) - Saint-Nom-la-Bretèche assurent ainsi une irrigation complète de l'Ouest depuis la Défense.

Il ne faut pas non plus sous-estimer le rôle important joué par le métro urbain, dont la ligne n° 1 Vincennes-Neuilly aboutit, de l'autre côté du pont de Neuilly, à la partie la plus proche de la Seine du pôle d'affaires, c'est-à-dire le secteur de la tour Nobel, ancêtre.

Et puis, toutes les communes de la région ne pouvant être desservies par le réseau ferroviaire, c'est à l'autobus qu'il appartient de visiter les localités environnantes. Onze lignes possèdent leur terminus à la station La Défense et neuf autres passent dans le secteur, dont un grand nombre en correspondance avec le métro de banlieue. De fait, La Défense est le centre d'une toile d'araignée au maillage serré.

Cette concentration exceptionnelle de moyens de transport peut-elle être considérée comme abusive face au dénuement dont souffrent d'autres secteurs ? Non, puisque 800 000 résidents de l'Ouest parisien travaillant dans le tertiaire peuvent désormais travailler à la Défense et dans les secteurs environnants avec un temps de transport réduit.

Déjà une bonne partie des sièges sociaux des grandes compagnies et sociétés qui faisaient jadis flotter leurs pavillons boulevard Haussmann ou le long des Champs-Elysées se sont transportés, avec armes et bagages, dans ce nouveau cœur des affaires fait à leur mesure et selon leurs vœux. Dans ces conditions, l'efficacité, le confort et la rapidité des transports en commun de la Défense ne sont que le légitime reflet de ces besoins appelés encore à s'accroître.

Et ils justifient les projets d'extension, dont certains sont déjà en cours d'exécution.

Ainsi, à la fin de cette année, la ligne S.N.C.F. Cergy-Pontoise-Université sera achevée, ce qui permettra une liaison entre la ville nouvelle, capitale du Val-d'Oise, le campus universitaire et la capitale (par Saint-Lazare) avec une cadence de dix à douze trains à l'heure pendant les périodes de pointe du matin et du soir. Un progrès très appréciable pour la plupart des riverains de cette voie, entre Cergy et Nanterre, et surtout pour ceux de la ligne Mantes - Poissy - Maisons-Laffitte, encore astreints aujourd'hui à un fastidieux détour par Paris-Saint-Lazare.

Voici donc, outre la ligne de Saint-Germain, La Défense reliée directement aux branches est et sud du R.E.R., à Saint-Nom-la-Bretèche, à Versailles, à Issy-les-Moulineaux.

A plus long terme, c'est le prolongement de la ligne de métro n° 1 Vincennes-Neuilly, du pont de Neuilly jusqu'à la station La Défense, puis au-delà dans Nanterre, qui constituera le point d'orgue de cet ensemble.

Une ville écologique, urbanistiquement en avance sur son époque

Un peu à la manière dont l'arbre masque la forêt, le secteur des tours, « image de marque » de la Défense, dont le décor est à présent familier au Parisien, dissimule l'étendue et l'importance de cette opération d'aménagement.

Cependant, si impressionnante que soit la masse élancée des tours de la zone A, enserrée dans cet étrange boulevard périphérique en forme de guitare, celle-ci ne représente que 130 hectares sur un total de 780 hectares confiés à la gestion de l'Etablissement public pour l'aménagement de la région de la Défense (EPAD). Si cent mille personnes viendront quotidiennement depuis la région parisienne travailler en zone A, il y en a toutefois vingt mille qui y résident, dans quelque six mille logements. Dans la zone B, qui s'étend sur 650 hectares, entre le palais du CNIT et la Seine, de part et d'autre de la préfecture, la proportion est très largement inversée. Il n'y a guère plus de 100 000 mètres carrés de bureaux prévus actuellement, en revanche, on y prévoit vingt-cinq mille logements (soit quatre-vingt mille à cent mille habitants), dont dix-huit mille sont déjà achevés.

Ni Paris ni la Défense ne se sont faits en un seul jour. Mais précisément, parce que cette dernière est de bout en bout une opération volontariste, beaucoup se sont penchés sur son devenir, parfois moins avec impartialité qu'avec le souci d'y trouver le reflet de certitudes qu'ils amenaient avec eux. On a voulu stigmatiser le béton — c'était à la mode — et, ce faisant, on est passé à côté de l'essentiel : le fait que la Défense est, d'abord, une ville conçue pour le piéton.

La dalle : les Champs-Elysées de la Belle Epoque

La Défense, une cité écologique avant que le terme ne fût à la mode ? Assurément, si l'on répertorie toutes les caractéristiques du label urbain de la qualité de vie. En premier lieu, et pour la première fois dans notre pays, la séparation rigoureuse du trafic automobile et du cheminement piétonnier. Cela est vrai pour la grande esplanade (1 200 mètres de long) qui va du pont de Neuilly au CNIT et qui est ici ce que les Champs-Elysées furent à Paris à la Belle Epoque. Un lieu propice à la flânerie, à la décontraction. Il faut avoir vu, par exemple, les parties de pétanque acharnées qui s'y disputent entre midi et 14 heures. Mais cela se vérifie aussi dans les ensembles résidentiels entourant le parc, pôle d'attraction autour duquel s'organise la vie quotidienne.

L'écologie, c'est aussi le « vert ». Et à cet égard le parc est une réponse de qualité. Des travaux considérables ont été menés à bien pour vallonner et boiser un espace qui était à l'origine plat et nu, où pullulaient jadis les bidonvilles, où subsistaient les orifices d'anciennes carrières mal comblées. Le parc départemental aura, terminé, 25 hectares, une superficie égale à celle des Buttes-Chaumont ou du jardin du Luxembourg. Aujourd'hui, 14 hectares sont déjà achevés et livrés au public, en deux fois : 8 hectares le 16 avril 1977 et 6 hectares le 14 juillet de la même année. C'est une entreprise modèle dans la mesure où il apporte globalement, avec art, une réponse aux besoins les plus divers. Outre ses circuits, ses lieux de détente et de distraction, le parc, du point de vue de la botanique, offre un catalogue particulièrement riche des essences les plus diverses et les plus précieuses.

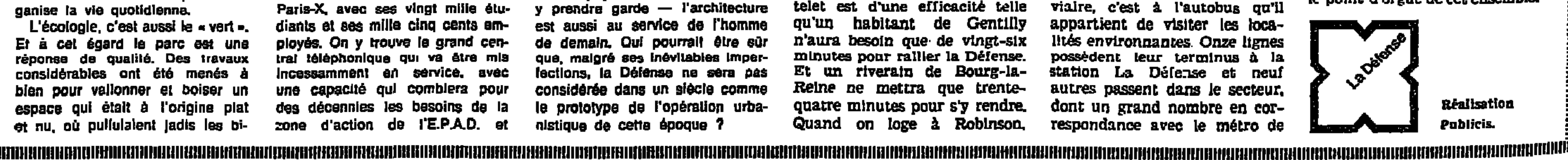
Dans cette région, se situe également la grande université de Paris-X, avec ses vingt mille étudiants et ses mille cinq cents employés. On y trouve le grand central téléphonique qui va être mis incessamment en service, avec une capacité qui comblera pour des décennies les besoins de la zone d'action de l'E.P.A.D. et même d'une partie du reste de la région.

Et puis, le ministère de la culture et de l'environnement poursuit son propre programme avec l'Ecole d'architecture, qui fonctionne déjà. L'Ecole de danse de l'Opéra, le Conservatoire national de la musique et l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs sont toujours prévus dans ce cadre.

La zone industrielle dite des « Groues », qui s'étend sur 12 hectares, abrite les installations de soixante-sept sociétés employant déjà deux mille personnes. Celles-ci disposent de services communs comme le restaurant ou le centre médico-social. Cela indépendamment du centre artisanal, dit Nord-Fontenelles, qui dispose de 6 000 mètres carrés le long de l'avenue Picasso. Quatre-vingt-cinq pour cent des locaux sont déjà occupés ou en cours d'installation.

En outre, on attend de l'ouverture du centre commercial, à partir de 1979, un surcroît d'animation déjà créé largement par le CNIT, le va-et-vient près de la gare triple S.N.C.F. - R.E.R. - Autobus et l'ensemble composite de la dalle, où les zones de calme alternent avec les commerces, les cafés, les restaurants ; où les jeux d'eau, les bassins, les fontaines, comme la merveilleuse création d'Agam, dialoguent avec les œuvres d'art contemporaines les plus hardies (aujourd'hui avec Calder, demain avec Miro).

Un des grands arguments opposés aux nouveautés urbanistiques et architecturales telles qu'on les rencontre à la Défense est qu'elles déconcertent l'homme contemporain. L'argument n'est pas négligeable. Mais — il faut y prendre garde — l'architecture est aussi au service de l'homme de demain. Qui pourrait être sûr que, malgré ses inévitables imperfections, la Défense ne sera pas considérée dans un siècle comme le prototype de l'opération urbanistique de cette époque ?





L'âge de la maturité

par CLAUDE CHARBONNIAUD (*)

LES Hauts-de-Seine existent-ils ? Sont-ils davantage qu'une expression administrative ? Treize ans après la création du département, dix ans après la mise en place de ses institutions, la question reste posée.

L'histoire commune des Hauts-de-Seine n'a pas seulement été celle des résidences et des forêts. Plusieurs industries y sont nées, dont quelques-unes ont changé la face du monde : automobile, aviation, cinéma et plus récemment l'électronique. Mais la verdure et quelques souvenirs des siècles passés ne peuvent suffire à donner une unité pour le présent et une base solide pour l'avenir. A certains égards, ce serait parfois le contraire, car il est certain que chaque commune ou groupe de communes serait tenté de cultiver son particularisme.

D'autant que l'unité du département est difficile à appréhender physiquement, y compris pour ses propres habitants. Outre sa forme étrange et peu apte à susciter l'enthousiasme des Français, auxquels l'école a appris toute la chance qu'ils avaient d'être nés dans un pays aux formes harmonieuses et équilibrées, les difficultés de transport constituent encore un obstacle sérieux pour que les habitants des Hauts-de-Seine connaissent leur propre département.

La jonction des tronçons du R.E.R. va certes permettre aux habitants du sud de rejoindre rapidement le chef-lieu, mais c'est en passant par le centre de Paris. La R.A.T.P. a fait un effort important pour réorganiser les circuits des autobus, qui convergeaient jusque-là presque tous vers Paris, mais il n'existe pas encore de ligne de ceinture départementale.

Surtout, le trajet automobile entre les deux extrémités du département reste long et difficile. Le département a heureusement financé une voie rive gauche de Seine qui constitue un trait d'union entre le nord et le centre de l'intérieur du département. La nécessité demeure d'une liaison nord-sud à mi-distance. L'achèvement de ce deuxième périphérique a été retardé par la nécessité de prendre en compte les impératifs de préservation de l'environnement, qui imposent d'épargner au maximum les espaces verts du département. Le bouclage de cette voie rapide est cependant important pour unifier les différentes zones géographiques et humaines qui composent le département.

⁂

Jusqu'à présent, l'existence des Hauts-de-Seine, qui est très réelle, est de mieux en mieux perçue de ses habitants. Elle a été le fait des politiques départementales menées par le conseil général et les administrations. Malgré tous les obstacles, les Hauts-de-Seine ont pu en une décennie prendre une consistance certaine parce que ses élus l'ont voulu. C'est un bel exemple d'organisation volontaire de l'espace.

Dès 1971, le conseil général a ainsi décidé d'investir dans les cinq années suivantes 640 millions de francs, dans le cadre d'un plan quinquennal couvrant notamment les constructions publiques, les parcs et jardins, les équipements sportifs, sanitaires et sociaux, la voirie et l'assainissement. En 1976, un second plan a été adopté. Il prévoit 1,3 milliard d'investissements jusqu'en 1980. Il y a peu d'exemples d'une intervention aussi massive, continue et structurée d'une collectivité départementale.

Au moment où le département est souvent mis en cause, parce qu'il serait une circonscription trop exiguë, parce que l'équilibre de ses pouvoirs serait dépourvu de logique et de clarté, je dois porter témoignage de ce que la courte histoire des Hauts-de-Seine plaide en faveur des institutions départementales.

Suffisamment près des communes pour les aider efficacement sans que se constitue un nouveau centralisme, disposant de moyens importants qui leur donnent une incontestable liberté de choix, utilisée à très bon escient, les élus de l'assemblée départementale, très proches de la population, ont joué un rôle décisif dans la naissance d'une conscience départementale. Pour autant, beaucoup reste à faire à cet égard.

Mais en dix ans une collectivité s'est créée, qui entre aujourd'hui dans une phase de maturité. Tout indique qu'elle sera créatrice.

(*) Préfet des Hauts-de-Seine.

« Un département français de pointe »

déclare M. Jacques Baumel

M. Jacques Baumel, maire (R.P.R.) de Rueil-Malmaison depuis 1971, préside le conseil général des Hauts-de-Seine depuis 1976. Il répond aux questions que nous lui avons posées sur l'avenir du département.

« Dix ans après sa création, le département des Hauts-de-Seine existe-t-il ? Comment se situe-t-il face au nouveau conseil régional d'Ile-de-France ?

— Comme pour toute création humaine, il a fallu du temps, de la patience, de la durée pour que s'affirment l'unité et la personnalité du département des Hauts-de-Seine, un département tout neuf de la région parisienne né il y a quatorze ans à la suite d'un découpage administratif assez bizarre, il faut le reconnaître. La configuration du département, en forme de croissant ou de haricot, sa diversité extrême, ne favorisaient certes pas son unité. De l'époque héroïque des débuts à celle de la gestion quotidienne, le département a lentement acquis sa maturité.

» S'il n'est pas un simple assemblage de communes, c'est à son conseil général qu'il le doit. Plus qu'un simple conseil d'administration, le conseil général a été le moteur de sa modernisation et le creuset de l'unité départementale.

» Depuis dix ans, c'est devant cette assemblée que sont discutés tous les problèmes du département, que sont votés par la majorité départementale les budgets de fonctionnement et d'équipement, que sont décidés les équipements et les projets qui ont permis la spectaculaire modernisation des Hauts-de-Seine.

» Je ne vois vraiment pas pourquoi la récente création du conseil régional d'Ile-de-France pourrait remettre en question l'existence d'un département comme les Hauts-de-Seine. D'abord parce que la réforme régionale comporte essentiellement le maintien des départements, auxquels les Français ont manifesté leur attachement. Ensuite parce que les tâches de gestion et d'administration d'un département ne sauraient être assumées par un conseil régional, chargé de coordonner, de programmer, non de gérer la réalité quotidienne. La région et le département ont une vocation complémentaire.

— Quelles sont les difficultés et les chances du département ?

— Les Hauts-de-Seine sont le quatrième département français pour la population (1 500 000 habitants), le second pour sa richesse financière, le troisième pour sa puissance industrielle et économique. C'est le département où sont nées les trois techniques qui ont bouleversé le monde moderne : l'automobile, le cinéma et l'aviation.

» C'est le département des plus grandes sociétés françaises : la régie Renault, l'Institut du pétrole. Des dizaines de milliers d'usines, d'entreprises moyennes et de commerces divers assurent l'emploi de plus de six cent mille personnes. Mais c'est aussi le département-pilote de la qualité de la vie qui bénéficie d'espaces verts considérables, d'agréables communes résidentielles, de forêts et de monuments riches d'histoire.

» Longtemps prospère, le département depuis quelques années subit comme les autres les contrecoups de la crise et de la mauvaise conjoncture économique. A cela s'ajoutent les effets d'une politique gouvernementale favorisant, à son détriment, le rééquilibrage est-ouest de la région parisienne, la décentralisation industrielle et le développement artificiel des « villes nouvelles ». Le conseil général ne peut approuver une politique de désindustrialisation et de démantèlement de l'appareil productif des Hauts-de-Seine. Il se bat pour le maintien de ses activités industrielles et commerciales, productrices d'emplois et de richesses. L'assemblée départementale se préoccupe tout particulièrement de la création de nouveaux emplois pour les jeunes et du chômage des cadres.

— Face à cette situation, quelle est la politique du conseil général, quels sont ses moyens ?

— Pour faire place à toutes les difficultés qui assaillent notre département, le conseil général s'est doté de moyens appropriés et a pris les décisions nécessaires.

» Depuis dix ans, il n'a cessé de voter et d'appliquer des budgets calculés au plus juste, budgets de progrès social mais aussi de stricte orthodoxie. Les trois actions prioritaires ont toujours été l'action sociale (qui atteint presque 70 % du budget), la protection du cadre de vie et de l'environnement des populations, la création d'équipements socio-collectifs de toute sorte pour l'amélioration de la vie quotidienne dans les Hauts-de-Seine.

» C'est ainsi qu'ont été décidés tour à tour par le conseil général la gratuité des transports publics pour le troisième âge, le téléphone gratuit pour certaines catégories de personnes âgées, des subventions à toutes les communes et à toutes les associations du département, le doublement en dix ans des équipements : crèches, piscines, gymnases, foyers, résidences, etc. Un office départemental d'H.L.M. créé il y a neuf ans lance des programmes de milliers de logements sociaux.

» Certes, certaines difficultés demeurent : crise de l'emploi, logements insuffisants, etc. Il est cependant équitable de reconnaître que l'effort poursuivi par le conseil général et notamment par sa majorité politique a permis aux Hauts-de-Seine de rattraper ses principaux retards et de devenir un des départements français de pointe. »

Des bâtisseurs dans trente-six communes

(Suite de la page 9.)

Autre particularité de l'expérience de Suresnes. « *Nous avons prévu de réaliser la rénovation par phase de trois ans, délai de réalisation d'un secteur,* affirme M. Virgilli. *Cette méthode nous permet de nous adapter aux situations nouvelles et de modifier nos projets initiaux. Aussi, alors que l'intention première de la municipalité était de rénover tout le centre ville, nous avons récemment décidé de conserver et de réhabiliter la moitié environ des logements : le « village anglais », d'abord promis à la destruction, sera restauré.* »

Boulogne, la plus grosse ville du département, elle compte cent quatre mille habitants, a connu, elle aussi, les affres de la ZAC. La réalisation de la tête du pont de Sèvres est menée rondement, à la frontière de la commune. Mais cela n'a pas empêché la municipalité dirigée par M. Georges Gorse (R.P.R.) de tenter une autre expérience : celle de la réhabilitation. De nombreux immeubles édifiés au début du vingtième siècle, bien que solidement construits, commençaient à présenter des signes de décrépitude et n'offraient, d'autre part, aucun confort à leurs locataires. La municipalité a donc confié à l'Association pour la restauration immobilière de Boulogne-Billancourt (l'ARIM) prestataire de services de l'OCIL (Office central interprofessionnel du logement) créée pour les besoins de la cause, le soin d'adapter quelque cinq cents logements aux nouvelles normes de confort en vigueur.

« *Nous avons eu du mal à trouver un tissu urbain homogène pour mener à bien notre mission,* affirme M. Henri de La Morandière, chargé de l'opération. *Nous avons finalement jeté notre dévolu, en 1973, sur la route de la Reine. Une liste de cinq cents logements a ainsi été constituée. Nous sommes allés voir les propriétaires de ces immeubles pour les informer des possiblités que leur offrait la loi, et leur proposer nos services pour coordonner les travaux.* » Boulogne n'a pas voulu d'une « réhabilitation par le vide », l'ARIM s'est refusée à « casser » les logements pour les restructurer et les agrandir, il s'agissait seulement de repeindre les parties communes et d'installer le confort dans chaque appartement.

Les grands chambardements

La perspective de subvention (50 % du montant des travaux l'époque) de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, l'assurance d'obtenir un prêt bancaire, pour compléter leur apport personnel convainquit la moitié environ des propriétaires des appartements concernés par le périmètre de réhabilitation. Aujourd'hui, 41 % des logements ont été rénovés. Les bailleurs ont fait leurs comptes : l'augmentation des loyers, conséquence de l'installation du confort dans les logements, leur permet de rembourser leur emprunt, leur patrimoine est revalorisé ; quant aux locataires, personnes âgées pour la plupart, elles rendent grâce au ciel... et à l'ARIM : elles bénéficient désormais du confort et d'une allocation logement qui couvre la quasi-intégralité de leur loyer.

La moitié des immeubles concernés par la réhabilitation ont donc été rajeunis mais il semble que le caractère incitatif plutôt que coercitif de l'opération rende sa réalisation lente et incertaine « *le plus gros de notre travail est sans doute fait* », reconnait-on à l'ARIM, qui se refuse à appliquer toutes les dispositions de la loi Malraux en notifiant aux propriétaires des travaux à entreprendre. La « réhabilitation en dentelle » de Boulogne semble donc avoir épuisé toutes ses possibilités.

L'époque des grands chambardements urbains est-elle terminée ? Les vicissitudes d'Antony semblent le prouver. D'autre part, si l'expérience de Suresnes enseigne qu'une rénovation menée avec les habitants et pour eux ne pose pas de problème, celle d'Antony prouve à l'inverse qu'une opération qui ne recueille pas l'assentiment des administrés est dangereuse... pour les municipalités en place.

Le malheur des Antoniens commença le jour où ils s'aperçurent qu'ils habitaient le long d'une nationale et que la direction départementale de l'équipement (D.D.E.) avait élaboré dans le secret de ses bureaux le projet d'élargir cette nationale à 40 mètres au moins. Elargissement qui aurait eu pour conséquence de briser le vieux centre ville qui, par ailleurs, avait bien besoin d'être rénové. Le maire d'Antony, M. Georges Suant (maj.), fit donc élaborer, en 1975, un projet de rénovation qui répondait aux demandes de la D.D.E. et prévoyait l'installation d'une grande surface, d'un parking et la densification du secteur.

Les partis de gauche, P.S. en tête, bientôt rejoints par les commerçants du quartier, menacés par la réalisation de la ZAC firent front contre le projet et, en 1975, le parti socialiste organisa une exposition afin de présenter aux habitants des centres ses propositions.

Les élections municipales de 1977 arrêtèrent M. Georges Suant, dans son élan puisque Antony fut la seule commune du département à changer de couleur politique à cette occasion. La nouvelle équipe municipale, aussitôt installée à l'hôtel de ville, s'est penchée sur le projet de rénovation : « *Le centre est délabré, son attraction culturelle et commerciale est trop faible,* reconnait un conseiller municipal. *Mais nous demeurons fermement opposés à l'élargissement des rues qui le détruirait.* »

A Antony, comme dans beaucoup d'autres communes de banlieue, ce sont les problèmes de circulation qui commandent : les nouveaux élus ont donc décidé de détourner la circulation de transit du centre d'Antony (un plan de circulation est actuellement à l'étude) et d'en faciliter au contraire l'accès aux habitants de la ville par la création notamment de voies piétonnes. « *Nous répertorions actuellement les besoins en équipement des habitants,* précise-t-on encore à la mairie, *pour le reste nous donnerons la priorité à la réhabilitation.* »

Les Hauts-de-Seine ont donc connu toutes les vicissitudes de l'urbanisation. Mais l'expérience est mère de la sagesse et « le 92 » semble bien décidé à devenir désormais un département pilote en matière de qualité de la ville. « *Nous allons,* explique M. Pierre Pommelet, nouveau directeur de la D.D.E., *réexaminer un certain nombre de plans d'occupation des sols afin de prévoir un coefficient d'occupation des sols plus faible dans un certain nombre de communes, ce qui amènera à réduire la hauteur des immeubles neufs.* » Ainsi l'administration départementale a-t-elle ressorti de ses dossiers le POS de Meudon, d'Antony, de Ville-d'Avray, de Boulogne-Billancourt, de Levallois-Perret et de Clichy notamment.

Mais les Hauts-de-Seine ne risquent-ils pas de construire « des immeubles de faible hauteur pour les hauts revenus » ? « *Non,* répond M. Pommelet, *car la loi propose désormais aux municipalités les moyens financiers de construire des H.L.M. au cœur des villes. Depuis le 27 juillet 1977 en effet les collectivités locales peuvent obtenir des subventions de l'Etat et des prêts de la Caisse des dépôts afin de payer la surcharge foncière.* »

La loi offre donc bien des possibilités. Reste à savoir si les maires des Hauts-de-Seine saisiront enfin l'occasion de créer dans le département une « autre banlieue ».

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Préfecture en solitude

LA mise en place d'une préfecture fut symboliquement un des actes principaux marquant la création, il y a dix ans, du nouveau département des Hauts-de-Seine. Edifiée en deux ans et demi, à l'emplacement de l'ancien bidonville de Nanterre, achevée en avril 1972 et inaugurée en janvier 1973 par M. Raymond Marcellin, ministre de l'Intérieur, la nouvelle préfecture frappe d'abord par son architecture. Dressant à 113 mètres une imposante tour de vingt-quatre niveaux, qui repose sur un bâtiment plat en terrasse à trois niveaux de 113 mètres de côté, lui aussi, « pour des raisons d'harmonie », et posée... sur pilotis, elle est l'œuvre de deux disciples de Le Corbusier, MM. Wolgenscky et Chauvet. « *D'emblée, nous avons considéré la conception du bâtiment comme inséparable de sa fonction,* raconte M. Henri Chauvet. *L'organisation administrative, la nécessité d'une vie collective, impliquaient une idée de densité et de verticalité : c'est l'explication de la tour. Mais nous avons surtout pensé à rendre le bâtiment accessible au public, dont on sait qu'il va toujours à « sa » préfecture avec une certaine appréhension. Ainsi, les pilotis, si critiqués pour les courants d'air redoutables qui y soufflent, conservent un espace libre où le regard circule et prévient la sensation d'étouffement. La même exigence a présidé à la réalisation du hall d'accueil : proportions, matériaux, réhabilitation des zones, tout y a été mis en œuvre pour rendre moins oppressante l'entrée dans les lieux.* »

C'est que, dans un des départements les plus peuplés de France, la préfecture doit être en mesure d'absorber un nombre impressionnant de démarches : quelque quatre mille appels par jour au standard téléphonique, quatre cent cinquante « visiteurs » quotidiens pour les seuls étrangers, ne se reçoivent pas sans difficultés.

Mais l'accueil du public n'est pas tout. Avec près de 50 000 mètres carrés de bureaux, avec mille quatre cent cinquante employés en effectifs propres et quatre mille autres disséminés dans le département, la préfecture est aussi l'outil de gestion d'un département particulièrement lourd. Aux services départementaux, répartis en huit directions, s'ajoutent les services de l'Etat, dont la direction départementale de l'équipement qui occupe à elle seule cinq niveaux de la tour — signe de la part éminente que prennent dans l'énorme masse des affaires à traiter, celles qui touchent à l'urbanisme. Pour gérer un budget de 1,4 milliard de francs, le département n'a finalement pas trop des deux sous-préfectures d'Antony et de Boulogne-Billancourt.

Les problèmes dans l'ordre administratif sont conus : « *C'est la jeunesse du département,* explique M. Alain Ohrel, secrétaire général de la préfecture, *et la rotation beaucoup trop rapide des personnels qui entraînent l'inexpérience d'un grand nombre de nos cadres. Nous comptons bien sur le temps pour remédier à cela, mais nous nous efforçons en même temps de donner à cette préfecture une vie dynamique qui pourrait stabiliser davantage ses membres.* »

L'animation, c'est sans doute l'autre point faible que déplorent aussi bien les usagers que les personnels travaillant sur place. Avant que Georges Pompidou ne décide la création du Centre Beaubourg, c'est à Nanterre que devait se situer ce « pôle d'attraction culturelle », et l'actuel centre administratif devait être accompagné d'un complexe important, comprenant notamment un ensemble commercial, et le fameux « Musée du vingtième siècle » rêvé par André Malraux.

Le projet disparu, la préfecture se retrouve seule au milieu d'un dédale de voies à grande circulation, sans une boutique, sans un cinéma, sans un bistrot, et ce n'est en aucun cas un motif de promenade qui inspire celui qui fait halte à la station R.E.R. Nanterre-Préfecture. « *C'est sans doute regrettable,* remarque M. Henri Chauvet, *car la préfecture y perd au fond sa fonction de véritable chef-lieu du département, si utilement mise en évidence dans de nombreux départements de province.* »

FRANÇOIS ROLLIN.

Les industriels lachent leur terre d'élection

QUE de contrastes entre les paysages urbains des Hauts-de-Seine, entre l'intense activité des usines de la boucle de la Seine au nord et le calme des collines et des cités résidentielles du sud. Disparités aussi entre les communes les plus anciennes,nées aux portes de Paris aux débuts de la révolution industrielle, où de modestes habitations se faufilent entre de nombreux établissements de production, et les cités plus récentes, plus périphériques, où l'énorme masse des grands ensembles s'est juxtaposée sans s'y imbriquer aux vastes zones industrielles. Ce n'est pas l'existence de matières premières mais celle d'un marché de consommation et d'un réservoir de main-d'œuvre immenses qui fut à l'origine de l'industrialisation des Hauts-de-Seine, plus encore que les sites ou même la présence du fleuve.

Ainsi le commerce de l'automobile est né avant 1914 avenue de la Grande-Armée et porte Maillot, puis s'est fixé dans la banlieue ouest et nord-ouest, à Billancourt, Puteaux, Levallois. A ses origines, l'automobile n'était-elle pas un sport de luxe, pratiqué par une clientèle aisée ? Vivant à l'ouest, cette dernière avait pour lieux de promenade privilégiés le bois de Boulogne et les plages de Haute-Normandie — le premier rendez-vous des conducteurs lorsque la mode des bains de mer battit son plein. Les ateliers de réparation jalonnaient alors l'itinéraire...

De même naquirent à Neuilly-sur-Seine, Asnières, Courbevoie, ces industries de luxe que sont la parfumerie et les produits de beauté... Dior, Coty, Colgate, marques fameuses, aujourd'hui installées ailleurs.

Réservoir d'emplois

Ce département, le plus industriel d'Ile-de-France — ayant dépassé la capitale depuis dix ans, — le plus riche d'innovations, est aussi le siège de leaders de l'exportation. Deux mille sociétés — une sur dix — réalisent un quart des exportations de la région parisienne. Les laboratoires et firmes d'études se multiplient. En tête de l'emploi, l'automobile qui, à elle seule, occupe 12 % des actifs du département. Puis l'aéronautique, l'électronique, l'électricité, la mécanique, le bâtiment. Ces deux derniers étant répartis sur de nombreuses communes. Très diversifiée, avec une multitude de sous-traitants, l'industrie des Hauts-de-Seine l'est encore. Occupant de très nombreux O.S. d'origine étrangère qui vivent dans des conditions plus que sommaires. Près d'un actif sur deux travaille dans l'industrie. Proportion qui diminue depuis quelques années. Ainsi, en 1976, *la perte d'emplois industriels* s'est trouvée compensée par la rapide croissance de l'emploi tertiaire : 12 % de plus en deux ans pour la seule ville de Neuilly-sur-Seine. Bureaux, banques, assurances, sièges sociaux se sont installés, venant de Paris, à Rueil-Malmaison, Nanterre, la Défense, etc.

Pour chaque actif, un peu plus d'un emploi possible : c'est un fait rare dans la conjoncture actuelle française. La population totale du département est restée stable entre les deux derniers recensements. Tout irait-il donc pour le mieux ?

« L'histoire récente de Paris et de la Petite Couronne fait apparaître un certain nombre d'évolutions rapides particulièrement préoccupantes, que l'on peut résumer sous le vocable de désindustrialisation », constate la Chambre de commrece et-x la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (C.C.I.P.) Dans les Hauts-de-Seine, malgré la disparition en deux ans d'environ quinze mille emplois, le poids du secteur industriel reste encore et de loin le plus élevé de la région. Les communes industrielles limitrophes de Paris sont cependant le plus touchées. Levallois-Perret connaît une baisse d'activité de l'industrie, du bâtiment et du commerce. Clichy, Suresnes, Malakoff et surtout Issy-les-Moulineaux (qui a perdu 8,4 % de ses emplois en deux ans) ont connu de nombreux transferts d'établissements. Même Boulogne-Billancourt, la plus grosse cité de la région après Paris, n'a pas retrouvé le niveau d'emploi qu'elle connaissait fin 1971. Et Colombes, alors que sa population s'accroît, a perdu elle aussi des emplois. La perte en ateliers de production est sans doute plus considérable que ne le laissent supposer les statistiques globales de l'emploi. En font souvent les frais, les nombreux immigrés des Hauts-de-Seine, parfois installés depuis plus de vingt ans.

Ce phénomène de désindustrialisation tient à des raisons bien connues. Vétusté et exiguïté des locaux, coûts fonciers devenus considérables en raison de la rareté des terrains vacants — du moins jusqu'à ces temps derniers — et surtout concurrence avec la construction d'habitat, très lucrative.

A ces causes s'ajoutent aussi les mutations rapides des secteurs industriels, et les actions des pouvoirs publics en matière de décentralisation et de desserrement des activités.

Depuis le début de la politique de décentralisation il y a vingt ans, une opération sur cinq provient des Hauts-de-Seine. Et non des moindres. Parmi les plus célèbres, Citroën à Rennes, puis Renault à Douai, au Havre, suivis d'Unic-Fiat, etc.

L'itinéraire est sans surprise : jusqu'en 1970, on émigre vers les communes de la Petite Couronne, où se créent les zones industrielles, puis vers celles de la Grande Couronne. Puis vers les villes nouvelles. Ou encore vers les villes moyennes de province : on y trouve une certaine tradition industrielle, des terrains bon marché et une main-d'œuvre moins coûteuse et peut-être plus tranquille.

Pour les sièges sociaux la tendance, jusqu'à récemment, fut la suivante : de Paris, on venait à la Défense ou encore à Rueil-Malmaison, réservant à des villes de la Grande Couronne, comme Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), Trappes (Yvelines) Saint-Quentin-en-Yvelines, les unités de production. Ainsi l'automobile et l'aéronautique fournissent-elles les deux tiers des décentralisations, alors que l'électronique et l'électricité pratiquent plutôt leurs extensions en province.

L'arrivée desP.M.E.

Depuis deux ans, on constate de fait un certain « gel » du phénomène. La conjoncture de crise que connaît le pays n'y est sans doute pas étrangère. Et ce qui serait encore « décentralisable » est devenu fort réduit. Même si d'aucuns doutent qu'à terme les productions de grande série encore localisées dans le département y resteront. Les sous-traitants, du moins jusqu'à présent, continuent pour la plupart à fonctionner sur place avec leurs anciens clients. Malgré une mortalité industrielle qui, si elle n'atteint pas les tristes records de la Seine-Saint-Denis toute proche, se chiffre tout de même par quelque quatre cents disparitions par an, avec ou sans procédure judiciaire. Dans le même temps, il est vrai, un nombre à peu près équivalent d'entreprises viennent s'installer dans les Hauts-de-Seine. Un « turn-over » quelque peu inattendu.

Le phénomène de désindustrialisation que connaît le département concerne essentiellement les activités de production, ainsi que le montre une étude sur l'emploi réalisée par la direction départementale de l'équipement (D.D.E.) pour le compte du conseil général.

En effet, les variations globales de l'emploi secondaire — relativement faibles comparées à celles que connaissent d'autres départements — recouvrent en réalité deux phénomènes simultanés. Des mouvements de départs et d'arrivées très importants de petites et moyennes entreprises. Et des remplacements structurels d'emplois de production par des emplois de bureau. La production industrielle elle-même se « tertiarise » : à l'intérieur du secondaire, environ un tiers des effectifs font à présent des tâches tertiaires.

Selon les conclusions de l'étude de la D.D.E., *« les perspectives pour l'emploi dans le département des Hauts-de-Seine apparaissent plus préoccupantes que ne le laisse supposer un simple examen des chiffres globaux ».* Première conséquence de la baisse des emplois de production proprement dite et de la « tertiarisation » du secondaire : les « migrations alternantes » se développent. Un salarié sur trois, dans des communes comme Sèvres, Meudon, s'en va désormais travailler au loin. De longs trajets journaliers, des cités qui peu à peu se transforment en cités-dortoir... Second aspect de l'évolution, étudié par la D.D.E. : le risque de voir se poursuivre, voire s'accélérer, la détérioration de l'emploi de production. Cela tient à la nature même des entreprises qui cherchent à s'installer dans les Hauts-de-Seine. Qui ne sont, bien sûr, plus de grandes entreprises de production, mais des P.M.E.

Un très petit nombre seulement a plus de deux cents salariés — 8 % des quelque trois cents interrogées fournissant à elles seules la moitié de l'apport d'emplois ainsi réalisé. Un tiers des nouvelles arrivées ont moins de vingt emplois, soit 5 % de l'effectif total.

La plupart des entreprises offrent entre vingt et soixante-dix emplois, et occupent entre 200 mètres carrés et 1 500 mètres carrés de surface. Elles se situent donc en dessous du seuil de l'agrément requis par la DATAR. Ne faudrait-il pas alors modifier la réglementation, comme le suggèrent la D.D.E. mais aussi la C.C.I. ?

Ces entreprises apportent à peu près autant d'emplois de production que d'emplois de services. D'une grande diversité, elles appartiennent en majorité à des professions caractérisées par une forte densité d'emploi à la surface occupée, une forte valeur ajoutée par personne liée à une proportion importante d'emplois qualifiés, et une production à l'unité ou en petites séries. L'arrivée de ces entreprises à haut niveau technologique confirme de fait la tendance à la spécialisation des Hauts-de-Seine. Elles s'y installent ainsi à proximité d'un personnel qualifié, mais aussi des clients ou des bureaux d'études. Préférant les locaux laissés vacants dans les communes les plus anciennes à ceux que l'on trouve dans les zones industrielles. Encore faut-il qu'ils soient en bon état.

Le prix du marché semble acceptable pour une bonne partie de la clientèle potentielle — une étude récente de la Confédération des P.M.E. évalue cette dernière à cinq mille ou six mille dans les cinq ans pour l'ensemble de la région parisienne. Ce marché tend aujourd'hui à s'organiser. La D.D.E. a créé récemment une bourse des locaux, centralisant ainsi l'information utile.

Paris-Terminal

On commence aussi à offrir en lotissement les locaux de grandes usines, loués à de petites et moyennes entreprises. Pour libérer des capacités d'accueil à un coût pas trop élevé et garantir ainsi, dans la mesure du possible, l'arrivée de nouvelles entreprises et donc d'emplois de production, alors que se poursuivent, par ailleurs, transferts et disparitions. Ce choix semble bien faire l'objet d'un consensus quasi général, entre la chambre de commerce et d'industrie, la D.D.E. et les maires des municipalités du département — dont beaucoup sont des hommes politiques connus nationalement. Outre la garantie de l'emploi, c'est aussi le maintien de ressources fiscales importantes — patente et taxe professionnelle étant, en effet, plus rentables que les autres revenus fiscaux.

Mais le passage des intentions à la réalité n'est pas toujours facile... Sur les quais de Seine, à proximité de la capitale, un immense terrain vague hérissé de bâtiment désormais vides... les anciens locaux d'Unic-Fiat à Suresnes. Ils attendent d'éventuels occupants. Depuis deux ans. Combien de temps encore la municipalité et la D.D.E. réussiront à leur préserver une vocation industrielle et à faire obstacle aux spéculateurs alléchés ?

Sur les bords de la Seine, dans le port de Gennevilliers, un des éléments principaux du système portuaire de la région parisienne, Paris-Terminal, le centre de conteneurs ouvert par la C.C.I. et l'administration, se développe au rythme de 20 % par an, assurant, d'ores et déjà, 5 % du tarif national « conteneurisable »... Une mission d'entreposage qui a peu de risques de se tarir, à l'image de ce futur que l'on espère dans les Hauts-de-Seine.

DANIELLE ROUARD.

La parole à ...

Une hémorragie à stopper

ON nous demande si l'entité du département des Hauts-de-Seine a pris corps dans l'esprit de ses habitants Pour une part, oui ; la réalité des services publics, désormais organisés au plan départemental, est un fait. Une vie départementale s'organise au fil des années. Cela dit, il faut convenir que notre département prend vie dans le contexte spécifique du tissu *urbain dense de la région Ile-de-France.*

Mais là n'est pas le plus important dans ce qui freine l'essor de la réalité départementale. Les orientations gouvernementales des dernières années portent gravement préjudice au rayonnement économique du département des Hauts-de-Seine. La politique de redéploiement de l'industrie désormais vers l'étranger lui fait perdre de sa substance active. Avec Paris, le département de la région Ile-de-France a vu son nombre d'habitants diminuer. De surcroît, l'assemblée départementale est gérée depuis dix ans par une coalition de droite qui étouffe la vie démocratique.

Le groupe communiste, le plus important de l'assemblée, est exclu de toute participation aux organes de direction, cas unique dans toute la région ! Les multiples associations départementales, à qui l'on conteste de très modiques subventions, sont considérées avec froideur par la majorité en place. Le manque de démocratie conduit donc à l'immobilisme dans l'essor d'une vie active du département.

Il résulte de ce qui vient d'être écrit ma réponse à la seconde question : *« Pour vous, quel est le problème urgent du département ? »* Il est précisément de stopper cette hémorragie des forces vives des Hauts-de-Seine. Il est urgent de mettre un terme à la désindustrialisation. Pendant un temps, les dirigeants de la droite la justifièrent par la tromperie de l' « industrialisation d'autres régions ». Nous avons été longtemps les seuls à démystifier cette supercherie. L'objectif était de rechercher une main-d'œuvre à bon marché pour le gonflement des profits des grandes sociétés. Cela est tellement vrai que, désormais, les entreprises investissent à l'étranger !

L'on brade des équipes d'ouvriers, de techniciens, d'ingénieurs hautement qualifiés, et sans aucun profit pour le pays. Au contraire, la liquidation de branches entières de notre industrie aggrave le déficit de la balance commerciale, dont on dit, par ailleurs, qu'elle est l'une des questions-clés des équilibres économiques.

La désindustrialisation est donc mauvaise pour le pays. Elle est mauvaise pour les travailleurs, qui sont privés de leurs emplois. Elle est source d'aggravation du chômage (quarante-six mille sans-emploi dans le 92). Elle aggrave les *difficultés économiques des travailleurs*, des plus démunis, mais aussi de plus en plus d'ingénieurs et de cadres.

Et ce n'est pas le côté le plus scandaleux de cette situation de constater que les mêmes élus de la majorité, MM. Baumel et Fourcade notamment, qui décident de cette politique au Parlement, tentent de s'en dégager par des paroles au plan départemental.

Voilà pourquoi les communistes, dans les prochaines semaines, lorsqu'ils solliciteront le soutien des travailleurs, appelleront au vrai changement qui doit stopper la désindustrialisation des Hauts-de-Seine et assurer son développement harmonieux.

PIERRE SOTURA,
conseiller général, secrétaire de la fédération des Hauts-de-Seine du parti communiste français.

Dans les lacis de l'A 86

VOICI bientôt dix ans que les habitants des Hauts-de-Seine se battent contre le serpent de bitume qu'on veut leur imposer : la rocade A 86, dont les 77 kilomètres doivent s'enrouler à 6 kilomètres de la capitale.

Tout a commencé en 1969 lorsque les habitants du quartier Belle-Rive à Rueil-Malmaison s'aperçurent que les espaces verts qui entouraient leurs immeubles étaient en fait l'emprise d'une autoroute à dix voies. De Rueil, la contestation gagna du terrain dans tout l'ouest parisien mobilisant les élus au gré des consultations électorales. De manifestations en campagnes de signatures, les associations marquaient un point en juin 1975 puisque le président de la République demandait alors un nouvel examen du dossier. C'est ainsi qu'au premier tracé dit « du district » (celui qui figure sur la carte), puisqu'il avait été approuvé par l'assemblée régionale de la région parisienne, vinrent s'en ajouter seize autres.

Les choses en étaient là lorsque M. Jean-Pierre Fourcade, alors ministre de l'équipement, en fit étudier un dix-huitième, situé plus à l'ouest, à la limite des Hauts-de-Seine et des Yvelines.

Aujourd'hui, chacun campe sur ses positions. Les associations *saisissent toutes les occasions* de clamer leur opposition de principe à la rocade : *« Nous ne voulons pas choisir entre trois tracés,* affirme M. Yves Drans, président de l'Association de défense de Rueil, *en effet, la rocade coûtera très cher et sera rapidement saturée, il faudra alors en construire une autre. Nous demandons au contraire que priorité soit donnée aux transports collectifs de rocade. Nous proposons donc la réouverture et l'aménagement de la grande ceinture ouest de la S.N.C.F., solution qui permettrait de desservir la banlieue en épargnant l'environnement. »*

Quant aux élus, mis à part M. Jacques Baumel (R.P.R.), maire de Rueil, président du conseil général des Hauts-de-Seine, qui a rejoint les « jusqu'au-boutistes » à l'occasion des dernières élections municipales, ils n'affirment pas d'opposition philosophique au projet mais demandent que la réalisation de la rocade ne porte pas atteinte à l'environnement ou, mieux, passe dans la commune voisine. C'est ainsi que les deux conseils généraux des Yvelines et des Hauts-de-Seine se renvoient régulièrement la rocade.

Impavide, l'administration continue à « peaufiner » le tracé du district (80 % du tracé dans les forêts seraient construits en tunnel ou en tranchée couverte) et à consulter les élus avant de choisir entre les trois tracés retenus.

Mais il faudra bien un jour que les pouvoirs publics se résolvent à prendre une décision... et que les habitants et les élus de la région parisienne comprennent qu'on ne peut pas tout avoir et rien payer : une rocade sans nuisances du tout, des transports collectifs sans déficit.

Le directeur de l'équipement : dossiers ouverts pour les autoroutes

M. Pierre Pommelet, directeur départemental de l'équipement, nous dit comment il compte régler les importantes difficultés de circulation que l'on rencontre dans les Hauts-de-Seine.

● *Dans quelle mesure le département des Hauts-de-Seine participe-t-il aux difficultés de circulation de la région parisienne ?*

— En région parisienne, le département des Hauts-de-Seine détient avec Paris le triste record des encombrements en raison de sa densité de population — 1 438 000 habitants pour 175 kilomètres carrés, — du nombre élevé d'emplois — 720 000, — générateur d'importants déplacements domicile-travail, de sa configuration géographique particulière en contact avec tous les départements d'Ile-de-France à l'exception de la Seine-et-Marne, enfin des coupures que constituent la Seine d'une part, les nombreuses voies ferrées d'autre part. 4 500 000 véhicules traversent chaque jour les frontières des Hauts-de-Seine, et les flux de circulation sur les principaux axes routiers ou autoroutiers sont impressionnants : 118 000 véhicules par jour sur l'autoroute de l'Ouest (A 13) ; 105 000 sur l'avenue de Neuilly (R.N. 13) ; 54 000 sur la voie express Pont-de-Sèvres-Vélizy (F 18) ; 40 000 sur la déviation de Châtenay-Malabry (A 86) ; 70 000 sur l'avenue Edouard-Vaillant à Boulogne (R.N. 10), soit dix fois plus qu'en 1950.

» Malgré l'effort considérable réalisé ces dernières années en matière d'infrastructure routière, ce flot de véhicules ne peut se frayer un passage qu'au prix d'encombrements durement et quotidiennement ressentis par les automobilistes, notamment sur les dix-neuf lignes de pont désormais totalement saturées et au débouché de l'autoroute de l'Ouest, qui totalise à lui seul 20 % des encombrements de la France entière ! »

● *Un certain nombre d'élus et d'habitants des Hauts-de-Seine s'opposent à la construction de l'A 86. Pourquoi construire cette rocade ?*

— Les deux tiers des ménages français sont motorisés, ils le seront quasiment tous en 1985 d'après l'étude récente de l'INSEE, et cela est à la fois inquiétant et rassurant pour les *responsables de la circulation routière*. Inquiétant, car les voies existantes sont actuellement bien incapables de supporter une augmentation d'un tiers du trafic sans connaître de perpétuels encombrements, mais ce chiffre est malgré tout rassurant, car ce pourcentage est faible en définitive par rapport au triplement du trafic auquel nous avons pu faire face, tant bien que mal depuis 1950.

» La croissance zéro de la circulation est sans doute en vue à la fin de la prochaine décennie, mais d'ici là il faudra réaliser encore certaines grandes infra*structures routières et surtout* améliorer celles qui existent. Pour ce qui est des voies radiales, l'ensemble des élus et des associations de défense semblent être d'accord avec l'administration sur la nécessité de limiter leur nombre.

» En ce qui concerne les liaisons de rocades, les opinions divergent quelque peu : il est établi que l'on constate une augmentation régulière de la demande de transport des personnes à la périphérie de la capitale, engendrée principalement par les déplacements domicile/travail entre les grands pôles d'activités que sont la Défense, Vélizy, Renault, Rungis, etc. et les vastes zones d'habitations de l'Ouest parisien. On pourrait imaginer d'absorber ce surcroît de déplacements par les transports collectifs, mais ce mode de transports est malheureusement mal adapté aux liaisons de rocades en banlieue, car la zone d'influence des points d'arrêts est faible et peu compatible avec l'existence d'un habitat relativement dispersé, surtout au centre du département.

On doit s'attendre à une *croissance de l'ordre de 4 à 5 %* par an des déplacements en voiture particulière entre le nord et le sud du département. En l'absence d'une infrastructure spécialisée, ce flot grandissant de véhicules va submerger progressivement toute la voirie existante ; les nationales secondaires et les départementales d'abord, puis les moindres rues des communes et les chemins forestiers risquent d'être quotidiennement envahis, ce qui dégraderait sensiblement le cadre de vie des *habitants du département.*

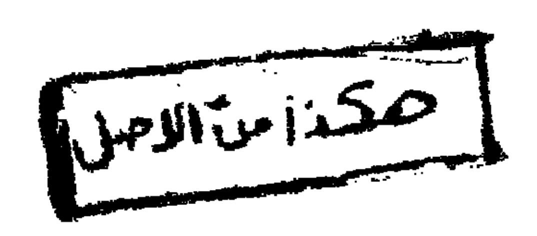
» Concentrer ce trafic et l'isoler au maximum des riverains, rendre la voirie existante à sa fonction de desserte locale, est la fonction dévolue à l'A 86.

● *Le président de la République avait demandé d'étudier différentes variantes. Trois ont été retenues, qu'en est-il aujourd'hui ?*

— Compte tenu de la nécessité absolue de respecter la ceinture verte des forêts de l'Ouest parisien, ensemble unique à si peu de distance de la capitale, le projet d'A. 86 doit faire l'objet d'études *très poussées dans un esprit de* concertation avec les élus concernés.

» Au cours de la réunion du 7 juillet 1977, le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire a présenté aux maires intéressés les trois tracés qui apparaissent comme les meilleurs, notamment au regard de l'impact sur l'environnement. Ce problème de tracé est délicat dans la mesure où l'A 86 ne peut pas trop s'éloigner de la capitale sans perdre son sens, puisque son trafic pour 85 % concernera des déplacements ayant pour origine ou pour destination les départements de la région parisienne et principalement de la Petite Couronne.

» Il demeure que ces projets sont peut-être encore susceptibles d'amélioration et que, dans la mesure où ces travaux ne sont pas d'actualité — leur financement n'est pas prévu au VII[e] Plan, — les élus, les associations de sauvegarde et l'équipement ont tout le loisir de confronter leurs points de vue afin d'aboutir à une solution conforme à l'intérêt général qui, tout en respectant *les riverains, les espaces* boisés et les bords de Seine, dégagera le centre ville des communes des véhicules de transit, et notamment des véhicules lourds, assurera l'unité du nord et du sud du département et permettra, en définitive, d'améliorer le cadre de vie des habitants des Hauts-de-Seine.



Jacques Baumel, président du Conseil général des Hauts-de-Seine :

QUATRE PRIORITÉS

- **Action sociale**
- **Environnement et qualité de la vie**
- **Maintien des activités économiques et des emplois**
- **Gestion efficace du département**

Le Conseil général des Hauts-de-Seine vient d'inaugurer, en une seule journée, quatre crèches départementales construites par lui et, quelques jours plus tôt, de présenter à la presse la première Maison de la nature de la région parisienne. Deux manifestations importantes pour le département, deux cérémonies qui révèlent bien deux des préoccupations majeures du Conseil général et de son président : la défense de l'environnement et l'équipement social du département.

Les deux autres priorités étant la bataille pour les emplois et la gestion rigoureuse des affaires départementales grâce à un budget calculé au plus juste et à un plan quinquennal départemental d'investissements et d'équipement.

Créé il y a dix ans, en 1967, trois ans après la naissance des Hauts-de-Seine, le Conseil général, sous l'impulsion de sa majorité politique, n'a cessé d'œuvrer à la modernisation des équipements socio-collectifs et à l'amélioration des conditions de vie des habitants des Hauts-de-Seine.

Pour résumer en quelques mots son travail de dix ans, je me bornerai à mentionner les quatre axes prioritaires de son action :

I. — L'action sociale d'abord

Avec plus de 60 % de son budget consacrés au social sous toutes ses formes, les Hauts-de-Seine sont dans le peloton de tête des départements français. Les résultats sont indiscutables :

- **Doublement des principaux équipements socio-collectifs.**
- **Aide au troisième âge et à la mère de famille.**
- **Transport gratuit pour les personnes âgées les plus méritantes.**
- **Prochaine pose de 1 000 lignes téléphoniques pour des malades du troisième âge.**

II. — Défense de l'environnement et de la qualité de la vie

Dans le domaine des espaces verts et de la sauvegarde des sites, les Hauts-de-Seine sont un « département pilote » avec ses 25 % de la superficie en espaces verts, avec ses trois parcs naturels nouveaux, avec l'opération « Sauvons la Seine », avec le projet de parc dans l'île Saint-Germain. Mais la qualité de la vie, à notre avis, ce n'est pas seulement la sauvegarde des sites, c'est aussi le meilleur fonctionnement des transports publics, c'est la lutte contre toutes les nuisances et c'est l'amélioration du logement social grâce à notre Office départemental H.L.M.

Nous n'avons pas attendu la vogue actuelle de l'écologie pour réaliser dans notre département une politique efficace et dynamique d'humanisation du cadre de vie et d'urbanisme équilibré et aéré.

III. — Lutte pour le maintien et l'expansion de nos activités économiques et industrielles

Les Hauts-de-Seine, troisième département de France en raison de sa capacité industrielle, premier après Paris pour le rendement des impôts, ne doivent pas s'endormir sur l'acquis.

Sous les effets combinés de la crise française, de la décentralisation et de la volonté de développer les « villes nouvelles », les Hauts-de-Seine sont menacés de désindustrialisation et de dépérissement économique.

Déjà des centaines d'entreprises ont été contraintes de partir et des milliers d'emplois ont été perdus.

Le Conseil général unanime entend s'opposer à cette politique à courte vue et défendre son appareil productif et industriel et ses emplois.

IV. — Une gestion rigoureuse et économique grâce à un budget calculé au plus juste et bien équilibré

Depuis dix ans, la majorité présidentielle, qui assume les responsabilités essentielles de ce département, a voté des budgets en aussi faible augmentation que possible pour limiter les impôts départementaux.

Ainsi, cette année, le budget 1978 ne dépassera pas 11 %, ce qui est une performance rare dans le domaine des budgets départementaux.

Le Conseil général des Hauts-de-Seine, véritable conseil d'administration, trop peu connu du département, peut être fier de sa gestion de dix ans, de sa politique sociale et des progrès réalisés grâce à deux plans quinquennaux uniques en France.

Roger PRÉVOT

Président de la Commission départementale
Maire de Villeneuve-la-Garenne

La Commission départementale cette inconnue

On a l'habitude d'entendre « Le Conseil Général, cet inconnu », mais que dire alors de la Commission Départementale qui en est l'émanation et dont le nom de « Commission » permet une confusion fréquente avec les nombreuses commissions fonctionnant au sein de la Préfecture et toutes présidées par le Préfet.

Pour ne prendre que quelques exemples, nous citerons :

- — Commission Départementale des Opérations Immobilières et d'Architecture.
- — Commission Départementale de l'Enseignement Primaire.
- — Commission Départementale de retrait du Permis de Conduire.
- — Commission Départementale d'Urbanisme Commercial, etc.

On voit donc déjà qu'il n'y a qu'une seule Commission Départementale du Conseil Général, mais cette distinction n'est pas toujours perçue et conduit à de nombreuses et fâcheuses erreurs.

Son institution est postérieure à celle des Conseils Généraux créés avec les Départements par l'Assemblée Constituante en 1789.

La Commission Départementale n'a été en fait institutionnalisée que par la loi du 10 août 1871. Plus que centenaire, elle n'en conserve pas moins toute sa vitalité et le dynamisme qu'exigent ses pouvoirs et que nous verrons plus loin.

Le rapporteur de la loi de 1871 définissait ainsi les attributions de la Commission Départementale :

« Elle intervient pour continuer l'action forcément interrompue du Conseil Général mais sans empiéter sur le domaine de l'exécution proprement dite ; en un mot, elle exercera au nom du Conseil une sorte de Direction en sous-ordre, une surveillance moins lointaine et plus permanente mais contenue dans la limite des attributions et des pouvoirs du Conseil Général lui-même. »

Il est certain, en effet, que les Conseils Généraux ne se réunissent obligatoirement que deux fois par an au cours de deux sessions ordinaires dont une de un mois maximum et l'autre de quinze jours.

Si l'on ajoute les sessions extraordinaires, c'est donc au plus pendant deux mois et demi que fonctionnent avec toutes leurs prérogatives les Assemblées Départementales.

Or, la vie d'un département conditionnée par les décisions prises par son Conseil Général et leur exécution ne peut être limitée à ce temps, d'où la nécessité d'une continuité de l'exécutif représenté par le Préfet et de son contrôle par une Commission permanente, la Commission Départementale élue chaque année par le Conseil Général.

Elle se compose de quatre membres au moins et de sept membres au plus, choisis autant que possible parmi les Conseillers élus ou domiciliés dans chaque arrondissement. Pour les Hauts-de-Seine, sept membres la compose.

La Commission se réunit au moins une fois par mois en dehors des sessions du Conseil Général. L'importance de notre Département justifie des fréquences de trois semaines.

Définir dans le détail les attributions de la Commission Départementale serait trop long et déborderait largement du cadre de cet article. Nous dirons déjà que contrairement aux commissions techniques des conseils généraux, elle a des pouvoirs de décisions d'une part pour toutes les questions qui lui sont déférées par la loi (art. 77) et qui sont ses attributions propres, et d'autre part, en fonction des attributions déléguées que le Conseil Général lui vote annuellement.

On voit donc, par ce deuxième point, la liaison étroite existant avec l'Assemblée Départementale, notamment dans le prolongement du rôle de cette dernière qui est « d'exercer un contrôle réel sur les actes du Préfet dans le domaine de l'administration départementale ».

Par ailleurs, deux fois par an, la Commission Départementale rend compte par un rapport spécial de son activité au Conseil Général.

Il faut souligner, d'autre part, que la présence du Préfet à toutes les séances, assisté en permanence du Secrétaire Général, l'audition des Directeurs de Préfecture au moment de l'examen des rapports les concernant, montrent toute l'importance du rôle de cette Commission dont le travail, pour être efficace, nécessite une collaboration ouverte et franche de tous ses participants, qu'ils soient élus ou représentants de l'administration. Ceci n'est d'ailleurs valable que dans le cadre d'une autonomie totale et en l'absence de toute préoccupation politique.

On pourrait encore dire beaucoup de choses sur cette mini-assemblée départementale, mais comme il faut conclure, je dirai qu'elle est un rouage important dont la mission consiste avant tout à contrôler, analyser, rechercher et inciter, et ceci dans l'intérêt de l'action des élus et dans celui des habitants des Hauts-de-Seine.

Écologie : une politique d'avant-garde

Avec ses **2 500 hectares d'espaces verts**, le département des Hauts-de-Seine constitue le véritable poumon de Paris.

De l'immense forêt qui couvrait l'ouest de Paris subsistent plusieurs grandes forêts domaniales appartenant à l'Etat.

Le département, quant à lui, a pris en charge le parc de Sceaux (180 ha) dessiné par Le Nôtre, le domaine de la Vallée aux Loups (80 ha) à Châtenay-Malabry, le parc Henri-Sellier (27 ha) au Plessis-Robinson, le parc de l'Etang Colbert (3 ha) et les splendides jardins Albert-Kahn (4 ha) à Boulogne.

Malheureusement, le nord du département, totalement urbanisé, est cruellement dépourvu d'espaces verts, mis à part quelques squares et jardins jalousement défendus par les municipalités.

C'est pourquoi le Conseil général a mis en place une politique systématique d'entretien, de mise en valeur du patrimoine existant et d'acquisition de sols pour la création de nouveaux espaces. La part du budget départemental consacrée aux dépenses d'équipement en espaces verts a pratiquement doublé en pourcentage depuis dix ans.

Les parcs dont a hérité le département à sa création étaient en très mauvais état. Un effort considérable a été accompli pour leur aménagement. Plus de 8 millions de francs ont été dépensés au cours du premier plan et 12 millions de francs seront consacrés au cours du second plan à la réfection du parc et des pavillons de Sceaux. Le domaine de la Vallée aux Loups a été restauré et des travaux ont été entrepris dans les jardins Albert-Kahn, dans le parc Henri-Sellier, à l'Etang Colbert, au Pré-Saint-Jean.

Trois parcs départementaux

Mais surtout, fait unique en France, le Conseil général a créé depuis dix ans trois parcs départementaux dans le nord du département : le parc de la Défense (25 ha) à Nanterre, le parc de l'Ile Marante (23 ha) à Colombes, le parc Nord à Villeneuve-la-Garenne (11 ha auxquels doivent s'ajouter 55 hectares).

A cet effort exceptionnel dans un département aussi urbanisé, il faut ajouter les 3 hectares du glacis du Mont-Valérien et les 10 hectares de l'Ile Saint-Germain actuellement en négociation avec l'Armée. Quant aux bords de Seine, partout où cela sera possible, ils seront aménagés en promenade. A l'initiative de son président, le Conseil général a créé une commission « ad hoc » de contrôle des espaces verts et une commission départementale consultative de l'environnement composée de représentants d'associations et de personnalités compétentes. Mille arbres sont plantés chaque année lors de la journée de l'arbre.

Le Conseil général encourage la création de maisons de la nature pour sensibiliser les jeunes aux problèmes de l'environnement. Il décide l'organisation de campagnes contre les nuisances et la pollution de l'air ; enfin, pour lutter contre le bruit, le bureau du Conseil général a demandé que les autoroutes urbaines soient dotées de dispositifs antibruit.

Pour coordonner ces actions, une charte verte du département a été adoptée.

(PUBLICITE)

DIX ANS DE RÉALISATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL

Une lutte quotidienne pour l'emploi

Depuis une quinzaine d'années, la politique de décentralisation de l'Etat a freiné le développement industriel des Hauts-de-Seine au profit d'activités de services et de commerce. Plutôt que des usines, ce sont les sièges, les bureaux et les laboratoires de grandes sociétés qui s'installent dans le département, en particulier dans le sud et à La Défense.

Mais le département a souffert de cette politique de *désindustrialisation et de rééquilibrage au profit de l'Est parisien* et des villes nouvelles.

Depuis plusieurs années, le Conseil général s'est engagé à fond dans la bataille pour l'emploi.

Il s'est opposé parfois vigoureusement au gouvernement et à la Délégation à l'aménagement du territoire pour la défense du potentiel industriel et de la capacité exportatrice d'un département dont les produits sont présents dans cent dix pays. Dans les documents d'urbanisme, il a demandé le maintien des petites et moyennes entreprises à l'intérieur des villes.

Pour lutter contre le chômage, le Conseil général a encouragé l'implantation de l'Agence nationale pour l'emploi à Nanterre et de ses filiales dans le département (agences locales à Rueil, à Saint-Cloud...). Certes, dans les Hauts-de-Seine, la proportion *de jeunes parmi les demandeurs d'emploi est inférieure à la moyenne nationale, mais le problème y existe également.* Pour résoudre ces difficultés, le Conseil général a encouragé la multiplication des stages de formation professionnelle. Enfin, le Conseil général a créé un comité départemental de l'emploi présidé par le préfet, qui se réunit en liaison avec la chambre de commerce, les groupements patronaux et les services de la main-d'œuvre.

Permanence et vitalité de la culture

Lieu de villégiature des Rois de France, les Hauts-de-Seine fourmillent de leurs demeures : Clichy, Issy, Rueil pour les Mérovingiens, la Bourcilière pour les premiers Capétiens, Madrid pour les Valois, Meudon, Saint-Cloud pour les Bourbons.

A Saint-Cloud s'accomplit le destin des deux Napoléon : le coup d'Etat du 18 Brumaire s'y déroula, mais la capitulation de Paris y fut signée en 1815 ; Napoléon III y fut proclamé Empereur en décembre 1852 mais devait aussi y déclarer la guerre à la Prusse en 1870. La Malmaison reste fidèle au souvenir de Napoléon Ier et de Joséphine.

Fort de ces traditions, le département des Hauts-de-Seine est un haut lieu des arts et de la culture. Ses habitants doivent connaître et visiter, s'ils ne l'ont déjà fait, ces merveilles souvent *méconnues : le musée de l'Ile-de-France à Sceaux, le musée de* l'Air, le musée Molière et le trop peu connu musée Rodin à Meudon, le musée des Transports Urbains à Malakoff et le musée Roybet-Fould à Courbevoie.

Mais la culture d'aujourd'hui est également vivante dans les Hauts-de-Seine.

Aidées par le département, presque toutes les communes ont leur bibliothèque, souvent dotée d'un bibliobus. La bibliothèque de Clamart, spécialement conçue pour les enfants, est connue dans le monde entier. Dans le département se trouvent également plusieurs grandes bibliothèques spécialisées : à Nanterre la bibliothèque de l'Université et celle de la « Documentation Internationale Contemporaine », à Boulogne la bibliothèque « Marmottan » consacrée à l'histoire napoléonienne.

Les Hauts-de-Seine comprennent deux centres d'animation culturelle, 30 maisons des jeunes et de la culture, et le département a participé de façon très importante à la construction et au fonctionnement de la Maison de la Culture de Nanterre. Deux théâtres des Hauts-de-Seine ont leur propre troupe : à Malakoff et à Nanterre le théâtre des Amandiers. Les autres : théâtres de Boulogne-Billancourt, de Gennevilliers, théâtres des Hauts-de-Seine à Puteaux, « Espace-Malmaison-André-Malraux » à Rueil, Firmin-Gémier à Antony, Jean-Vilar à Suresnes, font appel au concours de troupes diverses. Le département les subventionne, de même qu'il subventionne les conservatoires municipaux de musique.

Crèches : le premier département de France

Dans les Hauts-de-Seine, 300 000 femmes travaillent. La garde des tout-petits est donc une nécessité de première importance. Les mères de famille ont le choix entre les crèches traditionnelles, les crèches familiales (crèches à domicile) et les nourrices.

Pour satisfaire les besoins de la population, le département, qui disposait de 33 crèches en 1968, a engagé au cours du premier plan quinquennal une politique d'équipement autour du slogan « 2 crèches par an ». En fait, ce sont souvent trois crèches par an qui ont été construites.

Avec 57 crèches départementales, 36 crèches municipales, 15 crèches privées, 22 crèches à domicile dont deux départementales, 9 000 nourrices, les Hauts-de-Seine, qui ont pratiquement doublé leur équipement en dix ans, sont aujourd'hui *le département de France le mieux équipé dans ce domaine.* Le Conseil général a décidé cependant de maintenir autant que possible le rythme de deux crèches par an pour le deuxième plan quinquennal.

Le département consacre donc des dépenses très importantes aux crèches : il construit des crèches départementales (au minimum 2,3 millions de francs par crèche), il les gère, ce qui entraîne des dépenses de fonctionnement (1 million de francs par crèche et par an). Dans les crèches départementales, chaque *enfant coûte 83 F net par jour au département. Enfin, il accorde* des subventions de fonctionnement aux crèches municipales et privées.

La santé des mères et des enfants est assurée par 34 centres départementaux, 23 centres municipaux et 33 centres privés de protection maternelle et infantile.

Le département gère un ensemble d'Agences de l'Aide Sociale à l'Enfance à qui sont confiés près de 5 000 enfants (pupilles de la Nation, enfants confiés par le Tribunal pour enfants ou par leurs parents). Plusieurs Agences sont situées en province. A l'intérieur des Hauts-de-Seine, le département a modernisé le foyer du Plessis-Robinson, la pouponnière Paul-Manchon à Antony, la maison maternelle de Châtillon. Le département accorde également des allocations pour 5 500 enfants.

Dans un but de prévention, le Service de l'Action Educative en Milieu Ouvert comprenant des assistantes sociales, des éducatrices et des travailleuses familiales s'efforce de faciliter les relations des jeunes avec leurs parents et leur milieu de vie afin d'éviter tout conflit grave.

Dans ce domaine particulièrement important, l'effort du département doit se poursuivre car il s'adresse à une des catégories les plus défavorisées de la population.

Un réseau de transports moderne

Le relief parfois accidenté du département, la proximité de cinq départements en pleine expansion ainsi qu'une vocation naturelle de zone de passage entre Paris et l'ouest du Bassin Parisien expliquent l'acuité du problème des communications dans les Hauts-de-Seine et l'importance de l'action entreprise à cet égard.

Améliorer la fluidité du trafic, la sécurité et le bien-être des *usagers tout en sauvegardant l'environnement*, telles ont été les lignes directrices de l'action du Conseil général aux différents niveaux de son intervention : voies rapides, routes et ponts, transports en commun, circulation et stationnement.

L'effort a porté tout particulièrement sur la réalisation des rocades financées par le département, avec l'aide de l'Etat et du District.

La *construction de la voie express* dite « rive gauche de Seine » (engagée par le département de la Seine) a été poursuivie par le département et a permis l'aménagement de la voie entre *le pont de Neuilly et la rue Royer à Villeneuve-la-Garenne,* avec raccordement à l'autoroute A 86.

L'aménagement du boulevard intercommunal sur Asnières et Gennevilliers a permis de relier les voies de *Seine à l'autoroute A 86, aux voies de rocades intermédiaires,*

A l'Ouest, *a été réalisé le raccordement de* l'autoroute A 13 au boulevard périphérique, comprenant notamment la construction d'un ouvrage exceptionnel sur la Seine (Le Pont Courbe) complété par le doublement du tunnel de Saint-Cloud.

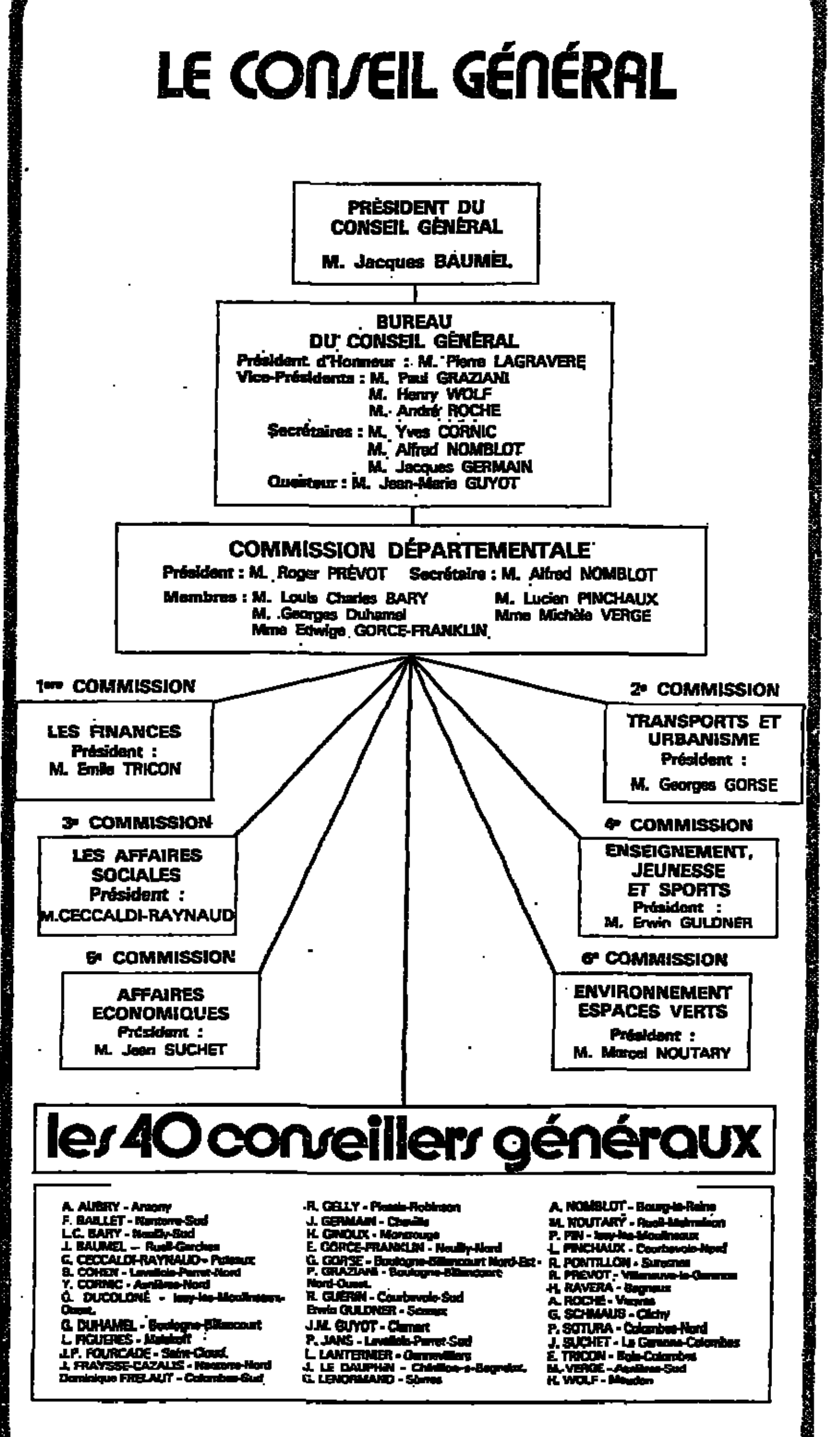
Au sud, les conditions d'accès vers Paris ont été améliorées, notamment par la réalisation de la voie F 18 (Petit-Clamart, pont de Sèvres) et l'aménagement de la RN 10 à Boulogne jusqu'à la porte de Saint-Cloud. Par ailleurs, une section de l'autoroute A 86 longue de 6 km, réalisée entre 1970 et 1975, a permis le dégagement de la traversée de Châtenay-Malabry.

Les efforts entrepris par le Conseil général et l'Etat ont été menés en vue de faciliter les liaisons avec la capitale et entre les communes. De nombreuses opérations décidées en liaison avec la R.A.T.P. et la S.N.C.F. ont été engagées dans ce sens, en particulier :

- Le prolongement de la ligne S.N.C.F. Issy-Plaine-Puteaux jusqu'à la Défense (mise en service prévue pour 1980) ainsi que la desserte en continu de la ligne S.N.C.F. Saint-Lazare-Cergy-Pontoise par Nanterre.
- La réouverture du service voyageurs de la Grande Ceinture Massy-Pont de Rungis, avec création d'une gare à Chemin d'Antony.
- Le renforcement du réseau ferré R.A.T.P. — indépendamment de l'ouverture du R.E.R. le 21-2-70, (section Défense-Etoile), et le 1-10-72 (section Défense-Saint-Germain) — par le prolongement de lignes métropolitaines de banlieue (ligne 14 jusqu'à Châtillon-Montrouge, ligne 13 bis, Porte-de-Clichy-Asnières-Gennevilliers, ligne 10 à Boulogne).

Parachevant l'expérience entreprise avec les cartes « Emeraude » et « Turquoise », le Conseil général a décidé en janvier 1976 d'accorder la gratuité totale sur les transports parisiens R.A.T.P. et S.N.C.F. :

— aux personnes âgées de plus de 65 ans non assujetties à l'impôt sur le revenu,
— aux anciens combattants et veuves de guerre (1914-1918),
— aux personnes âgées de 60 à 65 ans en retraite anticipée pour inaptitude au travail,
— aux invalides civils atteints d'une invalidité de 80 %.



Un effort exceptionnel pour les personnes âgées

La politique du département en faveur du troisième âge a été depuis dix ans particulièrement originale. Une association a d'ailleurs été chargée de résoudre ces problèmes, notamment les problèmes de transport.

Avant les orientations nationales, le département avait déjà opté pour le maintien à domicile des personnes âgées. Cela suppose que certains équipements permettent de répondre sur place *à leurs besoins : des centres de jour pour* les soins, des foyers-restaurants et des clubs, une aide ménagère à domicile.

Pour les personnes âgées qui ne peuvent rester chez elles, le département participe à la *construction d'une résidence et de deux maisons de cure par an.*

Dans les Hauts-de-Seine, s'est développée la formule originale des logements-foyers situés à proximité des commerces et des moyens de transport. Chaque personne âgée ou chaque couple vit de manière indépendante dans un appartement et peut apporter son propre mobilier, tout en bénéficiant d'installations communes : télévision, restaurant, salles de soins...

Parmi les autres mesures adoptées par le conseil général en faveur du troisième âge, il faut signaler l'allocation de 600 F par *personne âgée dans le besoin, votée en 1976,* et la gratuité des *transports en commun en région parisienne,* qui concerne *soixante-dix mille personnes (carte* Améthyste).

Enfin, poursuivant sa politique de maintien à domicile des personnes âgées, le *Conseil général* a décidé en 1977 d'acquérir dans une première étape cinq cents lignes téléphoniques avec système d'alarme, qui seront installées au domicile des personnes âgées de plus de soixante-dix ans, isolées et à faibles ressources. Un service de garde permanent fonctionnera au niveau de la commune ou de plusieurs communes. Il fonctionne déjà à Rueil.

Sauver la Seine

La Seine : le plus important personnage du département, la seule frontière naturelle des Hauts-de-Seine...

La Seine est *malade*, usée par son cours trop lent à travers *une région parisienne* qui la charge de déchets de toute nature. C'est du Conseil général des Hauts-de-Seine, par la voix de son président, qu'est venu *le cri d'alarme.* Mais ce sauvetage ne peut dépendre d'un seul département, d'autant plus qu'il se trouve en aval. Seule, une volonté collective pourra faire revivre le fleuve.

Le Conseil général, quant à lui, a engagé un *effort d'assainissement considérable* en poursuivant deux objectifs :

1) *Réaliser ou aménager de grands collecteurs* canalisant les égouts communaux et permettant de réduire les déversements polluants dans le fleuve. La construction de ces collecteurs et de stations d'épuration aboutira à une réduction sensible de la pollution de la Seine en 1980 ;

2) *Réaliser les ouvrages d'écoulement* nécessaires pour éliminer les causes des inondations par temps d'orage dans plusieurs secteurs sensibles du département.

Pour situer l'ampleur de l'effort accompli par le département, signalons qu'il a dépensé 136 millions de francs depuis 1969 en équipements d'assainissement et qu'il consacrera 182 millions de francs d'ici à 1980.

Une gestion financière rigoureuse

Depuis dix ans, le budget du département a été l'œuvre de la même majorité politique et la gestion et l'administration du département n'ont donc reposé que sur elle.

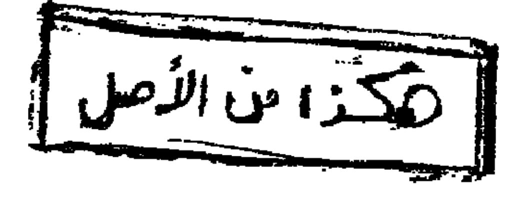
Ce budget était en 1976 de 189 milliards de centimes. C'est dire l'énorme entreprise que représente la gestion des Hauts-de-Seine. *Comment caractériser* ce budget ? Il est d'abord *résolument social* puisque près de 70 % des dépenses de fonctionnement sont consacrées à l'action sociale. C'est le premier département de France dans ce domaine en raison des initiatives spectaculaires du conseil général.

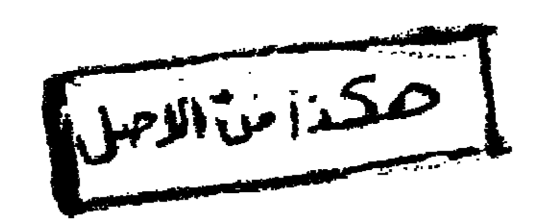
Il est ensuite *résolument dynamique* car il a fallu rattraper des retards dans un département sous-équipé à sa naissance. La volonté de pousser au maximum le financement et la réalisation d'équipements de toute nature s'est traduite par une forte augmentation des crédits d'équipement ; mais elle est actuellement freinée par l'importance des dépenses induites de fonctionnement et le choix d'une pression fiscale modérée.

Ce budget est équilibré au plus juste et les impôts départementaux n'ont augmenté que de façon très raisonnable, cependant que la charge d'endettement du département est restée modérée. Le département des Hauts-de-Seine apparaît ainsi comme l'un des mieux administrés de France.

En ce qui concerne la répartition du budget d'investissement, il faut noter l'importance des crédits d'équipement de voirie, l'intérêt soutenu pour les équipements sociaux (construction de crèches, d'hôpitaux...), la croissance des subventions aux communes, enfin l'augmentation rapide des crédits d'équipement d'espaces verts.

Quant au budget de fonctionnement, il se caractérise surtout par un énorme chapitre action sociale (fonctionnement des crèches, aide aux personnes âgées...).





Promenade au cœur de l'Empire

Si Paris avec les Invalides et Fontainebleau avec son château et sa cour des Adieux passent pour représenter les plus hauts lieux de la légende napoléonienne, trois villes des Hauts-de-Seine, Boulogne, Rueil et Saint-Cloud, peuvent, à des titres divers, se partager l'honneur d'apporter une contribution exceptionnelle à l'histoire du Premier Empire.

C'est dans une paisible petite rue de Boulogne, au milieu d'un jardin planté de fusains et de lilas, que se trouve la bibliothèque Marmottan (1), abritée dans deux pavillons du début du dix-neuvième siècle, et qui, légués à l'Académie des beaux-arts par Paul Marmottan en 1932, possède une très importante collection d'ouvrages (qui augmente chaque jour) sur toute l'histoire napoléonienne rassemblant trente mille volumes.

La bibliothèque Marmottan, qui est dirigée actuellement par M. Bruno Foucart, agrégé de lettres et professeur à Nanterre, n'est pas seulement un lieu d'études pour ceux qui s'intéressent au Premier Empire. C'est aussi un centre de culture où plusieurs manifestations ont attiré un nombreux public ces dernières années.

Avec le château de Malmaison, qui reçoit deux cent mille visiteurs par an, ce sont les premières années du Consulat, puis de l'Empire, que l'on ne peut s'empêcher d'évoquer, époque heureuse où Joséphine, future impératrice, n'était encore que Mme Bonaparte.

Depuis quelques années, Malmaison a été transformé, réaménagé, agrandi. On a restauré en 1976 la décoration du salon de musique et aussi celle de la salle du conseil, en forme de tente, voisine du magnifique bureau-bibliothèque de Napoléon. Tout le premier étage est désormais consacré aux appartements de l'Empereur et de l'impératrice, dont on a entièrement renouvelé la décoration et les soieries de Lyon.

De l'autre côté de l'avenue de l'Impératrice, à quelque 700 mètres de Malmaison, le domaine de Bois-Préau, acquis par Joséphine en 1810, a été donné à la France en 1926 par M. et Mme Tuck. Le parc de 20 hectares a été acheté en 1963 et n'est ouvert au public qu'en partie, faute de personnel et de crédits.

Le château de Bois-Préau, construit sous le Second Empire d'après les plans d'un édifice du dix-septième siècle démoli au dix-huitième siècle, est désormais un musée napoléonien, complément de celui de Malmaison. Restauré et complété en 1971, il comprend dix salles où sont exposés les souvenirs de Marie-Louise et du roi de Rome. Enfin, et surtout, Bois-Préau renferme la plus importante collection de la Fondation Prince-Napoléon, descendant en ligne directe de Jérôme Bonaparte, collection confiée aux musées nationaux.

Saint-Cloud n'est plus, depuis 1871, qu'un parc admirable où buffets d'eau, jardins et balustres témoignent de ce que devait être le beau château remanié en 1698 par Le Pautre pour Monsieur, frère du roi. Incendié en 1871 à la suite d'un bombardement, Saint-Cloud aurait pu être restauré, tout le gros œuvre ayant subsisté, mais, comme pour les Tuileries, on ne jugea pas qu'il en valait la peine. Ce fut du moins la version officielle.

Saint-Cloud, pour l'aventure impériale, c'est curieusement le début et la fin. Le début, parce que c'est dans l'orangerie du château que Bonaparte réalisa le coup d'Etat du 19 brumaire, et la fin parce que c'est à Saint-Cloud, réaménagé pour l'Empereur par Percier et Fontaine, que fut signée par Blücher la capitulation de Paris, en 1815. Depuis quelques années, un petit musée situé dans un bâtiment qui fait face à la rampe d'accès du parc a été aménagé. On y a retracé toutes les heures glorieuses du château. On peut y mesurer tout ce qui a été perdu.

ANDRÉE JACOB.

(1) Bibliothèque Marmottan, 19, rue Salomon-Reinach, Boulogne. Ouverte le vendredi et le samedi après-midi, les autres jours sur rendez-vous. Tél. : 604-41-27.

La parole à...

Intérêts solidaires, espérances communes

DIX ANS après sa création, le département des Hauts-de-Seine est-il une réalité ? Il semble bien que non. Sa création même est apparue comme une gageure. On créait artificiellement un département pour des objectifs électoraux et politiques, et on le coiffait d'une administration départementale. Or, l'implantation d'une nouvelle préfecture, même moderne, ne crée pas pour autant une réalité départementale. La création du département des Hauts-de-Seine a obéi à deux impératifs : d'abord il s'agissait de casser le département de la Seine, qui était dirigé par une majorité de gauche, et de renforcer l'influence du pouvoir central. Ensuite, on procédait à un découpage électoral habile, en laissant acquis au P.C. le département de la Seine-Saint-Denis et en assurant ailleurs les positions de la majorité de droite. Tout cela n'était guère pensé en termes de réalité départementale ; on accentuait, au contraire, les disparités existant déjà entre les communes.

En matière d'activités et d'emploi, ces disparités se traduisent aujourd'hui de la façon suivante. Globalement, la plupart des effectifs industriels se localisent dans la partie nord du département, au-dessus d'une ligne Rueil-Boulogne. Une autre distinction serait à faire non seulement au plan du nombre d'emplois, mais aussi au regard de la taille des établissements et du type d'implantation, entre les communes limitrophes de Paris (quelques pôles d'activités et implantations diffuses dans l'habitat) et les communes périphériques (zones industrielles de droit ou de fait).

Pendant un temps, la création, ou, plus fréquemment, le transfert en provenance de Paris a compensé (sur le papier) les disparitions d'emplois du secteur secondaire. Ce n'est même plus le cas depuis 1972, puisque le solde création-disparition d'emplois, tous secteurs confondus, est largement négatif. Plus de soixante mille emplois industriels ont ainsi disparu de ce département depuis sa création ; il y a aujourd'hui quarante-cinq mille travailleurs privés d'emploi dans les Hauts-de-Seine. Si certaines des fermetures d'entreprises sont consécutives à un dépôt de bilan ou à une fusion, il s'agit, en fait, le plus souvent, de transferts en province réalisés avec l'appui de subventions gouvernementales et sur la pression de la préfecture de région et de la DATAR. Les terrains ainsi libérés permettent, la plupart du temps, de fructueuses opérations immobilières.

C'est au travers du conseil général que devrait s'exprimer et se manifester la réalité du département. Mais voilà. Le découpage électoral a permis à la droite de se constituer une majorité suffisante au sein de cette assemblée pour limiter son action à la poursuite de ses intérêts propres. A cela s'ajoutent le poids de la tutelle, agent du pouvoir central, et le poids technocratique des services préfectoraux qui pèsent sur le travail autonome du conseil général et le confinent en fait dans un rôle d'assistance sociale. Alors, y aurait-il quand même, quelque part, en dépit de toutes ces contraintes, un sentiment d'unité, de solidarité entre les habitants de ce département ? A défaut de se sentir une affiliation, une patrie départementale, je crois davantage à un ensemble de réactions, de comportements, d'intérêts solidaires communs ou semblables à différentes catégories d'habitants.

Il y a des réactions ouvrières syndicales — semblables à Villeneuve-la-Garenne et à Antony — parce qu'elles répondent à un type de problèmes identiques. Ceci est évident pour les problèmes liés à la désindustrialisation. Il y a des réactions écologiques semblables, à Chaville, à Meudon, à Châtenay, parce qu'elles répondent soit à des atteintes comparables, soit à des projets les affectant. Je pense aux conséquences du tracé de la A 86. Et puis, au-delà des réactions semblables, il y a des espérances communes.

C'est à travers ces espérances que s'exprime, quelque part, la réalité de ce département. Ce sont ces espérances qu'il ne nous faudra pas décevoir.

ROBERT PONTILLON,

sénateur, maire de Suresnes, conseiller général (P.S.) des Hauts-de-Seine, conseiller régional d'Ile-de-France.

Culture, comme populaire

UNE enseigne lumineuse au cœur du vieux Gennevilliers, une foule timide qui pénètre sans cérémonie dans un bâtiment au décor modeste, une salle en gradins, un public éclectique et chaleureux : c'est la première au Théâtre de Gennevilliers de *Tambours dans la nuit*, de Brecht, qui inaugure un cycle de trois spectacles intitulé « les Temps nouveaux ». La pièce ne sera pas encensée, loin s'en faut, par la critique, mais qu'importe : il se passe quelque chose à Gennevilliers.

Avec trente maisons de jeunes et de la culture, une quinzaine de centres culturels et quelque trente théâtres (en comptant à la fois les salles et les troupes itinérantes), le département peut se vanter d'être pourvu en équipements culturels. Il le doit en partie à son conseil général, qui n'a pas jusqu'ici ménagé ses efforts dans ce domaine, mais aussi, et peut-être surtout, il le doit aux municipalités de ses trente-six communes, qu'elles soient de la majorité ou de l'opposition, qui ont dans l'ensemble réalisé un effort très remarquable au plan culturel. Si les premières ont surtout misé sur l'équipement « de prestige », les secondes mettaient en œuvre un parti pris de « culture à large diffusion populaire ».

Il reste que ces centres culturels ont encore à faire face à de nombreuses difficultés pour mener à bien la mission qui est la leur. Où sont les restaurants sans lesquels la « sortie du samedi soir » reste incomplète ? Où sont les moyens de transport qui permettraient à ceux qui ne possèdent pas de voiture de rentrer chez eux à minuit passé ? Sans compter que la population des Hauts-de-Seine, fatiguée par la longueur de ses migrations quotidiennes ou étouffée par une urbanisation outrancière, ne se fait pas en général un devoir de fidélité à son département, une fois achevée la semaine de travail.

Mais la principale difficulté est d'ordre financier. Non pas que les communes soient toujours avares de leurs subventions, mais force est de constater qu'un théâtre digne de ce nom ne peut plus guère être assumé par la seule collectivité locale, sauf à alourdir encore le poids de l'imposition pour un résultat que l'on ne peut escompter qu'à long terme. C'est le dilemme souligné par Yvon Davis de l'équipe du Théâtre de Gennevilliers, qui note : « *L'augmentation nécessaire de nos moyens passe par un accroissement de la charge du contribuable, alors même que nous n'atteignons encore que très difficilement la population ouvrière, majoritaire dans la commune. Mais nous pensons que la création doit être soutenue, même si ceux qui la subventionnent n'en profitent pas immédiatement.* » Ce que tous déplorent, en tout cas, c'est le très profond désengagement de l'Etat, qui serre toujours plus aux Hauts-de-Seine les cordons d'une bourse largement ouverte à des établissements parisiens d'un intérêt parfois discutable.

FRANÇOIS ROLLIN.

ENQUÊTE

Show business : de l'or en tube

V. — Les Indiens sortent de la réserve

par PIERRE GEORGES et DOMINIQUE POUCHIN

Goulet d'étranglement pour une production de musique de variétés qui s'élargit d'année en année, les stations de radio sont — selon les industriels du disque — les principales responsables du manque de renouvellement et d'imagination qui nuit à la chanson française. Mais les « exclus des médias » commencent, çà et là, à forcer les barrages et à s'imposer au public (« le Monde » des 18, 19, 20 et 21 janvier).

Jacques Bertin doit être un peu fou. Un artiste en somme. Sept trente-trois tours, dix années de chanson ; dix années de vaches maigres. Une autre vie de bohème, celle des fins de mois difficiles et des économies de bouts de chandelle. Un beau petit diable tiré par la queue dans le charme très discret et les papiers peints d'un trois pièces de location.

Vous chantez ? Dansez maintenant. Dix ans qu'il danse, Jacques Bertin, sur le fil de sa guitare, dix années résumées sur un petit cahier d'écolier. Colonne après colonne, le poète y tient ses comptes d'apothicaire. Telle année, tel mois, tant de disques vendus. Quatorze mille par an aujourd'hui. Le poète a aussi son agenda : trois mille adresses, grapillées au fil des concerts, celles des fidèles. Prévenus par lettre chaque fois qu'il sort un disque : *« Jacques Bertin et ses proches sont heureux de faire part de... »*

L'artisanat complet. Le show-biz du pauvre, pardon, dans ce milieu, on dit aimablement du « ringard ». Finies les douces illusions de la gentille Mireille Mathieu : *« Le show-biz, c'est une grande famille. On est tous unis. Le soleil brille pour tout le monde. Des barrages ? Cela m'étonne. On fait des télés, des radios. On plaît ou on ne plaît pas. C'est le public qui décide. »*

Décidément, ce public « décideur » a bon dos. La réalité n'est pas si rose. La grande famille des « tous unis » n'est point partageuse. Elle a ses exclus. Et bien sûr, en tout premier lieu, ses exclus des médias. On n'entend pas toute la chanson française, il s'en faut, sur les antennes. Ou alors, tard, très tard. Le soleil, celui de minuit, peut briller parfois pour certains disques programmés pour insomniaques. Car la marginalité a droit, elle aussi, a sa ration. Mais limitée et nocturne.

Simple aumône d'ailleurs. Aux heures de grande écoute, l'aventure est interdite, la sélection systématique. Les rares tentatives pour sortir des sentiers battus, des sillons fréquentés, échouent. Europe 1 a essayé pendant quelques mois. Baisse des sondages d'écoute. Michel Drucker a tenté l'expérience pendant quelques dimanches. Baisse d'audience. Alors on stoppe les frais très vite. Quinze années d'un régime sans sel ne préparent pas le public à boire la mer. L'excuse parfaite : *« Comprenez-le, l'ouvrier qui rentre du boulot, crevé, on va pas l'emmerder avec une chanson à thèse. Il casserait son poste. »* Ou la chaîne...

l'ostracisme, l'exclusion *de facto*, existent bien. Seuls n'en souffriront pas ceux qui occupent un créneau vide. Ils sont d'une espèce rare, le marginal alibi. L'exemple d'un Graeme Allwright, cité par Louis Hazan, qui, au bénéfice de sa quasi-exclusivité sur l'adaptation en français du folk-song, s'en est sorti, sans télévision et sans radio ou presque. Chacun de ses 33 tours a fait un disque d'or (plus de cent mille ventes). Alors voyez !

Effectivement, mais les autres ? Pourquoi cette exclusion systématique ? La censure politique ? Cela peut exister. Cela existe même au départ, dès la pochette de disque. Avec cette mention, entre guillemets, « prophylactique », portée par la firme sur les textes d'une Catherine Ribeiro ou d'un François Béranger : *« Les textes des chansons de ce disque n'engagent que leurs auteurs. »* A-t-on jamais vu pareille mention sur les pochettes des œuvres de M. Claude François ou de Mlle Sheila ? Censure politique toujours, et sélective : M. Philippe Clay, membre du comité central du R.P.R., peut chanter à la télévision *Mes universités*, Michel Sardou y regretter *le Temps béni des colonies*. Mme Colette Magny, elle, aura du mal à y parler de *la Vie des femmes du Nord* ou du *Cinquante-cinquième jour de grève à Saint-Nazaire*.

Rêve ou chloroforme

C'est ainsi. On joue la sécurité, y compris celle de l'Etat, par une chanson uniformisante, avec ses mots-clés, ses tabous et ses poètes tendres ou déchirés, car ils s'infiltrent tout de même. Si les gens ont du talent, la chanson sera rêve. S'ils n'en ont pas, elle sera chloroforme.

Jacques Bertin peut toujours dire, avec d'autres : *« Tout le public a droit à toute la chanson, toute la chanson à tout le public. »* La réponse est toute prête : les chansons sont trop longues, ésotériques les textes inaccessibles au grand public incompréhensibles. le « show biz » a son grand sac toujours ouvert où fourrer en bloc, tous les « diseurs », les « prétentiards », les chanteurs à thème ou à thèse, pour cause de non-talent évident ou d'appartenance à la « gauche-caviar », pourfendue parfois, non sans raison, par Jacques Martin.

Gauche, qui sait, caviar, certes non. Car l'ostracisme, politique ou non, finit par devenir censure économique. La chanteuse, le chanteur qui ne passent pas le cap des radios et télévisions, se trouvent face à une triple pénalité: une perte sur les droits d'auteurs-compositeurs, l'obstacle à l'accès au grand public, un frein à la vente des disques. En somme, dit Catherine Ribeiro, *« il s'agit d'une atteinte au droit du travail »* !

Evident. Pour survivre, toute une génération d'auteurs-compositeurs interprètes a dû passer outre, se débrouiller avec les moyens du bord, tenter de contourner le barrage. Un seul moyen : la scène.

Mais quelle scène ? Celle traditionnelle du show business, avec son Olympe, l'Olympia, avec ses tournées itinérantes d'été au casino municipal ou celles d'hiver au grand théâtre ? Pas question : elle aussi est « fermée ». Les institutions, là aussi, sont solidement établies et elles n'aiment pas la concurrence. Imprésarios tourneurs, promoteurs, tous gens qui ont su se rendre indispensables et se serrent les coudes, écoutent la radio, scrutent la télévision. La scène vivante institutionnelle est fille des médias. Ainsi le serpent se mord-il la queue. On verra en gala à Douai, ou à Fréjus, celui, celle qu'on a vu à « Numéro un » des Carpentier, entendu au hit-parade, promu en tête des ventes. Elémentaire logique : seul peut faire du public celui qui est connu du grand public. C'est évident. Du moins cela l'était-il jusqu'à une date récente. Plusieurs artistes de grand renom ont dû, en catastrophe, annuler, l'été dernier, des galas prévus, voire la tournée complète. Les locations ne marchaient pas. Le public-roi, celui au nom duquel certaines de ces vedettes bénéficiaient d'un privilège exorbitant sur les médias, ne marchait plus...

Il ne s'agit pas de généraliser. La scène française a toujours ses vedettes, ses bêtes de tournées ou de spectacles qui, à raison de cachets confortables (30 000 F par soirée et plus) donnent aujourd'hui encore plus de deux cents galas par an. Michel Sardou, Serge Lama et d'autres font le plein partout. Un Brassens, un Ferret, le feraient demain s'ils le voulaient.

Mais le phénomène existe. Il mérite d'être souligné, surtout qu'il coïncide avec une autre donnée nouvelle : l'obstination, les efforts, l'entêtement de nombreux artistes « marginaux », ont fini par payer. Leurs disques commencent à se vendre, les tournées sur des circuits « parallèles », maisons de jeunes, festivals d'été, rassemblent de plus en plus de monde. Ceux dont on disait hier avec une nuance péjorative qu'ils avaient « leur » public font aujourd'hui « du » public. Nuance importante. Les « ringards » quittent le placard, les Indiens sortent de la réserve. De tous genres, de toutes écoles : Jacques Higelin, Catherine Ribeiro, Bernard Lavilliers, François Béranger, Jacques Bertin, Gérard Manset, Véronique Sanson, Yves Simon et d'autres s'engouffrent dans la brèche aujourd'hui ouverte. A l'essoufflement de la vague des années 60 répond le souffle nouveau d'une génération montante. *« En 1960*, affirme Guy Béart, *la chanson française est devenue un pays sous-développé, maintenue sous la domination par l'adaptation-plagiat des succès américains ou anglais. »* Un rude pays, en effet, où ne survivaient plus guère, hors les éléphants type Brassens et Ferré, que les chanteurs en retard de deux guerres, cette rive gauche gratteuse de cordes et à court d'inspiration. La grande période de la *« dictature des mots »*, comme aime à dire Etienne Roda-Gil, un parolier pourtant.

Peu à peu sont venus des gens qui, nourris de musique anglo-saxonne, ont su la maîtriser et l'intégrer, plus ou moins, à une création originale française. Ce mouvement de renouveau a eu ses précurseurs, Julien Clerc, Maxime Le Forestier et d'autres. Il a sa presse *(Rock and Folk, Best*, les pages spécialisées de *Libération*, etc.) au ton plus incisif, plus vigoureux que celle qui a accompagné et mythifié la vague des années 60. Et, rejeté au départ par le « showbiz » traditionnel, il a aussi mis en place ses propres structures artisanales, sans grands moyens, réhabilitant la notion d'équipe. Faute de mieux. Car l'expérience prouve que ces artistes, très différents, n'ont ni vocation ni intérêt à long terme à maintenir un « showbiz » parallèle.

Pur et pestiféré

Le besoin du support logistique et commercial que sont les maisons de disques — seules capables d'offrir des garanties sérieuses d'enregistrement, de promotion et de distribution, — la nécessité, pour faire une carrière, d'en passer par les médias, obligent à l'intégration dans le circuit traditionnel. Cette intégration n'est pas toujours facile pour le chanteur. Elle est rarement admise par ses fidèles des temps difficiles. Vieux thème éculé de la récupération : un chanteur ne serait bon que pur et pestiféré. Il deviendrait mauvais dès que célèbre et entré dans le « Système ». Avec un grand S. C'est là le simple réflexe d'un « showbiz » marginal qui se complaît trop souvent dans le confort intellectuel de la persécution, ou dans le terrorisme des ratés. *« La marginalité*, dit Catherine Ribeiro, *n'est, bien souvent, qu'un alibi à la médiocrité. »*

Aussi, récupérés ou non, les chanteurs n'hésitent-ils pas à franchir le pas, si des conditions nouvelles et acceptables se présentent. Différents signes semblent indiquer que c'est le cas actuellement. Le « showbiz » recrute : « Embauche nouveaux talents. » Même si cette reconnaissance vient tardivement au secours du succès, le « showbiz » sait ajuster sa veste. De multiples signes le prouvent : le rock, la musique pop, longtemps négligés en France, ont trouvé leur scène. Celle des concerts présentés, porte de Pantin ou ailleurs, par de jeunes organisateurs pleins de talent ou d'appétit, Albert Koski, Pascal Bernardin... Ceux-là ont été assez adroits pour trouver un bon filon avec le support publicitaire des radios, conscientes d'y retrouver un potentiel d'auditeurs.

Le bon filon, d'autres le cherchent aujourd'hui. Et c'est M. Félix Marouani, nouveau patriarche de la dynastie, qui confie qu'il va passer ses soirées à courir les cafés-théâtres, avec dans la poche une liste de « jeunes - pleins - de - talent - dont on - lui - a - parlé ». Et c'est le bon M. Coquatrix qui ouvre son Olympe à des gens présumés marginaux et qui vous dit son étonnement devant le *« tabac réalisé par Lavilliers »*. Filou, prudent, M. Coquatrix ajoute : *« Je l'ai toujours dit. Il ne faut jamais aller contre la mode. »* Il n'a pas changé d'avis. Mais si la mode, elle, était en train d'en changer...

FIN

Cinq casquettes sur une seule tête

Il y a d'abord M. Paul de Senneville, compositeur à succès, qui mijote en fredonnant ses « petites ballades charmantes et dépouillées » : *soixante-cinq millions de disques vendus. Il y a ensuite M. Paul de Senneville, directeur général de Disc' A.Z., firme phonographique filiale à 80 % d'Europe 1, qui produit et distribue les petites ballades du compositeur à succès. Il y a aussi M. Paul de Senneville, directeur général de Tremplin, société sœur d'A.Z., qui* « édite » *les petites ballades produites par la filiale d'Europe 1. Il y a encore M. Paul de Senneville, gérant de Delphine, filiale de personne, mais société privée dirigée par Mme de Senneville, qui s'associe parfois à A.Z. pour produire les petites ballades. Il y a enfin M. Paul de Senneville, gérant de Delphine-Editions qui aide, de temps à autre, Tremplin à éditer les œuvres* « charmantes et dépouillées », *succès confirmés d'un compositeur qui mijote en fredonnant.*

Compris ? Non. Alors simplifions. M. de Senneville ne connaissait rien à la musique, mais s'est un jour découvert des dons : il fredonnait des airs qui n'existaient pas encore. Voilà pour le compositeur. Pour le reste ? Limpide. M. de Senneville dirige la maison de disques et les éditions musicales d'Europe 1. Et il possède, suite et fin, sa propre maison de disques, ses propres éditions. C'est tout. En bref, résume-t-il lui-même, « je suis compositeur, je suis producteur indépendant, je suis directeur général d'A.Z., je suis distributeur, je suis éditeur... Il ne me reste qu'à chanter ». *Patience.*

Rien, en apparence, ne prédisposait ce fils de famille à déroger pour le « show biz ». *Docteur en droit, trois fois recalé à l'ENA* (« allergique à l'anglais »), *enseigne de vaisseau dans les commandos de marine quand on pacifiait les djebels, il brave une première fois la tradition des ancêtres en se lançant — loin des préjugés — dans le journalisme : six ou huit mois à* Paris-Presse, *rubrique potins mondains.* « J'avais, *confie-t-il humblement*, un petit complexe de supériorité. Comprenez : mes universités et une bonne guerre... » *Adieu potins ! M. de Senneville fait* « Les Indiens », *un feuilleton télévisé qu'il produit en empruntant de l'argent :* « C'était pas bon, mais j'étais bien dans mes budgets. Ça m'a fait une bonne cote. »

Clin d'œil de la vocation : « Ce qui avait le mieux marché dans le feuilleton, c'est la musique. » *Le docteur-baroudeur-potineur-producteur devient imprésario. D'abord Christophe puis Michel Polnareff. Arrive aussi l'ami d'une cousine : M. Olivier Toussaint de...* « peu importe, appelez-le Toussaint ». *Lui, il connaît la musique. Il en écrit même. Alors, l'influence sans doute... Nos deux hommes s'y mettent et un beau soir, à Bruxelles, M. de Senneville imprésario présente, timide, à son poulain Polnareff quelques-unes de ses premières créations. Hélas ! L'autre s'esclaffe. Puis tend l'oreille, écoute, ré-écoute...* Tous les bateaux *cassera les hit-parades. C'est parti.*

Le show business n'a plus de secret pour lui. Ou si peu. Ennemi numéro 1 : les multinationales, ces apatrides qui « font la loi, s'entendent en coulisses, tiennent bientôt tout le marché et les circuits de distribution ». *Oui,* « une atteinte à la liberté de création ».

« Le plus fieffé crétin... »

Indigné : « On ne peut plus gagner un centime sur une star. Elles passent toutes à l'étranger. Elles demandent la poule, les œufs, et le poulailler. »

Amer : « Depuis 1968, les artistes savent ce qu'ils vous font gagner. Si vous refusez de transiger, le type qui se sent une grande puissance commerciale vous mettra des bâtons dans les roues, refusera des enregistrements, des promotions, des photos. De quoi vous faire une réputation épouvantable auprès des jeunes. »

Désabusé : « Les chanteurs ne sont pas idiots, mais ridiculement suffisants. *On joue le jeu, bien obligé...* » *mais non désespéré :* « Quelquefois, le plus fieffé crétin a un éclair de génie. »

Envieux : « Mireille, c'est un cas incroyable. Une *naïveté...* » *Ou brutal :* « Sheila ? presque une relique. » « *Il* » « l'a mise à l'anglais... » *Et sur* « Il » *(M. Claude Carrère, bien sûr) :* « Un as de la promotion. Malgré toutes les épurations, il est resté le meilleur. »

Modeste : « Moi, je suis très mauvais en promotion. Ça me rase d'inviter à déjeuner. En semaine, passe encore. Mais le week-end... » *Et franc :* « J'ai déjà fait de très jolis cadeaux. En fin d'année, c'est normal. Mais pourrir quelqu'un, ça jamais. »

Hautain : « Les gros salariés des trusts, ils ne sont pas de notre famille, ils ont des vues esthétiques et font leur beurre sur les catalogues étrangers. » *Et le SNEPA (Syndicat des patrons du disque) :* « Je n'y ai jamais foutu les pieds, c'est une boîte de gâteaux. »

Humain aussi, M. de Senneville quand il raconte l'aventure d'un petit gars qu'il avait rencontré dans les couloirs. « Il était électricien à la S.N.C.F. Un « pied-noir » à l'accent prononcé. J'ai réussi à le signer cinq ans : production, édition et tout. On a enregistré un truc : *Premiers baisers, premières larmes*. On sait que ça n'a qu'une chance sur cent de passer et que ça s'arrêtera là. Le deuxième disque a moins bien marché. Après on lui a rendu sa liberté. On a du mal à retourner à la S.N.C.F quand on a fait un disque. J'ai eu du remords. Ce garçon, il était gentil, pas bête : ça l'a désaxé. Oui, c'est une de ces histoires un peu tristes du « show biz »...

Ce vendredi, 21 octobre, le patron d'A.Z., agacé, écrivait une note au chef de la programmation d'Europe 1. Il nous la lit. En substance : « Vous seriez bien aimable de faire entrer au hit-parade de la disco de « *D.B.M* » *(Beatlemania)* produit par la maison, qui fait une bonne vente (deux mille par jour). Cela aurait, en outre, l'avantage d'en écarter *Café crème*, produit par Pathé, qui n'est qu'une « *cover* » *(une copie)* du nôtre en moins bon... » *Et de commenter, affligé :* « Je me suis fait doubler dans ma propre station ! »

Le producteur indépendant, le directeur général d'A.Z., le distributeur et l'éditeur s'inquiètent parfois pour le compositeur. Car il arrive que l'inspiration manque : « Oui, quand mes chevaux ne marchent pas bien, je reste six mois sans sortir une mélodie. Les soucis empêchent de créer. »

SCIENCES

LANCÉ EN DIRECTION DE SALIOUT

Le vaisseau soviétique Progres-1 est un satellite de ravitaillement inhabité

L'Union soviétique a lancé dans l'espace, vendredi 20 janvier, un véhicule de type nouveau nommé Progres-1. C'est un satellite de ravitaillement, analogue aux Soyouz mais inhabité, qui est destiné à rejoindre la station orbitale Saliout-6. Deux cosmonautes, Youri Romanenko et Gueorgui Gretchko, vivent dans cette station depuis maintenant six semaines, et tout laisse à penser que leur mission va encore durer, sans doute plus longtemps que les quatre-vingt-quatre jours du dernier équipage américain du *Skylab*, détenteur du record actuel de longévité spatiale.

L'époque actuelle est décidément celle des premières pour l'astronautique soviétique. En décembre déjà, la sortie de Gretchko dans le vide était presque une première, les Soviétiques n'ayant pas fait de sortie depuis 1969. Puis ce fut, le 11 janvier, le rendez-vous de deux équipages dans le Saliout : Wladimir Djanibekov et Oleg Makarov vinrent, à bord de Soyouz-27, rejoindre Romanenko et Gretchko, passèrent cinq jours avec eux, et retournèrent sur la Terre à bord du Soyouz-26 qui avait transporté leurs deux collègues en décembre dernier.

Ceux-ci reçoivent maintenant un « colis » dont on sait peu de choses, sinon qu'il contient du combustible, sans doute des vivres et du matériel scientifique. Dans une déclaration à l'agence Tass, le cosmonaute Oleg Makarov a confirmé l'hypothèse généralement faite que Progres-1 est *« conçu sur la base du Soyouz »* et doit donc avoir un poids du même ordre, inférieur à 10 tonnes.

Les Soviétiques ont déjà lancé des Soyouz sans équipage, soit sous ce nom, soit sous celui de Cosmos, sous lequel ils regroupent une très grande variété de satellites. La nouveauté est que Progres doit être muni d'un système automatique d'accostage pour venir se fixer sur la station Saliout. C'est une opération difficile, mais les Soviétiques ont déjà amarré un Soyouz inhabité sur Saliout-4 en novembre 1975.

Mais, de toute façon, le lancement de Progres-1 est une nouvelle étape vers ce qu'on croit être l'objectif des responsables du programme soviétique : l'installation dans l'espace de bases habitées en permanence. Celles-ci devront être régulièrement ravitaillées ; le faire à partir de vaisseaux habités est une opération très coûteuse, puisqu'il faut transporter le poids des équipages et celui de leurs équipements de survie, assurer leur retour, et prendre le luxe de précautions qui s'imposent dès que des vies humaines sont en jeu. Le satellite inhabité est bien plus économique, et le lancement de vaisseaux Progres a toutes chances de devenir la règle, les rendez-vous de Soyouz habités étant réservés aux changements d'équipage.

SPORTS

AUTOMOBILISME

Deux cents équipages ont pris le départ du 46e Rallye de Monte-Carlo

Deux cents équipages ont pris le départ, samedi 21 janvier, du 46e Rallye de Monte-Carlo qui s'achèvera vendredi 27 janvier en Principauté. Comme d'habitude, l'épreuve comprend trois parties bien distinctes : d'abord la concentration (21 au 23 janvier), avec dans sa partie finale (Gap-Monaco) cinq épreuves spéciales chronométrées, ensuite le parcours commun (24 au 25 janvier), Monaco - Gap - Vals-les-Bains - Digne - Monaco, avec quatorze épreuves spéciales et, enfin, du 26 au 27 janvier, l'épreuve complémentaire de classement réservée aux cent équipages les mieux classés qui auront encore à disputer neuf épreuves spéciales. Soit en tout près de 5 000 kilomètres à parcourir.

Toutes les informations météorologiques indiquent, pour l'instant, que le Rallye de Monte-Carlo sera une authentique épreuve hivernale. Un peu partout, il a neigé sur les itinéraires que doivent emprunter les concurrents et l'état des routes à cet égard représente la plus grande inconnue du Rallye.

Un seul grand constructeur (Fiat) a, en effet, officiellement engagé des voitures compétitives, cette année, à Monte-Carlo, et, sans les incertitudes du temps, il ne fait aucun doute que la victoire n'aurait pu échapper aux voitures du groupe Fiat, soit les Fiat 131-Abarth, soit les Lancia-Stratos. Dans le passé, il a quelquefois été démontré qu'un enneigement excessif pouvait provoquer des surprises, et c'est la raison pour laquelle le temps qu'il fera la semaine prochaine pourrait avoir une importance déterminante dans le déroulement du Rallye.

Fiat a réparti ses forces dans deux équipes, Fiat et Lancia, dont on peut penser qu'elles seront contraintes d'observer des consignes de course extrêmement précises, selon qu'il sera décidé de « faire gagner » l'un ou l'autre type de voiture.

L'équipe Fiat 131-Abarth est forte de quatre voitures, confiées à Darniche, Rohrl, Verini et Andruet. Celle de Lancia, de deux Stratos, conduites par Munari et Bacchelli. Sandro Munari a déjà remporté quatre fois le Rallye de Monte-Carlo (1972, 1975, 1976 et 1977), toujours avec Lancia, et il va tenter de gagner l'épreuve pour la quatrième année consécutive.

La concurrence, pour l'essentiel, comprend quelques Porsche engagées par des équipages privés, dont celle de Jean-Pierre Nicolas, les Opel Kadett de Kullang et Warmbold, deux Renault 5 Alpine (Ragnotti et Frequelin), représentant officiellement la Régie, et qui devraient être à leur affaire dans une neige abondante.

FRANÇOIS JANIN.

FOOTBALL

BASTIA RENCONTRERA IENA EN COUPE DE L'U.E.F.A.

Le tirage au sort des quarts de finale des Coupes européennes, effectué vendredi 20 janvier à Zurich, a donné les résultats suivants :

COUPE DES CLUBS CHAMPIONS

Innsbruck (Autr.) - Moenchengladbach (R.F.A.).
Ajax Amsterdam (P.-B.) - Juventus Turin (It.).
Bruges (Belg.) - Atletico Madrid (Esp.).
Benfica Lisbonne (Port.) - Liverpool (Angl.)

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPES

Séville (Esp.) - Dynamo Moscou (U.R.S.S.).
Vejle (Dan.) - Twente (P.-B.).
Porto (Port.) - Anderlecht (Belg.).
Austria Vienne (Aut.) - Split (Youg.).

COUPE DE L'U.E.F.A.

Francfort (R.F.A.) - Grasshoppers Zurich (Suisse).
Aston Villa (Angl.) - F.C. Barcelone (Esp.)
Magdebourg (R.D.A.) - Eindhoven (P.-B.).
Bastia (Fr.) - Carl Zeiss Iena (R.D.A.).

Les matches « aller » seront disputés le 1er mars sur le terrain du club nommé en premier. Les rencontres « retour » sont fixées au 15 mars.

هكذا من الاصل



Le Monde aujourd'hui

REGARD

L'enfant de l'exil

IL est exilé en France depuis une dizaine d'années. Motif : délit d'opinion. Il est maghrébin. Etudes supérieures en France. Economiste, il a vite trouvé du travail. Sa femme est française. Ils vivent heureux et essaient de ne pas se laisser envahir par la déchirure, la nostalgie et l'absence. Son pays, il le porte en lui. Il est habité par son histoire. Il est habité par ses couleurs, sa lumière, ses parfums, son ciel et ses gamins. Depuis qu'il en est séparé, il le vit intensément.

Sa famille a fini par accepter la séparation. Ses parents viennent souvent le voir surtout depuis qu'il a eu un enfant. Sa mère a eu le bonheur de s'occuper du bébé les premiers mois. Elle venait deux, trois fois par an. Elle passait chaque fois plus d'un mois chez son fils. Elle sortait peu. Elle avait peur de se perdre, mais, surtout, elle préférait rester avec son petit-fils. L'enfant lui était très attaché. Elle jouait avec lui ; lui parlait en arabe. L'enfant riait. Il pleurait beaucoup quand elle devait repartir au pays. Il s'accrochait à sa robe.

L'enfant a grandi. Il a quatre ans. Cet été, la grand-mère a écourté son séjour. Elle est partie plutôt que prévu. Elle n'était pas heureuse. Entre elle et l'enfant, il y eut un problème de communication. Une simple question de langue. L'enfant parle en français. La grand-mère ne comprend pas un mot de cette langue. Quand les parents ne sont pas là pour traduire, c'est le drame. L'enfant demande un ballon ; la grand-mère lui apporte un fruit ! L'enfant s'énerve et se plaint à ses parents : « Mamie ne m'aime plus. »

TAHAR BEN JELLOUN.

« LA VIEILLE »

Les fleurs du fusillé

J'AVAIS treize ans. J'étais inexorable. J'aimais l'intelligence et la beauté. J'abhorrais mon professeur de français, une cancanière et claudicante Carabosse aux fards outrecuidants. Nous l'appelions « la Vieille » : nous la croyions octogénaire, mais avait-elle cinquante ans ? J'étais son élève de prédilection : qui pis est, je crois qu'elle m'admirait. A toute occasion elle chantait publiquement mes louanges, d'une voix bizarre, une voix de petite fille sourde mal démutisée, qui m'écorchait les oreilles et qui m'écorchait vive.

Ostensiblement, durant ses cours, je m'exerçais à l'absence et à sa représentation. Parfois, je revenais sur terre pour hausser les épaules ou susurrer à l'oreille d'une voisine un nouveau surnom infamant, que j'inscrivais aussitôt sur un bout de papier à peine clandestin. La feuille circulait de table en table, laissant un sillage de sourires et de rumeurs. Dindon, oie, canard boiteux, crapaud, corneille, corbeau, orfraie, hyène ou chat-huant, toute une arche de Noé alimentait la série, qui s'allongeait, monotone dans ses variations comme toutes les litanies. Je glissais des perfidies, voire de franches attaques, jusque dans les compositions trimestrielles. Imperturbable, la Vieille n'en déclarait pas moins que mon devoir, le meilleur par postulat, devait servir de modèle à toute la classe. Elle lisait et commentait mes productions ambiguës au même titre et sans plus de talent que les œuvres au programme.

Mes camarades assistaient sans trop de parti pris à ces duels où ma partenaire ne voyait que des duos. Leur objectivité m'étonne encore. Parfois un bonne âme se risquait à me dire : « *Tu exagères ! Elle finira par comprendre. Et puis, elle n'est pas méchante... Elle t'aime bien.* » Mais ma cruauté intéressait le groupe, un peu par solidarité entre adolescentes, un peu comme un feuilleton à épisodes, toujours identique dans son schema et imprévisible par les détails.

Vint la lumière de mai et ses floraisons exubérantes. Mon père, qui venait d'hériter d'une maison dans la proche campagne, avait peuplé son jardin de toutes les variétés de roses connues et, à ses dires, de quelques autres. Encombré autant qu'ébloui par sa richesse printanière, il la distribuait à ses amis et aux amis de ses amis. Par ondes successives, la ville entière s'en parfumait, et les sèves donnaient encore. Cherchant qui honorer, il me proposa, sans grand espoir, un bouquet pour la Vieille. Ma mère renchérit : « *Elle est si gentille avec toi... Et ta sœur, à ton âge, portait des fleurs à ses professeurs.* »

Pour l'exemple

L'indignation me roidit. Offrir un cadeau à qui est payé pour vous juger me semblait une tentative de corruption grossière, d'autant plus scandaleuse que le juge est moins estimable, et, en l'occurrence, ridiculement inutile puisque le procès était gagné d'avance. Au surplus, je n'aimais pas les roses. Personne n'insista ; mon humeur avait force de loi. Les pétales tombèrent, la canicule des vacances roussit les pousses ; puis, avec la rentrée, resurgirent les roses de septembre.

J'ai retrouvé le même professeur, son affection obstinée, mes insolences naïves. Le jeu pouvait durer un an ; il ne tint qu'une semaine. Un jour, tandis que je me limais les ongles en méditant une satire, je fus saisie par l'accent déchiré d'une phrase effilochée. Je ne sais plus quel texte avait motivé l'émotion, peut-être un mot de Voltaire. « *Une pareille injustice. C'est intolérable. Il faut être passé par là pour... Mon pauvre défunt...* » La Vieille ne cachait pas ses larmes. La classe, souvent bruissante, se taisait, glacée par cette demi-confidence. D'ordinaire les allusions personnelles, vagues propos oiseux, s'en tenaient à la croûte de la vie immédiate. Le cours s'étira dans la gêne réciproque. L'impudeur des adultes fait honte à la jeunesse.

A la sortie, j'ai questionné mes compagnes. Aucune n'en savait plus que moi. On n'avait connu la Vieille que veuve, à croire qu'elle était née comme ça. Elle n'était pas de la région, où elle avait immigré depuis longtemps. On n'avait jamais entendu parler de sa famille. J'ai dû m'adresser à ma mère, enracinée dans le pays dont elle possédait l'histoire et la légende, mieux informée qu'un confesseur doublé d'un psychanalyste, et plus discrète que si elle était tenue au secret par serment. Non sans une légère hésitation, elle a éclairé le drame. « *Le mari était capitaine pendant la guerre de 14... Un tout jeune capitaine. A Verdun, sa compagnie s'est mutinée. Le chef n'y était pour rien, mais on l'a fusillé, pour l'exemple. Sa femme a quitté la Lorraine. Maintenant, c'est une veuve de guerre comme les autres. L'affaire n'a pas filtré ici. Je l'ai apprise par hasard, je n'en ai parlé à personne. Ce sont des choses qu'on garde pour soi, tu me comprends...* »

ALICE PLANCHE.

(Lire la suite page 23.)

ÉGLISE

Les chercheurs de clarté

SURPRISE, nous étions au moins deux cents dans la salle surchauffée, et les retardataires s'asseyaient carrément par terre, le long des murs. « *Ça ressemble au métro* », devait commenter quelqu'un. Alors ces jeunes chevelus en jeans, ces vieilles dames au chapeau noir ou mauve, ces cadres stricts et cravatés, ces mères de famille au visage un peu las et les quatre prêtres en civil, tous ces hétéroclites se rassemblaient là ce soir pour écouter ou pour dire ce qu'ils avaient à dire à propos de « *Pourquoi l'Eglise, pourquoi vivre ?* ». Et pourtant personne n'avait l'air de connaître son voisin, c'était vraiment la découverte. Un micro baladeur circulait dans l'assistance dès qu'une main se levait pour une intervention soit « de chic », soit à l'aide d'un bout de papier griffonné. La règle du jeu était de ne pas interrompre, de ne pas contester, de ne pas se répondre les uns les autres. On était là pour entendre et pour en faire éventuellement et personnellement son profit.

Une dame du troisième ou du quatrième âge s'est dressée la première, elle a dit que Jésus était celui qui l'attendait sur la rive, de l'autre côté du fleuve et qui lui faisait signe pour l'accueillir avec amour et la garder. « *Je me sens attendue*, dit-elle en regardant un groupe de jeunes avec un sourire timide et comme si elle s'excusait, *mais, évidemment, c'est parce que je suis vieille, ça ne peut pas être votre cas.* »

Une jeune femme à lunettes fumées s'empara du micro avec une sorte de violence, et elle déclara à toute allure : « *Pour moi, il y a deux Eglises, l'Eglise institutionnelle, hiérarchique, dont je ne veux pas, celle qui exploite l'homme et qui, d'ailleurs, m'a rejetée, j'en ai fait l'expérience, et puis il y a l'autre Eglise, celle qui s'engage, qui lutte du côté des exclus, des déshérités et celle-là dont je fais partie est la vraie.* » Et elle a ajouté : « *Je suis une infirmière, militante syndicaliste, et j'appartiens à la classe ouvrière, je suis salariée, donc exploitée comme tous les salariés et comme vous tous ici.* » Il y eut aussitôt dans la salle des mouvements divers et un monsieur très digne se mit à vociférer qu'il fallait écouter, et seulement écouter.

Une femme ensuite a parlé dans un silence épais de son fils adolescent parti chez Moon il y a quatre ans et sans idée de retour. Elle pensait maintenant qu'il ne serait jamais adulte. Et les réactions des gens avaient été variées, depuis « *Ça n'arrive pas dans les familles bien* », jusqu'à « *C'est mieux que la drogue* », ou encore « *Eux, au moins, dans les sectes, ils osent parler de Dieu en public, alors que les chrétiens ne le font pas.* »

Un barbu de la trentaine a dit qu'il s'occupait d'enfants « à problèmes » dans une cité misérable de la banlieue. Ces enfants ne parlent pas, ne reconnaissent pas les couleurs, n'ont aucune notion de distance ou de temps. Leurs parents, quoique chrétiens, n'entrent pas à l'église, ils ont honte, tout simplement, côte à côte avec les gens aisés, alors ils y vont une fois et ne reviennent plus. Le barbu a indiqué que, pour lui-même, il se demandait s'il n'y avait pas comme une facilité ou une hypocrisie, autrement dit il avait l'impression de vivre sa propre sanctification sur le dos des malheureux et de se donner un *satisfecit* à peu de frais.

Un journaliste a fait remarquer qu'en Occident les chrétiens avaient tendance à se préoccuper de leur petite aventure individuelle à l'intérieur de l'Eglise et qu'en Amérique du Sud, par exemple, l'aventure collective de l'Eglise était beaucoup plus essentielle. Et il a cité une phrase recueillie auprès de Dom Helder Camara : « *J'aime bien parler aux Occidentaux. Ils m'écoutent, et je leur donne à chacun bonne conscience.* »

Un guitariste a dit : « *J'essaie de regarder autour de moi, d'être disponible, voilà. C'est un mot important, je trouve, la disponibilité.* » Un vieux monsieur a dit : « *Dans ma longue vie d'avocat, j'ai eu l'occasion de rendre un certain nombre de services. Chaque fois que l'on m'a remercié, j'ai répondu : je l'ai fait au nom du Christ et, croyez-moi, ça passait très bien.* » Une femme au chignon gris torsadé a décrit sa messe de Noël en 1942, au camp de Drancy, parmi des milliers de futurs déportés. Comme elle avouait à son voisin, un infirmier, qu'elle tremblait de peur et qu'elle se sentait toute seule, il avait répliqué : « *Mais, madame, vous êtes chrétienne et vous osez dire que vous êtes seule ?* »

OLIVIER RENAUDIN.

(Lire la suite page 23.)

Au fil de la semaine

Pour une typologie de l'écologiste

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

UN, deux, trois, quatre, cinq livres sur l'écologie, tous parus ou à paraître ces jours-ci (1). Plus de mille pages. Encore en oublie-t-on, en ignore-t-on.

Leurs auteurs ou ceux qui s'y expriment ont un certain nombre de points communs. D'abord, tous sont des hommes. Ensuite, tous vivent dans de grandes villes : sept à Paris, un huitième à Lyon. Puis tous sont des intellectuels, soit universitaires — biologiste, psychosociologue, etc. — soit journalistes. Enfin, tous militent dans le mouvement écologiste, généralement aux Amis de la Terre ; et tous aussi ont, auparavant, été des militants politiques de gauche et parfois le sont encore.

Une petite société fermée : c'est la première impression qu'on retire de cette masse d'ouvrages où chacun renvoie la balle — l'ascenseur plutôt — aux autres, avec éloges et considérations. Et voici la seconde : s'il y a des écologistes, il n'y a pas de doctrine écologique, encore moins d'écologisme, tant sont diverses les sensibilités et les positions sur tous les grands sujets abordés. Du dogmatisme le plus étroit au mysticisme le plus enflammé, du réalisme le plus froid à l'utopie débridée, du fétichisme à la tolérance, et de l'effort de rationalité à une confiance aveugle dans l'intuition, on y trouve tout, et puis le contraire de tout.

Il ne s'agit nullement de faire ici le procès des écologistes : l'effervescence des conceptions, le bouillonnement des idées, le foisonnement des protestations et des exigences, témoignent, au demeurant, d'une grande vitalité et sont plutôt sympathiques. Mais ne peut-on tenter, à travers ces livres, d'ébaucher, à partir de quelques traits, une typologie sommaire de l'écologiste ?

L'ECONAIF, qu'on pourrait appeler l'écorêveur, descend en droite ligne d'Abel le pasteur et de Caïn le cultivateur via, naturellement, le bon Jean-Jacques (Rousseau, pas Servan-Schreiber). Il est le fils de l'homme primitif, le frère de l'Indien d'Amazonie et de l'aborigène australien, dont il envie fort l'existence à ses yeux délicieuse, la simplicité de cœur et la pureté des mœurs.

Comme eux, il voudrait s'intégrer à mains nues aux équilibres naturels. L'air pur, l'eau fraîche, le soleil et la mère nature sont pour lui les objets d'une enquête obsessionnelle. Il hait, dans l'ordre, la ville, la voiture, Concorde, l'E.D.F., les conserves, le bruit, la science et les techniques, les chasseurs, les promoteurs et aménageurs, la publicité, la pharmacie et les engrais. Mais il lui faut supporter, tant bien que mal, la civilisation urbaine, mécanique et technologique dans laquelle il baigne bien malgré lui. Alors il essaie, en soupirant, de consommer moins, de respirer mieux et de survivre de façon plus naturelle.

Il fait des kilomètres — à pied ou à vélo, bien sûr — pour se procurer des produits « biologiques » et refuse les aliments « tout préparés », ainsi que ceux qui sont emballés dans du carton, de l'aluminium ou du plastique. Il économise l'énergie en empruntant l'escalier et jamais l'ascenseur, en proscrivant les objets inutilement électriques — chauffage évidemment, climatiseur, couteau à découper, ouvre-boîtes, lampe à bronzer et, dans la neige, remonte-pente — et en économisant l'emploi des objets utilement électriques, tels que certaines machines à laver (le linge, pas la vaisselle) ou les réfrigérateurs. Il veille à l'emplacement judicieux des ampoules et à leur propreté. Il paie sa quittance en deux ou trois fois, en ajoutant 1 franc, pour désorganiser la comptabilité de l'E.D.F. ; mais il n'ose pas, par crainte des coupures et de l'huissier, déduire 15 % pour protester contre les centrales nucléaires. Il utilise trois fois la même feuille de papier (recto, verso et récupération), renvoie, après les avoir bourrées de tracts antinucléaires, toutes les enveloppes en « T » préaffranchies des publicités, a placé une brique dans la chasse d'eau des W.-C., prend des douches et non des bains, fuit le tourisme industriel, emprunte (ou prête) livres et journaux... Intégriste de l'écologie, il peut même être naturiste et végétarien ; de toute façon, il ne boit pas d'alcool et ne fume pas.

Sa grande joie, c'est de planter un arbre, mais il ne cueille pas les fleurs, écarte doucement guêpes et moustiques, ne pêche ni ne chasse. Il annonce, et pour bientôt, la réduction, puis la suppression des loyers et du prix des logements, l'abolition des dettes issues des achats à crédit qui transforment l'homme en esclave. Il n'a pas d'enfants — la Terre n'est déjà que trop peuplée, — le naturalisme est sa religion, et il éprouve de la sympathie pour les communautés et les sectes.

Il va de soi que l'abandon du programme nucléaire et son remplacement par les énergies « douces » et « naturelles », la mise au rancart de tout ce qui vole, circule ou navigue en consommant du pétrole, la destruction des stocks d'armes nucléaires et la suppression de la médecine, source de toutes les maladies, sont, escompte-t-il, pour demain, puisqu'il milite pour tout cela. Il est non-violent, et il aime le vert, qui est sa couleur et son parti. Mais qu'on n'aille pas plus loin et surtout qu'on ne lui parle pas de politique : il la déteste, elle prétend organiser le progrès et non le bonheur.

L'ECOLOGIEN hausse les épaules devant ces rêveries mystico-hystériques. Il est réaliste, lui, il ne pratique pas le « nyaka », il a le sens du possible, et, s'il aime à soutenir que l'utopie d'aujourd'hui est la vérité de demain, c'est parce qu'il faut bien mettre un peu de fantaisie et de poésie dans la grisaille de la vie quotidienne.

Ses démonstrations sont imparables, ses raisonnements sans faille. Il sait tout, il a tout lu, il a réponse à tout. A peine avez-vous prononcé le mot énergie qu'il vous accable sous les chiffres, vous bombarde de pourcentages et de racines carrées, vous noie sous les mégatecs, les kilocalories, les teps et les biotopes. L'univers se peuple d'écopoles et de mégalopoles ; le travail devient « un système autorégulé par feed-back négatif » ; la croissance se décrit par une sigmoïde plutôt que par l'hyper-exponentielle, et il faut souhaiter l'homéostasie, plus respectueuse de la vie. L'écogestion de l'écosystème doit permettre d'écologiser la politique. Voilà pourquoi vous êtes aliéné, et pourquoi votre fille est muette.

Parmi les prédictions qu'il hasarde, et pour demain, dans les cinq ans au plus tard : la retraite « à la carte » qu'on pourra choisir de prendre dans la force de l'âge et non dans la vieillesse, entre trente et trente-cinq ans par exemple ; et aussi la semaine de vingt-cinq heures — c'est un maximum — pour tous. Car il n'aime pas le travail, qui détruit l'homme, et pas davantage l'Etat et la famille, survivances nocives, mais heureusement décrépites.

Il cite à tout bout de champ le fameux calcul d'Illich qui, compte tenu du temps passé dans les embouteillages et devant les feux rouges, des limitations de vitesse, des heures de travail nécessaires pour payer l'achat du véhicule, son entretien, l'assurance et le carburant, démontre que l'automobiliste américain se déplace à la vitesse moyenne de 6 km à l'heure.

Il écrit science avec un s minuscule. Sa fête nationale tombe le 5 novembre en souvenir du jour de 1965 où la première grande panne d'électricité paralysa New-York et fit apparaître l'envers du décor. Il explique volontiers qu'il faut choisir et non pas subir son progrès, mais il a la coquetterie, pour montrer qu'il n'est pas sectaire, de se passionner pour l'exploration spatiale. Pour lui, la nature n'est pas sacrée, elle est, et c'est tout. Et il aime à se référer au « syndrome du goéland », qui, lorsqu'on place dans son nid un faux œuf plus gros que celui qu'il a pondu, couve le leurre en abandonnant sa descendance.

IL faudrait pouvoir dépeindre aussi l'écopolitique, qui ramène inlassablement le débat sur le terrain de la régionalisation, de l'étatisation, de l'administration des hommes, du gouvernement des choses, pour aboutir immanquablement, à travers un certain nombre d'ismes, à la crise et aux élections. Ou l'écosinistre, qui est sûr que notre monde va finir, que l'eau, l'air, vont manquer, que les réserves naturelles achèvent de s'épuiser, que les mers et les fleuves seront bientôt des égouts et que l'homme est condamné. Et encore l'écomai ou écogai, héritier de mai 68, pour qui l'écologie est tout simplement le moteur possible d'un changement radical de société dont l'aboutissement suprême sera le droit au plaisir et à la différence.

A vrai dire, on retrouve la plupart de ces traits, mais très inégalement représentés, chez presque tous les écologistes. A la limite, on aurait pu aussi les classer en deux groupes seulement : d'un côté ceux qui veulent faire pression sur les autorités et sur la collectivité, de l'autre, ceux qui veulent renverser les pouvoirs et changer la société.

(1) André Gorz (Michel Bosquet). *Ecologie et Politique*. Seuil. Collection « Points - Politique », dirigée par Jacques Julliard, 250 p., 13 F. — Philippe Lebreton. *L'Ex-Croissance*. Préface de Brice Lalonde. Denoël. Collection « Coudées franches », dirigée par Pierre Jeancard et Jean-Luc Tournier. 350 p., 45 F. — Claude-Marie Vadrot. *L'Ecologie, histoire d'une subversion*. Ed. Syros. Collection « Points chauds », dirigée par Jean-Loup Craipeau. 270 p., 50 F. — Jean-Paul Ribes. *Pourquoi les écologistes font-ils de la politique ?* Entretiens avec Brice Lalonde, Serge Moscovici et René Dumont. Seuil, 195 p., 35 F. — Jean Hussonnois. *Les Technocrates, les Elus et les Autres*. Ed. Entente. « Cahiers de l'écologie », 142 p., 30 F.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER



Les chasses de « Soyouzpouschina »

Les Anglais sont indignés. Selon le *TIMES*, *« les nombreuses peaux de chats et de chiens que l'Union soviétique vend à l'étranger proviennent, pour la plupart, d'animaux domestiques.*

» Bien qu'on ait peu de précisions sur les méthodes utilisées par Soyouzpouschina (l'Office du commerce des fourrures soviétiques) *pour se procurer cette « marchandise », l'inquiétude et la colère des particuliers devant les activités de ses représentants dans les provinces d'U.R.S.S. se reflètent dans les nombreuses lettres et même les articles publiés dans la presse (...). »*

C'est ainsi, rapporte le quotidien de Londres, que la *Literatournaya Gazeta* a publié la lettre suivante d'un lecteur : *« Nous avons eu, dans notre ville, une « chasse aux » chiens ». Deux solides paysans venus de Podolsk, aidés de » deux ou trois voyous locaux, ont commencé à arpenter les » rues à 10 heures du matin et à tirer au fusil sur toutes les » créatures à quatre pattes. Ils les ont pourchassées jusque dans » les jardins, les chenils et les cours, et les ont tuées sans se » préoccuper de vérifier si elles portaient ou non un collier (...). »*

A Stryj, ajoute le *TIMES*, *les adolescents à la recherche de petits profits ont pu lire avec intérêt cette annonce parue dans la presse locale : « Le prix des peaux de chats a augmenté de » 50 à 60 %. Les kolkhozes et les coopératives les acceptent en » quantité illimitée. »*

Herald Tribune

Une belle vadrouille

« Deux jeunes recrues de l'armée blindée ouest-allemande qui s'ennuyaient sont parties se promener avec leur char », raconte l'*INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE*. *« Pourchassés par trente-huit voitures de police les deux bidasses ont réussi à parcourir 180 kilomètres avant d'être arrêtés, au nord de la ville de Wunstorf, par un agent de la circulation. »*

Les deux garçons, qui sont âgés de dix-neuf ans, ont été remis aux autorités militaires. Selon le porte-parole de la police, *« ils constituaient un grave danger pour le trafic automobile, mais ils n'ont finalement causé aucun dégât. Heureusement, il n'y avait pas de munitions à bord du véhicule »*. Le porte-parole a précisé que les deux hommes étaient *« légèrement pris de boisson »*.

le soleil

Education de lionnes

Le quotidien de Dakar *LE SOLEIL* annonce :

« Soixante-quinze jeunes filles de sixième et cinquième constituent la première promotion de l'école du Lion, qui occupe provisoirement les locaux de l'ancienne école des auxiliaires du tourisme, à l'Anse-Bernard. L'école, dont le projet date d'une dizaine d'années, emménagera à Gorée à la rentrée d'octobre.

» Elle aura un effectif exclusivement féminin. Le nom de l'école (Maison d'éducation de l'ordre national du Lion) traduit les deux soucis qui ont présidé à sa création. D'abord, elle regroupera les filles de ceux qui ont mérité de la nation. Bien entendu, ils sont nombreux. Aussi, la sélection a été rigoureuse. Deux commissions s'en sont chargées, qui ont retenu les critères suivants : les résultats scolaires, la conduite et l'assiduité, les les orphelines ayant la priorité.

» Ensuite, il s'agit, à une formation classique (options : latin et arabe), d'ajouter l'économie familiale, donc de réconcilier l'école et les devoirs familiaux. L'établissement regroupe des représentantes de toutes les couches sociales. Loin d'être élitiste, ce sera, en définitive, le creuset de formation de la femme sénégalaise de demain. »



Le salaire du péché

« Les étudiantes qui habitent avec leur petit ami peuvent obtenir les allocations de sécurité sociale qui sont refusées aux jeunes filles qui vivent seules », rapporte avec indignation le *DAILY TELEGRAPH* de Londres.

Cette constatation a été faite par le Groupe d'action pour les enfants pauvres, qui a étudié à la loupe la loi aux termes de laquelle *« les jeunes gens dont les parents refusent de payer leur part de l'allocation annuelle de 1 000 livres (9 000 francs) à laquelle les étudiants britanniques ont droit peuvent obtenir un complément de la sécurité sociale s'ils sont handicapés, pères ou mères célibataires, ou, pour les femmes, si elles sont mariées ou vivent conjugalement avec un homme. (...) »*

M. Frank Field, directeur du Groupe d'action, souligne : *« La seule solution qui reste aux étudiants qui ne tombent pas dans ces catégories privilégiées est de traîner leurs parents en justice pour non-assistance. »*

Le secrétaire de l'Union nationale des étudiants, M. Trevor Phillips, estime qu'il est ridicule que les étudiants soient obligés *« de vivre dans le péché pour obtenir certaines prestations sociales. »*

THE IRISH TIMES

Les beaux dimanches de Ballymena

On ne plaisante — toujours pas — avec la moralité en Irlande. Selon *THE IRISH TIMES*, *« le maire* (protestant) *de la petite ville de Ballymena, en Ulster, a déclaré que l'ouverture de la piscine le dimanche* « ouvrirait les vannes d'une vague d'athéisme sans précédent dans la province » (...).

» L'un des membres de la délégation des syndicats, qui a tenté d'intervenir, après avoir assuré qu'il n'était pas communiste, expliqua que la piscine était un service public, pas une affaire commerciale. « C'est comme si vous décidiez de fermer le » cimetière parce qu'il ne fait pas de bénéfices », *dit-il, répondant à quelques arguments d'ordre financier (...).*

» Un autre syndicaliste fit valoir que, dans le système capitaliste, de nombreux salariés ont des heures de travail inhumaines et que le dimanche est leur seul jour de distraction. « De » toute façon, *souligna-t-il*, la piscine fait bel et bien des bénéfices le dimanche. La fermer ne peut pas être la volonté de » Dieu : c'est du fanatisme religieux » *(...).*

» Mais le conseil municipal est resté inflexible (...). L'un des adjoints au maire, M. Maurice Mills, a déclaré que l'une des façons les plus sûres de détruire la fibre morale d'une société est de reprendre à Dieu ce qui lui appartient. « Si la » piscine reste ouverte, *dit-il avec ferveur*, qu'y aura-t-il après ? » La maison des jeunes ? Le centre socio-culturel ? ».

Lettre du Dast-e-Kavir

Les villes du désert iranien



LA route file en bordure du désert, sur 800 kilomètres, presque rectiligne, sans embranchements ni bifurcations, tellement immuable que la voiture semble en être solidaire, immobile dans le lent glissement du paysage. Cette route, aujourd'hui, elle s'accroche à des champs de roches bleues, de roches roses, entassées, fracassées, et l'on s'étonne qu'elle ne s'y déchire pas. Hier, elle flottait sur une couche uniforme de vague végétation jaune; demain, elle glissera sur des dunes de sable.

Ce désert, qui s'étend du centre du plateau iranien jusqu'à l'Afghanistan et au Pakistan, c'est le Dast-e-Kavir puis le Dast-e-Lout, désert salé d'où toute forme de vie est absente. La route ne fait que l'effleurer, suffisamment toutefois pour qu'elle ait à traverser des étendues de terre grise fendillée, craquelée comme une vase sèche, et où les plaques de sel font apparaître, tout proches, mais toujours derrière une ondulation supplémentaire du terrain, de bien improbables lacs.

Parfois, heureusement, les montagnes de l'Ouest se rapprochent, traversent la route et donnent, quoique désertiques, elles aussi, un aspect moins désolé au paysage. Les signes d'activité humaine, dans ces régions, témoignent souvent plus d'un échec que d'une adaptation réussie à l'environnement : caravansérails abandonnés, petits édifices de terre aux dômes éclatés, sur fond de montagnes éclatées, elles aussi.

Et pourtant, pourtant, l'homme s'est installé, et un chapelet de villes jalonne cette route. La lutte pour la vie, ici, c'était la lutte pour l'eau. Il n'y en avait pas ? Il fallait l'amener. Et un travail colossal a été entrepris, il y a deux mille cinq cents ans.

POUR le voyageur, la présence d'une ville est annoncée, parfois plusieurs dizaines de kilomètres à l'avance, par un étrange phénomène : une boursouflure du désert, un soulèvement hémisphérique répété du sol. La première fois, on pense à une curiosité de la nature, à une formation rocheuse particulière. Mais, au fur et à mesure que l'on s'approche, il faut se rendre à l'évidence : la régularité des formes, des intervalles, de l'alignement, est due à la main de l'homme. On est en présence d'un « qanat », cette extraordinaire technique qui permet de faire sortir l'eau de nulle part afin de faire vivre une ville en plein désert.

Un qanat est un canal souterrain, creusé entre 10 et 30 mètres au-dessous du sol, et dont la longueur peut atteindre une centaine de kilomètres. Tous les 25 mètres, à peu près, se trouve un puits d'accès entouré d'un anneau formé des matériaux extraits du sol lors du percement du conduit : c'est ainsi qu'apparaissent ces alignements de cratères qui rythment le désert. L'originalité des qanats, c'est qu'ils ne vont pas chercher l'eau de quelque source, inexistante, de toute façon, mais que, creusés à grande profondeur, ils captent l'humidité interne du sol jusqu'à la transformer en eau courante.

Et, dès que l'eau est là, l'homme s'installe et affirme sa présence, sa revanche, par l'édification de merveilleux jardins : celui de Fin, près de Kachan, celui, surtout, de Rayen, orgueil de la bourgade, luxuriant carré de gazon anglais et de massifs de fleurs plaqué sur la roche et le sable.

Toute implantation humaine, ici, est donc le fruit d'une victoire sur l'hostilité des conditions naturelles. Mais, comme si celle-ci ne suffisait pas, un autre type de luttes a marqué le paysage du plateau iranien : celles qui, cruelles et incessantes, ont opposé les hommes entre eux. Depuis le début de l'ère chrétienne, en effet, se sont succédé les Sassanides et les Arabes, les Seljoukides et les Turcomans, les Mongols et les Timourides, les Afghans, les Séfévides, les Afghans encore, les Qadjars, chaque changement s'accompagnant de massacres et de destructions. Aussi chaque ville est-elle protégée par l'ombre d'une forteresse en ruine, énorme masse de terre où les pans de murs éboulés vont se perdre dans les éboulis de la base rocheuse, où les détails des créneaux, des embrasures, des tourelles, se noient dans l'uniforme couleur jaune-orangé, où un moignon de donjon s'effrite, fréquenté par les seuls corbeaux.

LES liens entre les caractéristiques d'une telle région et le mode de vie de ses habitants sont forts.

Aujourd'hui encore, les Iraniens du plateau réussissent à peu près à vivre en accord avec leur paysage, à la différence de leurs compatriotes de Téhéran, qui répondent à la laideur anonyme de la capitale par une dramatique perte de culture. Ici, la tradition est partout présente, absorbant parfois tranquillement certains aspects d'une civilisation occidentale qui remporte, d'autre part, des victoires écrasantes.

Le centre de la ville, de la vie, reste le bazar, dédale de passages étroits où l'on trouve des magnétophones japonais entre les épices et les fruits secs. Les jeunes filles étudient l'anglais et les mathématiques, mais ne sortent que couvertes du « tchador », ce voile généralement noir qui, de tout le corps, ne laisse voir, dans le meilleur des cas, que la moitié du visage. Pas question, ici, qu'une femme s'habille à l'occidentale. La rue est peuplée de silhouettes noires toutes identiques. Parfois passe, sérieux et pressé, un « mollah », membre du clergé musulman, qui se comporte ici en maître. Rien n'est plus vivant, en effet, que la religion, personne n'est plus respecté que les membres de sa hiérarchie, prompts à dénoncer les abus « progressistes » du pouvoir politique... L'échec complet de l'interdiction du port du « tchador » est une de leurs victoires.

La rue est aussi le lieu où s'effectuent les travaux artisanaux. Les chaudronniers qui martèlent leurs récipients en cuivre, les teinturiers qui font sécher leurs écheveaux de laine, les tisserands qui travaillent sur d'énormes métiers, inextricables réseaux de barres de bois et de cordes, tous effectuent les mêmes gestes que leurs ancêtres. Tous, aussi, invitent facilement l'étranger à venir visiter leur domaine, admirer leur dextérité.

CAR s'il est une qualité profonde du peuple iranien qui, ayant disparu des grandes villes, garde ici toute sa force, c'est bien le sens de l'hospitalité. Il y a encore quelques dizaines d'années, c'eût été un déshonneur pour une ville que d'avoir un hôtel : en effet, tout habitant s'entendant demander par un voyageur le chemin d'un endroit où dormir se devait de l'inviter chez lui.

Et, aujourd'hui encore, il suffit de se promener dans une de ces petites rues étroites, bordées de hauts murs aveugles tout en pisé, pour être invité par un homme qui flâne devant sa porte, une femme en « tchador » qui rentre chez elle. On ne peut jamais prévoir ce que l'on trouvera de l'autre côté du mur : deux pièces misérables donnant sur un bout de jardin et où s'entassent une douzaine de personnes, ou bien une belle cour ornée d'une pièce d'eau et de quelques arbres, sur laquelle donnent les vastes porches qui, garnis de tapis, servent de lieu d'habitation pendant la chaleur de l'été. Dans tous les cas, la gentillesse, la discrétion et la générosité sont les mêmes. Les hôtes offrent tout ce qu'ils ont — thé, fruits, gâteaux — et font visiter avec plaisir, le cas échéant, le petit atelier où les femmes passent la journée, accroupies, à tisser leurs célèbres tapis.

Recevoir des étrangers est une sorte de fête : on fait venir la famille, les voisins. Les enfants, notamment, sont très excités. On discute, autant que possible. Les vieux veulent savoir ce que les étrangers pensent de l'Iran, les jeunes se renseignent sur leurs pays d'origine. Parfois, une jeune fille en « tchador », au comportement très sage, pose des questions sur la façon de vivre des jeunes Occidentaux qui font penser qu'elle se débarrasserait volontiers, si elle en avait l'occasion, du voile et du statut de la femme qui l'accompagne.

Et puis, au détour de la conversation, se glisse une réflexion...

« Comment s'appelle votre chah en France ?

— Nous n'avons pas de chah, mais un président.

— Un président... c'est bien : au bout de quelques années, il s'en va ! »

Et un garçon d'une dizaine d'années, bombant le torse, agitant les bras et fronçant les sourcils, mime la démarche d'un militaire et dit en riant : *« Ici, Chahinchah Aryamehr ! »*

Le voyage dans le temps est terminé. L'Iran moderne est là.

LAURENT CAYSEAU.

CORRESPONDANCE

Le pavillon de Napoléon à l'île d'Elbe

A la suite de la publication d'une lettre de Porto-Ferrajo, « La première cage de l'Aigle », de Marcel Lachaze (le Monde *daté 25-26 septembre 1977), un de nos lecteurs, M. Pierre-Henri Chaix, de Bourg-en-Bresse, qui a, dit-il,* « beaucoup apprécié » *cet article, s'étonne néanmoins d'y avoir lu la phrase suivante : « Le pavillon qu'il (Napoléon) avait composé lui-même et qui n'était autre que l'emblème des Médicis, d'argent bandé de gueules auquel avaient été ajoutées trois abeilles d'or. »* Il poursuit :

En effet, le pavillon de Napoléon à l'île d'Elbe s'énonce en termes héraldiques *« d'argent à la bande de gueules chargée de trois abeilles d'or »* (et non pas bandé car cela signifierait qu'il y a plusieurs bandes). Mais surtout les Médicis n'ont jamais eu un tel emblème. Les plus anciens portulans de la Bibliothèque nationale de Paris et de la Bibliothèque nationale de Madrid donnent respectivement à Florence un drapeau d'argent à un lys rouge et d'argent à une croix de gueules.

Au dix-huitième siècle, les différents atlas donnent à la Toscane *« d'argent à une croix de gueules bordée d'or »* ou d'argent à un écusson chargé des armes des Médicis qui sont *« d'or à cinq besants de gueules et à un besant d'azur à trois fleurs de lys d'or en chef »*, ceci par concession des rois de France. Les Médicis ne semblent donc pas avoir usé d'un pavillon portant une bande, ce qui était très rare (à l'exception de Monaco) avant la Révolution. Napoléon a peut-être par cette bande voulu rappeler les armes des Bonaparte qui en avaient une (ou plus exactement une barre) avec les abeilles qui ornaient le manteau impérial, symboles de l'activité et que l'on attribuait — faussement d'ailleurs — aux Mérovingiens. *« Des abeilles qui piqueront un jour »*, avaient dit certains qui prévoyaient le retour de l'Empereur !

ÉTATS-UNIS

Une militante trotskiste

ELLE était à la tête du Comité national étudiant contre la guerre au Vietnam. Le 24 avril 1971, elle s'adresssait à un demi-million de manifestants rassemblés à Washington. Elle figurait en bonne place sur la « liste des ennemis » établie clandestinement par la Maison Blanche.

Elle a aujourd'hui atteint la trentaine, mais rien, apparemment, n'a entamé ses convictions, son militantisme ou son optimisme.

Debby Tarnopol est une responsable du Socialist Workers Party (S.W.P. (1) parti socialiste des travailleurs, trotskiste). Elle est aussi, à l'occasion, c'est-à-dire quand elle trouve du travail, employée de bureau. Les cheveux courts et noirs, des lunettes un peu sévères sur un visage attentif, vêtue de velours sombre, elle décrit posément ses activités. *« Notre rôle est d'abord éducatif. Il s'agit de faire connaître notre parti. C'est la seule occasion, pour certains habitants de ce pays, d'entendre parler du socialisme autrement que de façon caricaturale ou agressive. »* Elle joue parfois le jeu électoral. Elle a été ainsi candidate, sans succès, mais aussi sans illusion, à la mairie d'Atlanta (Georgie) et tout récemment à celle de Louisville (Kentucky). Mais elle entend toujours se situer résolument « ailleurs » : *« On ne vote pas pour le socialisme, on le construit. »*

Le S.W.P. est né en 1928 (il a pris son nom actuel en 1938) d'une scission du tout jeune parti communiste américain. Certains responsables, au retour d'un voyage à Moscou, exposèrent les thèses de Trotski sur le bureaucratisme du nouvel Etat socialiste et furent promptement exclus. Honnis par les « staliniens », majoritaires dans le parti, ils ont réussi, cahin-caha, à se maintenir pendant l'entre-deux-guerres et à faire paraître à peu près régulièrement leur hebdomadaire *The Militant*. La « chasse aux sorcières » et le maccarthysme des années 50 leur ont paradoxalement profité en affaiblissant le parti communiste « orthodoxe ». Ce dernier composé de militants endurcis, mais relativement âgés et obsédés par les « infiltrations » du F.B.I., n'est pas parvenu à attirer la nouvelle gauche formée autour de l'opposition radicale à la guerre du Vietnam. Le S.W.P. a réussi, au contraire, à gagner une frange de ces jeunes générations, notamment parmi les étudiants. Les trotskistes américains semblent finalement mieux se porter aujourd'hui que le vieux parti communiste, malgré le soutien récent apporté à ce dernier par des célébrités telles qu'Angela Davis...

Féminisme

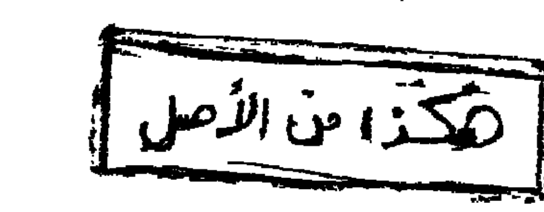
Debby Tarnopol se réclame du « marxisme-léninisme » et précise que le « centralisme démocratique » est de règle à l'intérieur de son organisation. Il est pourtant évident, à l'écouter, que des thèmes nouveaux et des vocables neufs ont fait leur apparition à côté de la *« lutte des classes »* et de la *« baisse tendancielle du taux de profit capitaliste »* : l'écologie, le mouvement de libération des femmes, la défense des minorités sexuelles, notamment. Elle est elle-même membre de la National Organizacion of Women (NOW), un des principaux mouvements féministes américains. Dobby Tarnopol nie toute contradiction entre la doctrine et ces « nouveautés ». *« Les femmes ont commencé à se révolter*, explique-t-elle, *quand elles ont subi elles-mêmes en tant que salariées, et davantage que les hommes, les méfaits du capitalisme en crise. »* De la même façon, affirme-t-elle, les revendications des défenseurs de l'environnement, en particulier des adversaires de l'énergie nucléaire, ont acquis une audience nationale parce que le « système », toujours à la recherche de nouveaux profits, ne pouvait que modifier toujours plus dangereusement les équilibres naturels.

Debby Tarnopol n'est pas une illuminée. Elle ne croit pas à une révolution imminente, mais elle affirme tranquillement que le socialisme est l'avenir des Etats-Unis. Son espoir est fondé notamment sur l'apparition récente d'une attitude plus combative chez certains travailleurs manuels, notamment les ouvriers métallurgistes et les mineurs de charbon. Les grèves « sauvages » se sont multipliées, témoignant d'un certain scepticisme à l'égard des syndicats traditionnels. A l'intérieur même de ceux-ci ont émergé quelques personnalités qui contestent le système capitaliste lui-même, rompant avec la tradition pragmatique et aussi peu idéologique que possible du syndicalisme américain.

Debby Tarnopol pousse cependant un peu loin l'optimisme ou, si l'on veut, l'habitude très américaine qui consiste à faire de nécessité vertu. N'y a-t-il pas quelque paradoxe à prétendre, comme elle le fait, que l'avenir du marxisme est mieux assuré aux Etats-Unis qu'en Europe parce qu'il ne risque pas, en raison de l'absence de parti social-démocrate dans le Nouveau-Monde, d'y subir la *« contagion opportuniste »* ?

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Le S.W.P. se situe dans la mouvance de la IVe Internationale (trotskiste) mais il n'y est pas officiellement rattaché. Le Voorhis Act de 1940, toujours en vigueur, bien qu'un peu oublié, interdit l'affiliation d'organisations américaines à des institutions internationales jugées subversives.



مكرر من الاصل

RADIO-TELEVISION

Pirates, vertes ou libres, des radios « différentes »

par HENRI DELIGNY

SUR un coin déchiré de « *Libé* », un numéro de téléphone.

« *Tu appelles à 8 heures et tu demandes Prosper.* »

Les réseaux de *radios libres* ont leurs filières. Pour protéger le matériel émetteur, on cloisonne. Pour prouver son existence, il faut émettre. L'émission attire la surveillance policière et le brouillage. Commence alors une partie de gendarmes et voleurs.

« *C'est chiant,* dit Prosper. *Surtout quand on n'est pas des voleurs.* »

Pour Radio-Abbesses, dit l'Abbesses-Echo, qui émet le samedi sur 100 MHz, entre 11 heures et 12 heures, à Montmartre, le groupe se réunit, pour discuter, le vendredi soir, dans le local d'une crèche, derrière le boulevard de Clichy, entre Pigalle et Blanche. On s'assoit par terre, sur des matelas de mousse plastique. Quelqu'un a apporté deux litres de vin rouge et des biscuits secs. Pas de chauffage. Le vent passe sous la porte. On échange. On écoute des cassettes ou des disques. Ou un musicien américain qui chante des blues « *pour la liberté et pour l'amour* ». Derrière la vitrine, des passants s'arrêtent. A cette heure, la seule consigne de clandestinité : ne pas réveiller la concierge.

L'autre soir, la police a fait irruption. Contrôle d'identité au poste. Le lendemain, France-Inter a annoncé que l'intervention s'était produite pendant que les pirates émettaient. Mais les inspecteurs n'avaient trouvé aucun matériel.

« *Des radios pirates sont implantées dans toutes les grandes universités et dans certaines usines* », lit-on dans la description de cette « *situation explosive* ». S'agit-il d'une vaste conspiration, avec peut-être des ramifications à l'étranger ? Après Malville, où d'aucuns ont discerné des agitateurs, d'outre-Rhin, Radio-Verte Fessenheim, qui émet en Alsace, en version bilingue, ignore délibérément les frontières de l'Hexagone. En août dernier, M. Michel Debré a stigmatisé une activité qui aboutit « *à un abaissement de la culture et à un danger pour l'unité nationale* ». Le gouvernement est sommé d'intervenir pour que la France ne connaisse pas la situation du « *chaudron italien* ».

Cousu de « Fil bleu »

« *Pourquoi cette insistance à aligner la France sur l'exemple italien ?* » s'étonne Charles, de Radio-Verte Fessenheim. *D'ordinaire*, on récuse plutôt le modèle transalpin. L'idée que R.-V. F. participerait à un complot international amuse franchement Charles. En fait, ici, la radio est un développement de la lutte contre le nucléaire lancée par trois femmes dès 1967.

Radio-Verte Paris est née, elle, d'une rencontre au marbre d'une imprimerie où se montaient les pages de documents écologiques et la revue *Interférences* (1) spécialisée dans la critique des appareils d'information et de communication. On bavarda. L'idée chemine. Et le soir des élections municipales, Brice Lalonde sort son transistor sur le plateau de TF 1. A Lille, Radio Beau-Délire vient de l'initiative de deux frères : l'un est « fana » du bricolage, le Toscanini du fer à souder ; l'autre est « *un dingue de la radio* », passionné par la « free presse » et supporter de Radio-Campus de 1969 à 1974. « *Après cinq ans d'émission, Radio-Campus est tombé dans le « goulag » des ondes par une décision administrative* », dit Pascal.

Difficile de trouver un commun dénominateur entre la longue marche du commando d'avocats de Fil bleu dans le maquis législatif, et les interventions de Radio libre 44 « *sur le terrain des luttes ouvrières et paysannes* ». Certes les développements juridiques de l'imbroglio montpelliérain sont intéressants, mais attention, danger ! dit-on à Radio-Verte Fessenheim : « *Le projet Fil bleu, avec les limitations proposées, est beaucoup trop en rapport avec les institutions de la société actuelle. S'il passe, on sera encore des radios pirates. Parce que nous,*

Qui parle ?

nous entendons troubler ce qu'ils appellent l'ordre public. »

Ces réserves se sont clairement exprimées, dès la mi-août, quand une première coordination des *radios libres* s'est tenue au cours du rassemblement sur le plateau du Larzac. Une douzaine de collectifs, qui émettaient ou se préparaient à émettre, s'étaient retrouvés sur le causse pour assurer les émissions de Radio-Larzac et débattre d'une plate-forme. Des tendances se firent jour. *Beau-délire*, (Lille), qui avait fait le crochet par Montpellier où Fil bleu était mis sous scellés, défendait l'introduction de la publicité sur les ondes libres ; en revanche, le collectif de Toulouse proposait une charte dont l'un des points visait à « *contrer l'influence des radios réactionnaires comme Radio Fil bleu* ». Ces dissonances marquent la diversité des analyses, voire des... interférences dans les idéologies des uns et des autres.

Des canaux sous-employés

Une fois de plus vitrine des contestations, le Larzac avait été le terrain, le 15 août, d'un nouveau type de lutte. Pour les militants et les « marcheurs », ces radios qui se développaient à partir d'un matériel rudimentaire, pour quelques centaines de francs, apparaissaient comme la clé de tous les problèmes d'*agit-prop*. Des « collectifs » radio s'annonçaient à Saint-Etienne, à Besançon, à Marseille, à Bordeaux, à Annemasse, à Clermont-Ferrand, autour du piton rocheux où Radio-Zone 93 (Seine-Saint-Denis) émettait, rééditant son exploit de Malville : pendant la marche sur le site nucléaire, R.Z. 93 fonctionnait depuis la mairie de Morestel.

A l'automne, quand une nouvelle réunion eut lieu à Paris, dans le quartier de Montsouris, plus de cinquante groupes s'étaient manifestés.

« *L'important, c'est qu'on se fasse entendre !* » « *Non !* répond alors l'un des conseillers de R.V. Fessenheim. *Nous respectons les autres postes, car nous n'entendons pas enlever la parole aux autres.* » Avec le concours de professionnels et d'universitaires, qui mettent leurs compétences « *au service des luttes populaires* », les groupes pratiquent l'entraide, notamment par le canal de l'Association *pour* la libération des ondes (2) qui joue tout à la fois le rôle d'un « S.V.P. » juridique et d'une coopérative de matériel.

En modulation de fréquence, l'utilisation des canaux sur la bande 88-108 MHz, sous-employée en France par le réseau d'Etat — même si l'armée s'en est octroyé une part, — est largement facilitée par le fait que les appareils récepteurs sont équipés pour les fréquences supérieures à 100 MHz que T.D.F. n'exploite pas. Au surplus, si un émetteur occupe 100 KHz sur la bande comprise entre 88 et 108 MHz, deux cents émetteurs peuvent théoriquement y tenir à l'aise, d'autant qu'avec une faible puissance, par la répartition géographique, on aboutirait à multiplier l'exploitation des canaux. « *Il y a une évidente mauvaise foi dans l'argumentation officielle* », constate M. Félix Guattari, poursuivi lui aussi pour une émission de Radio-Verte.

Défétichiser la quincaillerie

A l'Abbesses-Echo, Gilles est catégorique : « *Ne pas tout occulter par la technique. Le problème, ce n'est pas d'avoir l'émetteur, mais de constituer une équipe soudée autour.* » Quelqu'un de Radio-Libre Paris (en gestation) précise : « *Les difficultés de l'émission peuvent toujours être résolues quand on a vraiment quelque chose à dire.* » Ainsi R.L.P. a obtenu le prêt d'un émetteur pour protester au moment de l'extradition de l'avocat Klaus Croissant. Radio Zone 93, qui entend « *défétichiser la technique* », ne disposait que d'un émetteur bricolé, acheté d'occasion ; à la mi-décembre, l'équipe a reçu un poste tout neuf, preuve de la solidarité militante.

Mardi 10 janvier, à Montparnasse, à la terrasse d'une brasserie, des amateurs de bière. Dans une enveloppe, 2 500 F. Dans un cartable d'écolier, rapidement entrouvert sous le guéridon, quelque chose qui ressemble à n'importe quel appareil électronique. L'un des responsables de Radio-Bastille n'a pu s'empêcher de rougir de plaisir à cette vue : enfin on allait pouvoir émettre. Toute une série d'émissions sont déjà sur cassettes et, dit-on, un *réseau* de soutien quadrille le quartier. Car une radio libre, pour vivre, a besoin d'un *support militant* : des correspondants, des relais, des *complicités*. « *La consigne : se battre pour s'implanter* », dit un porte-parole de R.V. Fessenheim. Indépendante de toute association, R.V.F. a évidemment plongé dans le riche vivier des militants antinucléaires Elle a édité vingt-deux mille dépliants et dispose d'une adresse de contact (3).

L'Abbesses-Echo, qui entend limiter son audience à l'un des quartiers de Montmartre — l'émetteur de 2 watts rayonne sur quelques centaines de mètres alors que R.V F., avec ses 40 watts, porte à 90 kilomètres, — regroupe une quinzaine de « *permanents* » qui sont, d'autre part, membres d'associations et de secteurs (femmes, chômeurs, écologistes...) dans le quartier. L'A.-E. a organisé une fête publique, le 13 septembre, sur la place des Abbesses, avec le concours d'une cinquantaine d'artistes. Le samedi, pendant l'émission, des postes sont *mis dans la rue à la disposition des* passants. Une association loi 1901 est à l'étude pour demander officiellement une dérogation, au besoin avec l'appui d'une pétition. « *Pourquoi Montmartre n'aurait-il pas les mêmes droits qu'une station de sports d'hiver ?* » interroge Isabelle qui, le 19 novembre, a « *produit* » l'entretien avec Joël Le Tac, député du quartier (R.P.R.) et rapporteur *spécial pour la radiodiffusion*-télévision. M. Le Tac a salué « *ce sympathique amateurisme* » qui, selon lui, pourrait trouver à s'employer dans un aménagement du service public avec un développement des radios locales. Après une trentaine d'émissions, six perquisitions et descentes de police, onze mois de travail dans le quartier, l'A.-E. croit avoir prouvé son existence, « *et pas seulement à faire joujou pour échapper aux flics* ».

Ce droit à l'existence, M. Antoine Lefébure admet qu'il faut d'abord le faire admettre. Ce monomaniaque de la communication, qui a fait sa maîtrise d'histoire sur la radiophonie au temps de grand-papa, a découvert la T.S.F. avec Radio-Caroline. Il avait aménagé un centre d'écoute dans la propriété familiale en Normandie.

Puis est venue la réflexion politique et la première tentative de Radio-Active à Jussieu : « *On était trop à l'avance et on s'est cassé la figure, comme toujours, quand on est trop à l'avance.* » Néanmoins, toujours travaillé par ses « envies de môme », il continuait à chercher « *le courant politique non sectaire qui pouvait permettre à des projets radiophoniques de se développer sans être immédiatement interdits par l'appareil d'Etat* ». L'écologie, par les curiosités et la sympathie qu'elle suscitait, lui a fourni la barricade qu'il recherchait. « *Rendez-vous compte ! Avant la première émission, on avait déjà deux cent cinquante articles dans la presse...* » Mais l'intérêt exprimé par cette attention bien disposée, avec le temps, implique que les postes fassent reconnaître leur compétence par la qualité de la communication qu'ils proposent. Sinon la curiosité s'use vite.

Pour s'imposer, l'effort doit se prolonger, à moins de n'avoir cherché que la démonstration : prouver qu'on peut émettre, ce qui n'est pas encore « *faire une radio différente* ». « *On l'a vécu. Ça marche. Alors on s'arrête provisoirement*, annonçaient le 10 juin 76 les « pirates » de Genève-Radio 101. *On est crevé. On a bossé comme des fous. Ça devient du travail, vous vous rendez compte ?* »

La radio « pourrait être le plus formidable appareil de communication qu'on puisse imaginer pour la vie publique, un énorme système de canalisation, ou plutôt, elle pourrait l'être si elle savait non seulement émettre, mais recevoir, non seulement faire écouter l'auditeur, mais le faire parler, ne pas l'isoler, mais le mettre en relation avec les autres ».

Bertolt Brecht
« *Théorie de la radio* »
(L'Arche, 1970)

UNE radio fantôme émet sur Paris. Mystérieuse, sans indicatif, elle diffuse des *disques ou relaie simplement d'autres* postes. S'il s'agit d'un amateur, il serait mû par la satisfaction de la seule prouesse : émettre. Entreprise innocente si cette voix anonyme ne couvre pas quelque trafic inaccessible à l'auditeur non initié.

A Montpellier, la tentative de Fil bleu aurait été du même ordre. « *Une radio épicurienne faite par des gens qui veulent d'abord se faire plaisir* », dit Jean-Claude Deshons, l'un des cinq fondateurs. Genève-Radio 101, qui émettait de France, était animée par « *l'esprit de piraterie et non pas l'envie de faire une radio de gauche pour contrebalancer Sottens en diffusant la ligne juste* ». A Beau Délire (Lille), Pascal avoue qu'il a fait sa première émission pour lancer sur les ondes une chanson qu'il aimait : *Comme à la radio*, de Brigitte Fontaine (Disques Saravah). Mais il revendique l'accès aux ondes « *parce que ce medium a le meilleur rapport coût-pénétration* ». L'écriture impose des barrières (*composition et orthographe*) et implique des structures : imprimerie, distribution, vente. Commencent les problèmes commerciaux. « *Quand un mouvement investit dans une ronéo,* dit quelqu'un de Radio libre Paris, *après, tout reste à faire.* » « *Au surplus,* souligne M. Brice Lalonde, *la radio n'utilise pratiquement pas de ressources naturelles* », en attendant le progrès imaginé par une consœur au printemps 1977 : « *Ces radios vertes sont tout à fait écologiques. Elles ne consommeront même pas d'énergie, car elles seront alimentées par des photocopies scolaires. C'est pourquoi elles émettront à partir de 18 heures, quand les piles auront fait le plein.* » Déjà le mythe !

Mur blanc et graffiti

Emettre pour informer : R. V. Fessenheim refuse de laisser à l'E.D.F. et aux médias qui la relaient le monopole de la compétence, c'est-à-dire le droit à la décision. Et tout défile : après E.D.F., c'est l'ex-O.R.T.F., T.D.F., qui sont mis en cause, puis Paris, le centralisme du pouvoir, l'Hexagone. Pareillement, d'autres radios libres font le procès de l'information distribuée, parce que la parole est toujours donnée aux « *émetteurs institués* » : le préfet, les notables, les agents des pouvoirs publics en place. La politique commerciale impose la simplification, l'alignement sur le commun dénominateur et l'*ordre* dans un *apparent* consensus *où* chacun serait à sa place, étiqueté et satisfait. « *Des gens ont autre chose à dire, mais leur parole dérangerait le bel ordonnancement*, dit un membre de l'ALO. *Nous leur donnons la parole.* » Serait ainsi battue en brèche l'action d'encadrement des médias : manières de vivre ou de consommer, soumission aux systèmes et aux usages qui assurent la domination des uns et la docilité des autres.

R. Z. 93 dénonce l'affairisme du show-business et s'interroge : l'habitant de la Seine-Saint-Denis peut-il échapper à la télé et au P.C. ? A Nantes, Radio libre 44 appuie les grévistes de Laving-Glaces, dont le mouvement affronte la C.G.T., *comme* elle épaule les paludiers des marais de Guérande, qui refuse les projets du maire de La Baule, M. Olivier Guichard. Beau Délire diffuse à Lille l'interview du maire socialiste de Villeneuve-d'Ascq qui s'insurge contre le cumul des mandats dans les appareils de la gauche. « *Derrière le monopole d'Etat,* dit M. Antoine Lefébure, *s'embusquent beaucoup d'autres monopoles qui prospèrent.* » Tout pouvoir confisque la parole et toute parole tend bientôt à s'édifier en pouvoir autonome. Déjà, lors de la rencontre du Larzac, cette difficulté était apparue : « *Le pouvoir central d'une manifestation n'acceptera pas de laisser sans contrôle les pouvoirs aux radios.* » Qui ne cherche pas à manipuler l'information lorsqu'il s'agit de conserver l'appui des masses ? « *Même dans une radio libre, la lutte pour le pouvoir est vachement insidieuse.* » (*L'Abbesse Echos*). Le roulement hebdomadaire des tâches contrarie cette tendance que renforceraient l'expérience et la notoriété : « *Nous, on n'a pas une page dans* Libé *chaque fois qu'on éternue.* »

De telles observations alertent les

Pourquoi parler dans le poste ?

militants des radios libres sur la difficulté d'être « *un mur blanc simple où viendront afficher ceux qui ont quelque chose à dire et qui sont à l'écart des grands moyens de communication* ». Une radio-tract et des émissions-graffiti, voilà l'idéal. Beau Délire se présente comme « *l'audio du village* ». R.V.-Fessenheim souhaite « *se mettre à la disposition des gens et ne pas se substituer à eux* ». Radio libre 44 entend exprimer leurs luttes. M. Jean-Edern Hallier, pour son projet en Bretagne, imaginait l'été dernier d'accueillir par une radio de service quiconque veut reprendre la parole et exprimer les doléances du peuple breton.

Mais le (s) pouvoir (s) supporte (nt)-il (s) la différence et la dissidence ? L'*information* apparaît alors comme un terrain de luttes qui relèguent au magasin des accessoires les notions d'objectivité. La sélection et la présentation des informations suscite des opinions et des comportements qui seront pris en compte comme nouvelles réalités. Est-il neutre de diffuser l'interview d'une mère de famille qui se prostitue parce que son mari est chômeur, prisonnier ou sous les drapeaux ? R.V.-Fessenheim rapproche deux informations : à Masevaux (Haut-Rhin) un groupe textile licencie en raison de la concurrence étrangère sauvage et, dans des ateliers de mécanique, il fait construire des machines pour équiper une usine en Algérie : à l'hymne de la mobilité de l'emploi, l'Alsacien préfère le mot d'ordre qui l'invite à « *vivre et travailler* au pays ».

Mettre en communication les isolés et les marginaux, que l'industrialisation urbaine crée et multiplie, avec des radios-bistrots, à l'exemple de ce que la Citizens'band a apporté aux chauffeurs routiers des Etats-Unis, et la gamme des chalutiers pour les pêcheurs. « *Avec une radio éclatée, ouverte à tous,* dit l'Abbesses-Echo, *une fille vient :* « J'ai envie de parler à quelqu'un » *Quelqu'un l'entendra et aura envie de lui répondre.* » La liaison dissout la gangue de la massification : des gens se connaissent ou se reconnaissent et ils s'installent dans « *de nouveaux espaces de démocratie* » (Renzo Rossellini), quand les femmes découvrent qu'elles ne sont pas seulement des mères, les salariés, des producteurs, et les jeunes des scolaires ou des consommateurs. Au lieu d'être noyés dans le fond sonore d'un périphérique, les auditeurs-émetteurs découvriraient dans l'autonomie de la radio libre l'alternative qui, par leur recherche et leur créativité, leur permettra de régler leurs besoins et de répondre à leur désir. Au lieu d'être bloqués dans des relations linéaires, verticales, ordonnées comme les grains d'un chapelet, ils établissent par la transversalité des liens l'agencement de nouveaux modes de vie : affranchi de son rôle (travail, famille, patrie), émancipé de ses représentants porte-parole, chacun découvre dans l'autonomie désirante que les rapports réels peuvent changer quand on ne réduit plus la vie à une prestation de salaire qu'on troque contre une part à consommer.

Théoricien de cette « *révolution moléculaire* » et observateur attentif du « *mouvement* » italien tel qu'il s'exprimait *notamment* dans les rencontres de Bologne, M. Félix Guattari imagine les radios libres mises au service des luttes d'émancipation qui s'ouvrent sur de nouveaux domaines et qui remettent en question les bases traditionnelles de la vie politique. Les femmes, les écologistes et toutes les minorités (sexuelles, linguistiques ou raciales) peuvent trouver avec des radios différentes un instrument pour leur émancipation. « *Si j'avais une radio à La Borde pour les paumés, les psychiatrisés, les marginaux, elle contribuerait à leur permettre parfois de trouver leur place ou leur voie* ».

Aussi milite-t-il activement pour la libération des *ondes*, après avoir *affirmé* devant le juge d'instruction toutes ses responsabilités dans des émissions de R.V.-Paris. « *Non seulement j'ai parlé, mais j'ai aussi manipulé les appareils.* »

Parle, ô mon pays bien-aimé !

Alors que les radios de l'Etat et de la périphérie, refoulées aux franges par la T.V., finissent « *par ne plus parler à personne à force de vouloir parler à tout le monde* » (M. Brice Lalonde) et cherchent à attirer l'auditoire des concurrents par les mêmes moyens, les radios libres cherchent une ouverture sur la spécificité des particularismes. R.L.-Paris, dans sa phase préparatoire, s'adresserait en particulier à l'assemblage des minorités ethniques et régionales qui peuplent Paris, les Parisiens ne constituant pas l'ensemble homogène que présentent les médias. Cette relation avec la terre d'origine, qu'elle soit mythique ou inscrite dans la géographie, R.V.-Fessenheim l'a vite établie en proclamant l'identité culturelle du Dreyeckland — le pays des trois coins, — car « *l'Alsace, le Pays de Bade et la Suisse du Nord avaient déjà en commun une histoire, une culture et une langue. Ces trois régions souffrent du centralisme des gouvernements, qui prennent toutes les décisions sans tenir compte de la population. Aujourd'hui, elles sont pareillement atteintes par la destruction de leur identité culturelle, de leur langue et de leur environnement ; par l'invasion des grands trusts internationaux avec détérioration de l'emploi et des conditions de travail ; par le massacre de la vallée rhénane du fait du développement des industries nucléaire et chimique* ». Si la jeune équipe de Radio libre 44, à Nantes, pays gallo, n'a pas à ce jour assumé la prise en charge de l'affirmation bretonne, préoccupée qu'elle est par les luttes sociales et écologiques, d'autres y pensent dans la péninsule armoricaine comme en Occitanie. Au Pays basque, qui accueillit après la guerre Radio-Bayonne, expulsée à la demande de Madrid et réinstallée par la suite au Venezuela, les familles qui parlent l'*euskara* écoutent la radio du Sud.

Quoi d'étonnant ? Ainsi les radios libres renforceraient-elles leur audience par un ancrage dans les réalités locales qui s'écartent du modèle national, ou plutôt parisien. La B.B.C., dans son offensive en réplique aux radios pirates, avait ouvert la voie, outre-Manche. Sans doute, de son côté, FR 3 peut-elle avancer qu'en 1977 les émissions de radio régionales ont été doublées. Ces émissions de style radio-préfet ne répondent guère à l'attente du public, à en juger par l'intérêt de curiosité qu'il a manifesté généralement aux radios libres. « *Si les gens nous écoutent,* constate un producteur de R. V.-Fessenheim, *c'est qu'il y a un besoin.* »

Des journalistes à jetons

Il ajoute : « *La relation entre une radio libre et son milieu : comme un poisson dans l'eau.* » Si elle veut être ouverte à tous ceux qui ont quelque chose à dire, elle multiplie les liaisons avec « *les correspondants démocratiques* » à l'exemple des radios italiennes de la FRED (gauche). Eboueurs, chômeurs ou médecins, des hommes et des femmes rapportent ce qu'ils voient : des « *journalistes à jetons* ». « *Tout le monde a le droit de préparer des programmes de radio* », rappelle une ancienne étudiante de Sciences Po. qui participe à l'Abesses-Echo. « *Ce qui est poursuivi, c'est seulement l'émission.* » Quand un groupe apporte une cassette, il est invité à monter lui-même la bande. Des paysans-travailleurs préparent eux-mêmes un programme de Radio libre 44. Une étape nouvelle sera franchie avec des enregistrements en public, suivant la décision du 21 décembre. Quant aux débats, ils réunissent des personnalités très diverses et tout à fait conscientes de la collaboration qu'elles apportent : M. Jacques Thibau, ancien directeur de l'O.R.T.F., s'est exprimé au micro d R.V.-Paris. Toutefois, M Félix Guattari insiste sur ce point : pour que l'expérience des radios libres se développe pleinement, elles doivent sortir de leur clandestinité afin que les auditeurs puissent se manifester (effet *feed-back*) et que chacun prenne la parole s'il en a envie.

(*Lire la suite page 22.*)

(1) Interférences, B.P. 353 16 - 75768 Paris Cedex 16.
(2) *Association pour la libération des ondes*, librairie Alternatives, 36, rue des Bourdonnais, Paris-1er.
(3) Adresse de contact : Alain Boos, école de Kutzenhausen, 67250 Soultz-sous-Forêts.

TÉLÉ-EUROPE 1 ?

Le projet dont viennent de faire état deux publications belges concernant la création d'une chaîne de télévision périphérique Europe 1 serait plus précisément celui de la Compagnie européenne de radio-télévision (CERT), propriétaire d'Europe 1 - Images et Son. Il devrait être mis à exécution dans le courant de l'année 1978.

Grâce à un droit spécial accordé à Europe 1 depuis sa création (qui lui permet d'exploiter sur le territoire allemand un canal de télévision en langue française), cette chaîne commerciale privée pourrait ainsi, sans enfreindre directement le monopole, et grâce à un émetteur puissant situé sur le plateau de Felsberg, dans la Sarre, toucher les téléspectateurs de l'est de la France et du sud-est de la Belgique en attendant de pouvoir atteindre d'autres régions par l'intermédiaire de relais.

Selon le quotidien socialiste « le Peuple », l'un des objectifs de TV-Europe 1 serait de concurrencer Radio-Télé-Luxembourg en Belgique et d'installer par avance une chaîne de télévision privée « au cas où les trois chaînes (actuelles) seraient contrôlées par un gouvernement de gauche ».

RADIO-TELEVISION

Une série contestée

« Brigade des mineurs » aux champs

« BRIGADE des mineurs », série policière de Claude Loursais, n'a pas été, jusqu'ici, bien accueillie. Le premier sujet, *Délit mineur*, diffusé le 8 octobre 1977 (agression d'adultes par de jeunes voyous, réalisation Claude Loursais) parut être une incitation à la violence. Le deuxième, *la Neige de Noël* (la drogue chez les jeunes, réalisation Michel Wynn), fut programmé sur avis du conseil d'administration d'Antenne 2, à la suite de ces réactions défavorables. Il fut présenté le 13 décembre, aux « Dossiers de l'écran » et suivi d'un débat portant non sur la toxicomanie mais sur la question : « *Peut-on tout montrer à la télévision ?* » (*le Monde* des 30 novembre et 15 décembre 1977). Débat qui n'a d'ailleurs pas éclairci le problème propre à cette série tel que semble le poser le public : est-il nécessaire de présenter avec autant de complaisance les faits et gestes de marginaux qui, motards ou drogués, constituent, en fait, un « mauvais exemple » ? Par ailleurs, certains reprochent aux scénaristes Fred Kassak et Philippe Madral d'alimenter une campagne anti-jeunes en écrivant des histoires mélodramatiques où la police, en la personne du commissaire Dupuy, vient, en fin de compte, rétablir l'ordre social en éliminant la marginalité et la contestation.

Il est vrai que le rôle du chef de la brigade des mineurs (conçu pour un retour à la télévision de Jean Daurand, acteur populaire et longtemps compagnon du commissaire Bourrel-Raymond Souplex des « Cinq dernières minutes ») est bien schématique et bien conventionnel. Il est vrai que les scénarios pèchent par un côté maladroit et démonstratif, donnent des adultes une vision caricaturale et exaltent, à travers des faits sociologiquement exacts, un romantisme douteux de la jeunesse perdue. Mais, pour *la Neige de Noël*, la mise en scène de Michel Wynn s'efforçait de pallier ces défauts et méritait plus d'attention qu'on ne lui en a porté.

Or, *le Mal du pays*, troisième film de la série, s'écarte totalement de l'orientation qui lui était donnée et constitue, de ce fait, une heureuse surprise. Le cinéaste Jean Chapot *(la Voleuse, les Années Lumière, les Granges brûlées)* est intervenu dans la construction et l'écriture du scénario. Il s'est attaché surtout à la description d'un milieu rural (un village de la haute Corrèze) où un adolescent, fils de fermiers décédés, élevé dans des centres de rééducation, tente de se réinsérer. Il n'y a plus ici un groupe de jeunes avec tout ce que cela suppose de mythologie de la délinquance, mais un cas particulier, vraisemblable et lié aux problèmes qui sont, aujourd'hui, ceux des paysans français. Du coup, l'inspecteur Dupuy, sorte de mère poule veillant sur un poussin fugueur, apparaît comme un personnage en trop, déplacé dans ce milieu où l'on n'a pas besoin de lui pour régler les affaires de la collectivité. On en apprend plus ici sur les mœurs et les difficultés des agriculteurs, du côté du plateau de Millevaches, que sur le fonctionnement de cette « brigade des mineurs » tant discutée.

Voilà enfin des adultes qui ont l'air vrais, qui sont aux prises avec leur vie quotidienne, voilà enfin un adolescent psychologiquement bien défini, dans une communauté qui ne le repousse pas mais qui, à l'occasion d'un meurtre (triste et banale histoire de violence entre deux hommes aux caractères ombrageux), se demande tout de même si le garçon considéré comme instable n'est pas coupable de ce qui dérange le village.

Le style du réalisateur des *Granges brûlées*, sa façon de comprendre et de représenter la vie paysanne, marquent évidemment ce film d'un réalisme psychologique auquel le public devrait être sensible. Gilles Laurent (jadis révélé dans *le Sagouin* de Serge Moati) donne vie, donc, à un garçon au comportement très exact. Le film est bien distribué. Jean-Marc Thibault, qui est en train de faire une nouvelle carrière, s'impose en paysan autodidacte qui lit beaucoup, cite le marquis de Sade, écoute « La Tosca » à la radio et se laisse emporter par son attachement à cette terre qui, pourtant, ne nourrit plus celui qui la cultive. Un personnage fort et humain qui est un peu le révélateur d'une petite société.

JACQUES SICLIER.

★ Samedi 28 janvier, A 2, 20 h. 30.

Point de vue

« Racines » : un dossier de sang et de larmes

par STAN ROUGIER (*)

LORSQU'UNE injustice grave est commise envers les hommes d'une race, il semble que les descendants de ceux qui ont accompli ce forfait ont une dette à payer, ne serait-ce que par un redoublement d'amour et de respect.

Supposons que soit offert aux Berlinois un « Dossier de l'écran » sur les camps d'extermination. Les fils des rescapés consentiraient-ils de gaieté de cœur à entendre des « spécialistes » disserter sur la « déportation » comme un professeur de géographie parle de la migration des anguilles dans le Pacifique nord ?

Je n'avais pas ouvert le bouton de la télévision depuis un mois lorsque j'ai vu *Racines*. Quel choc ! Je parle du film bien sûr, mais plus encore des commentaires qu'il a suscités. Certaines fiches de Guy Darbois tenaient du canular.

« *Pourquoi s'attendrir sur les souffrances d'une époque révolue ?* »

« *Le sort des esclaves était plus enviable que celui de certains ouvriers d'Europe au dix-neuvième siècle.* »

Les experts, mis ainsi à l'aise, avaient parfois des envolées qui semblaient faire peu de cas de la souffrance humaine. « *Tout le monde, de tout temps, a été esclavagiste.* » « *Nous venons de voir un petit western mélodramatique...* »

En écoutant ces mots, le moins qu'on puisse dire est que « *le sang sèche vite en entrant dans l'histoire* » (Kaunta Kinté).

Pourquoi ont-ils adopté ce ton badin ? Fallait-il à ce point déculpabiliser ?

L'esclavage !... Il ne faut pas juger le passé avec les balances du présent... D'accord ! Mais enfin ces atrocités ont eu lieu à une époque où de grands esprits de la conscience européenne étaient capables de s'émouvoir... Non ?

∴

De tels films devraient orienter l'échange sur le dépistage des racines de l'esclavage... qui a pris d'autres formes mais qui est toujours aussi vivace, aussi meurtrier.

Toute ma vie je resterai marqué au fer rouge par des humiliations que j'ai vues au temps de la coloniale. « *Singes... macaques...* » J'entends encore vociférer l'adjudant-chef qui balançait des coups de pied dans les tibias des tirailleurs sénégalais. Je revois ce Blanc qui obligeait son boy, « *pour lui apprendre la politesse* », à laper sa soupe à quatre pattes. Je revois ce gars qui revenait d'une tournée de répression en Côte-d'Ivoire et qui savourait ses souvenirs : « *On fonçait dans l'tas. Le sang giclait. C'était marrant !* »

Je comprenais mieux alors ce qu'on appelait la « susceptibilité » africaine... et pourquoi dans les surboums les Noires se refusaient souvent aux Européens... Ils avaient à se faire pardonner d'être blancs. Il fallait un long apprivoisement... montrer patte noire !

J'ai eu la joie incomparable d'entrer dans l'amitié de nombreux Africains. Je suis retourné voir mes amis quinze ans plus tard. L'un d'eux en pleurait de joie. Leur hospitalité, leur affection, leur rayonnement, étaient la meilleure réponse à toutes les inepties qu'ils avaient entendues sur leur compte.

∴

La première image que je vis en débarquant dans un port d'Afrique occidentale fut ce graffiti : « *Les Toubabs sont très fiers d'avoir inventé l'avion mais ils n'ont pas inventé Dieu !* »

La foi de ces peuples, quelle que soit leur religion, m'avait fasciné ! Et leur amour de la vie !... Et derrière ces intelligences qu'on a blanchies, cette âme demeurée noire et qui chante et danse au rythme des tam-tams !... Lorsque je lisais Senghor ou Césaire aux malades de l'hôpital de Bobo où j'étais infirmier, ma gorge parfois se nouait... parce que c'était trop beau..., parce que des malades se levaient pour écouter de plus près.

Lors de trois séjours récents à Harlem, des liens spontanés se sont tissés. Mais pourquoi m'avait-on tellement répété : « *Surtout n'y allez pas. C'est très dangereux.* » Pourquoi ? Je garderai un souvenir inoubliable des quinze ou seize offices auxquels j'eus la joie de participer avec ces prestigieux *spirituals* auprès desquels nos chants d'église semblent leucémiques. Et souvent une voix dans l'assemblée jaillissait : « *Merci, Seigneur, pour le visiteur que Tu nous envoies en ce jour... Il a besoin de Toi..., bénis-le !* »

« *Les Noirs n'ont pas d'âme* », m'avait-on dit ! Ils en avaient tellement qu'ils ont réveillé la mienne. Et ce qu'il m'en reste voudrait leur crier un immense « merci » et un immense « pardon ».

∴

Les Indiens des Andes ont un regard et des chansons tristes qui leur viennent, dit-on, du souvenir de leur écrasement par l'orgueil blanc. N'y a-t-il donc rien dans l'inconscient collectif des descendants d'esclaves, n'y a-t-il rien au fond de leur cœur qui nous demande : « *Pourquoi ?* »

Qui nous donnera quelques clefs pour voir s'ouvrir le pourquoi d'une telle atrocité, durant tant d'années, sur tant d'êtres merveilleux... Le pourquoi de tant de « *Mozart assassinés* » avec tant de bonne conscience par tant de bons paroissiens. Non pas pour déterrer la hache de guerre mais pour que Moussa ou Idrissa, lorsqu'ils viennent balayer les crottes de nos chiens, ne soient pas glacés un peu plus par l'indifférence et le vide de nos regards.

(*) Prêtre.

Écouter-voir

● FICTION DOCUMENTAIRE : LES MAGICIENS DU FUTUR. — Mardi 24 janvier, TF 1, 21 h. 25.

Un champ de fleurs, le feu, un accident : des images s'entrechoquent. La musique saccadée est étourdissante. Une voiture roule beaucoup trop vite sur un chemin de campagne. Dedans, il y a trois espions qui ont volé un document secret. Ainsi commencent *les Magiciens du futur*, une émission pilote de Jean-Pierre Adine (journaliste à la rubrique économique du *Point*) et d'Agathe Antoine, réalisée par Peter Sykes. Aventure, film policier, série américaine ? En aucun cas : ce documentaire « nouvelle manière » s'adresse au plus large public — c'est le vœu des auteurs — pour faire enfin sortir la recherche scientifique (fondamentale et appliquée) de son « ghetto ». Aussi ont-ils imaginé de faire passer par le biais d'une fiction un ensemble d'informations sur des techniques en voie d'utilisation d'ici quatre ou cinq ans.

Il s'agit d'une curieuse tentative — sans doute louable dans l'idée — où ne se mêlent pas toujours heureusement l'aventure et le propos des auteurs. On montre, bien sûr, des techniques impressionnantes et on en saisit l'utilisation (un pare-brise étudié de façon à protéger le visage des passagers en cas de heurt, un robot — Virgule — destiné à remplacer l'homme dans toute situation dangereuse ou trop pénible, la découverte de tissus intachables). Mais on est un peu déconcerté de voir appliquer ces différentes méthodes au gré d'une histoire désuète de police parallèle.

Quant à Bulle Ogier — qui joue le rôle d'une journaliste de la télévision enquêtant précisément sur la recherche scientifique — elle est celle qui regarde la fiction et la réalité d'un œil cocasse. Ce qu'elle découvre lui semble venir d'une autre planète.

Dans cette émission, les auteurs ont pris le parti d'éviter sujets délicats et débats : sur la situation de la recherche par exemple, ou sur sa finalité. Jean-Pierre Adine et Agathe Antoine semblent par ailleurs persuadés des bienfaits de la science et du progrès. C'est peut-être ce qui rend Bulle Ogier songeuse.

● FEUILLETON : LES EYGLETIÈRE. — A partir du vendredi 27 janvier, A 2, 20 h. 30.

Après les aristocrates de M. d'Ormesson, voici les bourgeois riches d'un autre académicien. Jean Chatenet a adapté le roman d'Henri Troyat, retraçant à grands traits les tribulations des membres de la famille d'un homme d'affaires parisien. Un vrai roman-feuilleton, ce qui facilitait les choses. Tout commence par la brève liaison de Jean-Marc Eygletière avec Carole, la deuxième femme de son père (jeune et italienne). Les deux autres enfants auront aussi leurs aventures...

Suicide manqué, idylle impossible, mariage forcé pour raison de paternité précoce. Tout y est, de la succession aux affaires de papa jusqu'aux questions « graves ». Et ça finit mal : deux jeunes morts dans un accident de voiture volontaire. Ceux que l'ennui oisif d'une épouse délaissée captive aimeront le personnage de Carole : c'est un modèle du genre, sur fonds cossu de mobilier d'époque et de résidences secondaires. *Réalisation : René Lucot.*

Les films de la semaine

● LE BON ET LES MÉCHANTS, de Claude Lelouch. — Dimanche 22 janvier, TF 1, 20 h. 30.

En temps d'occupation et de collaboration, la différence morale entre les bons et les méchants, entre les policiers et les truands, est encore plus difficile à établir qu'en temps de paix. Démonstration brillante dans le style virtuose de Lelouch qui rend les truands — Jacques Dutronc, Marlène Jobert, Jacques Villeret — sympathiques, et le policier — Bruno Cremer — très inquiétant. L'histoire réelle perce pourtant les travestis de l'esthétisme (les images sépia) et de l'aventure à la manière des « Pieds Nickelés ».

● JOURNAL INTIME, de Valerio Zurlini. — Dimanche 22 janvier, FR 3, 22 h. 30.

Affection, solitude et malheurs de deux frères. L'un est un ouvrier, l'autre, plus jeune, a été élevé comme un bourgeois. Chronique réaliste et psychologique tirée d'un roman de Vasco Pratolini, dans un style simple et avec une émotion poignante par un cinéaste italien alors fort prisé. *Journal intime* obtint, d'ailleurs, un Lion d'or au Festival de Venise 1962.

● ROSEMARY'S BABY, de Roman Polanski. — Lundi 23 janvier, TF 1, 20 h. 30.

Sectes sataniques à New-York, humour macabre et « nativité » diabolique. Polanski, installé aux Etats-Unis, battit Hitchcock sur son propre terrain avec cette adaptation d'un étonnant roman d'Ira Levin. Beaucoup plus impressionnant que *l'Exorciste* et autres fables fantastiques vues depuis, ce film est aussi une parabole sur le mal installé dans nos sociétés modernes et une cruelle satire de la maternité sentimentale. A éviter par ceux et celles qui n'ont pas les nerfs solides.

● LE CARDINAL, d'Otto Preminger. — Lundi 23 janvier, FR 3, 20 h. 30.

Le problème de la foi traité à travers l'évolution psychologique d'un prêtre catholique américain, d'origine irlandaise, ordonné en 1917, et qui coiffe le chapeau de cardinal en 1939. Un film-fleuve tiré d'un roman à succès. La personnalité du prêtre est révélée, peu à peu, par des situations fortement dramatiques. Le gigantisme de la production fait que Preminger n'est pas toujours maître de son sujet. On ne peut guère vanter, ici, sa rigueur, mais on peut l'admirer pour la manière dont il dénonce l'intolérance et le racisme, du Ku-Klux-Klan aux organisations nazies.

● PIAF, de Guy Casaril. — Mardi 24 janvier, A 2, 20 h. 30.

Ou quand la fiction ne donne qu'une pâle idée de la réalité. Réduire Edith Piaf à des clichés de mélodrame, c'est la trahir. Cette reconstitution de sa jeunesse prouve surtout qu'elle était irremplaçable. Ni l'interprétation de Brigitte Ariel ni la voix de Betty Mars ne font revivre la chanteuse phénoménale, unique.

● LA CHARGE DE LA HUITIÈME BRIGADE, de Raoul Walsh. — Mardi 24 janvier, FR 3, 20 h. 30.

Une fresque de l'Ouest américain au temps des guerres indiennes. Walsh a toujours eu le sens de l'action et de l'aventure, et l'on retrouve bien son style dans ce film qui rassemble la plupart des thèmes traditionnels du western. Mais, en 1964, l'héroïsme militaire n'était plus de rigueur comme au temps de la gloire d'Errol Flynn en général Custer. Et ce sont des soldats désenchantés qui découvrent ici les manœuvres des politiciens et font rendre justice aux Indiens spoliés.

● LE FLIC SE REBIFFE, de Burt Lancaster et Roland Kibbee. — Mercredi 25 janvier FR 3, 20 h. 30.

Burt Lancaster joue le rôle d'un ancien policier qui a besoin de se racheter après avoir commis un crime passionnel. Et son rachat passe par la recherche de la vérité dans une sombre affaire de chantage et de meurtres. Le flic justicier occupe tout l'écran et le scénario accumule les rebondissements d'un roman de série noire conventionnel.

● PROCÈS AU VATICAN, d'André Haguet. — Jeudi 26 janvier, A 2, 15 h.

C'est la vie de sainte Thérèse de Lisieux, pieusement présentée comme un modèle de toutes les vertus chrétiennes, carmélite édifiante qui fut canonisée. Rien n'éclaire, en fait, le cheminement de la grâce. Le film en reste à l'imagerie religieuse courante, et France Descaut semble poser pour des tableaux de style saint Sulpice (les prières pour l'assassin Pranzini, qui sauve son âme au pied de l'échafaud).

● AIMEZ-VOUS BRAHMS ? d'Anatole Litvak. — Jeudi 26 janvier, FR 3, 20 h. 30.

On peut aimer les romans de Françoise Sagan. Mais, bien qu'elle se soit elle-même déclarée satisfaite de cette illustration cinématographique, *Aimez-vous Brahms ?* n'est qu'une imagerie hollywoodienne de luxe située dans un Paris de personnages sophistiqués qui dînent en ville. A voir, à la rigueur, pour les numéros d'acteurs.

● UN ROI ET QUATRE REINES, de Raoul Walsh. — Dimanche 29 janvier, TF 1, 20 h. 30.

Un western érotique. Quatre femmes privées d'hommes tournent autour d'un aventurier mûr et fort séduisant qui ne pense, lui, qu'à s'emparer d'un magot caché. Le jeu dure assez longtemps pour qu'on apprécie les allusions et les astuces par lesquelles Walsh, il y a plus de vingt ans, tournait les codes moraux du cinéma américain, aussi bien en ce qui concernait l'argent que le sexe.

● BREAK-UP, ÉROTISME ET BALLONS ROUGES, de Marco Ferreri. — Dimanche 29 janvier, FR 3, 22 h. 30.

Titre français impossible mais évidemment plus accrocheur que l'original : *l'Homme aux cinq ballons*. S'il s'agit bien de dépression nerveuse et d'érotisme (symbolique), la fable sociale de Rafael Azcona et Marco Ferreri peut paraître assez obscure, avec ses scènes dont le dérisoire s'étire jusqu'à la monotonie. Le film est raté, mais il intéresse les cinéphiles comme brouillon de cette autre fable — tragique celle-là — qui vint après : *Dillinger est mort.*

● BOULE DE FEU, d'Howard Hawks. — Lundi 30 janvier, TF 1, 20 h. 30.

Barbara Stanwyck introduit le langage de la rue et de la vie dans la tour d'ivoire de huit savants préparant une encyclopédie. Digne de *l'Impossible M. Bébé* et de *Chérie, je me sens rajeunir*, cette étincelante comédie américaine de Howard Hawks (scénario Charles Brackett et Billy Wilder) où la femme mène la danse, est pourtant mal connue, pour ne pas dire méconnue.

● LA STATUE EN OR MASSIF, de Russell Rouse. — Lundi 30 janvier, FR 3, 20 h. 30.

Etrange réunion d'un producteur aspirant au succès des grands d'Hollywood, Joseph E. Levine, d'un réalisateur qui n'a jamais réussi à s'imposer, Russell Rouse, et d'un acteur qui ne parvint pas à devenir vedette, Stephen Boyd, pour démonter l'arrivisme, les ambitions ratées, les faux-semblants de la gloire dans le monde du cinéma américain. Trop appuyé, trop démonstratif, le tableau de mœurs ne se hausse pas jusqu'à la satire féroce. C'est tout de même, ce que Russell Rouse a fait de mieux.

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 20 h.) ; vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les infos », de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 15).

Antenne 2 : Journal (le samedi, à 12 h. 30 ; magazine Samedi et demi) ; 18 h. 45 (sauf samedi et dimanche), C'est la vie ; 20 h., Le journal de Patrick Poivre d'Arvor ; 23 h., Le journal de Patrick Lecocq et de Gérard Holtz *(en alternance)*.

FR 3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 (le dimanche) : 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, Foi et tradition des chrétiens orientaux (le 22), La source de vie (le 29) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe en l'église Saint-Benoît, d'Issy-les-Moulineaux, Hauts-de-Seine (le 22), en l'église d'Avize, Marne *(le 29)*.

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau ondes moyennes de France-Culture et à la télévision sur la première chaîne les jours de la semaine sont parus dans « le Monde de l'éducation » (n° 35 daté janvier 1978), qui les publie régulièrement tous les mois.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER (informations toutes les heures) ; 7 h., J. Paugam ; 9 h. 10, Chansons à histoires ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., L. Bozon et J.-C. Weiss ; 12 h. 30, Inter-midi (reprise magazine à 13 h.) ; 12 h. 45, Le jeu des mille francs ; 13 h. 30, Le grand parler ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 15 h. 15, Sous quelle étoile suis-je né ; 15 h. 45, Les oubliés de l'histoire ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h., Marche ou rêve ; 22 h., Le Pop-Club.

Samedi : 9 h., F. de Closets ; 10 h., J.-F. Kahn ; 18 h., Spectacle inter ; 20 h., Tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde.

Dimanche : 9 h. 30, L'oreille en coin ; 12 h., Inter-presse ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Histoire d'opérettes ; 23 h., Jam parade.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30, cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 45 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

Tribunes et débats

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Maurice Tubiana (lundi), Christine Arnothy (mardi), Guy Béart (mercredi), Pierre Emmanuel (jeudi), Bernard Destremau (vendredi).

FRANCE-INTER : 11 h., Les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur le divorce (lundi), les caries (mardi et mercredi), le Secours catholique et le Secours populaire (vendredi).

EUROPE 1 : M. Jacques Chirac, président du R.P.R., est invité au Club de la presse (lundi), à 19 h.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE (le dimanche) : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental) ; 8 h. 30, Service religieux de la Fédération protestante de France ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, L'Union rationaliste (le 22), La Fédération française de droit humain (le 29) ; 10 h., Messe.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Jean-Marie Proslier (lundi), Albin Chalandon (mardi) ; Bruno Hussard (mercredi), Emmanuel Robles (jeudi), Michel Crépeau (vendredi).

RADIO-TELEVISION

Samedi 21 janvier

CHAINE I : TF 1

19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Variétés : Show Machine ; 21 h. 30, Feuilleton karaté : la légende des chevaliers aux 108 étoiles ; 22 h. 25, Titre courant ; 22 h. 30, Téléfoot.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 30, Série : Les héritiers (L'oncle Paul) ; de M. Moussy, de F. de Pasquale, L. Hamon, I. Serre.

22 h. 10, Polémique : Le dessus du panier ; 22 h. 55, Jazz : Grande parade (Cab Calloway's Harlem all Stars).

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Retransmis. lyrique : « Don Carlo », de Verdi, par E. Nestorenko, P. Domingo, M. Price, l'orchestre et les chœurs de la Scala, dir. Cl. Abbado, mise en scène de Ronconi (relais en stéréophonie sur France-Musique).

FRANCE-CULTURE

19 h. 25, La R.T.B. présente : Roman Jakobson ; 20 h., Trentième anniversaire de la mort de Bernanos : « Journal d'un curé de campagne ». Adaptation P. Derrez et N. Strauss. Avec F. Huster, H. Virlojeux, J. Harmina ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

17 h. 15, La musique en Europe au temps de « Don Carlo », de Verdi : œuvres de Wagner, Liszt, Brahms, Berlioz, Meyerbeer, Bizet, Gounod ;

20 h. 5, Soirée lyrique en liaison avec FR 3 : inauguration de la saison du bicentenaire du Théâtre de la Scala : « Don Carlo », opéra lyrique en cinq actes et trois parties de Verdi, livret de F. Mery et C. du Locle. Mise en scène L. Ronconi. Décors L. Damiani, par les chœurs et l'Orchestre de La Scala. Direction C. Abbado. Avec P. Domingo, M. Price, P. Domingo ; 0 h. 20, Concert de minuit... Récital de piano Sviatoslav Richter au Festival de Salzbourg 1977 : œuvres de Beethoven, Chopin, Debussy.

Dimanche 22 janvier

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ;

14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : Paul et Virginie (rediffusion) ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série : L'île perdue ; 16 h. 45, Sports première ; 18 h. 5, Téléfilm américain : L'homme qui n'avait pas de patrie, avec L. Robertson, R. Ryan ; 19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : LE BON ET LES MECHANTS, de C. Lelouch (1975), avec M. Jobert, J. Dutronc, B. Cremer, B. Fossey, J. Villeret, J.-P. Kalfon (N.).

De 1935 à 1945, les mésaventures picaresques de trois petits truands (dont une femme) et d'un policier qui cherche à les arrêter.

22 h. 30, La leçon de musique : Le violoniste Sandor Vegh.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 12 h., Bon dimanche ; à 12 h. 5, Blue Jeans ; à 13 h. 25, Grand album ; à 14 h. 35, Série : Drôles de dames ; à 15 h. 30, La lorgnette ; à 16 h. 20, Muppet show ; à 16 h. 45, L'école des fans (Carlos) ; à 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; à 18 h. 15, Le petit théâtre ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, L'opéra sauvage (l'Irlande).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emissions destinées aux travailleurs immigrés : Spécial mosaïque ; à 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 25, Rediffusion : Les guerriers du soleil (L'aigle qui tombe, émission déjà diffusée le vendredi 13 janvier) ; 17 h. 20, Plein air ; 17 h. 50, Cheval mon ami ; 18 h. 20, Espace musical ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton pour les jeunes : L'odyssée de Scott Hunter ; 20 h. 5, Hexagonal : Histoires de France, par A. Conte ; suivi de Preuves à l'appui.

21 h. 30, L'homme en question : Le journaliste Georges Suffert.

22 h. 40, FILM (Cinéma de minuit) : JOURNAL INTIME, de V. Zurlini (1962), avec M. Mastroianni, J. Perrin, Sylvie, V. Ciangottini, S. Randone (v.o. sous-titrée. Rediffusion).

Deux frères, orphelins élevés séparément, se retrouvent à l'âge adulte. Le plus pauvre prend en charge l'autre qui, sorti d'un milieu riche, est incapable de gagner sa vie.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Roger Lewinter (à 14 h. et 20 h.) ; 7 h. 5, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares de musique tchèque ;

14 h., la Comédie-Française présente : « le Roi se meurt », de Ionesco, avec M. Aumont, F. Chaumette, C. Fersen ; 16 h. 5, Compositeurs tchèques contemporains : concert Miloslav Kabelac ; 17 h. 30, Rencontre avec Robert Lattes et Albin Chalandon ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie : Roger Lewinter et Maurice Olender ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Traces (II), par R. Farabet et J. Bollery ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie : Eugène Guillevic.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique ; 8 h., Cantate pour le troisième dimanche après l'Epiphanie, de Bach ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert du dimanche... en direct du Théâtre d'Orsay : Mozart, Beethoven, 12 h., Des notes sur la guitare ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « Rose et Colas », de Monsigny ;

13 h. 40, Jour « J » 77 ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Simon Boccanegra » (Verdi) ; 17 h., Le concert égoïste de Jacqueline Rayet : Liszt, Mozart, Chopin, G. Auric, Schubert, Stravinski, Webern, Messiaen, Purcell ; 19 h., Musique chorale ; 19 h. 35, Jazz vivant : Stéphane Grappelli et le Trio de Diz Disley ;

20 h. 30, En direct du Royal Festival Hall... l'Orchestre symphonique de Londres, direction A. Prévin. Avec Zimerman, piano : « Serenata nocturna en ré » (Mozart) ; « Concerto pour piano n° 1 en fa dièse mineur » (Rachmaninov) ; à 21 h. 30, « Symphonie alpestre » (Richard Strauss) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Les chambres de la musique ; 0 h. 5, Conte de minuit : la Belle Maguelone.

Lundi 23 janvier

CHAINE I : TF 1

10 h. 30, Emission pédagogique (reprise à 14 h. 5) ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, FILM (Au-delà du naturel) : ROSEMARY'S BABY, de R. Polanski (1967), avec M. Farrow, J. Cassavetes, R. Gordon, S. Blackmer, R. Bellamy.

A New-York, une jeune femme, vivant avec son mari dans une maison qui passe pour maléfique, se trouve prise dans la machination d'une secte satanique.

Vers 22 h., Enquête (Possession et envoûtement).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Mannix ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; Martin Luther King ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Feuilleton américain : Racines ; 22 h. 25, Bande à part : Loin de Pigalle, de Cl. Ventura.

CHAINE III : FR 3

Un préavis de grève ayant été déposé par la C.G.T., les programmes de cette chaîne pourraient être perturbés.

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Club pour le nouveau contrat social ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE CARDINAL, d'O. Preminger (1963), avec T. Tryon, C. Linley, D. Gish, M. McNamara, R. Schneider, J. Saxon, J. Huston, B. Meredith, J. Hayworth, R. Vallone. (Rediffusion.)

De 1917 à 1939, la carrière d'un prêtre catholique américain qui sera nommé cardinal. Crises familiales personnelles, climat politique de l'entre-deux-guerres aux Etats-Unis et en Europe.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Eugène Guillevic (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'habitat dans la France du néolithique ; à 8 h. 32, L'Europe commence en Crète ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : Histoire de la ville d'Aix, avec M. Vovelle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre des voix ; « Regarde, regarde les arlequins », de V. Nabokov ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture (l'invité du lundi, le professeur Ilya Prigogine de l'université libre de Bruxelles, prix Nobel de chimie) ; 17 h. 32, Compositeurs tchèques contemporains : Lubor Barta ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Lerouge ; 19 h. 25, Présence des arts : la gloire des Delaunay ;

20 h., Dramatique : « Ferdinand et le grand Chinois », de M. Schilovitz, avec Douchka, R. Renot, C. Clerc (rediffusion) ; 21 h., Concert V. Kalabis : par les solistes de chambre de Prague, le Quatuor Vlach, l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Z. Kosler, avec V. Manousek, cello, E. Glancova, piano ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Mythologie de la chevelure ; 23 h. 25, Musique et lectures.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Barocco » ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : C. Davidow, L. Boulanger, A. Renaud, R. Hahn, Poulenc ; 14 h. 30, Triptyque ; à 15 h. 32, Portrait d'un musicien français ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, Cycle de quatuors... en direct du grand auditorium, le Quatuor Bernède : « Sixième Quatuor en mi bémol majeur, opus 44, n° 3 » (Mendelssohn), « Treizième Quatuor en la mineur, opus 29 » (Schubert), « Troisième Quatuor, en mi mineur, opus 121 » (Fauré) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : « Clivages » ; 0 h. 5, Croisements ; 1 h., Univers fantastiques.

Mardi 24 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; à h., Emission pédagogique (reprise à 17 h.) ; h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Les grandes énigmes : La France avant les Gaulois, de R. Clarke, N. Skrotzky et Audoir (première partie : L'argile et le grain).

21 h. 25, Fiction documentaire : Les magiciens du futur, avec B. Ogier, M. Ronet et Melchi, réal. P. Sykes.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 25, Emission littéraire : Le livre du mois, de J. Ferniot et Ch. Collange.

Mme Françoise Giroud présente : C'est arrivé en Italie, *d'A. Ronchey ; Mme Annie Coudray :* le Troisième Souffle, *de Pierre Vellas ; MM. Michel Droit :* Cette drôle d'époque comme si vous y étiez, *de Paul Guth ; Pierre Salinger :* Europe interdite, *de Jean-François Deniau ; Pierre Sainderichin :* l'Esprit à travers l'histoire, *de Maurice Maloux ; Roger Bourinac :* Quarante millions de pétainistes, *d'Henri Amouroux ; Paul Guilbert :* l'Homme aux semelles de vent, *de Michel Le Bris, et Philippe Alfonsi :* De l'incompétence militaire, *de N. F. Dixon.*

CHAINE II : A 2

13 h. 5, Emission pédagogique ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Rediffusion « à chaud » : Les folies Offenbach ; 16 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : Recherches préhistoriques en Palestine ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 35, FILM (les Dossiers de l'écran) : PIAF, de G. Casaril (1973), avec B. Ariel, P. Christophe, G. Tréjean, P. Vernier, J. Duby, A. Feriac.

La jeunesse misérable d'Edith Piaf, sa vie de chanteuse des rues, sa découverte par un directeur de cabaret et son premier triomphe en 1937.

Vers 22 h., Débat : Vie et mort d'une idole.

Avec MM. Bruno Coquatrix, Michel Emer, Georges Moustaki, Paul Meurisse.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.G.T. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LA CHARGE DE LA HUITIEME BRIGADE, de R. Walsh (1964), avec T. Donahue, S. Pleshette, D. McBain, J. Gregory, W. Reynolds. (Rediffusion.)

Arizona, 1862. Un jeune officier, qui ne rêve que carrière et devoir, tombe amoureux de la femme de son supérieur et découvre la réalité déshonorante des guerres indiennes.

22 h. 40, Magazine : Réussite.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Guillevic (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les communautés villageoises du haut Moyen Age ; à 8 h. 32, L'Europe commence en Crète ; à 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, Matinée des autres ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec ; 11 h. 2, Compositeurs tchèques contemporains : A. Haba ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Une fille pour l'hiver », d'A. Leblanc ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Urbanisme : le quatorzième arrondissement ; à 16 h., Match ; à 16 h. 25, En direct avec J.-C. Ribes ; 17 h. 32, Compositeurs tchèques contemporains : V. Jan Kunsak ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius » ; 19 h. 25, Sciences : Ce qu'informer veut dire ;

20 h., Dialogues franco-britanniques : Les pratiques médicales, avec R. Brearley et J.-L. Signoret ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, avec J. Charbonnier ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Redécouverte : Saint-Pol-Roux ; 23 h. 35, Musiques et lectures.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Cinémuse ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Barocco » ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : C.-M. Ziehrer, P. Duclos, W. Mattes, E. Strauss ; 14 h. 30, Triptyque... prélude ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil ;

20 h. 30, Orchestre de la Suisse romande, dir. S. Ehrling : « l'Or du Rhin », prologue de la Tétralogie (Wagner), avec H. Sotin, J. Arvidson, H. Ek ; 23 h. 15, France-Musique la nuit... Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Croisements ; 1 h., Univers fantastiques.

Mercredi 25 janvier

CHAINE I : TF 1

11 h. 30, Emission pédagogique ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 15, A la bonne heure ; h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ; 19 h. 55, Tirage du loto.

20 h. 30, Série dramatique : Les amours sous la Révolution (La passion de Lucile et Camille Desmoulins), de J. Chabannes, réal. J.-P. Carrère.

22 h., Emission littéraire : Titre courant, de Sipriot (avec M. Marc Bouloiseau, auteur de deux ouvrages historiques sur la Révolution) ; 22 h. 10, Médicale : Le cerveau, d'I. Barrère et E. Lalou (deuxième partie).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 30, Question de temps : La France dans ans ; 21 h. 40, Document : Marginales (Georges Brassens), prod. J.-P. Chabrol, réalisation Camus.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti socialiste démocrate ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LE FLIC SE REBIFFE, de B. Lancaster et R. Kibbee (1973), avec B. Lancaster, S. Clark, C. Mitchell, M. Woodward.

Un ancien policier, condamné pour avoir tué l'amant de sa femme, et mis en liberté surveillée, devient gardien de nuit dans un collège. Il va enquêter sur une série de meurtres.

22 h. 35, Ciné-regards : Des personnages en quête d'acteurs, de J. Fansten.

FRANCE - CULTURE

7 h., Poésie : Guillevic (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50 ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le grand essor de l'Occident au douzième siècle ; à 8 h. 32, L'europe commence en Crète ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Compositeurs tchèques contemporains : L. Fiser ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama : l'Afrique du Sud ;

13 h. 30, Soliste : La pianiste G. Doyen ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Derniers Jours », de R. Queneau ; 14 . 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Mercredi jeunesse : L'apprentissage de la radio ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Compositeurs tchèques contemporains : L. Fiser ; 18 h. 30, « le Mystérieux Docteur Cornélius » ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Bruits de pages ; à 23 h. 35, Musique et lecture.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Barocco » ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude ; 15 h. 32, Le concert du mercredi, par l'Orchestre philharmonique de Lorraine, dir. M. Tabachnik : « Rosamunde », ouverture (Schubert), « Concerto n° 2 pour violon et orchestre » (Bartok), « Symphonie n° 3, opus 44 » (Prokofiev) ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil ;

20 h. 30, L'âge d'or du bel canto... avec B. Brewer, ténor ; J. Castle, mezzo-soprano ; J.-P. Marty, piano : « Duos italiens, Tirsie et Nice » (Haydn), « Nuits d'été à Pausilippe (Donizetti), « Bianca et Fernando » (Bellini), « Jeanne d'Arc, cantate pour voix seule » (Rossini), « Sonnet de Petrarque » (Liszt), Duo, extrait de « la Dame du lac » et « Duo des chats » (Rossini), Duo, extrait de « la Chose rare » (Brown) ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Croisements : Une alliance ambiguë (les classiques à l'ordinateur) ; 1 h., Univers fantastiques.

Les écrans francophones

Lundi 23 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Des histoires insolites ; 21 h., *Un nommé Cable Hogue.*

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Toma : la Souricière ; 21 h., *le Vague à l'âme,* de K. Rad.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *Nous voulons les colonels,* comédie de Mario Monicelli ; R.T.B. *bis* : 19 h. 50, Emission dialectale.

Mardi 24 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les bannis ; 21 h., *Fantomas contre Scotland Yard,* film d'A. Hunnebelle.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Tarzan ; 21 h., *Horizons lointains,* film de R. Mate.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Histoire de rire ; 21 h. 5, Des lois et des hommes. — R.T.B. *bis* : 20 h. 20, Jean-Christophe, feuilleton ; 21 h. 15, Françoise, Martine, Claire et les autres.

Mercredi 25 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *le Grand Meaulnes,* film de J.G. Albicocco.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Cosmos 1999 ; 21 h., *Solo,* film de J.-P. Mocky.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Madame le juge ; 21 h. 30, Variétés : De bric et de broc. — R.T.B. bis, 19 h. 50, *le Père de la mariée,* film de V. Minelli ; 21 h. 20, La breloque à brac.

Jeudi 26 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., Columbo.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Super Jaimie ; 21 h., *le Désir sous les ormes,* de D. Mann.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *Verdict,* film d'A. Cayatte ; 22 h., Le carrousel aux images. — R.T.B. *bis,* 19 h. 55, Wallonie immédiate.

Vendredi 27 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Regan ; 21 h., *Frankenstein,* film de J. Smight (première partie).

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Hawaii, police d'Etat ; 21 h., *l'Ibis rouge,* de J.-P. Mocky.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, A suivre ; 22 h., *la Vie secrète de Walter Mitty,* comédie de N. Z. Léonard.

Samedi 28 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., L'homme invisible ; 21 h., *Un Américain à Paris,* film de V. Minelli.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La poupée sanglante ; 21 h., *l'Etalon,* de J.-P. Mocky.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 20, *les Doigts croisés,* film de R. Clément ; 22 h. 5, Cinescope.

Dimanche 29 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La pêche miraculeuse ; 21 h., *le Vampire de Düsseldorf,* film de R. Hossein.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, Les grandes batailles : Austerlitz ; 21 h. 10, *Trahison sur commande,* film de G. Seaton.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Clafoutis, variétés ; 22 h. 25, Les brigades du Tigre, feuilleton.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 26 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien raconte ; 19 h. 50, Tirage du loto.

20 h. 30, Magazine L'événement : M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S. ; 21 h. 45, Feuilleton : La filière ; 22 h. 45, Allons au cinéma ; 23 h. 15, Basket-ball : Coupe d'Europe (C.U.C.-Belgrade).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame.

A 15 h., FILM : PROCES AU VATICAN, d'A. Haguet (1952), avec F. Descaut, J. Debucourt, S. Flon, C. Fonteney, J. Yonnel, V. Tessier (N. Rediffusion).

La vie édifiante de Thérèse Martin (1873-1897) devenue sœur Thérèse de l'Enfant Jésus au Carmel de Lisieux.

16 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : Tourne-disques (le violoniste Augustin Dumay) ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Spécial partis politiques : L'opposition.

20 h. 30, Le grand échiquier : Le violoniste de jazz Stéphane Grappelli, par J. Chancel.

Avec le Golden Gate Quartet, Pierre Dudan, Nicolas Peyrac, Yves Duteil, François Duchable, Pierre Amoyal, etc.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La confédération générale des cadres ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : AIMEZ-VOUS BRAHMS ?, d'A. Litvak (1961), avec I. Bergman, Y. Montand, A. Perkins, J. Royce Landis, P. Dux, U. Taeger.

Une femme de quarante ans, qui voit son amant se détacher d'elle après cinq ans de liaison, se jette dans les bras d'un homme beaucoup plus jeune.

22 h. 40, Magazine : Un événement.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Guillevic (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Villages et cités de la Renaissance en France ; à 8 h. 32, L'Europe commence en Crète ; à 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 11 h. 2, Compositeurs tchèques contemporains : M. Kopelent, O. Macha ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec C. Castoriadis ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Marionnettes », de M. Bernard ; 14 h. 45, Après-midi de France-Culture... Faut-il ouvrir les musées la nuit ? ; 17 h. 32, Compositeurs tchèques contemporains : P. Chaun ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius » ; 19 h. 25, Biologie et médecine : la réanimation des adultes ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique de L. Attoun : « Emballage perdu », de V. Feyder ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Arthur Rimbaud (rediffusion) ; à 23 h. 35, Musique et lectures.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Barocco » ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : de Falla, Albeniz, Delibes, Granados ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude ; 15 h. 32, Musique française d'aujourd'hui... Autour du piano : de la Presle, Beugniot, Sciortino, Boucourechliev, M. Constant ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil ;

21 h., En direct de la salle Pleyel... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. R. Weikert, avec E. Lear et T. Stewart : « Das Knaben Wunderhorn » (Mahler), Symphonie n° 8 en si mineur, « Inachevée » (Schubert), « Mort et Transfiguration » (Strauss) ; 23 h., France-Musique la nuit... Actualité de la musique traditionnelle ; 0 h. 5, Croisements ; 1 h., Univers fantastiques.

Vendredi 27 janvier

Le discours de M. Valéry Giscard d'Estaing, en direct de Verdun-sur-le-Doubs, est retransmis à partir de 19 h simultanément sur TF 1 et A 2.

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emission régionale ; 14 h. 5, Emission pédagogique ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : La fessée, de J. de Letraz, avec J. Dynam, Amarande, O. Valéry, A. Feydeau, S. Briquet.

Une aristocrate « mésalliée » à un entrepreneur, et photographiée quand son mari lui administrait une fessée, cherche désespérément à récupérer le cliché.

22 h. 15, Les champions trotteurs 1978, par L. Zitrone.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série française : Le chirurgien de Saint-Tchad (rediffus.) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : Peintres de notre temps (Alfred Courmès) ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ;

20 h. 30, Feuilleton : Les Eygletière, d'après H. Troyat, adapt. J. Chatenet, réal. R. Lucot, avec A. Lualdi, P. Guers, B. Brunoy.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (Pourquoi écrivez-vous des livres politiques ?).

Avec MM. René Andrieu (Lettre ouverte à ceux qui se réclament du socialisme), *Jean-Marie Benoist* (Un singulier programme et les Nouveaux Primaires), *Albin Chalandon* (les Joueurs de flûte), *Claude Estier* (la Plume au poing), *et Jean Montaldo* (la France communiste).

22 h. 50, Téléclub : Oncle Vania, d'A. Tchékhov, réal. S. Lorenzi, avec M. Vitold, J. Topart, M. Mauban.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la Ligue communiste révolutionnaire ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Série documentaire : La qualité de l'avenir (Changer la campagne), d'E. Léguy et F. Williaume, réal. P. Chabartier ; 21 h. 30, Enquête : Les maîtres-d'œuvre, « La France, ton métier fout le camp », de J. Lallier et M. Tosello.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Guillevic (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La peau et les os ; à 8 h. 32, L'Europe commence en Crète ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Compositeurs tchèques contemporains : J. Feld ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama : avec C. Zimmer ;

13 h. 30, Musique dans son contexte ; 14 h. 5, Un livre des voix : « les Enfants pillards » ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent : le beau est-il indispensable à notre équilibre ? ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius » ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Médicale en liaison avec TF 1 : le cerveau ; 21 h. 30, Musique de chambre : le pianiste J. Micault interprète J. Hubeau, G. Dangain, clarinette, F. Boury, piano (J. Hubeau, R. Gallois-Montbrun) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h. 2, *Le matin des musiciens* ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons : Sortilèges du flamenco ; 12 h. 30, Sélection concerts ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : Josef Strauss, R. Stoltz, J. Sirowosky, Johann Strauss ; 14 h. 30, Triptyque... prélude ; 15 h. 32, Musiques d'ailleurs... Catalogne : chants anciens et musiques traditionnelles, œuvres de Benguerel, Mautaudo, G. de Borneil, P. Cadenal, P. d'Ortafa, G. de Riguier ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil ;

20 h. 30, Cycle d'échanges franco-allemands en direct du Palais de la musique de Strasbourg... Académie de Saint-Martin-des-Champs, dir. Neville Marriner, avec J. Norman, soprano, A. Brendel, piano : « Idomeneo », ouverture, « Scène et rondo pour soprano », « Symphonie en sol mineur », « Scène et rondo pour soprano », « Concerto pour piano en ut majeur » (Mozart) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Alberic Magnard ; 0 h. 5, Croisements ; 1 h., Univers fantastiques.

Samedi 28 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Emissions régionales ; 12 h. 30, Dis-moi ce que tu mijotes ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; 14 h. 10, Restez-donc avec nous ; à 14 h. 15, La petite maison dans la prairie ; à 15 h. 15, Miroir 2000 ; à 15 h. 50, Joe le fugitif ; à 16 h. 20, Columbo ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien raconte.

20 h. 30, Numéro un : Michel Sardou ; 21 h. 30, Série : La légende des chevaliers aux 108 étoiles ; 22 h. 25, Téléfoot.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 20, Lots chansons (reprise à 17 h. 45) ; 14 h., Des animaux et des hommes ; 14 h. 50, Les jeux du stade ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 30, Série : La brigade des mineurs (Le mal du pays), de F. Kassak et Ph. Madral, réal. J. Chapot, avec J. Daurand, G. Laurent, J.-M. Thibault, A. Mestral.

Lire notre article page 20.

22 h. 5, Magazine : Voir ; 22 h. 55, Drôle de baraque.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cirque : Le gala de la piste (deuxième partie) ; 21 h. 15, Jazz : Louisiane bien aimée, réal. J.-Cl. Averty.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Guillevic (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La scène chinoise, les secteurs de pointe ; 8 h. 30, 78... 2000, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain (l'Europe, la détente et le condominium planétaire) ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture : Les enfants d'Abraham ; 16 h. 20, Le livre d'or ; 17 h. 30, Pour mémoire : Les clowns (rediffusion) et L'envers et l'endroit ; 19 h. 25, La R.T.B. présente : R. Jakobson ;

20 h., Hommage à Bernanos : « Journal d'un curé de campagne » (deuxième partie), avec F. Huster, E. Riva, G. Jor ; 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences ; 8 h., Studio 107 ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs ; 9 h. 30, Vocalises ; 11 h., Jour « J » de la musique ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 78 ; 15 h., Récital en direct du studio 118 : le New-York Kammer Musikar ; 15 h. 45, Discothèque 78 ; 16 h. 32, Groupe de recherches musicales de l'INA ; 17 h. 15, Après-midi lyrique : « Katia Kabanova » (Janacek), avec E. Soderstrom, P. Dvorsky, et l'Orchestre philharmonique de Vienne ;

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Récital de violon et piano : Gérard Poulet, Désiré N'Kaoua ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : René Koering ; 23 h., Jazz forum : Dave Holland, Sam Rivers, Don Pullen ; 0 h. 5, Concert de minuit... « l'Itinéraire », dir. M. Decoust et P. Mefano au Nouveau Carré Silvia Monfort, La lutherie électrique : H. Dufourt, S. Reich, F. Vandenbogaerde, Nunes.

Dimanche 29 janvier

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : L'île perdue ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 45, Sports première ; 17 h. 30, Téléfilm américain : Un camion en or massif, avec H. Fonda ; 19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM (cycle John Wayne) : UN ROI ET QUATRE REINES, de R. Walsh (1956), avec C. Gable, E. Parker, J. Van Fleet, J. Willis, B. Nichols, S. Shane (rediffusion).

Un aventurier s'introduit dans un ranch où est caché de l'argent volé. Il se trouve aux prises avec quatre jolies veuves, surveillées par leur belle-mère, seule à connaître la cachette du trésor.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 11 h., La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 11 h. 30, Concert : la Danse des morts (A. Honegger), par l'Orch. de Lyon, dir. S. Baudo ; 12 h., Championnat du monde de ski en direct de Garmish ; 12 h. 25, Blue Jeans.

13 h. 25, Grand album ; 14 h. 35, Série américaine : Drôles de dames ; 15 h. 30, La lorgnette ; 16 h. 20, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 5, Petit théâtre ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Documentaire d'art : Rubens.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial mosaïque ; à 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 15, Rediffusion « à chaud » : Les maîtres d'œuvre (La France, ton métier fout le camp) ; 17 h. 25, Plein air ; 17 h. 55, Cheval mon ami ; 18 h. 25, Espace musical ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton pour les jeunes : L'odyssée de Scott Hunter ; 20 h. 5, Hexagonal.

21 h. 35, L'homme en question : le navigateur Alain Bombard.

22 h. 40, FILM (Cinéma de minuit) : BREAK-UP, EROTISME ET BALLONS ROUGES, de M. Ferreri (1964), avec M. Mastroianni, C. Spaak (v.o. sous-titrée. N.)

Un industriel italien est obsédé par des ballons d'enfant, qu'il cherche à gonfler sans les faire éclater.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Guillevic (et à 14 h. ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte) ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique pour harpe celtique ;

14 h. 5, Le monde passionnel de Villiers de l'Isle-Adam ; 15 h. 40, Semaines musicales d'Orléans 1977 ; 17 h. 30, Rencontre avec le professeur Maurice Tubiana ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : Guillevic et Emmanuel Hocquard ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Biennale Musique 1977, par D. Caux ; 23 h., Black and blue.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Kiosque à musique : Milhaud, Berlioz, Ibert, Chabrier ; 8 h., Cantate DWV 84 de Bach, la Septuagésime ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert en direct du Théâtre d'Orsay : Carulli, Bach, Villa Lobos, M. Giuliani, R. Shankar ; 12 h., Des notes sur la guitare ; 12 h. 40, Opéra-Bouffon : « Anacréon ou l'amour fugitif » acte I (Cherubini), par l'Orchestre symphonique de la RAI à Turin, dir. G. Ferro, avec F. Bomisolli, I. Ligi ;

13 h. 40, Jour J de la musique : M. Blavet, C. de Sermizy ; 14 h., La tribune des critiques de disques : La Symphonie n° 100 de Haydn ; 17 h., Le concert égoïste de Maurice Bourgue ; 19 h., Musique chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Festival de Wallonie 77 : « Nocturnes » (Debussy), « la Valse » (Ravel), « Stabat Mater » (Poulenc) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit, avec René Koering ; 23 h., Les chambres de la musique ; 0 h. 5, France-Musique la nuit.

Lundi 30 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; à 14 h. 5, Emission pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, FILM : BOULE DE FEU, de H. Hawks (1941), avec G. Cooper, B. Stanwyck, O. Homolka, D. Andrews. (N.)

A New-York, une chanteuse de beuglant qui parle argot et a des ennuis avec la police, trouble la vie de huit encyclopédistes.

22 h. 10, Les grandes expositions : les collections de Louis XIV.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Mannix ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Emission Spéciales législatives 78 ; 22 h. 35, Emission artistique : Zig-Zag (le photojournalisme), de T. Wehn-Damish, réal. M. Pamart.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Union travailliste ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Cinéma public) : LA STATUE EN OR MASSIF, de R. Rouse (1965), avec S. Boyd, E. Sommer, M. Berle, E. Parker, J. Cotten, E. Borgnine.

Un jeune homme sans scrupules se sert des femmes et utilise des moyens douteux pour devenir une vedette d'Hollywood. Il se lance dans la course à l'« Oscar ».

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les empires de la mer ; à 8 h. 32, Les cagots ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « Les ouvriers de la région lyonnaise : 1848-1914 » ; 10 h 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec R. Merle ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Exil de la terre », de P. Lagerkvist ; 14 h. 45, L'invité du lundi : Maurice Béjart ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius » ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., La parole est à qui saura la prendre, de G. Cahen, avec C. Piéplu, R. Carel ; 21 h., Semaines musicales d'Orléans 1977 ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Journal de voyage au Québec ; 23 h. 15, Entretien avec P. Tal Coat.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... Une journée chez Schubert (la famille, le travail, les amis), œuvres de jeunesse ; 10 h. 30, Musique en vie : A. Dumay (violon), J. Rouvier (piano) : fantaisie en mi de Schubert ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique : Count Basie ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : Debussy, Jacqueton, Berthomieu, Poulenc ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français : François-Bernard Mache ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix : Hommage à Georges Thill ; 20 h. 30, Cycle d'orgue 1977-1978, en direct de l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, récital Marie-Claire Alain : « Dialogue en ut majeur » et « Tierce entaille » (L. Marchand), « Prélude en sol mineur » (Buxtehude), Choral « Pourquoi es-tu si triste ? » (Pachelbel), « Prélude et fugue en ut mineur » et « Andante varié en ut mineur » (Mendelssohn), « Six Chorals transcrits de Schübler » et « Passacaille et Thème fugué en ut mineur » (Bach) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit, avec René Koering.

Des radios « différentes »

(Suite de la page 19.)

Ce travail au grand jour, les protagonistes de Fil bleu l'annonçaient eux aussi, poussés évidemment par leur volonté de « braver le pouvoir ». On se souvient qu'avant la première émission le studio de « *la première radio libre à visage découvert* » avait été présenté à la presse, au douzième étage de la tour du Polygone, dans le cœur de Montpellier. La cible de cette station différait évidemment des auditoires recherchés par la plupart des autres radios libres : « *Les gens comme nous, étudiants, cadres, professions libérales de dix-huit à quarante-cinq ans, qui ont une certaine éducation et qui sont les plus mal servis actuellement* », précisait M° François Chassaing, qui avait été journaliste à Radio-Monte-Carlo avant de s'inscrire au barreau.

Parce qu'ils sont animés par une conception différente de la radio, les équipes de R.V.-Fessenheim cherchent à réaliser « *une radio de partage d'expérience et de confrontations où les gens se reconnaissent dans les choses de leur vie : les métiers, ceux qui disparaissent, les services et la vie des villages* ». Le débat sur l'agriculture mécanisée ou biologique suscite des réactions passionnées. Ici et là, l'approche écologique des sujets détermine un style assez particulier : « *Respect de l'aspect humain, caractère joyeux de la fête et souci d'une culture qui se développe sur le terrain.* » Hélène — ou Cécile ? — à l'Abbesses-Echo, observe : « *On a tous milité, et on en a marre des rapports dogmatiques, du langage des A.G... On se réunit pour travailler, pas pour philosopher.* » A R.Z. 93, Willy the Pimp met au-dessus de tout la « *puissance du document* ». Ne pas se bloquer sur « *les problèmes de qualité quand le quotidien, avec sa vivacité et ses contradictions, émerge dans la politique* ». Son copain Jo surenchérit : « *Nous sommes tous politisés, mais on n'est pas là pour faire des discours. Il ne s'agit pas de faire une radio d'extrême gauche qui serait l'homologue de R.T.L. ou de France-Culture. Il s'agit de s'approprier un moyen d'expression dont on est privé, donc une démarche extrêmement subversive par un mouvement transversal à la politique.* » Mais, d'abord, être bien ensemble et « *se marrer* », jusqu'à la provocation.

Pour une radio différente, Charles propose « *de trouver pour l'information quelque chose d'analogue à un contact affectif* ». Pascal, avant d'interviewer une personnalité, lui demande d'écouter le chant des oiseaux dans le jardin. Odile décrit la grève des chantiers navals Dubigeon-Normandie par des conversations de femmes qui vivent et souffrent en marge du conflit. Quel est celui qui « *cherchait à faire fusionner la force de la musique avec ce qu'on avait envie d'exprimer sur les ondes* » ? Et cet autre qui pense que le montage et le mixage peuvent « *montrer la nouveauté de notre époque par la juxtaposition et le téléscopage des éléments, qui révèle des liens internes profonds* » ? Mais un point d'accord : « *Ce qui ne marche pas, ce qui ne marche plus comme en Italie : le baratin, l'information-tract et le discours politique. L'information s'impose dans sa brièveté : elle prend une couleur avec ce que l'individu vit lui-même.* »

HENRI DELIGNY.

★ Dans le prochain encart radio-télévision : « L'avenir des radios libres », par Henri Deligny.

SOCIETE

COMMUNAUTÉ

LES «BABAS» DE BERDINE

L'ETOILE du Berger brille d'un éclat particulier dans le ciel le plus pur de France. Ici, à Saint-Martin-de-Castillon (Vaucluse), non loin de l'observatoire de Saint-Michel-de-Provence, Berdine, une communauté chrétienne, s'efforce de vivre l'Evangile de la pauvreté. Trois réunions de prière par jour dans une chapelle, étroite et nue comme la Portioncule de saint François, une table frugale ouverte à tous, des matelas où les zonards et les « babas » (1) dorment au sec. Depuis deux ans, d'anciens drogués, des truands repentis, des éthyliques au bord de la cloche, essaient de s'ancrer dans une nouvelle existence : ils ont construit leurs maisons de pierres et de lauses, et la Bible, chaque jour commentée, les a « remis debout ».

Henry, un ancien promoteur que la mort d'un fils a rapproché de la religion. Josiane, chassée du Brésil où elle aidait les pauvres, animent Berdine et font vibrer ce qui reste d'espoir. *« Nous ne voulons pas secourir les gens malgré eux,* explique Henry, *ce serait de l'orgueil. Nous voulons seulement témoigner du secours de l'Evangile. »* Berdine est une prière, et une réflexion sur la parole de Dieu. *« Nous ne contraignons personne, la seule règle est que tous ceux de la communauté assistent aux réunions de prières pour des raisons compréhensibles : parce qu'on peut parler de chacun d'entre nous, il faut donc que tous soient présents, parce que les activités d'une communauté doivent être partagées par tous ses membres, et enfin parce que ces moments de silence qui rythment la journée apportent la paix à des personnes qui sont souvent en plein désarroi. »*

Nanard est à Berdine depuis le début. Quand il est arrivé, il buvait six à sept litres de vin par jour. Il avait des « hallus » (2). Presque fou. Aujourd'hui, Nanard, qui rentre d'un pèlerinage à Assise, vagabond dans l'âme, passe la belle saison à parler de Berdine à ses compagnons des communautés de misère. *« Ils me tendent la bouteille et, quand je refuse, ils comprennent qu'il se passe quelque chose ici. »*

Nénesse revient aussi de loin. *« Nous ne les interrogeons pas sur leur passé, nous ne voulons pas savoir »*, dit Henry, pâle et secret ; le menuisier de la communauté, ardent néophyte, oublie ses mauvais souvenirs en se menant la vie dure. A l'écart des autres, il vit dans une borie : *« Vous parlez souvent de saint François, mais vous ne l'imitez guère. »* Pur entre les purs, Nénesse construit le four à pain, équarrit des charpentes ; il se sauve comme il a failli se perdre : à l'excès.

Pour Moustique et Obélix, c'est autre chose : ils assistent aux prières mais ils ne sont pas si pénétrés : ils viennent prendre ici l'affection qu'ils n'ont reçue nulle part ailleurs : *« Il y a quinze ans que je suis zonard, que je fais la route, je suis parti à seize ans, j'ai claqué la porte; moi, c'était le pinard ; j'ai fait trois cures de désintoxication. A trente ans, le risque c'est de devenir clochard, de ne plus pouvoir bouger, quitter la ville, il faut se ranger. »*

Apparemment, Obélix a oublié. L'hôpital psychiatrique, l'acide. Mais il mange trop, trop vite, et ne cesse de vouloir rire comme s'il craignait que ce bonheur tout neuf ne vienne à lui manquer. Joseph raconte : *« Avant, j'avais à Paris une poubelle attitrée, c'était celle d'un grand restaurant du côté de la gare de Lyon. Parfois, je devais me battre pour la garder... »* Fantoche, P'tit Claude, Jo le truand, Raspoutine : ils ont leurs sobriquets donnés par l'estime et qui témoignent du respect du groupe pour chaque individu.

C'est Dieu qui décide

Henry croit au miracle, c'est Dieu qui pourvoit à son œuvre. *« Nous avons acheté le hameau de Courennes, non loin de Saint-Martin-de-Castillon (Vaucluse); nous n'avons pas d'argent, mais ça viendra. C'est Dieu qui décide de la transformation qui s'opère dans les êtres. »* Henry ne s'étonne plus. *« Ici, nous ne cherchons pas à avoir des résultats. Nous ne sommes pas un centre de post-cure qui mesure son efficacité thérapeutique au montant des subventions. Nous laissons chacun libre de rester ou de partir. Nous ne voulons convertir personne. »*

Ne voyant dans les bonnes choses que l'évidence de Dieu et, dans les moins bonnes, ses avertissements, ensemble, Henry, Josiane et tous les convertis de Berdine ont gagné en confiance ce qu'ils ont apparemment perdu en esprit de critique. Nanard, qui a vu bouger l'image du Christ, prie à présent au bord des routes, et les voitures s'arrêtent... *« Il est difficile,* reconnaît Henry, *de marquer la frontière entre la névrose et la foi. »*

Ivresse et liberté

L'enseignement de l'Evangile dicte à la communauté un style de vie proche de celui des premières communautés chrétiennes. Henry et Josiane, qui viennent de découvrir saint François, s'émerveillent de retrouver dans les *Fioretti* ou dans le *Cantique des créatures* tant de leurs convictions partagées. L'Eglise s'intéresse à la communauté laïque. Tout le carmel d'Uzès prie pour elle. Dans le monde, deux cents clarisses — au moins — les bénédictins de Keurmoussa au Sénégal, les trappistes d'Aiguebelle, chantent ses louanges. L'archevêque d'Avignon leur a donné la permission de « conserver l'hostie consacrée » dans la chapelle. Une sœur d'un carme de Bretagne a composé pour eux « la prière de Berdine », et des prêtres « en recherche » y font de fréquents séjours.

Les chrétiens de Berdine sont en train de reconstruire le hameau abandonné de Courennes. Ils s'aident à bâtir la maison qu'ils n'ont jamais eue : *« Là,* dit l'un d'eux, *avec la femme que j'aurai rencontrée, je cultiverai le jardin et je serai heureux. »* Dans l'ancienne écurie, ils ont aménagé une dizaine de chambres pour l'accueil. *« Nous pratiquons l'Evangile et nous ne refusons personne. Ici viendront ceux qui ont envie de s'en sortir, et, si notre vie leur plaît, ils resteront. »* La foi est intense. La sincérité évidente. *« Nous avons eu des échecs — une première communauté près de Nice, a sombré dans l'adoration du Veau d'or — mais ces échecs nous ont appris beaucoup,* explique Henry. *Ainsi nous avons compris que ni la psychothérapie ni le grand air ne sont efficaces. Si nous acceptons volontiers des subventions, nous ne voulons pas être contraints à obéir à des normes, à « psychiatriser » notre expérience ou à faire appel à des travailleurs sociaux. Il faut seulement redonner le goût de la vie, rétablir un système de valeurs. »*

L'Evangile a transformé Henry. Il peut transformer aussi ces hommes jeunes revenus de tout. Ils osent s'agenouiller sur ce chemin inattendu de leur guérison. Personne ne les observe et ne peut se moquer d'eux quand ils invoquent Dieu, ce père qui leur a tant manqué.

Reste que, dans le désarroi des thérapeutes qui ne savent plus quoi imaginer pour secourir les toxicomanies, ces maux du désespoir, et qui utilisent toutes les ressources des sciences humaines... ou chimiques, la communauté de Berdine apporte une réponse et indique une voie. Elle ménage les deux seules valeurs auxquelles croient encore les plus perdus : l'ivresse et la liberté. C'est à partir de là qu'ils pourront se refaire un monde. On ne travaille pas à Berdine — comme c'est le cas dans certains centres de post-cure — pour oublier la drogue, mais pour se bâtir une maison. On ne se lève pas à l'aube pour rompre avec la vie nocturne du toxicomane, façon de Spartiate, mais parce que c'est l'heure où les oiseaux chantent ; on ne cherche pas à redevenir « normal », à se réinsérer dans une société qu'on a eu quelque raison de trouver insupportable, mais simplement on est tombé d'accord, comme on tombe en extase, sur une éthique ancienne et toujours révolutionnaire. Berdine ne leur enlèvera rien : « *De vin, de poésie, ou de vertu, à votre guise, mais enivrez-vous.* »

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) « Babas », c'est-à-dire les marginaux.
(2) Hallucinations.

ÉGLISE

Les chercheurs de clarté

(Suite de la page 17.)

Il y a eu aussi le cadre supérieur qui pensait que, dans les entreprises, parler du Christ à ses collègues de bureau n'était pas évident et l'autre cadre persuadé, au contraire, qu'il y avait des occasions à saisir, pourquoi pas à la cantine tout bêtement. Il suffisait de se jeter à l'eau. Il y a eu celle qui a comparé l'Eglise à de la naphtaline et à un Musée de province, avec ses ordres donnés d'en-haut et sa morale de luxe. Celle qui a fondé un groupe de prières pour se décentrer d'elle-même et se « désinstaller ». Celui qui regrettait que les mots « solidarité » et « camaraderie » remplacent aujourd'hui le mot « charité », première vertu de l'Evangile. Ceux qui ont rencontré Jésus-Christ au fond de la souffrance ou de la solitude. Et la visiteuse des hôpitaux témoignant pour les malades qui savent mourir de façon exemplaire sans « croire à rien ».

Oui, en moins de deux heures, nous avons entendu des choses étonnantes de la part de gens comme vous et moi, qu'on aurait croisés dans la rue sans les voir. Etonnantes et toutes marquées de libre sincérité.

Le jeune prêtre dynamique, dans son beau chandail blanc, s'est levé le dernier pour dire simplement : « *Un courant fraternel, un courant porteur est passé parmi nous ce soir. Nous avons accepté, nous nous sommes enrichis de nos différences. Tous ensemble, nous n'avons été finalement que des chercheurs de clarté. Bonsoir !* »

La nuit, dehors, était claire, en effet, et le ciel d'hiver comme soudain réchauffé...

OLIVIER RENAUDIN.

LES RUES

A Bonn, Schubert est devenu Mendelssohn...

S'IL est une qualité que l'on reconnaît aux Allemands, c'est le « génie de l'organisation ». Les édiles de Bonn viennent toutefois de démontrer comment ce génie peut conduire non seulement au chaos mais à des monstruosités. Depuis le début de l'année, la capitale de la R.F.A. a vu quelque trois cent cinquante rues changer de nom. La première question que se posent les étrangers est celle de savoir dans quelle mesure les arrière-pensées politiques et l'inconscience ont joué un rôle dans ce chassé-croisé.

Est-ce un simple manque de tact qui a conduit la municipalité de Bonn à attribuer le nom de Winston Churchill à une petite rue presque campagnarde du faubourg de Bade-Godesberg qui conduit tout droit à un élevage de cochons ? La mémoire de Charles de Gaulle est à peine mieux honorée. Bien que se trouvant à proximité du Bundestag, « sa » rue est dépourvue de tout lustre. Son seul mérite, semble-t-il, est de conduire à la tour de Bismarck.

Chacun sait que la petite ville d'Allemagne où le chancelier Adenauer a installé la capitale est une création artificielle. Pour lui donner un peu de substance, il a fallu réunir une douzaine de villages et de bourgades. Une fois la fusion réalisée, on s'est aperçu qu'un peu partout les noms des rues étaient les mêmes. Seuls les indigènes pouvaient savoir que la Kessenicherstrasse de Friesdorf n'était pas celle de Dottendorf, à 500 mètres de là. La logique n'en exigeait pas moins une rationalisation.

Bonn se trouvant en pleine campagne, la ville nouvelle découvrit qu'elle comptait neuf « chemin Vert », huit « chemin du Jardin », six « allée de la Forêt » et autant de « chemin du Pré ». Sept rues portaient le nom de la rose chère à Adenauer. Les tulipes étaient presque aussi populaires : le quartier général du gouvernement est installé dans le « Tulpenfeld ».

Une seule « rue du bonheur »

On n'avait pas oublié les oiseaux. Un peu partout, dans la nouvelle capitale, il fallait trouver où était la « véritable » rue du Chardonneret ou du Rossignol. L'amour de la nature n'empêche pas la religion : on découvrit onze « rue de l'Eglise », six « rue du Couvent » et cinq « rue de la Chapelle », dans l'une desquelles se trouve l'ambassade de France.

Enfin, dans le décor des sept collines qui dominent le Rhin, il était inévitable que les musiciens germaniques occupent une place de choix. Dans cette compétition, Beethoven arrivait bien entendu en tête avec quatre points, devançant de peu Mozart, Haydn, Schubert et Schumann. Pourtant, ce répertoire des rues de Bonn, tel qu'il existait jusqu'à présent, ne comprenait qu'une seule rue de l'Union et un seul exemplaire de la rue du Bonheur...

Le 1er janvier, près de deux mille nouvelles plaques ont été apposées au coin des rues rebaptisées. L'opération était bien conçue : l'ancienne plaque devait rester en place pendant un an, afin de permettre aux habitants de Bonn de trouver leur chemin dans ce nouveau dédale.

Les plus savants calculs peuvent être déjoués par les réactions des citoyens : dès que le nouveau dispositif a été mis en place, des nostalgiques ont dérobé les anciennes plaques. Réaction d'autant plus naturelle que le conseil municipal annonça pour l'an prochain une vente aux enchères des plaques périmées...

Le résultat est qu'aujourd'hui médecins, ambulanciers et pompiers ont de la peine à ne pas se tromper de rue. La police reste muette sur ses déboires. Les chauffeurs de taxi tournent en rond. Avant de se rendre à une invitation, le citoyen moyen doit étudier la carte d'état-major avec l'aide du répertoire établi par la municipalité.

Comment, en effet, deviner que Schubert est devenu Mendelssohn ? Que la rue Haydn porte désormais le nom d'Offenbach ? Que Schumann a perdu sa place en faveur de Clara Wieck ? Que Mozart s'est transformé en Telemann ? Que Goethe se confond avec Herder ? Sans parler de la rue du Comte-Galen qui devient subitement la rue du Cardinal-Galen !

Dans son souci de logique, le conseil municipal de Bonn a attribué à une rue de Bade-Godesberg l'étiquette macabre de « *Am Südfriedhof* ». C'est ainsi qu'à une toute petite nuance près, le signataire de ces lignes, et quelques centaines d'autres Bonnois, habitent désormais « *Au cimetière* »...

JEAN WETZ.

« LA VIEILLE »

Les fleurs du fusillé

(Suite de la page 17.)

Je comprenais. Je me serais de moi-même vouée au silence, et qui songerait à m'interroger ? Qui, parmi les fillettes, se souciait de quelques syllabes murmurées par quelqu'un qu'on méprisait un peu ; qui s'inquiétait d'un deuil lointain ?

Selon mon cœur

Le dimanche suivant, comme mon père s'appliquait à tailler ses grimpants, je lui ai demandé de choisir quelques boutons pour la Vieille. Peu curieux de mes mobiles et content de placer sa récolte, il s'est hâté d'obéir. L'année fut douce : jusqu'aux approches de Noël et dès l'avril suivant, il me prépara mon offrande hebdomadaire de roses blanches, roses, thé, sang, feu, et, à l'en croire, noires et bleues. A chaque don, la destinataire, tremblante de gratitude, sortait rituellement un vase du placard à matériel scolaire, le remplissait d'eau, l'installait en bonne place sur son bureau. Mais à midi, de façon non moins rituelle, je la cherchais pour la prier d'emporter les fleurs à la maison. A nouveau bouleversée, elle acquiesçait, précisant : « *Je les mettrai sous la photo de mon pauvre mari.* » C'étaient les mots que j'attendais.

La Vieille est morte, vraiment très vieille, sans avoir cessé de suivre le destin de l'enfant aux roses merveilleuses. Elle n'a jamais compris, ma famille et mes camarades n'ont jamais soupçonné les raisons de mon revirement. Peut-être ma mère a-t-elle supposé que je partageais sa pitié pour la victime d'une tragédie. Elle se trompait. Je n'ai jamais éprouvé la moindre sympathie pour cette femme : à mes yeux, elle n'a pas existé. Plagiant Mallarmé, je peux dire qu'elle « n'avait pas lieu ». Elle n'a été pour moi qu'une messagère ignorant le sens de son message, la porteuse d'un Graal dont le mystère lui était fermé.

J'étais alors habitée par une révolte froide, qui éclatait en brutales colères. L'idée de la guerre m'inspirait une haine implacable, une de ces haines qui conduisent les pacifistes aux combats sanglants. Je grinçais des dents au seul récit des hauts faits et des mauvais tours dont se vantaient les anciens poilus. J'aurais allégrement envoyé à la guillotine tous les anciens combattants nostalgiques. Avec la guerre se confondait la France — une goule. Le sang des martyrs et les larmes des mères n'étaient pour rien dans ma violence ; je vivais dans l'absolu, où ces liquides sales n'ont que faire. Le culte des morts m'était étranger : j'aimais les cimetières pour leur vide.

En somme j'avais mon âge et j'étais de mon temps avec une force singulière. Ce n'était pas au pauvre défunt que je payais tribut, mais à quelqu'un qui n'était pas mort pour la France, qui n'était pas mort à la guerre dans l'équivoque des résignations ou des ivresses collectives ; à un mort que la guerre et la France avaient délibérément tué. J'avais beau savoir son nom, c'était mon soldat inconnu, le héros selon mon cœur.

Tous les lundis d'un lent automne et d'un long printemps, la Vieille m'a servi d'intermédiaire : elle a offert, pour moi, des fleurs à un fusillé.

ALICE PLANCHE.

GÉNÉALOGIE

Plus de 4 millions de subvention

UN répertoire biographique de tous les individus, indiquant leurs date et lieu de naissance, de mariage et de décès, la date et le lieu de naissance de leurs enfants, leurs déplacements ou migrations... et ce au dix-septième, au dix-huitième et à la première moitié du dix-neuvième siècle, quel beau rêve irréalisable ! quel projet utopique !

Et puis, diront certains amateurs qui, comme moi, ont un tempérament de joueur, tout le côté ludique de la recherche, cette passionnante enquête de détective privé afin d'imaginer la solution cherchée, afin de retrouver les sources qui justifient que c'est, ou que ce n'est pas, ce que l'on pensait, tout cela disparaîtrait ?

Peut-être. Mais, d'un autre côté, la part la plus ingrate de la recherche serait éliminée, laissant le champ libre au travail du généalogiste, celui de l'histoire individuelle et familiale des aïeux.

Un ordinateur

Mais qu'en est-il donc de ce répertoire ? La France, qui possède l'état civil le plus riche du monde, aurait-elle décidé cette entreprise gigantesque si vivement souhaitée il y a plus de dix ans déjà par Louis Dumat (l'un des plus acharnés zélateurs de la généalogie, qui fonda le Centre généalogique de l'Ouest (1) et aida à la formation de nombreux autres) ?

Non, c'est aujourd'hui le Québec qui nous donne l'exemple. Le Conseil des arts (à peu près l'équivalent de notre C.N.R.S.) a accordé au printemps dernier une subvention de 1 million de dollars canadiens à un programme de démographie historique. Les chercheurs, constitués en équipes interdisciplinaires, viennent de mettre au point une banque de données démographiques couvrant « *le Québec catholique francophone de presque tout le dix-septième siècle* ». Ils se proposent, dans les années à venir, d'y ajouter celles du dix-huitième siècle et de la première moitié du dix-neuvième, travail de plus de dix années.

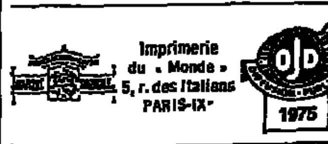
En même temps, un ordinateur traite spécifiquement ces données et reconstitue automatiquement les familles. La majorité des documents sont constitués de registres paroissiaux, et ceux du Québec ressemblent à ceux de France : ils sont sujets à ambiguïté. Chercheurs, nous connaissons tous les variations orthographiques, voire le changement pur et simple des noms. L'ordinateur a été programmé en fonction de ce point délicat. Performance unique au monde, il relie les personnes soit à leurs parents, soit à leur conjoint, de façon automatique.

Puis, de la fiche familiale, c'est alors le passage à la fiche individuelle et à la constitution du registre de la population, document à partir duquel seront possibles des analyses et des études démographiques génétiques, ethnologiques et historiques ; et des travaux généalogiques aussi, bien sûr !

PIERRE CALLERY.

(1) 3, rue des Bons-Français, 44000 Nantes.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

LANGAGE

La Babel des générations

IL y a longtemps que le grand-père et la grand-mère n'ont vu leurs petits-enfants. Un an, 20 kilomètres, c'est une distance, et les occupations sont si nombreuses à seize et à quatorze ans quand on est une demoiselle déjà femme et un petit mâle qui n'a plus rien à apprendre des grands. Toutefois, il y a les « bons vœux », corvée que rendent supportable les étrennes sous enveloppe. Et qu'importe qu'on les formule le 11 janvier. Les vieux ne sont pas pointilleux.

Ils ont donc reçu avec joie les petits. C'est un peu de l'air du dehors qui arrive avec cette jeunesse. Un brin de vie. Et puis ils aiment bien, les vieux, savoir ce que deviennent les enfants de leurs enfants. Gâteaux, liqueur, enveloppes et double monologue. Quatorze, seize et dix-huit. Et quelques mots de pépé à propos de 36 en général, et du jour où il a « vu Blum comme je te vois » *en particulier. Grand-mère dit combien elle a eu peur quand son héros de mari, une nuit de mai 44, s'est laissé entraîner à faire de la Résistance. Les refrains traditionnels comme les vœux, et écoutés sans rire, ce qui est une charité et une performance. Gentils, les petits ont prêté l'oreille comme si les récits avaient le charme de l'inédit. Puis ils y sont allés des leurs. Les vieux ont écouté, très intéressés. Ils ont entendu cela :*

« J'ai une Guzzi, mais on s' caille les meules... La frangine, elle est toujours au drengue... Rungis, c'était fumant... Ma chaîne, elle sort du cent... L' prof' eud' math, il est jamais dans ses baskets... Au réveillon, on s'est farci une chiée boum... Le frangin, il était plus net. Biteulsse, Pignefloïde, Grimolroft, Rolligneustone, Djimiènedrixe... et puis aussi Djoëkolkeur...

» Au C.E.S., y a eu des drames, des mectons qui s' choutent ; un rigolo, son dabe est pharmacop', c'était pas duraille pour la came... Le cousin, il a une kaoua... J'ai claqué trois fois au flip'... La prof' eud' sciences, l' tarin qu'ès bouffe... Formid', le show... Le gusse l' s'est planté dans une tire... Elle prend des engueulos passe qu'elle peut pas en décoller d'son djukboxe...

» En science-éco, je décolle pas, mais en français j' me défonce, j' suis des meilleurs... La fille des Verdier, elle sort avec un Tosse... Bon, faut qu'on mette les adj' passe que c' soir on s'envoie une toile... faut pas manquer l' dur passe qu'on n'est pas v' nu en meule, ça caille... »

Des images

Les vieux ont écouté, très intéressés. Ils ont entendu. Des sons. L'année ne leur suffirait pas s'ils voulaient maintenant traduire les propos qui, en dix minutes, les ont submergés. D'ailleurs, comment feraient-ils A peine ont-ils retenu quelques bruits de cette langue nouvelle. « S' caillenmeule, formidlecho, Djoëkolkeur, quissechoute... »

Tout de même, ils se demandent si cette kaoua du cousin est une nouvelle maladie et si ce Tosse de la fille Verdier est une nouvelle mode vestimentaire. Bah ! voici à la télé le spiqueur qui parle de consinsuce, de conjectures factuelles, de variations saisonnières et de balance extérieure. Assez pour faire oublier les mystères du langage des petits-enfants. C'est une autre Babel. Mais celle-là, au moins, elle a des images.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

Le Monde

société

LA CONDAMNATION DE LA PEINE DE MORT PAR L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS

« Le droit à la vie est un absolu »

Le document épiscopal contre la peine de mort, dont nous avons publié l'essentiel dans nos dernières éditions du 21 janvier, représente un travail de longue haleine. Il avait été confié par le conseil permanent de l'épiscopat français à l'équipe de la commission sociale (1), qui est présidée par Mgr André Fauchet, évêque de Troyes, secondé notamment par Mgr Gabriel Matagrin, évêque de Grenoble et vice-président de la conférence épiscopale.

Ce texte d'une vingtaine de pages a déjà reçu l'appui explicite de Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale. Il peut donc être considéré comme reflétant la pensée de l'ensemble de l'épiscopat français.

En voici les principaux passages :

Après avoir noté, dans l'introduction, qu'en France et dans le monde des évêques catholiques et des responsables d'Eglises protestantes ont déjà pris position en faveur de l'abolition de la peine de mort, la commission examine *« les motifs et les arguments du débat »* concernant un *« sujet d'actualité »*.

I. — VENGEANCE. *« Il est demandé aux juges de se refuser à tout sentiment de vindicte. Ainsi la société, même quand elle inflige une sanction, prétend bien ne pas céder à la vengeance, mais plutôt se protéger. »*

II. — PROTECTION. La société doit protéger ses membres et se protéger elle-même. Mais *« c'est pour le moins un paradoxe,* souligne-t-on, *que la société prétende protéger la vie des hommes en décidant d'en tuer quelques-uns. L'Etat ne donne-t-il pas là l'exemple — légalement — de la violence suprême ? Pour rompre l'engrenage de la violence, la société ne gagnerait-elle pas à employer d'autres moyens que celui qui consiste en un* « meurtre prémédité » (Alain Peyrefitte). *Car il ne s'agit pas, en la circonstance, de légitime défense. Celle-ci ne peut justifier le meurtre de l'agresseur que dans le cas d'urgence et lorsqu'il n'y a réellement pas moyen de l'empêcher de tuer (...).*

» Des psychologues affirment que des sujets sont naturellement prédisposés au crime et ne sont pas amendables. Est-ce certain ? Nous n'entrerons pas dans ce débat. Remarquons seulement que s'il s'agit d'une infirmité de nature, la responsabilité de ces criminels en est diminuée d'autant. Ils ne méritent donc pas la mort. Qu'on les traite alors comme des malades ! Dans notre société, on ne tue pas les malades dangereux, on les empêche de nuire, on les soigne. »

III. — DISSUASION. *« Cet argument est contesté par de nombreux criminologues. Ils s'appuient sur diverses enquêtes internationales, notamment celle du Conseil économique et social des Nations unies. Il en ressort que la suppression de la peine de mort n'entraîne pas une évolution sensible de la criminalité. »*

IV. — EXPIATION. *« Il a expié »*, dit-on après une exécution. Mais, en rigueur de terme, peut-on dire qu'il *« a expié »* ? En réalité, ce mot est emprunté au langage religieux. Peut-être garde-t-il, dans la conscience collective, quelque chose de la conception païenne des religions à sacrifices humains.

« Mais la tradition judéo-chrétienne lui a donné sa vraie signification, la seule admissible aujourd'hui, étant donnée la conception que nous avons de l'homme. L'expiation se comprend dans la perspective du péché, sans pour autant entraîner la suppression du pécheur. Bien au contraire, c'est lui qui expie librement : il reconnaît s'être détourné de Dieu, il avoue sa faute et il se retourne vers Dieu dans l'assurance de la miséricorde. »

V. — EQUITE. *« La diversité dans la distribution et dans l'application des sanctions constitue une véritable inégalité qui heurte le sens de la justice. Ce manque d'équité devient dramatiquement choquant dès lors qu'il est irréversible. »*

VI. — SENS « MEDICINAL » DE LA PEINE. *« Le code de droit pénal considère que l'essentiel de la peine est l'amendement et le reclassement social du condamné. La peine de mort ne correspond pas à cette définition, car elle est purement et simplement une élimination du coupable. Or, c'est un progrès de porter attention non seulement à la société à protéger, mais aussi à la personne du criminel. Celui-ci, quelque coupable qu'il soit, est toujours un homme.*

» Comme tel sa vie se joue dans une durée. Si son passé a connu le crime, son avenir demeure sa chance. (...) Condamner à mort un homme c'est nier pour lui la possibilité de se redresser. Pour un chrétien, c'est mettre en doute la puissance de la grâce, l'universalité de la rédemption et la possibilité de la conversion. C'est pourquoi il conçoit la peine dans un sens médicinal : non pas l'extermination du coupable, mais sa guérison. »

VII. — RESPECT DE LA VIE HUMAINE. *« La société, même au terme d'un procès régulier, ne peut disposer de la vie d'un homme sous le couvert de sa culpabilité. Le droit à la vie est un absolu et la peine de mort une des formes du mépris de la vie humaine. Une telle conviction, fortement mise en valeur par le courant personnaliste dans ses exigences à l'égard de l'affinement des mœurs, marque la mentalité contemporaine, surtout celle des jeunes. Elle rejoint celle du chrétien, pour qui la vie est don de Dieu. »*

Le devoir des chrétiens

Dans une deuxième partie, le document interroge l'histoire. Il évoque la collusion entre l'Eglise et l'Etat, la résistance des Vaudois à la peine de mort, dont les arguments furent réfutés par Innocent III (douzième siècle), les arguments en faveur de la peine de mort de saint Thomas d'Aquin, les sentences de l'Inquisition prenant appui sur le danger social des hérésies. Les évêques reconnaissent que l'Eglise a fait sienne la position des pouvoirs publics et rappellent qu'autrefois la notion de mort était relativisée par la croyance générale en la primauté de l'âme et en son immortalité.

A propos de la pensée moderne, le document remarque :

« La pensée moderne rejoint la pensée biblique qui récuse le dualisme dans l'homme. Il est corps et âme. C'est comme tel qu'il est à respecter. (...) C'est comme personne corps et âme que l'homme est redevable à Dieu. Voilà pourquoi le chrétien accepte difficilement qu'un homme, quelle que soit sa fonction, puisse de sang-froid interrompre ce mystérieux dialogue entre une personne et Dieu en décidant du moment ultime où doit prendre fin sa plus intime responsabilité. »

La commission se livre ensuite à une étude biblique tout en signalant qu'il est *« hasardeux »* de tirer de la bible des arguments en faveur ou contre la peine de mort. Toutefois, Jésus a mis en relief la valeur suprême de la miséricorde et du pardon.

Les évêques énumèrent enfin les devoirs des chrétiens en la matière : agir sur l'opinion ; susciter la formation d'éducateurs ; réformer le système pénitentiaire. En effet, *« des dépenses s'imposent pour remédier aux conséquences de la promiscuité pénitentiaire, qui contamine les délinquants primaires en les mêlant à des criminels endurcis. Une nation ne doit-elle pas consacrer plus de soins à éduquer des hommes ou à leur rendre leur dignité qu'à des dépenses de prestige ou de somptueux loisirs.*

» La concentration urbaine, qui rejette les bandes dans la rue ; la dislocation des familles, que tout concourt à provoquer, voire à favoriser ; la misère, le chômage, l'alcoolisme, l'exaspération sexuelle, l'étalage de la violence, les inégalités criantes et enfin l'obsession de l'argent dans une société où tout est organisé pour attiser les désirs afin d'accélérer l'économie : quand une société porte consciemment en elle tant de germes criminogènes, peut-elle encore prononcer la condamnation à mort des criminels qu'elle a plus ou moins enfantés ? »

Parmi les actions concrètes dans lesquelles les chrétiens sont invités à s'engager, on trouve l'amélioration des prisons, *« qui ne sont pas des hôtels »*, la réinsertion des ex-détenus, la prévention contre la délinquance, etc.

En conclusion, on lit notamment :

« Au cours de son histoire, le peuple de Dieu a pris progressivement conscience, et d'une façon de plus en plus vive, de la profondeur de l'appel au respect de l'homme, image et fils de Dieu.

» Dans l'époque contemporaine, l'Eglise, par diverses interventions (sur la guerre, la torture, l'avortement...), témoigne que cet appel doit être entendu sans réserve. A travers son visage, elle veut que soit de mieux en mieux reconnu le visage de Jésus, qui est venu non pour condamner mais pour sauver.

» C'est pour cet ensemble de raisons que, pour leur part et après une réflexion approfondie, les signataires de cette note estiment qu'en France la peine de mort devrait être abolie. »

(1) Outre son président, la commission comprend : N.N.S.S. Pierre Boillon, évêque de Verdun ; Henri Derouet, évêque de Sées ; Louis Ferrand, archevêque de Tours ; Paul Gouyon, cardinal, évêque de Rennes ; Louis Kuehn, évêque de Meaux ; Gabriel Matagrin, évêque de Grenoble ; Jacques Ménager, archevêque de Reims ; Jean Mouisset, évêque de Nice ; Jean-Paul Vincent, évêque de Bayonne, et l'abbé Pierre Toulat, secrétaire.

Le « non » des évêques

(Suite de la première page.)

Qu'un magistrat honoraire de haut rang se soit mis à sa tête n'ôte rien, au contraire, à ce que cette initiative a de déplorable et de périlleux. Pour bien en connaître la nature profonde, il suffit de considérer ceux qui s'en félicitent.

C'est dans une ambiance marquée par le discours officiel sur l'insécurité, dans laquelle s'aventure également à l'occasion l'opposition, et où l'on en est venu à tenir pour ordinaires des bavures homicides : c'est dans cette ambiance, ô combien favorable à la mort, nourrie de sondages, que surgit l'étonnante déclaration des évêques. Il n'est pas excessif de dire qu'elle prend tout le monde à rebours : l'opinion, on l'a vu, mais aussi la classe politique.

Elle ridiculise les palinodies libéro-répressives du gouvernement. Elle confère une mauvaise tonalité aux prudentes audaces de l'opposition, qui, attentive à ne perdre aucune voix, s'en tient à de timides ou médiocres interventions.

Maintenant, l'Eglise dit non, simplement. Non à la mort. Mais il est une autre forme de la peine capitale que la loi permet aux juges, de profession ou d'un jour d'infliger : la prison perpétuelle.

On veut espérer qu'en ne reprenant à aucun moment à son compte l'argument de ceux qui voudraient « troquer » la conservation de la vie physique des criminels contre l'assurance que seule la mort les laissera sortir de prison, l'Eglise, qui ne pouvait ignorer ce sophisme, le récuse. Il y a des choses qui ne se négocient pas. La vie est de celles-là.

Mais les évêques ne se bornent pas à une prise de position qui, limitée à la mort, serait philosophique et donc abstraite. Compte tenu du moment choisi, leur démarche est politique. Les évêques vont plus avant en s'interrogeant sur la prison, sur le droit qu'ont les hommes d'en incarcérer d'autres, sans se préoccuper vraiment des raisons pour lesquelles ils ont péché et des modalités de leur contrition.

En termes à peine voilés, l'épiscopat condamne quoi qu'en disent les discours officiels, l'état actuel de la condition pénitentiaire. Il ne peut, en effet, même s'il ne le dit pas ostensiblement, méconnaître que l'esprit de réforme qui, une fois de plus, avait paru animer les pouvoirs publics après les émeutes de l'été 1974, est resté lettre morte. Si ce n'est pis.

La censure sur les journaux, qui était presque effacée, regagne jour après jour du terrain. Les permissions de sortie sont dangereusement menacées. Les commutations de peine perpétuelle en peine à temps n'ont plus cours. Les libérations conditionnelles sont tenues pour autant de libérations de fauves. Le casier judiciaire, le chômage, l'absence de formation professionnelle des détenus, le caractère corrupteur de la détention, donnent à celui qui sort de prison toutes chances de s'y voir bien vite renvoyé.

Tout cela dans une période où le prétendu laxisme des magistrats a fait place à une sévérité aggravée. Ce qui n'empêche pas les substituts de réclamer des peines rigoureuses en susurrant aux jurés que le condamné n'en fera que la moitié : « confidence » qui n'est trop souvent qu'un gros mensonge, sinon un bas procédé.

C'est donc à la fin des faux-semblants que nouscon vie l'Eglise semblants que nous convie l'Eglise : il s'agit de voir en face la réalité d'une société répressive, d'une société d'exclusion : radicale avec la guillotine, mal travestie avec la prison, perpétuelle ou non. L'Eglise catholique peut-elle aller plus loin et remettre en cause, au nom de l'éthique dont elle se réclame, le principe même du recours à la détention ?

PHILIPPE BOUCHER.

Une tardive évolution

« *Que messieurs les assassins commencent !* lit-on dans une encyclopédie de culture religieuse du chanoine Marcel (1949). *La vie des innocents est préférable à la leur.* »

Cette opinion expéditive reflétait celle de nombre de théologiens catholiques jusqu'à une date toute récente. La vérité historique oblige à reconnaître que les responsables de l'Eglise romaine n'ont guère été à la pointe du progrès moral et de l'évolution des mentalités pour battre en brèche la peine de mort.

Bien au contraire, la théologie officielle n'a cessé d'apporter des arguments supplémentaires au maintien de cette peine légitimée par une longue tradition. Saint Augustin compare le juge qui prononce une peine capitale au soldat qui tue, sans pécher, son ennemi. Pour saint Cyprien et saint Jérôme, le prince qui tue « *les parricides* », « *les parjures* » et « *les scélérats incorrigibles* » se comporte comme un « *ministre de Dieu* ». Au V[e] siècle, se convertir au judaïsme était considéré comme un sacrilège et puni de mort, ainsi que les manichéens et autres hérétiques. Au XIII[e] siècle, le philosophe et théologien Alain de Lille, recteur de l'université de Paris, était un ardent partisan de la peine de mort dans le dessein avoué de défendre la foi catholique.

Saint Thomas lui-même est catégorique : « *Si quelque individu devient un péril pour la société et que son péché soit contagieux pour les autres, il est louable et salutaire de le mettre à mort au nom du bien commun ; selon le mot de l'Apôtre : « Un peu de ferment » ne pourrait-il pas corrompre » toute la masse ?* »

Si elle apparaît aujourd'hui assez peu conforme à l'Evangile, cette position de l'Eglise répond à une certaine logique spiritualiste : le bien suprême n'est pas la vie du corps, mais celle de l'âme. En condamnant à mort un criminel, on lui offre l'occasion de se repentir et d'aller au paradis. Albert Camus ne s'y est pas trompé dans ses *Réflexions sur la guillotine* (Calmann-Lévy, 1957) où il remarque sans ironie que le bourreau était investi d'une fonction sacrée. Sur son épée on pouvait d'ailleurs lire, à Fribourg : « *Seigneur Jésus, tu es juge.* »

Sous le règne de Charles X, la loi du 20 avril 1825, dite « *loi du sacrilège* », déclarait passibles de la peine capitale ceux qui profanaient, en public, les vases saints renfermant des hosties consacrées. Cette loi devait rester en vigueur jusqu'au 11 octobre 1830...

La prise de position collective des évêques français, qui rompt avec le passé, n'a pourtant pas lieu de surprendre. Comme elle l'a fait tant de fois et sur tant de sujets (par exemple pour la liberté religieuse au concile), l'Eglise romaine finit par céder à l'évolution du contexte social et culturel. Il y a fort à parier que, dans quelques années, les combats contre tout avortement paraîtront d'arrière-garde.

Ce qui est gênant pour l'amour-propre des catholiques, c'est qu'elle mette autant de temps à réagir. Il a fallu attendre 1977 pour que *l'Osservatore romano*, sous la plume de son théologien attitré, le Père Concetti, franciscain, prenne parti contre la peine de mort (*le Monde* du 25 janvier). Deux mois après, Mgr Collini, archevêque coadjuteur de Toulouse, en faisait autant en déclarant nettement : « *L'Evangile nous impose de répondre non à la question « Pouvons-nous » considérer la peine de mort » comme un moyen définitive- » ment acceptable ?* ».

Le christianisme est né d'une condamnation à mort. Jésus a été supplicié pour ses idées subversives. Il importe de le rappeler à l'occasion du présent document. La vie publique de Jésus et sa crucifixion constituent un témoignage plus authentique et finalement plus contagieux que les arguments de théologiens qui ont rarement su prendre leurs distances par rapport à la philosophie politique des grands de ce monde dont le but le plus clair était de consolider leur pouvoir.

« *L'affinement* » de la conscience morale collective, pour reprendre l'excellente expression du document des évêques, est le résultat du travail souterrain des résistants aux pouvoirs civil et religieux : l'histoire le prouve d'une manière irrécusable. Un certain temps est nécessaire avant que les idées révolutionnaires fassent surface ; un plus long encore avant qu'elles prennent force de loi.

HENRI FESQUET.

● *Accident de Madère : une erreur de pilotage.* — La chute de la Caravelle de la compagnie charter suisse SATA, au large de Madère le dimanche soir 18 décembre, est due *« jusqu'à plus ample informé à une erreur de comportement de l'équipage »*, indique le premier rapport officiel publié à Berne. Trente-cinq passagers et une hôtesse avaient trouvé la mort dans cet accident, tandis que dix-sept passagers et quatre membres de l'équipage avaient pu être sauvés.

La commission d'enquête précise que le pilote *« n'avait jamais atterri à Funchal et devait, au cours de ce vol, être initié aux particularités de cet aéroport »*. Elle ajoute que *« l'atterrissage à Funchal présentant quelques difficultés, le manuel officiel d'informations aéronautiques portugais stipule que seuls les équipages ayant effectué des atterrissages de jour sur cet aéroport sont autorisés à s'y poser la nuit »*.

Faits et jugements

Arrestation d'un banquier genevois.

Le banquier genevois Robert Leclerc, soixante ans, membre d'une vingtaine de conseils d'administration et l'un des cinq actionnaires de la banque privée Robert Leclerc et Cie, qui fut contrainte de fermer ses portes le 9 mai dernier (*le Monde* du 11 mai 1977), a été arrêté le 19 janvier, alors qu'il sortait du palais de justice de Genève. Il venait d'accomplir une démarche en vue de la prolongation du sursis bancaire qui lui avait été accordé pour éviter la faillite. Il n'avait pas été inculpé personnellement. S'il est arrêté aujourd'hui c'est sur présomption de *« gestion déloyale, abus de confiance et faux dans les titres »*.

Les milieux bancaires genevois avaient imputé la déconfiture de la banque Leclerc (établissement de moyenne importance comptant quatre-vingt-dix employés) aux pertes subies dans d'immenses investissements immobiliers qui s'étaient révélés infructueux, ainsi qu'aux retraits importants de fonds, notamment de France, effectués à la suite de l'affaire de Broglie. On ignore toujours, à Genève, le montant exact du découvert financier ainsi provoqué, que l'on évalue cependant à 100 millions de francs suisses. L'un des associés et un proche collaborateur de M. Leclerc s'étaient donné la mort en mai dernier. — *(Corresp.)*

Le ministre de l'intérieur, M. Gilbert Zemour et la procédure.

Débat de procédure, vendredi 20 janvier, devant la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris, qui avait à juger une affaire de diffamation peu ordinaire. Le 15 décembre 1976, M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, portait plainte en diffamation contre M. Gilbert Zemour (*le Monde* du 17 décembre). Cette plainte faisait suite à la publication dans *le Quotidien de Paris* du même jour d'une longue interview où M. Zemour accusait la police d'avoir monté de toutes pièces la fameuse affaire du bar Le Thélème et d'être venue *« pour tuer, pour éliminer les Zemour »*.

En fait, l'audience de ce vendredi s'est limitée à un débat de procédure, venant occulter le débat de fond. L'avocat de M. Gilbert Zemour, M[e] Joannès Ambre, souhaitant — quatre témoins à l'appui — faire une offre de preuves, le substitut, M. Jean-Pierre Pomier, s'y est opposé en se référant à la loi. M. Gilbert Zemour, cité à parquet le 4 août 1977, mais résidant à l'étranger et de ce fait prévenu par signification seulement le 28 septembre suivant, n'a produit son offre de preuves que le 10 octobre 1977. Or la loi accorde un délai de dix jours après la citation pour faire notification de cette offre. Au nom de son client, M[e] Joannès Ambre a dénoncé cet artifice de procédure. *« Vous voulez exécuter sommairement, judiciairement mon client. »* Plutôt que de plaider la bonne foi — *« car comment apporter ici la preuve de sa bonne foi sans évoquer les faits »*, — il a déposé des conclusions de sursis à statuer. Le tribunal s'est donné jusqu'au 17 février pour répondre aux conclusions déposées par le substitut et par M[e] Ambre.

Le retour en France de M. Cohn-Bendit : sursis à statuer.

Le tribunal administratif de Paris vient de renvoyer devant la Cour de justice des Communautés européennes les principales questions soulevées par la demande réitérée de M. Daniel Cohn-Bendit de rentrer en France, d'où il a été expulsé en vertu d'un arrêté pris le 24 mai 1968. (*Le Monde* du 17 décembre 1977.) Le tribunal administratif sursoit à statuer jusqu'à ce que la Cour de justice des Communautés européennes ait interprété deux questions posées par la juridiction administrative à la suite des défenseurs de M. Cohn-Bendit.

La première question est de savoir si le ministère de l'intérieur, en persistant dans son refus, a pris une *« mesure spéciale »* au sens de la directive européenne du 25 février 1964 (1). La deuxième est de savoir, dans l'affirmative, si le ministère devait communiquer au moment même où il a notifié à M. Cohn-Bendit ce refus, le 2 février 1976, quels en étaient les motifs.

● *Cent vingt-deux détenus de la prison de la Santé à Paris,* selon le ministère de la justice, observent depuis dimanche 15 janvier une grève de la faim pour protester, d'après un communiqué du CAP (Comité d'action des prisonniers) contre *« la censure du courrier et des journaux »* et pour revendiquer *« la création de salles d'activités récréatives et l'augmentation des promenades »*. Au ministère de la justice, on indique que la censure n'existe pas à la prison de la santé et que seuls *Libération* et *Rouge* ont été *« retenus »* au moment de la campagne contre les quartiers de haute sécurité et de sécurité renforcée (*le Monde* daté 8-9 janvier).

(1) Cette directive du Conseil de la Communauté européenne concerne *« la coordination des mesures spéciales aux étrangers en matière de déplacement et de séjour justifiées par des raisons d'ordre public, de sécurité publique ou de santé publique »*.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

Les réactions de la presse sont plus nettes qu'on aurait pu le supposer devant un sujet aussi complexe. *France-Soir* refuse de jouer le jeu de la solidarité épiscopale et s'autorise à titrer : *« Dix évêques condamnent la peine de mort »*, alors qu'il est évident que l'immense majorité des chefs de diocèse se reconnaissent dans le dossier de leurs confrères élus par eux à la commission épiscopale compétente.

Même son de cloche dans *l'Aurore*, qui s'étonne de ce que des évêques français s'écartent d'un cœur aussi léger de l'enseignement traditionnel et en soient réduits pour se justifier à évoquer *« l'évolution de mentalité »* (Georges Daix).

Dans *le Figaro*, Max Clos ironise. Au train où vont les choses, *« cela signifie que l'auteur du crime le plus horrible se retrouvera en liberté après quelques mois. Qui peut nous faire croire qu'il sera un autre homme régénéré, prêt à la « réinsertion sociale » ? Etrange société sous la coupe de chefs de file intellectuels, politiques et maintenant religieux, dont toute l'énergie semble consacrée à la persuader qu'elle doit oublier ses instincts de défense et offrir passivement son cou aux assassins »*.

L'Humanité ne tarit pas d'éloges : *« événement considérable »*, *« respect de la dignité humaine »*, *« contribution importante au combat pour l'homme »*.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

culture

…E JOUR

…DES MUSIQUES

…es dix ans …e « Rolling Stone ».

La revue américaine Rolling Stone, *qui avait emprunté son titre à la Chanson de Muddy Waters et au premier rock* (Like a Rolling Stone) *enregistré par Bob Dylan, vient de célébrer son dixième anniversaire.* Rolling Stone *qui ne parle pas seulement de musique mais de tout ce que celle-ci embrasse dans la vie et la société, a publié à cette occasion un numéro exceptionnel évoquant les dix dernières années depuis le Festival de Monterey Pop, la sortie de Sgt Peppers, la mort d'Otis Redding, l'accident de moto de Bob Dylan jusqu'au mouvement punk et la mort de Presley.*

…a naissance …e « Feeling ».

Une nouvelle revue spécialisée dans le rock vient de paraître en France. Feeling *se distingue de celles qui sont en place tout d'abord par son petit format du style Pariscope. Ses créateurs se proposent de développer des articles sur les groupes dont on ne parle pas ou peu. Ils feront porter leurs efforts plus particulièrement sur la nouvelle vague.* Feeling *est un mensuel de 72 pages illustrées de photos ; le prix de vente est de 6 F. Si le premier numéro montre quelques imperfections quant à la présentation et à la rédaction de certains sujets, elles sont minimes et laissent espérer une rapide amélioration. On peut apprécier également la collaboration du photographe Claude Gassian.*

…Nouveaux albums.

— Alice Cooper (The Alice Cooper Show) : enregistrement public du grand spectacle d'Alice Cooper accompagné par Dick Wagner, Prakash John et Steve Hunter. Un bon disque sans surprise avec tous les standards de Cooper. Un rock violent un peu laminé par le trafic opéré, dans les studios, sur le son (33 tours 56 439. W.E.A. Filipacchi Music).

— Eric Burdon (Survivor) : après avoir offert, il y a quelques mois, un album avec les Animals réformés pour l'occasion, Sric Burdon présente une curieuse réalisation surchargée, confuse, avec des orchestrations et des chœurs féminins impossibles. Reste tout de même un beau titre : I was born to live the blues, *de Brownie McGee, enregistré sobrement avec une simple guitare acoustique et la voix plaintive, exacerbée, de Burton (33 tours Polydor 2 310 577).*

— Brian Eno (Before and After Science) : nouvelle expérience, nouvelle direction cherchée dans le rock anglais par Brian Eno, une fois encore en compagnie de Robert Fripp (33 tours Polydor 2 310 547).

— Bing Crosby (Seasons) : le dernier album enregistré juste avant sa mort par celui qui créa le style « crooner ». Des mélodies — dont une signée par Bécaud et une autre par Aznavour — traitées avec soin, la voix chaleureuse tirant profit du moindre mot, de la moindre note (33 tours Polydor 2 383 478).

— Toquinho (Tocando) : les vibrations les plus profondes du Brésil par la guitare de Toquinho, par ailleurs associé depuis neuf ans avec le grand Vinicius de Moraes (33 tours Philips. 6 349 349).

…lendrier du rock.

*Blood Sweat and Tears au Pavillon de Paris, le 1er février. La fête d'*Antirouille, *avec le groupe Ange, Jacques Higelin, …nago, le 3 février, de 18 heures à minuit, à l'Hippodrome de Paris. Mona Lisa, le 5 février, à Digne ; le 10, à Vitré ; le 14, à Saint-Dié ; le 15, à Metz. Little Bob Story, le 2 février, à Bruxelles ; le 4, à Fleurus ; le 9, à Moulins ; le …, à Marseille.*

Johnny Rotten, chanteur des …Pistols, principal groupe punk …nnique, a décidé de se séparer …s partenaires et de se produire sur scène. « Nous sommes allés … loin que nous pouvions, a-t-il …ré, mais chacun voulait faire …ous un grand groupe chic, et je …te cette idée. »

Une soirée de musique kabyle. …roupe de femmes algériennes …ura et le chanteur Idir se pro…nt le lundi 23 janvier à l'Olym… Paris, à 21 heures.

Rock

Retour aux sources

Le King est mort et avec lui le plus beau symbole des années 50, lorsque le rock'n roll chantait le présent. La même année aux Etats-Unis, Robert Gordon est apparu, il est ce que Presley n'était plus depuis longtemps, mais ce qu'il incarnait encore et représentera toujours. « Je n'ai surtout pas tenté de capitaliser sur la mort d'Elvis, je lui voue trop d'admiration pour cela. »

Robert Gordon est jeune, il a cette mèche haute qui trône au-dessus de la tête, ses cheveux rasés autour des oreilles qui s'écartent à 30 degrés, ses maillots de corps à bretelles — l'image parfaite d'un passé tellement évocateur et qui n'a rien perdu de son authenticité. Celle de Gordon en tout cas n'est pas à mettre en doute un seul instant. « Je ne joue pas la parodie, les chansons que je chante sont celles que je ressens réellement. Le rock'n roll n'est pas une affaire d'époque, mais une humeur qui vous habite quelle que soit la mode. Les rocks des années 50 n'ont pas vieilli, on les écoute avec le même plaisir, aussi est-il normal de les faire vivre de nouveau et de composer dans le même esprit. »

Robert Gordon a donné un concert à Paris, mercredi 18 janvier, qui était aussi le prétexte à un concours de danse présidé par Dick Rivers, et le Nashville a pris pour un soir, l'allure d'une salle de bal.

L'univers s'est recréé durant quelques heures, les garçons se poussaient mutuellement vers la piste de danse pour se donner un prétexte à leur courage et puis, la musique aidant, dansaient, qui en blouson noir et bottines pointues, qui en chemise à carreaux, pantalon large et mocassins blancs, avec des filles aux jupes plissées et chaussées de ballerines. Sur scène Gordon chante de vieux standards et aussi des compositions de Link Wray, une grande figure du rock de la grande époque, qui l'accompagne à la guitare ; et ses quarante-huit ans n'entament en rien son énergie. La voix de Gordon, puissante, profonde et grave aussi, avec ses trémolos aigus pour plus de volupté, colle merveilleusement au rockabilly et ses déhanchements sensuels suivent le rythme. Les mêmes qui, dans les années 50, émoustillaient les jeunes filles et faisaient mourir de jalousie leurs petits amis. C'était à celui qui les imiterait le mieux parce qu'alors il était le roi.

« L'image et les attitudes ont leur importance ; elles illustrent l'univers musical et sont ce à quoi les gens peuvent se rattacher matériellement. » *Robert Gordon est le rock'n roll aujourd'hui, il a trop de talent pour n'être qu'un ersatz du passé. Les Jordanaires, comme pour lui donner plus de crédit, font les chœurs sur son prochain album.* « C'est véritablement un rêve qui se matérialise pour moi », *dit-il. Pas seulement pour lui.*

ALAIN WAIS.

★ Réf. Robert Gordon with Link Wray, Sono Press - P.S. 2 030.

Cinéma

« CROIX DE FER », de Sam Peckinpah

1943. Dans la péninsule de Taman (Crimée), les troupes allemandes se battent encore avec acharnement. Mais le temps est proche où leur repli se transformera en déroute. Spécialiste des coups de main audacieux, célèbre pour sa baraka, le sergent Steiner est le héros de son régiment. Il ne cache pourtant ni son mépris de la hiérarchie, ni son antinazisme, ni sa haine pour ceux qu'il appelle les « *charognards des décorations* ». Or c'est justement à un de ces « *charognards* » qu'il va se trouver confronté en la personne du capitaine Stransky, un aristocrate prussien qui s'est porté volontaire sur le front russe pour obtenir la croix de fer dont il rêve. D'emblée, les deux hommes se heurtent. Antagonisme qui revêt un caractère dramatique lorsque Stransky cherche à s'attribuer le mérite d'une contre-attaque menée par Steiner, puis profite des circonstances pour envoyer le sergent à une mort quasi certaine.

Malgré son manichéisme apparent, ce film est plus complexe que ne le sont d'ordinaire les ouvrages de ce genre. Si Peckinpah apporte un peu de nuances au portrait du capitaine Stransky, fantoche dérisoire et ignoble, il évite l'imagerie d'Epinal quand il peint Steiner. Le sergent est-il victime ou complice de cette guerre qu'il affronte avec tant de courage ? Agit-il par devoir ou parce que la guerre satisfait sa nature profonde ? La question se pose. Certes, à première vue, on ne peut qu'éprouver de l'estime pour ce combattant exemplaire qui sait se montrer généreux (il sauve un jeune prisonnier russe) et qui cite à ses moments perdus Kant et Clausewitz. Mais plus on avance dans le récit, plus l' « héroïsme » de Steiner nous devient suspect, plus nous devinons en lui l'animal traqué (et détraqué), le professionnel cynique, perverti par le carnage, et chez qui le goût du danger, de la violence et du sang a fini par l'emporter sur tout autre sentiment. De sorte que c'est à travers lui, plus encore qu'à travers le misérable Stransky, que Peckinpah semble vouloir dénoncer l'instinct meurtrier de l'homme, son attirance pour la force brutale, sa secrète connivence avec les démons de la guerre.

Une guerre dont le réalisateur impose la présence avec la force, le lyrisme tragique qui caractérise son talent. Visages écrasés, corps éclatés, ruisseaux de sang, combats à l'arme blanche, apocalypse des bombardements, sadisme, folie, horreur totale que prolonge et décompose le ralenti. Impossible, cette fois, d'accuser Peckinpah de complaisance : la guerre, c'est bien cela, cette boucherie, ce monstrueux holocauste.

James Coburn joue en grand fauve le personnage de Steiner. A ses côtés, Maximilien Schell (l'aristocrate), James Mason et David Warner (deux officiers désabusés). Senta Berger (le repos et la tentation du guerrier). Véronique Vendell (une combattante russe). De bons acteurs pour un film où le tempétueux Sam Peckinpah s'est visiblement senti à l'aise.

JEAN DE BARONCELLI.

★ George V, Quintette (v.o.) ; Colisée, A.B.C., Rio-Opéra, Montparnasse-83, Cambronne, les trois Nation (v.f.).

Dix mesures pour Paris

M. Jacques Chirac, maire de Paris, président du R.P.R., a présenté, vendredi 20 janvier, au cours d'une conférence de presse, dix actions entreprises par la municipalité en application de la politique culturelle définie il y a trois mois (*le Monde* du 15 octobre 1977). Ces actions correspondent à des crédits d'investissement de 100 millions de francs pour les cinq prochaines années, cette somme s'ajoutant, selon M. Marcel Landowski, directeur des affaires culturelles, aux 23 millions de francs inscrits au budget de 1978.

1) Travaux de rénovation et de mise en valeur du musée Carnavalet et de son annexe, l'hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau (25 à 30 millions de francs).

2) Installation, à l'automne, du mime Marceau et de son école au Théâtre de la PorteSaint-Martin, la Ville prenant en charge les travaux d'aménagement et le fonctionnement de l'école (3,5 millions).

3) Installation de la compagnie Valère-Desailly au Théâtre Montparnasse-Gaston-Baty (XIVe arrondissement) ; transformation du Théâtre Présent, animé par Arlette Thomas, en Compagnie du XIXe arrondissement, porte de Pantin ; installation de Michel Le Royer dans le dixième arrondissement, sans doute au Palais des Glaces.

4) Aide aux Salons (250 000 F) et mise en place d'organisations qui fassent des mairies annexes des lieux fréquents d'expositions.

5) Crédits d'investissement (25 millions en cinq ans) aux conservatoires de musique d'arrondissements.

6) Réfection du Théâtre de la Gaîté lyrique, à partir de l'été 1978 (25 millions).

7) Création d'un grand théâtre lyrique populaire (15 à 20 millions) dont l'implantation n'est pas encore fixée, mais qui utilisera, précise-t-on, une salle déjà existante.

8) Rénovation de l'orgue de Saint-Eustache dans un délai de moins de deux ans.

9) Institution d'un haut conseil culturel de la Ville de Paris, qui aura pour mission d' « *aider à définir techniquement la politique culturelle, d'en contrôler, avec l'aide de l'administration, la marche et d'en corriger par ses conseils les éventuelles erreurs* » (1).

10) Création d'une galerie de photographie de la Ville de Paris, à la gare d'Orsay, dès mars 1978 et d'une salle de cinéma polyvalente dès l'été 1978.

(1) Parmi les membres de ce haut conseil, on relève les noms de Agam, Marie-Claire Alain, Jean-Louis Barrault, Daniel Barenboïm, Jean Bernard, Pierre Boulez, Chaplain-Midy, Yvette Chauviré, Pierre Cochereau, Marius Constant, Jean Desailly, Jean Guillou, Paul Guth, Georges Matthieu, Denis Maurey, Silvia Monfort, Olivier Messiaen, François Nourissier, Jean d'Ormesson, Gérard Oury, Roland Petit, Pierre Quoniam, Raymond Savignac.

Notes

Cinéma

« Tendre poulet » de Philippe de Broca

Mme Tanquerel, commissaire divisionnaire de la brigade criminelle, est l'héroïne de deux romans policiers de Jean-Paul Rouland et Claude Olivier : « le Frelon » et « la Fouine ». A la lecture, on se dit : « C'est un rôle pour Annie Girardot ». Et voilà qu'Annie Girardot est Tanquerel à l'écran, comme on l'imaginait, par son interprétation, toute d'autorité et de fantaisie.

Mais « Tendre poulet » est une adaptation massacre du « Frelon ». On a détruit la construction très originale de l'intrigue (trois points de vue subjectifs, dont celui de l'assassin). On a modifié la vie familiale de Tanquerel pour lui faire vivre une idylle sentimentale avec un professeur de grec (Philippe Noiret), et les victimes du meurtrier au poinçon sont, ici, des parlementaires de droite et de gauche partageant les faveurs d'une femme légère. Raisons commerciales ?

Philippe de Broca a cherché à donner à cette histoire, remaniée en dépit du bon sens, un style de « comédie américaine ». Il y a quelques séquences, quelques moments vifs. Pourtant, le personnage de Noiret ralentit l'action policière, et la tension de l'enquête se perd dans des gags excessifs.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Théâtre

« Candide » à Chaillot

Le roman de Voltaire a des personnages accentués, des situations drôles. De cela Serge Ganzl a fait un découpage, comme avec des ciseaux ronds dans du papier de couleur, et Jean-Claude Amyl l'a mis en scène, sans qu'aucun des deux compères ne songe spécialement au théâtre — avec Voltaire, ça vaut mieux, ses pièces sont plates comme le lait.

Voici donc une escapade : du cirque tempéré. Cabrioles, bonne humeur, plaisanteries qui frisent le douteux mais n'y tombent pas, aucune prétention.

Des idées de jeu qui font rire, peu de matériel assez bien employé, c'est vraiment un spectacle d'été à jouer sur les places de marché, à la belle étoile.

Daniel Russo (Candide), Stéphanie Loïk (Cunégonde), Jean-Jacques Lagarde (Pangloss), Marc Imbert (le petit baron et le général des jésuites), jouent carrément comme à la foire, ils sont bien. Bernard Allouf (Cacambo), en revanche, a besoin d'œuvres plus soutenues pour faire donner son talent.

MICHEL COURNOT.

★ Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30.

Rock

Boomtown Rats au Nashville

« Nous sommes persuadés que les principaux acteurs d'un concert sont les spectateurs. Lorsque nous montons sur scène, nous dirigeons les projecteurs sur eux afin qu'ils se voient et comprennent qu'ils sont importants, qu'ils sont l'événement. Nous essayons de les faire participer réellement à notre jeu. Ils jouent pour nous et nous pour eux. Ils sont avec nous, sans aucune différence, et c'est ce qui fait un bon concert de rock. » Bon, celui qu'ont donné les Boomtown Rats, le mardi 17 au Nashville, l'était sans aucun doute, même si Bob Geldof est un beau parleur, un racoleur malicieux. C'est d'ailleurs peut-être pour cela. Il est en tout cas un chanteur attrayant, une voix puissante, sauvage, aux larges possibilités.

Originaires de Dublin (Irlande), les Boomtown Rats appartiennent à la nouvelle vague ou, plus précisément, se servent de l'intérêt qu'elle suscite. Les pratiques sont les mêmes, rythmes et phrasé rapides, culte de l'individualité (« Je veux être moi »), énergie viscérale, avec cette différence que les compositions sont étoffées par des interventions soignées et une mise au point minutieuse. Les arrangements sont travaillés avec soin pour plus de séduction. Ils donnent un relief attirant aux mélodies. Une sonorité ample qui excite la sensibilité et invite au mouvement. Les Boomtown Rats sont d'excellents instrumentistes qui manient avec sûreté un rock populaire dans la forme et l'esprit.

A. W.

★ Réf. Boomtown Rats. Phonogram 9102800.

Formes

Trajectoires

Parce qu'il a fini par faire table rase des valeurs d'un monde révolu, parce qu'il rompt ses dernières attaches, peut-on inférer que Philippe Lepâtre repart à zéro ? Au contraire. Auteur, il y a dix ans, d'un essai sur « la Réalité en sa totalité » (aux éditions Georges Fall), qui constate la mue fondamentale de notre civilisation dans tous les domaines, il retrouve enfin ses racines antéchrétiennes. Il n'y a donc pas solution de continuité mais approfondissement, et si Lepâtre s'est débarrassé du romantisme subsistant dans ses œuvres antérieures à 1977, il les expose aux côtés des récentes (1). Devant leur succession, on assiste moins à une rupture qu'à une purification. On suivait déjà dans les premières le jet, la trajectoire de la sensation pure, happant d'instinct le réel décanté de l'image, non pas traduite : exprimée telle quelle dans l'éclat des couleurs pures — par exemple ce disque bleu d'une obsédante intensité — ou de leur absence virginale maculée sans excès, renforcée plutôt par les « gestes » chromatiques.

Ces fusées balaient maintenant un espace raréfié, avec la stridence des jaunes acides et la chaleur des rouges. On se rendra mieux compte encore de la conscience de l'artiste en se penchant sur les gouaches dont Lepâtre a enrichi les poèmes manuscrits de ses amis — nous voilà revenus à la belle époque des « paroles peintes » — : à chaque fois la vision répond au texte. Et on se permet d'appliquer à Lepâtre la remarque qu'il faisait à propos d'autres peintres contemporains. Il réalise une continuité enrichissante « *à travers une œuvre qui se dépasse continuellement, sans autre prétention à une école que celle de son dépassement continuel...* ».

Chez Cazac (2), en revanche, il s'agit d'une démarche diamétralement opposée. Après des années consacrées à l'abstraction — il exposa entre autres des matières brûlées, — il peint des paysages (pas toujours) imaginaires. Seulement il les peint d'après nature. Le choc visuel et affectif de sites privilégiés, de Toscane ou de Grèce, avec lesquels il devait avoir des affinités subsconscientes, a provoqué en lui un retour à la figuration. Un dialogue, au sens strict du terme, s'est instauré entre lui et les pierres. Alors il refait le monde à sa façon. Ses très grands pastels, *Paysages de Vallepietra, Laguna de Pylos, Collines de Methons*, notamment, attestent l'interpénétration du peintre avec ses terres d'élection.

Confronté à la violence sombre de ses toiles presque toujours informelles, traversées de fulgurances et d'embellies, le très jeune Ros Blasco (3) ne peut renier son origine espagnole. On pense au lyrisme de tel de ses compatriotes. Ce n'est, peut-être qu'une coïncidence. Blasco est plein de promesses et je ne crois pas à la gaucherie d'un chaos qui semble voulu, avec ses coulures librement tolérées, mais je crois à la sincérité de l'artiste. Il ne triche pas.

Le mérite de Remzi (4), exilé kurde devenu parisien et peintre depuis un quart de siècle, est d'avoir refusé aussi bien toute concession à son folklore originel qu'aux tendances et aux engouements dont il continue à avoir le spectacle sous les yeux. Pour nous, il peut passer pour traditionnel, mais sa manière va à l'encontre de ses propres traditions. Il peint en pleine pâte, en couleurs riches violemment accouplées, aux traits épais, des natures mortes, des bouquets, des meubles : buffets et fauteuils. Des montagnes aussi, en touches souvent plus légères, une surtout, la Fournache, dans la Drôme, toujours recommencée.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Principe, 12, rue de la Ferronnerie.

(2) L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné.

(3) La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts.

(4) Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers. — 16, rue Dauphine.

Danse

Nominations à Angers et à Nancy

L'opération tiroir concernant la réorganisation chorégraphique d'Angers et de Nancy se précise (*le Monde* des 28 septembre 1977, 11 et 20 janvier 1978). Pour le ministère de la culture et de l'environnement, il ne s'agit pas d'un simple transfert du B.T.C. (Ballet-Théâtre contemporain) d'une ville à l'autre. Jean-Albert Cartier est chargé de mission pour étudier les meilleurs moyens de développer la danse en Lorraine. Il dirigera le Ballet français de Nancy (compagnie autonome de trente à quarante danseurs), assisté d'Hélène Trailine, qui est nommée directrice de la danse. Jean-Albert Cartier décidera seul des ouvrages qu'il montera, des chorégraphes qu'il invitera et de la manière dont il entend mener cette vocation régionale. Mais la municipalité le met dans l'obligation d'effectuer certaines opérations de décentralisation, locale ou régionale (le problème de l'animation des Prémontrés se pose), et de prévoir, à côté de créations contemporaines, une certaine reconstitution des ballets du répertoire. Le financement de la compagnie, fixé à 4 millions de francs, sera assuré paritairement par la ville et l'Etat.

Il reste à régler la situation de l'actuel directeur du Ballet de Nancy — devenu récemment Ballet de Lorraine (*le Monde* du 17 janvier), — le chorégraphe Gigi Gheorge Cacileanu, qui fait, en quelque sorte, les frais de l'opération, et aussi le sort des danseurs de sa troupe qui ne seront pas nécessairement employés par Jean-Albert Cartier.

Angers, de son côté, devient le lieu d'accueil du Centre chorégraphique national, qui se substitue au Ballet-Théâtre contemporain. Subventionné paritairement par la municipalité et le ministère de la culture et de l'environnement, ce centre disposera de 2 millions de francs pour mener une double action : la formation de danseurs professionnels, l'accueil de jeunes compagnies pour présenter leurs créations. L'entreprise est d'autant plus intéressante que le chorégraphe américain Alwin Nikolaïs a accepté d'en prendre la direction. Un effort sera également fait par la ville d'Angers pour développer des co-productions lyriques avec les opéras voisins.

MARCELLE MICHEL.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Centre Pompidou : Maximilien Robespierre (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Opéra : la Walkyrie (sam., 18 h.).
Comédie-Française : Britannicus (sam., 20 h. 30, dim., 14 h. 30) ; l'Avare (dim., 20 h. 30).
Chaillot, salle Gémier : Candide (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).
Odéon : l'Oncle Vania (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Petit Odéon : le Naufrage (sam. et dim., 18 h. 30) ; le Visage d'Achtar (sam. et dim., 21 h. 30).
TEP : les Clowneries, par le cirque Alfred (sam., 20 h. 30, dim. 15 h.).
Petit TEP : Francis Lemarque (sam., 20 h. 30) ; rencontre avec le quatuor de l'ensemble 2 E 2 M (dim., 10 h. 30).

Les salles municipales

Châtelet : Concert Colonne, dir. P. Dervaux (Saint-Saëns, Tchaïkovski) (dim., 18 h. 30).
Nouveau Carré : Cirque à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. 30) ; Libre parcours récital : J.-F. Heisser, piano (Bach, Beethoven, Bartok) ; (sam., 17 h. 30) ; Récital Jean Sommer (sam., 20 h. 30).
Théâtre de la Ville : Jean Vasca (sam., 18 h. 30) ; Jacky Parady (sam., 20 h. 30, dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Vicky Messica (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.) ; la Maison de l'inceste (sam., 18 h. 30) ; Pinok et Matho (sam., 22 h. ; dim., 16 h.).
Antoine : Raymond Devos (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Si t'es beau, t'es con (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Atelier : la Mouette (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Biothéâtre-Opéra : Solness le constructeur (sam., 21 h., dernière).
Bouffes-du-Nord : Ubu (sam., 20 h. 30).
Bouffes Parisiens : le Petit-Fils du cheik (sam., 20 h. 45, dim., 15 h.).
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium : Les clowns Macloma (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre du Soleil : David Copperfield (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. 30). — Théâtre de la Tempête : Dom Juan (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. 30).
Centre culturel suédois : Charlie Mc Death ; Amour maternel (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).
Cité internationale, la Resserre : l'Entraînement du champion avant la course (sam., 21 h.). — Maison de l'Allemagne : le Bleu du ciel (sam. et dim., 20 h. 45).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaia (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Espace Cardin : Cripure (sam., 20 h. 30).
Fontaine : Rendez-vous à Hollywood (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Gaîté-Montparnasse : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
Il Teatrino : Louise la Pétroleuse (sam., 20 h. 30).
Le Lucernaire, Théâtre noir : la Belle Vie (sam. et dim., 18 h. 30) ; les Ecrits de Laure (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; les Entretiens avec le prof. Y (sam., 22 h 30 ; dim., 17 h. ; le Schloendorff (dim., 22 h. 30). — Théâtre rouge : Boîte Mao boîte et Zoo Story (sam., 20 h. 30, dim. 17 h.).
Madeleine : Peau de vache (sam., 20 h. 30, dim. 15 h. et 18 h. 30).
Marigny : Miam-miam (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins : La ville dont le prince est un enfant (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Michel : les Vignes du Seigneur (sam., 21 h., dim., 15 h. et 21 h., dernière).
Montparnasse : Trois lits pour huit (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Mouffetard : le Fou et la Nonne (sam., 20 h. 30).

Samedi 21 - Dimanche 22 janvier

Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
Orsay, grande salle : l'Eden cinéma (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. et 18 h. 30).
Petite salle : Albert Nobbs (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h 30).
Palais des arts : les Jeanne (sam., 18 h. 30) ; Bernard Haller (sam., 20 h. 45).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Plaine : Nefertiti et le rêve d'Akhnaton (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Plaisance : Adieu Supermac (sam., 20 h. 45).
Porte-Saint-Martin : Pas d'orchidées pour Miss Blandish (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Présent : le Nouveau Locataire (sam., 20 h. 30, dim., 17 h.).
Renaissance : Lucinda Childs et Robert Wilson (sam., 21 h., dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Saint-Georges : Topaze (sam., 20 h. 30 ; dim . 15 h et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dernières clientes (sam., 21 h. 15, dim., 15 h. 30 et 19 h.).
Studio-Théâtre 14 : Mime japonais (sam., 20 h. 30, dernière).
Théâtre Campagne Première, I : Par-delà les marronniers (sam. et dim., 21 h. 45) ; II, la Matriarche (sam., 20 h., dim., 15 h.) ; Parade (sam., 21 h., dim., 17 h.).
Théâtre d'Edgar : Sylvie Joly (sam., 20 h. 45).
Théâtre du Marais : Tueur sans gages (sam., 20 h. 45).
Théâtre Marie-Stuart : Punk Rats (sam., 18 h. 30) ; Gotcha (sam., 20 h. 45) ; Elle, elle et elle (sam., 22 h. 30).
Théâtre Oblique, I : les Derniers Hommes (sam., 18 h. 30). — II : Blaise Pascal (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Théâtre de Paris : Vive Henri IV (sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre Paris-Nord : les Fersmol et Kie (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).
Théâtre de la Péniche : le Psychopompe (sam., 20 h. 30).
Théâtre de la Rue-d'Ulm : Quand je serai petit (sam., 21 h. ; sam. et dim., 15 h. 30)
Théâtre 13 : Baroufe à Chioggia (sam., 20 h. 45, dim., 15 h.).
Théâtre 347 : la Ménagerie de verre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre du 28-Rue-Dunois : Du rififi pour l'utopie (sam., 19 h. ; dim., 17 h., dernière).
Tristan-Bernard : Oï, Peppina (sam., 21 h., dim., 15 h. et 18 h.).
Variétés : Féfé de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

Les théâtres de banlieue

Argenteuil, Salle J.-Vilar : Quatre à quatre (sam., 20 h. 45)
Aulnay-sous-Bois, salle P.-Scohy : Fantastic miss Madona (sam., 21 h.).
Boulogne, T.B.B. : Ballet du Grand Théâtre de Genève (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. 30).
Cergy-Pontoise, Théâtre des Louvrais : le Cercle, ballet (sam., 21 h.).
Champigny, Théâtre, De cape et d'épée (sam., 21 h.).
Chelles, CAC : Mouloudji (sam., 20 h. 30).
Choisy, Théâtre P.-Eluard : le Bal des mendiants, musique du Moyen Age (dim., 16 h.).
Clichy, ARC : Et je vous en dirai des nouvelles (sam., 20 h. ; dim., 17 h.).
Créteil, Maison des arts A.-Malraux : Théâtre du Silence (sam., 20 h. 30, dim., 16 h.).
Deuil-la-Barre, hôtel de ville : Quatuor Dussol (Haydn, Mozart, Schubert) (sam., 20 h. 45).
Elancourt, Maison pour tous : la Fortune de Gaspard (sam., 21 h.).
Ermont, Théâtre P.-Fresnay : Célimare le bien-aimé (dim., 16 h.).
Evry, Arènes : Gala de l'Union des conservatoires de l'Essonne (Bach, Haendel, Vivaldi) (dim., 15 h.).
Goussainville, Théâtre P.-Neruda : Maître Puntila et son valet Matti (sam., 21 h.).
La Courneuve, C. C. J.-Houdremont : Till Eulenspiegel (sam., 21 h.).
Louvres, église : Ensemble Ch. Schneider (Corelli, d'Abacco, Vivaldi, Mozart) (dim., 15 h.).
Marly-le-Roi, Maison J.-Vilar : les Frères Jacques (sam., 21 h.).
Meudon, C. C. : Quatuor de clarinettes de Paris (Haendel, Mozart, Rimski-Korsakov) (sam., 21 h.).
Montreuil, Studio-Théâtre : l'Assommoir (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.) ; le Temps des cerises (dim., 20 h.).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : Les gens déraisonnables sont en voie de disparition (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Sartrouville, Théâtre : Catherine Ribeiro (sam., 21 h.).
Sceaux, les Gémeaux : Quintette à vents de Paris.
Suresnes, Théâtre-J.-Vilar : Adama, folklore juif (sam., 21 h.).
Survilliers, château de La Chapelle-en-Serval : Ensemble instrumental A. Boulfray (Pergolèse, J.-S. Bach, C.-P.-E. Bach, J.-C. Bach).
Versailles, Théâtre Montansier : Même heure l'année prochaine (sam., 21 h.).
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally : Nourkil, théâtre de la danse (dim., 17 h.).
Vincennes, Théâtre D.-Sorano : Roméo et Juliette (sam., 21 h. ; dim., 18 h.).

Les concerts

Lucernaire : E. Musa et A. Hubbard (Bach, Villa-Lobos, Debussy) (sam. et dim., 19 h.).
Conciergerie : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. J.-C. Malgloire (Vivaldi) (dim., 17 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées : A. Yupanqui, O. Caceres et P. Soler (sam. et dim., 21 h.).
Radio-France : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Murat (Wagner, Scriabine, Wychnegradzky) (sam., 20 h. 30).
Palais des sports : Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Liszt, Rachmaninov, Ravel).
Salle Gaveau : Concert Oubradous, dir. P. Bender (Mozart) (sam., 17 h. 30).
Heure musicale de Montmartre : G. Hartmann et U. Reinemann, chant (Schumann) (sam., 17 h. 45).
Théâtre de la Madeleine : J. Herbillon et Paraskivesco (Fauré, Debussy, Ravel) (sam., 17 h.).
Notre-Dame de Paris : J. Eggington (Bach, Howells, Mendelssohn) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Minihosanna (ensemble vocal et instrumental d'enfants) (dim., 16 h.).
Théâtre d'Orsay : B. Rigutto, D. Bourgue, J. Chambon (Mozart, Beethoven) (dim., 11 h.).
Eglise des Billettes : Ensemble 12 (Vivaldi) (dim., 17 h.).
Eglise américaine : C. Bon (Beethoven, Berio, Bon) (dim., 18 h.).
Institut néerlandais : Quatuor Gaudeamus (Webern, Pisper, Swet, Delestrade, Stravinski) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : T. Spelle (Bach, Mendelssohn) (dim., 17 h. 45).
Salle Pleyel : Concert Lamoureux, dir. P. Paray (Debussy, Ravel) (dim., 17 h. 45).

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : Napoléon, d'A. Gance ; 18 h. 30 : Et l'acier fut trempé, de M. Donskoï ; 20 h. 30 : l'Année dernière à Marienbad, d'A. Resnais ; 22 h. 30 : L'homme qui en savait trop, d'A. Hitchcock. — Dim., 15 h. : le Guépard, de L. Visconti ; 18 h. 30 : Limelight, de C. Chaplin ; 20 h. 30 : Tristana, de L. Bunuel ; 22 h. 30 : Eve, de J.-L. Mankiewicz.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22)
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier Latin, 5 (326-84-65) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Cinévog, 9e (874-77-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
ARRETE TON CHAR, BIDASSE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e en matinée ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES BASKETS SE DECHAINENT (A., v.o.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) V.f. : Montparnasse-83, 5e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BIG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
COURS APRES MOI SHERIF (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29)
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Max-Linder, (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Galerie Point-Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
ETNA (Fr.), Palais des Arts, 3e (272-62-98)
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25)
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
FORTINI-CANI (Fr.), v. it. : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Diderot, 12e (343-19-29)
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71)
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).
IRISH TOUR (Ang., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), le 24 sur invitation)
JESUS DE NAZARETH (It., angl.), v. angl. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-53-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70)
NEUF MOIS (Hongr., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Ch.-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ON PEUT SE LE DIRE SANS SE FACHER (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) (sf S. à 20 h et 22 h.).
LA PART DU FEU (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23)

Les films nouveaux

CROIX DE FER, film américain de Sam Peckinpah (*). V.O Quintette (5e) (033-35-40), George-V (8e) (225-41-46) V.F Montparnasse 83 (6e) (544-14-27) ; ABC (2e) (236-55-54) ; Rio-Opéra (2e) (742-82-54) ; Colisée (8e) (359-29-46) ; Gaumond-Sud (14e) (331-51-16) : Cambronne (15e) (734-42-96)
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT, film français de Jean-Daniel Simon : Quintette (5e) (033-35-40) : La Clef (5e) (337-90-90)
LE MIROIR, film soviétique de Andréi Tarkovsky V.O : Hautefeuille (6e) (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées (8e) (359-04-67) V.F : Impérial (2e) (742-72-52)
MAC ARTHUR LE GENERAL REBELLE, film américain de Joseph Sargent. V.O Cluny-Palace (5e) (033-07-76) ; Elysées-Cinéma (8e) (225-37-90) V.F : Rotonde (6e) (633-08-22) ; Helder (9e) (770-11-24) ; UGC Gobelins (13e) (331-06-19) ; Mistral (14e) (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles (15e) (579-33-00) ; Murat (16e) (288-99-75) ; Secrétan (19e) (206-71-33) : Les Images (18e) (522-47-94)
TENDRE POULET, film français de Philippe de Broca Rex (2e) (236-83-93) : UGC Opéra (2e) (261-50-32) ; UGC Odéon (6e) (325-71-08) ; Bretagne (6e) (222-57-97) ; Normandie (8e) (359-41-18) ; Paramount-Opéra (9e) (073-34-37) ; UGC Gare-de-Lyon (12e) (343-01-59) ; Paramount-Gobelins (13e) (707-12-28) ; Magic-Convention (15e) (828-20-64) ; Paramount-Orléans (14e) (540-45-91) ; Murat (16e) (288-99-75) ; Paramount-Maillot (17e) (758-24-24) ; Moulin-Rouge (18e) (606-34-25)
DE L'AUTRE COTE DE MINUIT, film américain de Charles Jarrot. V.O Cluny-Palace (5e) (033-07-76) ; Biarritz (8e) (723-69-23). V.F. : UGC Opéra (2e) (261-50-32) ; Cinémonde-Opéra (9e) (770-01-90) ; Ermitage (8e) (359-15-71) ; UGC Gare-de-Lyon (12e) (343-01-59), Mistral (14e) (539-52-43) ; Gaumont-Convention (15e) (828-42-27), Bienvenue-Montparnasse (15e) (544-25-02) ; Clichy-Pathé (18e) (522-37-41) : Secrétan (19e) (206-71-33)
VOYAGE EN CAPITAL, film français de Ali Akika et Anne-Marie Autissier : Olympic (14e) (547-67-42) H. sp.

PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U. G. C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
REPERAGES (Suis) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Studio-Raspail, 14e (326-38-98).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : Olympic, 14e (542-67-42) H. Sp.
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Ternes, 17e (380-10-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
W.C. FIELDS AND ME (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).







CARNET

Mariages

— M. et Mme Luc Tarieul,
M. et Mme Hubert Pannelier,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,
Marie-Claude et Bertrand.
La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 21 janvier 1978 à Vincennes.
27, rue de la Paix, 94300 Vincennes.
15, rue Jules-Didier,
10120 Saint-André-les-Vergers.

Décès

— Saint-Dié, Nancy, Strasbourg.
Mme André Colin, son épouse,
M. et Mme Bernard Dussud et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Metais et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Colin et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Colin et leurs enfants,
M. et Mme Guy Hildwein et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Colin et leurs enfants,
ses enfants et vingt-quatre petits-enfants,
M. et Mme Louis Poux et leurs enfants,
Mme Robert Gantois et ses enfants,
ses beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles Thomas, Simon, Legras, Martz, Vouner, Jacoutot, Colin et toutes les familles alliées ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. André COLIN,
ancien élève de l'Ecole polytechnique, officier de la Légion d'honneur, président d'honneur des Etablissements Gantois,
endormi dans la paix du Seigneur le 20 janvier 1978 dans sa soixante-dix-huitième année.
« Mon commandement c'est que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés. »
Saint Jean, XV, 12.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité familiale. Un service religieux sera célébré en l'église Saint-Martin le 28 janvier 1978, à 10 heures.
La famille ne recevra pas à domicile.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
14, avenue de Robache,
88100 Saint-Dié.

[Né le 26 avril 1900 à Saint-Dié (Vosges), M. André Colin était ancien élève de l'Ecole polytechnique. Ingénieur des Hauts Fourneaux de Pont-à-Mousson de 1922 à 1927, il fut, de 1927 à 29, président-directeur général, puis président d'honneur des Etablissements Gantois. Il était également administrateur depuis 1966 de la Société nancéienne de crédit industriel et depuis 1972 de la Société nancéienne et Varin-Bernier. Il avait été de 1939 à 1967 président de la chambre de commerce de Saint-Dié, dont il restait président d'honneur.]

Remerciements

— Mme M. Voltchikis-Mendel, profondément émue des messages de sympathie reçus à l'occasion du décès de
M. L. VOLTCHIKIS,
remercie tous ceux qui se sont associés à sa peine.

Anniversaires

— La famille du
docteur Francis DAYAN,
rappelle son souvenir à l'occasion du premier anniversaire de sa mort.

Messes anniversaires

— Une messe sera célébrée le jeudi 26 janvier 1978, à 18 heures précises, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à la mémoire de
Raymond SUBES,
pour le huitième anniversaire de sa mort. Il est demandé, à cette occasion, à tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'assister à cette messe.

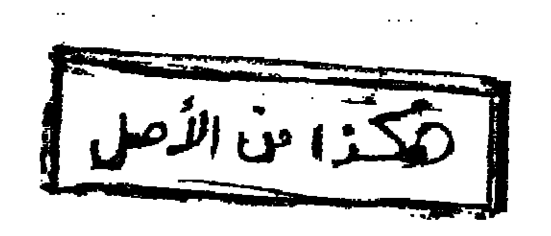
Bienfaisance

— L'Union syndicale C.G.T. de la région parisienne organise, le mercredi 25 janvier, à 14 h. 30, à l'Olympia une matinée artistique en faveur des enfants des « sans travail ». Distribution de jouets et friandises.

Communications diverses

— Le groupe « assurances » des anciens Sciences-Po organise, le 25 janvier, un dîner-débat animé par M. Bernard Pagezy, président-directeur général des sociétés d'assurances du Groupe de Paris, sur le thème « Assurance et nationalisation ». Renseignements et inscription : groupe « assurances » des anciens Sciences-Po, 187, boulevard Saint-Germain, Paris (7e). Tél. 548-91-62.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



économie

L'AMÉLIORATION DE LA CONJONCTURE A L'ÉTRANGER

L'éclaircie anglaise

(Suite de la première page.)

Pourtant deux autres facteurs devraient favoriser l'assainissement. D'abord, le découvert budgétaire, qui englobe outre-Manche le solde débiteur des collectivités locales et du secteur nationalisé, est passé de 88 milliards de francs en 1975 à 63 milliards de francs actuellement. Ensuite, la hausse des prix a été ramenée d'une cadence annuelle de 18 % au milieu de 1976 à 12,5 % aujourd'hui, soit une décélération d'un tiers. En France, l'inflation reste légèrement au-dessous des deux chiffres, mais son ralentissement d'une année sur l'autre est peu perceptible.

L'éclaircie anglaise laisse assurément subsister des zones d'ombre : baisse du niveau de vie, chômage, grogne syndicale, faible productivité. Elle amorce cependant un renversement de tendance. Le cabinet travailliste, au lieu d'imposer au pays des sacrifices sans résultats, peut dorénavant les justifier par un début de rétablissement. De manière significative, le Stock Exchange a été, l'an dernier, la Bourse la mieux orientée de tout l'Occident, contrastant avec l'éclipse de New-York, la contre-performance de Tokyo et le recul de Paris. Du haut des vingt-six étages de sa tour de 97 mètres, il sent grandir ses ambitions en Europe et dans le monde. Doit-on rappeler que les valeurs britanniques capitalisent des sommes du même ordre que les Bourses française, allemande, hollandaise, belge et italienne réunies ?

Le boom pétrolier

A la fin de 1976, le F.M.I., penché au chevet du royaume, portait un diagnostic sévère et subordonnait son aide à des mesures très strictes. Treize mois plus tard, l'*Economist* titre : « Au secours, la livre remonte... » Par-delà *l'humour et la satisfaction, cette* boutade signifie, toutefois, que l'abondance des liquidités peut devenir inflationniste. Aussi, la reprise du sterling, pour avoir un sens et un avenir, doit-elle s'accompagner d'un réveil de l'économie nationale. Or, quelques signes favorables apparaissent en ce domaine. C'est le second changement.

En 1977, la Grande-Bretagne a produit 40 millions de tonnes de pétrole et espère atteindre 100 millions d'ici trois ans. Laboratoires, derricks, chantiers flottants, ancrés en plein large sur des îlots artificiels, parfois aussi lourds que trois tours Eiffel, percent les brouillards de feux annonciateurs d'une prospérité nouvelle. A elle seule, la zone britannique — dont l'Ecosse réclame sa part — englobe 46 % des périmètres de recherche (1). Bientôt le royaume assurera son indépendance énergétique. A son or noir s'ajoutent en effet les importantes ressources de gaz sous-marin et d'inépuisables réserves de charbon. Aucun autre pays du Marché commun ne bénéficie de tels atouts.

Les deux tiers des commandes industrielles liées à l'exploitation pétrolières sont allées l'an dernier au Royaume, alors qu'au début l'étranger devançait l'économie nationale, mal préparée. Environ cent mille emplois ont été créés, provoquant, malgré les controverses entre les parties prenantes, un notable effet d'entraînement. Les chefs d'entreprise, selon de récents sondages, prévoient d'augmenter leurs investissements de 20 % cette année. Dès 1977, l'industrie manufacturière les a accrus d'un pourcentage comparable. Le National Economic Development Office (ou NEDO), active en outre, la restructuration de nombreuses branches. Une vingtaine de groupes de travail, qui associent l'Etat, le patronat et les syndicats, dessinent les contours de l'Angleterre moderne.

Déjà, l'économie britannique bascule de ses foyers traditionnels — Nord-Ouest, Centre, grand large atlantique — vers le Sud-Est, la côte orientale et la mer du Nord. La moitié de la population se masse au-dessous d'une transversale reliant la rivière Severn, près de Cardiff, à la Humber, qui borde Hull, au voisinage du pétrole nordique. Les Comtés de mouvance londonienne — du Surrey au Hertfordshire — rassemblent le tiers des industries automobiles, aéronautiques, électriques ; 40 % des établissements de recherche, les trois cinquièmes des activités sur les télécommunications et les mass media.

Deux correctifs atténuent toutefois cette concentration. D'un côté, des ateliers entiers se déplacent jusqu'à l'extrême sud-ouest de la transversale, dans le Devon et les Cornouailles. De l'autre, les anciens bastions se reconvertissent. Le long des 120 kilomètres qui, par Manchester, joignent Liverpool au Yorkshire occidental, la densité industrielle se compare à celle de la Ruhr.

Certes, les résultats obtenus, les perspectives ouvertes, ne sauraient faire oublier la gravité des problèmes en suspens. Les sacrifices demandés aux travailleurs (pouvoir d'achat amputé), les charges de l'Etat-Providence, la superfiscalité qui frappe les entreprises et de nombreux particuliers entretiennent de graves tensions politiques et sociales. Le redressement complet risque de se trouver retardé. C'est pourquoi l'expérience travailliste de MM. James Callaghan et Denis Healey mérite une grande attention.

Cette expérience procède par tâtonnements, erreurs, retours en arrière. Il s'agit, cependant, d'un processus typiquement anglais qui ne doit pas masquer deux réalités essentielles.

D'abord, ce qu'on prenait pour une décadence irrémédiable de la Grande-Bretagne se révèle être une mutation, extrêmement douloureuse mais sans doute salvatrice. L'éclaircie actuelle en témoigne. Le peuple anglais conserve une faculté de rebondissements que de nombreux milieux du continent ont sous-estimée, en particulier les responsables français. Ensuite, ce que tente l'Angleterre concerne toute l'Europe : changer la condition ouvrière par la voie parlementaire plutôt que par la contrainte, supprimer les injustices tout en préservant l'économie de marché, faire coexister le monde des usines et l'initiative privée, les syndicats et les marchands. La réponse britannique pèsera lourd.

RENÉ DABERNAT.

(1) Convention du 28 avril 1958 signée à Genève, puis légèrement retouchée : Royaume-Uni, 46 % ; Norvège, 27 % ; Pays-Bas, 11 % ; Danemark, 10 % ; République fédérale allemande, 5 % ; Belgique, 0,5 % ; France, 0,5 %.

L'inflation continue de se ralentir en Grande-Bretagne

La hausse des prix pourrait être inférieure à 10 % en 1978

De notre correspondant

Londres. — Le dernier indice des prix de détail confirme les prévisions officielles d'une baisse continue de l'inflation. Pour le second mois consécutif, le coût de la vie n'a augmenté que de 0,5 % en décembre, ce qui a ramené le taux annuel d'inflation de 13 % en novembre à 12,1 %, soit à son niveau le plus bas depuis avril 1973. Ce taux a baissé régulièrement depuis le mois de juillet où il atteignait 17,6 %. Aussi M. Hattersley, ministre des prix, a-t-il déclaré que l'objectif d'un taux inférieur à 10 % sera sûrement atteint au cours des prochains mois et maintenu pendant toute l'année, et même en 1979, à condition que les augmentations de salaires restent dans des limites raisonnables.

Les experts officiels estiment que même si l'augmentation des salaires s'établit finalement entre 12 et 14 %, l'inflation s'inscrira, à partir de mars et pendant toute l'année, au-dessous de la « barre » de 10 %. En novembre, le salaire moyen a progressé de 1,9 % par rapport à octobre et de 10,3 % en un an (+ 9,5 % en octobre et + 9 % en septembre).

La décélération des prix est liée surtout à l'appréciation de la livre sterling, qui allège le coût des importations de matières premières. Néanmoins, le niveau des augmentations de salaires reste incertain, les accords intervenus jusqu'à présent ne concernant que 20 % des travailleurs. L'échec de la grève des pompiers et la modération des mineurs, qui ont renoncé temporairement à leurs revendications et ont accepté les accords locaux de productivité, entretiennent l'espoir que les négociations salariales resteront dans des limites acceptables. Toutefois, le gouvernement devra probablement faire face, dans les prochaines semaines, à la grève des ouvriers électriciens.

La nouvelle chute du taux d'inflation a incité le gouvernement à autoriser une dévaluation de 5 % de la « livre verte » dont s'est félicité le ministre danois de l'agriculture. Cette mesure aura pour effet d'augmenter de 1 % en moyenne les prix alimentaires et de 0,25 % l'indice des prix de détail. Cette légère hausse des prix alimentaires sera, espère-t-on, facilement acceptée par l'électorat à un moment où l'augmentation du pouvoir d'achat en compense les effets. Cependant, dans l'immédiat, le gouvernement risque d'être tenu en échec aux Communes par une coalition des conservateurs, des libéraux et des députés nationalistes, qui, dans l'intérêt des agriculteurs, recommandaient une dévaluation plus forte : 7 à 10,5 % de la « livre verte ».

Il faut noter toutefois que le niveau de vie par tête d'habitant en Grande-Bretagne reste inférieur à la plupart de ceux des pays industrialisés.

HENRI PIERRE.

AFFAIRES

M. PHILIPPE CLÉMENT (travaux publics) : l'intervention de l'État est excessive et souvent maladroite.

A l'occasion du banquet annuel de la Fédération nationale des travaux publics, qui a eu lieu vendredi 20 janvier, M. Philippe Clément, président de la Fédération, s'est livré à un vigoureux plaidoyer en faveur de l'économie libérale.

« *Aussi longtemps qu'un retour aux sources du véritable libéralisme concurrentiel n'aura pas été effectué, et seul l'Etat peut y parvenir puisqu'il est seul responsable de son abandon, nous serons condamnés à vivre dans le malaise, peut-être même demain dans la révolte* », a déclaré M. Clément, qui a ensuite dénoncé violemment « *l'intervention excessive et souvent maladroite de l'Etat, ignorant les réalités qu'il prétend améliorer et qui nous conduit insensiblement au collectivisme démocratique et à la disparition totale, non seulement de la liberté d'entreprendre, mais de toute forme de liberté* ».

Répondant à M. Clément, M. Fernand Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, qui présidait le banquet, après avoir souligné la valeur fondamentale « *de l'économie de liberté et de responsabilité* » en faveur de laquelle « *le gouvernement s'est prononcé sans ambiguïté à Blois* » a souligné que « *le juste fonctionnement de la société libérale suppose l'intervention d'un Etat puissant* » qui ...che :

1) Faire respecter les règles du jeu libéral (contre le malthusianisme, les tentatives d'entente ou de domination) et introduire, au bénéfice des travailleurs, des règles qui leur assurent une amélioration progressive de leurs conditions de travail et de leurs rémunérations ;

2) Fixer les orientations générales de développement arrêtées par le gouvernement.

M. MARCHELLI (C.G.C.) : le P.C. est-il prêt à sacrifier Manufrance à sa stratégie politique ?

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — « *A cinquante jours des élections, le parti communiste est-il prêt à sacrifier Manufrance pour démontrer les méfaits du système capitaliste ?* » Tout en se refusant à cette éventualité, M. Paul Marchelli, président de la fédération de la métallurgie de la C.G.C., n'en a pas moins posé la question vendredi 20 janvier à Saint-Etienne, où il était venu participer à l'assemblée générale de la S.A.I.M.R.S. (Syndicat des ingénieurs et assimilés de la métallurgie de la région stéphanoise). Si le redémarrage de la firme stéphanoise patine, constate M. Marchelli, ce n'est pas la faute du nouveau P.-D. G., M. Jacques Petit, bien au contraire, ni celle des pouvoirs publics, qui ont tenu leurs engagements, mais de l'actionnaire majoritaire, en l'occurrence la municipalité à prédominance communiste.

Certes, « *grâce aux garanties données par celle-ci, des investisseurs ont été trouvés* », mais il apparaîtrait qu'il ont fait marche arrière. Pour M. Marchelli, « *ce n'est pas par hasard si la municipalité n'a pas fait le nécessaire pour les amener au bout de leurs engagements* ». « *La politique est une chose, l'emploi en est une autre. Si, le 31 janvier au soir, les fameux investisseurs ne sont pas réapparus avec les 66 millions indispensables, la municipalité aura fait la preuve qu'elle a sacrifié Manufrance à la haute stratégie politique du P.C.* » M. Marchelli se demande si le P.C. n'envisage pas de laisser l'entreprise en l'état « *pour, quelques jours avant les élections, tenter de démontrer que si l'on en est arrivé là, c'était la faute au gouvernement.* » — J.-P. C.

EXCÉDENT COMMERCIAL RECORD DU JAPON : PRÈS DE 10 MILLIARDS DE DOLLARS EN 1977

Tokyo (*A.F.P.*). — Alors que le ministre japonais des affaires économiques extérieures, M. Nobuhiko Ushiba, entame une tournée européenne, qui doit le conduire à Genève, Bruxelles, Bonn, Londres et Paris, le surplus de la balance commerciale nippone a enregistré un nouveau record en 1977, avec 9 750 millions de dollars, selon le ministère des finances. Les exportations ont atteint 80 510 millions de dollars, en progression de 8,6 % par rapport à 1976, tandis que les importations diminuaient de 0,6 %, se situant à 70 760 millions.

En décembre, l'excédent, qui a été de 2 210 millions de dollars, a représenté aussi un nouveau record mensuel, laissant loin derrière le record précédent de 1 490 millions remontant à juillet. Les exportations, avec 8 570 millions, ont toutefois baissé de 39 % par rapport à décembre 1976, tandis que les importations ont chuté de 12,6 % en un an, revenant à 6 360 millions.

Avec les seuls Etats-Unis, l'excédent s'est élevé en 1977 à 7 300 millions de dollars, les ventes nippones ayant progressé de 14 % et les achats diminué de 5 %. Avec la C.E.E. le surplus a atteint 5 milliards de dollars, les exportations japonaises ayant augmenté de 10 % et les importations de 5 %.

Enfin, les achats de pétrole brut ont représenté un tiers des importations totales du Japon en 1977.

PRIX

Démentis...

Partisan convaincu de la liberté des prix, M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, a annoncé le 18 janvier, lors d'une conférence de presse, que les prix de l'industrie horlogère seraient libérés à compter du 1er février (le Monde du 20 janvier).

L'information émanant du ministre responsable de l'industrie française, nous n'avions pas jugé utile de la vérifier auprès de la Rue de Rivoli. A tort. Le ministère de l'économie et des finances a en effet indiqué le 20 janvier qu'il n'était pas question de libérer ces prix à la date annoncée par le ministre, et, mieux encore, que ses services compétents poursuivaient en liaison avec l'industrie horlogère la négociation d'un engagement de modération. L'affaire prend un tour franchement comique à la lecture d'un communiqué de la chambre de l'horlogerie qui, ce même 20 janvier, affirme que « ses négociations avec la direction générale de la concurrence et des prix sont suspendues depuis le 29 décembre 1977, dans l'attente du retour à la liberté des prix qu'elle estime indispensable ! ».

Après l'opposition et la majorité, voilà le gouvernement à son tour divisé...

Aux États-Unis

Le programme économique de M. Carter devrait maintenir la croissance à 5 %

De notre correspondant

Washington. — M. Carter peut-il compter sur son plan économique pour redresser une popularité que tous les sondages récents présentent dans un état alarmant de déclin ? A en juger par les premières réactions à ce programme, qui a été publié vendredi 20 janvier sous la forme d'un rapport au Congrès, les espoirs sont encore prématurés. Sans doute l'allégement fiscal de 25 milliards de dollars, qui en constitue la pièce maîtresse, est-il bien accueilli, mais pas par tout le monde. M. Meany, par exemple, président de la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O., eût préféré que l'Etat fédéral conservât ces fonds pour financer plus largement les programmes de création d'emplois. En outre, le gain net des contribuables sera inférieur à la somme annoncée, en raison d'autres dispositions fiscales : il sera, en fait, de 10 milliards de dollars pour les particuliers, de 6 milliards pour les chefs d'entreprise.

De nouvelles réductions pourront être décidées en 1979, a indiqué le président, à la fois pour compenser les charges résultant du programme sur l'énergie (celui-ci devrait être enfin voté par le Congrès, sous une forme ou sous une autre, dans les mois qui viennent) et pour relancer l'économie, si le besoin s'en fait sentir. Car la philosophie de M. Carter est bien arrêtée sur ce point : une importante réduction d'impôt était nécessaire pour relancer l'économie et réduire le chômage, objectif que le gouvernement place en tête de ses préoccupations, avant la lutte contre l'inflation et le souci d'équilibre budgétaire.

Un déficit budgétaire toléré

A cet égard, une promesse électorale, réaffirmée il y a encore quelques semaines comme un article de foi, à savoir présenter un budget en équilibre en 1981, dernière année du premier mandat du président, a été officiellement abandonnée. M. Carter se dit toujours décidé à atteindre cet objectif, mais il ne fixe plus de date. « *Avec une croissance exceptionnellement forte du secteur privé,* écrit le président dans son rapport, *nous aurions besoin d'un budget fédéral en équilibre. Mais avec une économie en croissance plus faible, parvenir à l'équilibre du budget en 1981 ne serait possible qu'en renonçant aux réductions d'impôt nécessaires pour parvenir au haut niveau de l'emploi qui est notre objectif. Dans ces circonstances, la date à laquelle nous toucherons au but devrait être différée.* » Autrement dit, la période actuelle fait partie de celles « *dans lesquelles d'importants déficits du budget fédéral doivent être tolérés, parce qu'ils sont nécessaires pour renforcer le pouvoir d'achat des consommateurs et des entreprises* ». Le déficit pour l'année budgétaire 1978-1979, sera donc de 62 milliards de dollars : il n'aurait été que de 42 à 47 milliards sans les réductions d'impôt projetées.

Le président ayant apparemment décidé que le déficit du budget n'est pas une cause d'inflation si le taux de croissance est faible, c'est vers d'autres voies qu'il se tourne pour réduire la hausse des prix. Sans doute les Etats-Unis sont-ils relativement épargnés à cet égard parmi les autres pays industrialisés, avec un taux d'inflation de 6,8 % en 1977 (+ 0,4 % en décembre). Mais le président reconnaît qu'il ne peut faire grand-chose pour améliorer ce chiffre, sinon recourir à quelques expédients marginaux : constitution d'un stock de 30 à 35 millions de tonnes de céréales pour éviter une flambée des prix comme en 1972-1973 (mais c'était là la moindre des choses que le gouvernement pouvait faire pour calmer l'irritation persistante des paysans qui sont venus occuper le centre de Washington et même le bureau du ministre de l'agriculture, au moment même où le président présentait son message sur l'état de l'Union) ; contrôle renforcé sur les frais d'hospitalisation, qui ont doublé depuis 1970...

Pour le reste, c'est-à-dire l'essentiel, le président, qui refuse tout contrôle des salaires et des prix, s'en remet à un effort « *volontaire et coordonné* » du patronat, des syndicats et du gouvernement pour obtenir une « *décélération* » des hausses. Dans ce but, des consultations « *informelles* » seront organisées par secteurs industriels, sous l'égide du gouvernement. Mais M. Carter admet dans son rapport qu'il ne peut fournir « *aucune garantie* » de succès.

Sans doute l'administration dispose-t-elle de quelques moyens de pression, au moins sur les industriels. Le rapport présidentiel promet, par exemple, de revoir certains règlements gouvernementaux trop stricts qui ont eu pour effet de faire grimper les prix, notamment dans le domaine de la protection de l'environnement. L'on peut penser qu'il sera plus généreux en faveur des industries qui joueront le jeu anti-inflation. Toutefois, pour le moment, le scepticisme, voire l'hostilité, prévalent, tant parmi les chefs d'entreprise que parmi les dirigeants syndicaux. M. Meany a estimé que « *des directives données d'en haut, sous quelque forme que ce soit, constituent un pas vers le contrôle des salaires* ». Il a refusé au gouvernement le droit de « *définir les termes et les résultats des négociations collectives* ».

Réduire le chômage

Les résultats obtenus dans le domaine de l'emploi — un million de chômeurs en moins qu'il y a un an, quatre millions d'emplois en plus — n'ont créé nul « *vertige du succès* » dans l'administration. Le rapport présidentiel relève que le phénomène n'est pas entièrement reflété dans les statistiques : aux 6,5 millions de demandeurs d'emploi doivent être ajoutés 3,75 millions de salariés contraints d'accepter des emplois partiels et un million de chômeurs tellement découragés qu'ils ne font même plus acte de candidature. En outre, les minorités souffrent beaucoup plus du chômage que la majorité blanche : 40 % des Noirs de moins de vingt ans sont sans emploi.

Les objectifs fixés pour l'avenir sont plus modestes que ceux de 1977. Le président espère obtenir une réduction du chômage d'un demi-point par an, de manière à parvenir à un taux de 5,5 à 6 % en 1979. Selon M. Schultze, principal conseiller économique du président, les fonds alloués aux programmes fédéraux pour la création d'emplois et l'apprentissage auront doublé au cours des deux premières années de l'administration Carter. Mais le principal effort devra provenir du secteur privé, qui fournit les cinq sixièmes des nouveaux emplois créés.

Les objectifs fixés à la croissance sont également modérés. M. Carter espère parvenir à une augmentation du produit national brut de 4,5 à 5 % par an, contre 4,9 % en 1977. Mais il doit constater qu'un investissement insuffisant des entreprises a freiné la reprise. C'est aussi à la prudence du patronat qu'il attribue un autre élément alarmant de la situation : la faible hausse de la productivité dans l'industrie, qui est passée de 3 % par an pendant les vingt premières années d'après guerre à 2 %, ou moins, ces dix dernières années. Au passage, M. Carter a confirmé qu'il attendait du remplacement de M. Arthur Burns à la tête de la Banque fédérale de réserve une orientation de la politique de cette organisation vers la « *convalescence totale* » de l'économie.

Le même effort sera demandé à la communauté internationale. La première priorité dans ce domaine sera la recherche d'une « *reprise à l'échelle mondiale* », pour laquelle les pays à excédent « *devront tenir leur rôle* ». Le déficit de la balance des comptes américaine, qui sera de 18 milliards de dollars en 1977, est un sujet « *de souci, mais non d'alarme* » et la baisse du dollar n'a pas été surprenante, jusqu'à ce que les fluctuations des cours deviennent, à la fin de l'an dernier, « *désordonnées et excessivement rapides* ». Autrement dit, les Etats-Unis n'interviennent et n'interviendront que « *lorsque la spéculation menace de saper notre économie ou celle de nos partenaires* ». Dans tous les autres cas, il convient de laisser le système des taux de change flottants fixer la valeur des monnaies.

MICHEL TATU.

● *Les investissements industriels américains en France* ont augmenté de 20 % en 1977, faisant des Etats-Unis le premier investisseur étranger en France, affirme, dans sa dernière livraison, l'hebdomadaire économique et financier *Business Week*, qui constate que la France attire actuellement plus de capitaux étrangers que n'importe quel autre pays d'Europe. Si certaines dispositions fiscales ont contribué à ce phénomène, le moteur en est surtout « *la perspective que la gauche divisée ne sortira pas gagnante des élections de mars* ».

YOUGOSLAVIE

● *Un consortium de sept banques de la R.F.A.* accordera à la Yougoslavie un crédit de 500 millions de marks, aux termes d'un accord signé récemment, à Belgrade, avec onze banques yougoslaves. Cette somme sera affectée à l'importation d'équipements et de technologie ouest-allemands. — (*A.F.P.*)

TRANSPORTS

LES PROJETS DE L'ACHETEUR DU « FRANCE »

• Une compagnie maritime franco-saoudienne
• Une grande compagnie aérienne régionale française

Dans son bureau parisien, près du Trocadéro : un Chagall, une maquette du « France » et des modèles réduits d'avions. Président et propriétaire de Tag Group, M. Akram Ojjeh, la soixantaine, le cheveu blanc, l'élégance discrète, le contact facile, garde le sang-froid d'un homme rompu aux affaires.

Né en Syrie, étudiant à Paris pendant la dernière guerre, résistant, marié à une Française et père de cinq enfants, M. Ojjeh a, aujourd'hui, la nationalité saoudienne. A ses débuts, il se lance dans l'import-export en Europe puis monte des cartoucheries au Proche-Orient avant de mettre son génie des affaires au service de l'Arabie Saoudite. Il contrôle l'exécution des grands projets de développement de ce pays par l'intermédiaire de Tag Group, dont son fils Mansour est vice-président.

Sa francophilie est à toute épreuve. Sans désemparer, il cherche à « vendre la France » dans le monde arabe, et notamment en Arabie Saoudite. Une France utile et non pas futile.

● *Le* France *a-t-il été payé comptant ?*

Je confirme que le *France* a été payé comptant, le jour même de la signature du contrat d'achat, sans intervention de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) et sans recours à quelque formule de crédit que ce soit. Tous les frais engagés depuis lors, pour l'entretien du paquebot, ont été également réglés cash.

● *Où comptez-vous ancrer définitivement le* France *?*

La destination finale du *France* sera connue au plus tard le 15 février. Nous étudions, aujourd'hui, la possibilité d'ancrer le paquebot aux Etats-Unis, soit à La Nouvelle-Orléans, en Louisiane, soit à San-Francisco, en Californie, dans des régions francophiles. Cependant, une autre solution, située en dehors des Etats-Unis, a mes préférences (1).

● *Quand le* France *quittera-t-il Le Havre ?*

Quelle que soit sa destination et compte tenu des formalités à remplir pour l'y acheminer, le *France* ne quittera pas Le Havre avant le 15 mai. Son séjour dans un port français — Le Havre, Marseille ou Saint-Nazaire — pourrait être prolongé de plusieurs mois s'il s'avérait nécessaire de faire subir au paquebot des transformations majeures.

● *Combien coûte l'entretien du* France *? A combien s'élèvent les frais d'acheminement du paquebot sur son lieu de mouillage ?*

L'entretien du *France* — gardiennage, chauffage, etc. — s'élève à 10 millions de francs par an. La certification du paquebot pour sa dernière traversée à vide, jusqu'à son port d'attache, me coûtera 5 millions. Si, pour répondre à de très nombreuses demandes, j'avais accepté d'embarquer des passagers à bord pour cette ultime croisière, j'aurais dû dépenser entre 35 et 40 millions.

● *Emploirez-vous des marins et du personnel français pour acheminer le* France *vers son port d'attache et une fois au mouillage pour l'exploiter ?*

Je m'attacherai certainement les services de marins du *France* pour le conduire, ou éventuellement le remorquer, jusqu'à sa destination finale. Je ferai également tout mon possible pour employer le maximum de personnel hôtelier et d'agents techniques qui ont travaillé à bord. D'autant mieux, si, ancré au large des côtes, le paquebot doit avoir son autonomie de gestion, c'est-à-dire produire son électricité, posséder sa station radiotéléphone, etc.

● *Comment avez-vous conçu l'aménagement intérieur du* France *?*

L'aménagement intérieur du *France* restera tel qu'il est. Je ne modifierai en rien son style et sa décoration. S'il faut remplacer un fauteuil, on le remplacera à l'identique, s'il faut changer une moquette, on la changera par une autre de même qualité et de même couleur...

● *Avez-vous d'autres projets dans le secteur maritime en relation avec des intérêts français ?*

L'Arabie Saoudite ne possède pas de flotte marchande. Or, l'industrie du pétrole notamment nourrit un trafic important. Je vais donc mettre sur pied une compagnie maritime franco-saoudienne en coopération avec la Compagnie générale maritime (C.G.M.). Le fait que l'Etat soit l'actionnaire principal de la C.G.M. nous donne toutes garanties quant au succès de cette collaboration.

J'étudie, d'autre part, la possibilité de travailler avec une des filiales de la C.G.M. qui détient un brevet pour des conteneurs frigorifiques autonomes. Cette technique de transport m'intéresse pour acheminer en Arabie Saoudite fruits, légumes et viandes.

● *Pourquoi avez-vous acheté les meubles de la collection Wildenstein ? Où comptez-vous les exposer ?*

J'ai acquis cette collection avant tout pour la garder dans le patrimoine français. Si elle avait été vendue à Monte-Carlo, elle aurait malheureusement été dispersée aux quatre coins du monde.

Une partie de cette collection sera exposée à bord du *France* dans une sorte de musée flottant, conçu pour illustrer les multiples manifestations artistiques et techniques du génie français. Deux à cinq pièces de cette collection iront à Versailles et dans des palais nationaux. Le reste des meubles demeurera en France pour y être vendu.

● *Etes-vous acquéreur d'autres collections de ce genre ?*

La collection Wildenstein était incomparable. Je continuerai d'acheter des objets d'art rares et... français. Je viens ainsi d'acquérir une commode unique dans l'histoire de l'ébénisterie française.

● *Comment justifiez-vous votre participation au capital de la compagnie régionale Air Alpes ?*

Tout ce qui concerne l'aviation m'a toujours passionné. TAG ne veut-il pas dire *Techniques d'avant-garde*, et l'avenir n'appartient-il pas à l'avion ? Cet intérêt pour la chose aérienne explique ma prise de participation dans le capital de Air Alpes. Pour maintenir cette compagnie en activité, j'ai accepté, l'an dernier, de souscrire à une augmentation de capital. Si, à l'avenir, on me sollicitait de nouveau, je répondrais encore présent.

● *La création d'une grande compagnie régionale vous paraît-elle souhaitable ?*

L'idéal serait de créer une seule grande compagnie régionale au lieu et places d'une vingtaine de petits transporteurs qui ont du mal à vivre. Je serais heureux si, un jour, avec le concours des pouvoirs publics et des chambres de commerce, je pouvais créer cette grande compagnie régionale. L'avenir me dira si je peux satisfaire ce désir que je ressens.

Au demeurant, la prise de participation dans le capital d'autres compagnies, telles que Midair, Europe Aéro Service et Touraine Air Transport, est liée à la réalisation de ce souhait.

● *Vous intéressez-vous au développement de l'industrie hôtelière française ?*

Je m'intéresse au développement des chaînes hôtelières françaises, et en particulier à celui de la société des hôtels Méridien. Je souhaiterais soutenir l'expansion de cette filiale d'Air France pour la rendre compétitive, notamment vis-à-vis de ses concurrents américains — Hilton, Intercontinental, Sheraton, — qui, à travers le monde, sont de plus en plus envahissants. Pour moi, l'« *hôtellerie à la française* » est irremplaçable et inimitable. Elle a un style qui n'appartient qu'à elle.

● *Etes-vous acheteur d'un ou de plusieurs Concorde ? Croyez-vous en l'avenir de l'avion supersonique ?*

Je ne suis pas encore près d'acheter Concorde que ce soit pour le faire voler à vitesse supersonique ou pour l'exposer dans un musée des exploits français. Cela dit, je suis certain du brillant avenir de cet avion et je m'emploie déjà à assurer, à brève échéance, sa percée commerciale.

● *Croyez-vous possible la coopération économique entre la France et les pays du Proche-Orient, l'Arabie Saoudite notamment ?*

J'ai été, en 1948-1949, le seul pionnier à lancer les bases d'une coopération économique entre la France et l'Arabie Saoudite. Aujourd'hui, mon objectif reste le même. Jadis, dans le monde arabe, la France n'était connue que pour ses parfums, sa haute couture, ses produits de luxe...

Depuis, on s'est mis à apprécier, là-bas, la technologie de pointe et la matière grise française. Je ne regrette qu'une seule chose : l'absence de la France au Proche-Orient entre septembre 1956 et septembre 1963, due à la rupture des relations diplomatiques avec les pays arabes, consécutive à l'expédition de Suez.

Pourquoi cette francophilie jamais satisfaite ? Toute ma culture a été française depuis mon plus jeune âge. Je n'ai connu les Etats-Unis et la Grande-Bretagne qu'après la dernière guerre. Et puis, les sentiments à l'égard d'une femme ou... d'un pays, ça ne s'explique pas...

Propos recueillis
par JACQUES DE BARRIN.

(1) Il pourrait s'agir de Montréal, au Canada.

SOCIAL

Vive le travail !

La majorité des Français considèrent que le travail n'est plus ce qu'il était, mais qu'il reste la valeur fondamentale. Ils estiment que bon nombre de chômeurs ne sont que des escrocs, des simulateurs ou des fainéants.

Car les Français adultes respectent le travail. Mieux, ils l'aiment. D'autant plus peut-être que, en ces temps de crise, ils sont à tout moment menacés d'en être privés.

Ces réconfortantes conclusions ressortent d'un sondage réalisé par l'IFOP pour le Nouvel Economiste, *portant sur un « échantillon national » de huit cent cinquante-sept personnes âgées de dix-huit ans et plus qui ont été interrogées entre le 19 et le 28 décembre 1977.*

S'il faut croire les résultats de ce sondage, 66 % « des Français » — c'est-à-dire des huit cent cinquante-sept citoyens consultés — constatent qu'on n'enseigne plus aux enfants le respect du travail comme on l'enseignait aux générations précédentes ; 24 % pensent le contraire et 10 % ne se prononcent pas. Toutefois, les personnes de plus de soixante-cinq ans sont les plus catégoriques puisque 80 % d'entre elles se rallient à la première opinion.

Les Français, nous dit-on, sont prêts à travailler davantage. Mais il y a la manière de poser la question : « Si, en raison de la crise, il n'y avait pas d'autre solution... » *56 % de citoyens sont prêts à faire un effort pour* « maintenir leur niveau de vie actuel ». *Et il faut beaucoup de... courage à ces 17 % qui préfèrent voir leurs revenus diminuer. Ou bien à ces 27 % qui, trouvant peut-être la question mal posée, optent pour le silence.*

Troisième interrogation : êtes-vous prêt à sacrifier un peu de vos loisirs actuels et de votre vie de famille ? Oui à 44 %, contre 31 % de non et 25 % d'abstentions. Mais c'est pour obtenir par le travail « une promotion sociale... ».

Les Français fustigent aussi les sans-emploi. « Certains disent, *demande l'intervieweur,* que bon nombre de chômeurs sont des gens qui ne veulent pas travailler. Etes-vous d'accord ? » *Les Français interrogés répondent oui à 51 % contre 36 % de non et 13 % d'abstentions. Ce sont les plus âgés qui sont les plus sévères.*

Enfin, les Français, affirme-t-on, préféreraient l'allongement des week-ends (26 %) plutôt que des congés payés (24 %). Mais il s'agit, dans l'éventualité d'une réduction du temps de travail de quatre-vingts heures par an, de se prononcer pour l'une des formules suivantes : vingt minutes de travail de moins tous les jours ; une heure et demie de moins une fois par semaine ; deux semaines de congés payés une fois par an, soit quatorze jours, ou « un grand week-end de trois jours par mois », *soit, ont peut-être pensé ceux qui calculent mal, trente-six jours sur l'année. D'où la tentation de se rallier à une formule qui, en fait, n'apporte que douze jours de congé supplémentaires.*

Encore une fois, tout est dans l'art de poser la question...

J. B.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

Le dollar en sursis

Le calme semble revenu sur les marchés des changes, du moins pour l'instant, après les vifs remous de la semaine précédente. D'une semaine à l'autre, le dollar est resté pratiquement stable par rapport au deutschemark, et a même légèrement progressé vis-à-vis du franc suisse et du yen. La lire s'est nettement redressée tandis que le franc français fléchissait légèrement.

Pendant les trois premiers jours de la semaine, le dollar se raffermissait nettement : le sentiment des opérateurs à son égard devenait réellement meilleur, du fait des interventions de la Réserve fédérale et de l'approche du discours sur l'état de l'Union que devait prononcer, jeudi soir, le président Carter.

De ce discours, les milieux financiers attendaient beaucoup, en principe, bien que l'essentiel leur en fût connu par avance : adjuration au Congrès de voter la loi sur l'énergie, volonté de lutte contre l'inflation et de soutenir le dollar, réduction des impôts, *etc.* C'est peut-être pour cette raison qu'un certain flottement se manifestait dès le jeudi, et s'accentuait vendredi après que le président Carter eut parlé, sans surprendre une opinion déjà bien informée. Mais le fléchissement du dollar fut immédiatement stoppé par l'action des banques centrales.

Visiblement, le dollar s'est vu accorder un sursis, sur la durée duquel les avis des cambistes sont partagés. Les uns insistent avec raison sur la nouveauté extraordinaire que constitue le soutien qui est apporté à la monnaie américaine par la Réserve fédérale, grâce aux accords de « swap » passés avec la Bundesbank. Ils soulignent le caractère positif de ce soutien, preuve péremptoire, à leurs yeux, que les Etats-Unis veulent sincèrement et véritablement empêcher leur monnaie de fléchir davantage.

Les autres font valoir que bien des mauvaises nouvelles sont encore à venir, notamment la publication, vers le 23 janvier, du déficit commercial américain pour le mois de décembre. Ils craignent, à juste titre, que le Congrès ne soit guère plus disposé à voter un projet de loi sur l'énergie qui se traduira par un renchérissement progressif des prix des produits pétroliers, phénomène peu apprécié par leurs électeurs en cette année de renouvellement de la Chambre des représentants. Ils relèvent, enfin, avec inquiétude que la Réserve fédérale des Etats-Unis a déjà acheté 1,79 milliard de dollars pendant la semaine se terminant le 18 janvier, et se demandent combien de temps elle pourra « tenir » si le Congrès se montre rétif. Le *Wall Street Journal* estime que le combat pour la défense du dollar durera des mois, si ce n'est des années. En attendant, les opérateurs, déconcertés par les interventions inopinées de la Réserve fédérale, n'osent plus prendre position à la baisse du dollar, ce qui est un résultat. Mais ils restent sur le qui-vive, tous prêts à recommencer, et de temps à autre « tâtent » le dispositif de protection.

En Europe, des ventes ont pesé sur le FRANC SUISSE, qui a quelque peu fléchi par rapport à toutes les monnaies. Au sein du « serpent » monétaire européen, la tension diminue nettement, ce qui allège les pressions sur le FRANC BELGE et les couronnes scandinaves.

La LIRE, victime d'un accès de faiblesse la semaine précédente, s'est raffermie en dépit de la démission de M. Andreotti, qui se succède à lui-même. Le gouverneur de la Banque d'Italie, M. Baffi, a mis l'accent sur l'assainissement financier italien par rapport à la crise monétaire de 1976, avec un excédent de la balance des paiements en 1977 (le premier depuis cinq ans) et une reconstitution de réserves en devises.

Le FRANC FRANÇAIS a légèrement fléchi mardi et mercredi sur la publication d'un sondage d'opinion défavorable à la majorité et sur les déclarations « vigoureuses » de M. Jacques Chirac, de sorte que les cours du dollar et du deutschemark ont monté à Paris. L'annonce d'une diminution du chômage et, surtout, d'un excédent de la balance commercial en décembre n'a exercé aucune influence positive. En fin de semaine, toutefois, une certaine sérénité, peut-être provisoire, réapparaissait.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a oscillé entre 173 dollars et près de 175 dollars, dans une atmosphère assez nerveuse. A Londres, l'on estime que l'instabilité du dollar est le principal, et peut-être bien le seul facteur, qui influe sur la tenue de l'or. L'un des associés de la firme de courtage Sharp-Pixley a déclaré qu'il ne voyait pas ce qui pourrait empêcher l'or de monter jusqu'à 200 dollars l'once et au-delà en 1978, même si ce n'est pas dans l'immédiat. Et d'ajouter que la dimension actuelle et potentielle du marché de l'or aux Etats-Unis est devenue un élément majeur dans le processus de la formation des prix du métal.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ..	—	1,9340	9,1478	3,8728	4,1039	63,7253	4,3901	1686,44
	—	1,9300	9,0903	3,8214	4,0964	63,4970	4,3907	1709,98
New-York .	1,9340	—	21,1416	49,9375	47,1253	3,0349	44,0528	0,1146
	1,9300	—	21,2314	50,5050	47,1142	3,0395	43,9560	0,1128
Paris	9,1478	4,7300	—	236,20	222,90	14,3558	208,37	5,4243
	9,0903	4,7100	—	237,87	221,90	14,3161	207,03	5,3160
Zurich....	3,8728	2,0025	42,3361	—	94,3685	6,0773	88,2158	2,2964
	3,8214	1,9800	42,0382	—	93,2862	6,0182	87,0329	2,2347
Francfort .	4,1039	2,1220	44,8625	105,9675	—	6,4400	93,4301	2,4334
	4,0964	2,1225	45,0636	107,1969	—	6,4513	93,2967	2,3955
Bruxelles .	63,7253	32,9500	6,9661	16,4544	15,5278	—	14,5154	3,7786
	63,4970	32,9000	6,9851	16,6161	15,5005	—	14,4615	3,7133
Amsterdam	4,3901	227,00	47,9915	113,3583	106,9745	6,8892	—	2,6032
	4,3907	227,50	48,3014	114,8989	107,1849	6,9148	—	2,5677
Milan	1686,44	872,00	184,35	435,45	410,93	26,4643	394,14	—
	1709,98	886,00	188,11	447,47	417,43	26,9300	389,45	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Baisse du zinc et du cacao

METAUX. — *Nouvelle baisse des cours du zinc qui reviennent à Londres à leur niveau le plus bas depuis quatre ans.*

Le fléchissement des cours du cuivre se poursuit au Metal Exchange de Londres. Le marché reste toujours déprimé par l'abondance des stocks mondiaux.

CAOUTCHOUC. — *Légère baisse des cours du naturel sur les places commerciales. La production mondiale a atteint 3 650 000 tonnes en 1977, supérieure de 90 000 tonnes à celle de 1976.*

DENREES. — *Nouvelle et sensible baisse des cours du cacao, après une courte pause.*

Dans l'attente des résultats de la réunion du Conseil international du sucre — la première avec le nouvel accord — pour fixer les quotas d'exportation, les cours ont été plus soutenus.

En attendant, le président Carter a pris vendredi, à titre temporaire, des mesures d'urgence visant à freiner les importations massives de sucre aux Etats-Unis. A compter de ce samedi 21 janvier, le sucre d'importation non raffiné sera taxé à raison de 2,7 cents par livre et le sucre raffiné à raison de 3,22 cents par livre.

Le chef de l'exécutif américain a, d'autre part, indiqué qu'il n'hésiterait pas, si besoin était, à recourir à des mesures plus sévères encore pour protéger l'industrie sucrière du pays.

La lente avance des cours du café se poursuit, provoquée par la perspective d'une récolte réduite au Guatemala survenant après la forte baisse de celle du Salvador. Le Brésil accorde son soutien à une proposition de stabilisation des prix présentés par le Mexique.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS du 20 janvier

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 649 (663,50) ; à trois mois 661,50 (676,50) ; étain comptant 6 285 (6 320) ; à trois mois 6 340 (6 310) ; plomb 322,50 (365,50) ; zinc, 261,50 (274,50).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 57,90 (59,40) ; aluminium (lingots) inch. (53) ; ferraille, cours moyen en dollars par tonne, inch. (69,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inchangé (130-138).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mars 54,91 (55) ; mai 56,03 (56,19).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mars inch. (240) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C inch. (445).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine mars 23,40 (23,25).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 46-46,80 (48,90-49,50).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 201-201,50 (208-208,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mars 136,30 (144,60) ; mai 125,90 (132,75) ; sucre, mars 9,43 (9,26) ; mai 9,76 (9,71) ; café, mars inch. (197) ; mai 182,25 (183).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, mars 120,30 (119,40) ; mai 125,60 (125,40) ; café, mars 1 802 (1796) ; mai 1 688 (1 726) ; cacao, mars 1 598 (1 738) ; mai 1 518 (1 610).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, mars 1 488 (1 568) ; mai 1 474 (1 532) ; café, mars 1 673 (1 655) ; mai 1 615 (1 625) ; sucre (en francs par tonne), mars 1 050 (1 035) ; mai 1 064 (1 054).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars 274 (278) ; mai 279 1/2 (284 1/4) ; maïs, mars 234 3/4 (234) ; mai 229 (228 3/4).

MARCHÉ MONÉTAIRE

CALME

Le calme a continué à régner sur le marché monétaire de Paris, où le loyer de l'argent au jour le jour est resté stable à 8 7/8 %. La Banque de France a continué à alimenter le marché en lui fournissant 2 milliards de francs lors de son adjudication de vendredi, au taux inchangé de 8 3/4 %. La légère secousse ressentie par le franc pour des raisons « électorales » n'a guère eu d'influence sur le niveau du taux, une légère tension étant toutefois notée sur les échéances à terme (de 1/16 % à 1/8 % en plus). La Caisse des dépôts, qui a entrepris, on le sait, de contribuer à l'équilibre du marché en acceptant d'emprunter à très courte échéance pour reprêter à plus long terme, s'est contentée de fournir des liquidités dans des conditions normales.

Comme la semaine dernière, c'est à l'étranger qu'il faut rechercher l'actualité. En Belgique, le loyer de l'argent commence à redescendre après son escalade : le meilleur terme du franc belge au sein du « serpent » monétaire européen a permis à la Banque nationale de ramener son taux d'escompte de 8,50 % à 7,50 %, après l'avoir élevé brutalement de 7 % à 9 % à la fin du mois de décembre dernier. Les milieux financiers pensent qu'une mesure analogue pourrait être prise aux Pays-Bas. La même rumeur avait couru en Allemagne fédérale, mais, pour l'instant, les autorités monétaires ouest-allemandes semblent peu disposées à en faire autant, même pour contribuer à creuser l'écart des taux de part et d'autre de l'Atlantique, de manière à soutenir le dollar.

Aux Etats-Unis, la masse monétaire a fortement diminué après son vif gonflement de la fin d'année (pour des raisons techniques), mais certains *observateurs* redoutent un accès de fièvre pour la fin de janvier et relèvent une hausse lente mais continue des Federal Funds (argent entre banques). Apparemment, les autorités monétaires restent désireuses de freiner l'inflation en agissant sur les taux d'intérêt. — F. R.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

4 1/2 % 1973	97 000	70 290 860
C.N.E. 3 %	5 350	10 727 327
Michelin	8 380	9 385 950
Peugeot-Citroën ..	33 500	9 228 406
Schlumberger	21 700	6 990 482
Carrefour	3 750	4 731 860

MARCHÉ DE L'OR

	Cours 13/1	Cours 20/1
Or fin (kilo en barre)	26910	27895 ..
— (kilo en lingot) .	26995	27995 ..
Pièce française (20 fr.)	268 70	280
Pièce française (10 fr.).	229	229 [illegible]
Pièce suisse (20 fr.) ..	244 90	269 50
Union latine (20 fr.) ...	241	264 ..
● Pièce tunis. (20 fr.) .	195 ..	207 ..
Souverain	259 90	276 ..
● Souverain Elizabeth II	280 10	280 ..
● Demi-souverain	272 20	275 50
Pièce de 20 dollars ..	1196	1264 ..
— 10 dollars ..	649 60	648 ..
— 5 dollars ...	496 .	498 ..
— 50 pesos	1161 ..	1150
● — 20 marks	349 ..	347 50
— 10 florins....	252 ..	[illegible]
● — 5 roubles ...	198 ..	140

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Toute l'attention des opérateurs a été retenue cette semaine par les emprunts indexés sur l'or (voir par ailleurs notre encadré). C'est ainsi que l'« emprunt 4 1/2 % 1973 » a terminé à son plus haut niveau historique, l'« emprunt 7 % 1973 » gagnant 181,60 F (compte tenu du détachement d'un coupon de 168,80 F). Il faut rappeler que ce dernier fonds d'État est maintenant coté en « capital » (coupure de 1 000 F nominal) et non plus « en pourcentage au pied du coupon ».

	20 janv.	Diff.
4 1/2 % 1973	741	+ 44,10
Empr. 10,30 % 1975	96,60	inchangé
10 % 1976	99,60	— 0,10
P.M.E. 10,60 % 1976	97,50	— 0,15
P.M.E. 11 % 1977	99,20	— 0,10
8,80 % 1977	100,50	— 0,10
4 1/4 % 1963	103,20	+ 1
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	92,70	+ 1
5 1/2 % 1965	106,55	+ 0,55
6 % 1966	105,60	+ 0,70
6 % 1967	99,70	+ 0,20
C.N.E. 3 %	2 006,90	+ 7,90
Charbonnages 3 %	163,50	+ 6,90

Fermeté également des indexées parmi lesquelles les Obligations Charbonnages 3 % *se sont mises à nouveau en évidence.*

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Sélection étrangère va porter son capital de 20 millions de francs à 50 millions de francs par émission à 140 francs — dont 40 francs de prime — de trois actions nouvelles pour deux anciennes.

Deux compagnies d'assurances vont procéder, à partir de lundi, à des distributions gratuites d'actions. Il s'agit de *La Protectrice* (une action nouvelle pour quatre anciennes), et de la *Compagnie financière Victoire* (une action nouvelle pour dix anciennes).

	20 janv.	Diff.
Bail Equipement	145	— 4,90
B.C.T.	64	— 2
Cetelem	149,90	+ 3,40
Comp. bancaire	283,50	— 7,50
C.C.F.	103	+ 1,10
Crédit foncier	275,50	— 9,50
Financ. de Paris	140	— 1,30
Prétabail	315	— 5
U.C.B.	151	— 1
U.F.B.	225	+ 3
Crédit fonc. et im.	94,50	— 3,60
S.N.I.	287	— 8
Comp. du Midi	268	— 5,50
Eurofrance	153,50	— 3,50
Financ. dével. entr.	46,25	— 2,75
Pricel	96	— 6
Schneider	93,80	— 6,60
Suez	212,50	— 4,20

Bourse de Paris

SEMAINE DU 16 AU 20 JANVIER 1978

Baisse « électorale » - L'or en vedette

LA politique et ses péripéties ont exercé ces derniers jours (encore) une très forte influence sur la Bourse de Paris. Mais, contrairement à ce qui s'était produit la semaine précédente, cette influence n'a pas, cette fois-ci, été bénéfique : fâcheusement impressionné par le nouvel et subit éclat de M. Chirac, puis par les résultats jugés inquiétants du dernier sondage électoral « Figaro-SOFRES » indiquant un net recul de la majorité, le marché français a baissé d'un peu plus de 3 %, reperdant ainsi une bonne partie des gains acquis précédemment.

Amorcé dès lundi à la faveur d'une assez forte contraction du volume des transactions — l'atonie des affaires est fréquemment génératrice d'effritement — le mouvement, bien que freiné par l'intervention discrète des « gendarmes » (organismes de placement institutionnels), s'accélérait sensiblement le lendemain, une fois connu le discours prononcé à Vierzon par le maire de Paris et les dernières intentions de vote des Français. Mercredi, toutefois, le calme revenait autour de la corbeille et la tendance apparut même un peu plus soutenue. Pas longtemps, puisque jeudi, après une timide et nouvelle avance initiale, un léger tassement se produisait derechef, auquel succédait un franc recul à la veille du week-end, que les investisseurs institutionnels tentaient encore, mais sans grand succès, de juguler.

« Nous ne pouvons même pas incriminer les ventes de fin de mois », murmurait tristement un professionnel. En effet, la liquidation générale de janvier, qui se déroulera lundi prochain, sera, pour la troisième fois consécutive, encore et fortement perdante (— 4,3 %). Aussi la plupart des primes ont-elles été abandonnées vendredi, jour de la réponse.

Affirmer que la Bourse traverse à nouveau une zone de turbulence pré-électorale est presque une lapalissade. Le phénomène n'est pas nouveau, mais il s'amplifie à mesure qu'approche l'échéance de la prochaine et importante consultation populaire. La preuve : ni les excellents résultats du commerce extérieur en décembre, ni l'amélioration de la situation de l'emploi le même mois, ni, enfin, les prémices d'une reprise de l'expansion modeste il est vrai, décelées par l'INSEE, n'ont exercé le moindre effet stimulant sur la Bourse.

Pour tout dire, ce n'est pas encore la peur au ventre, mais la réapparition de ce « mal d'opposition » qui affecta si fort la corbeille en avril 1977. La Bourse a du plomb dans l'aile et, parlant des divisions de la majorité, M. Poniatowski a beau affirmer qu'il ne s'agit là que d'une querelle de famille, les opérateurs, l'œil rivé sur le thermomètre électoral, l'écoutent d'une oreille distraite.

La montée de leurs appréhensions est indiquée par deux phénomènes : la très vive hausse de la rente 4 1/2 % 1973 (+ 6 % cette semaine) et celle non moins rapide (+ 8,3 %) du napoléon (voir d'autre part), la première étant liée à la seconde par le jeu de l'indexation. La progression de l'or à Londres et sur les marchés américains ? Elle ne fournit qu'une partie de l'explication, l'autre étant donnée par le gonflement (relatif) des transactions et le regain d'intérêt pour le métal jaune observé à Paris.

En ces temps troublés, l'or et ses satellites retrouvent la faveur des petits et même des plus gros épargnants, le lingot lui-même ayant valu vendredi beaucoup plus cher à Paris (l'équivalent de 184 dollars l'once) qu'à Londres (173,05 dollars), avec trois cent soixante-quinze pièces échangées contre un peu plus d'une centaine en temps ordinaire.

Eternel refuge de la spéculation quand un péril se dessine, le métal précieux, en retrouvant des niveaux inconnus depuis deux ans, vient de prendre une sérieuse revanche sur les valeurs mobilières.

ANDRÉ DESSOT.

Alimentation

Pernod-Ricard a mis en paiement cette semaine un acompte de 5 F à valoir sur le dividende 1977.

Les *Economats du Centre* annoncent pour l'exercice écoulé un bénéfice net de 16,2 millions de francs. Le montant du prochain dividende sera porté à 20 F par titre.

	20 janv.	Diff.
Beghin-Say	52,50	— 1
B.S.N.-Gerv.-Dan.	348	— 32
Carrefour	1 257	— 38
Casino	1 042	— 15
Moët-Hennessy	335,50	— 24,50
Mumm	272	— 1
Olida et Caby	115	— 6,50
Pernod-Ricard (1)	193,30	— 6,70
Radar	295	— 18
Saint-Louis	51	— 2
S.I.A.S.	267	— 4
Veuve Clicquot	410,50	— 11,50
Viniprix	286	— 16
Martell	282	— 7,40
Guy. et Gascogne	131	— 10,50
Génér. Occidentale	178,50	+ 0,30
Nestlé	8 680	— 20

(1) Compte tenu du détachement d'un coupon de 5 F.

Bâtiment et travaux publics

Notablement accrue en 1977, l'activité des établissements *A. Herlicq* devrait se ralentir de façon très sensible cette année. Mais grâce aux mesures d'économie très strictes déjà prises, l'exercice serait néanmoins satisfaisant. Pour cette raison, mais compte tenu aussi des perspectives favorables d'activité pour les filiales, le conseil a estimé que le dividende global pour 1977 pourrait être rétabli au niveau de celui versé pour 1975 (19,50 F contre 17,25 F).

Forte baisse des résultats de *Lafarge* pour l'exercice écoulé. Dans une lettre adressée aux actionnaires, le président Lecerf prévoit une diminution de 20 % à 30 % du bénéfice net consolidé (184,09 millions de francs pour 1976) et d'environ 17 % du bénéfice des *Ciments Lafarge/France*. Plusieurs raisons expliquent ce recul, notamment le ralentissement de l'activité dans la construction, tant en France qu'à l'étranger, les prix insuffisants du ciment sur le marché national et les pertes éprouvées par la division « Produits réfractaires » en liaison avec la crise de la sidérurgie. Le chiffre d'affaires du groupe a néanmoins légèrement augmenté (6,5 milliards de francs contre 6 milliards). M. Lecerf s'est refusé à jouer les pythonisses pour 1978, la nouvelle ère qui s'ouvre nécessitant selon lui d'énormes facultés d'adaptation.

	20 janv.	Diff.
Auxil. d'entrepr.	206,10	— 15,70
Bouygues	368,50	— 17,50
Chim. et Routière	92,50	— 1,50
Ciments français	81,50	— 2
Dumez	448	— 3
Entr. J. Lefebvre	190	— 4,50
Génér. d'entrepr.	131,90	— 3,50
Gds Travx de Mars.	175,10	— 9,90
Lafarge	140,80	— 2,70
Maisons Phénix	710	— 35
Pollet et Chausson	116	— 1,80

Filatures, textiles, magasins

Cie française de l'Afrique occidentale *a décidé de porter son capital de 72 à 81 millions de francs et d'attribuer gratuitement une action nouvelle pour huit anciennes.*

	20 janv.	Diff.
Dollfus-Mieg	37	— 0,80
Sommer-Allibert	480	— 23
Agache-Willot	429	+ 16
Fourmies	18,50	— 0,70
Godde-Bedin	24	— 2
Roudière	286	— 4
C.F.A.O.	311	— 7
Galeries Lafayette	55,20	— 1,30
Nouvelles Galeries	52,50	— 2
Paris-France	62,40	— 2,70
Prénatal	25,40	— 1,10
Printemps	38,10	— 2,40
La Redoute	490	— 10
Darty	330	— 10

Matériel électrique, services publics

Le dividende net de la C.G.E. *ne sera pas inférieur à 20 F (contre 18,40 F) majorés du reliquat non distribué du dividende 1976, soit 1,80 F.*

Le résultat de la *Générale des eaux* pour 1977 devrait être voisin de celui de 1976 ou légèrement supérieur. Pour 1978, les dirigeants se préoccupent de la limitation autoritaire du prix de l'eau par les pouvoirs publics. Une augmentation de capital par incorporation de réserves sera proposée au conseil d'administration.

	20 janv.	Diff.
Alsthom	53,10	— 2,80
C.E.M.	49,20	— 4,30
C.G.E.	258	— 2
C.S.F.	136,30	— 9,70
Matra	1 165	— 25
Machines Bull	24	— 0,40
Leroy-Somer	452	— 32
Moulinex	159	— 11,60
Radiotechnique	349	— 29
Téléméeanique	544	— 41
Fr. Tél. Ericsson	185	— 11
Thomson-Brandt	134	— 4
Générale des eaux	417,20	— 21,60
Lyonnaise des eaux	305	— 11
Electr. Strasbourg	321	— 14

Métallurgie, constructions mécaniques

La firme japonaise *Kubota* a enregistré une assez sensible baisse de ses résultats pour le premier semestre de l'exercice s'achevant le 15 avril prochain. Par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, son bénéfice net consolidé est revenu de 11 187 millions de yens à 9 853 millions de yens, marquant ainsi un recul de 11,9 %. Cette diminution est essentiellement attribuée à une forte concurrence dans certains secteurs. *Kubota*, rappelons-le, exerce son activité dans les secteurs du matériel agricole, des canalisations industrielles et de la construction mecanique.

	20 janv.	Diff.
Chiers-Châtillon	12	+ 0,10
Creusot-Loire	52,60	— 0,80
Denain Nord-Est	27,80	+ 0,10
Marine-Wendel	33	— 2
Métall. Normandie	34,30	— 3,30
Pompey	80	+ 2
Sacilor	19,45	+ 0,65
Saulnes	31,20	— 1,10
Usinor	20,60	+ 3,60
Vallourec	68,50	— 0,50
Alspi	49,50	— 0,10
Babcock-Fives	69,40	— 2,10
Génér. de fonderie	73,50	— 6,50
Poclain	102,50	— 4,50
Sagem	398,50	— 8,50
Saunier-Duval	61,70	— 3,50
Penhoët	158	— 8,50
Peugeot-Citroën	273,10	+ 1
Ferodo	373,80	— 4,20

Mines, caoutchouc, outre-mer

	20 janv.	Diff.
Imétal	53,50	— 3,70
Peñarroya	33,05	— 0,75
Charter	12,15	+ 0,35
Inco	74,45	— 3,35
R.T.Z.	17	— 0,85
Tanganyika	12	inchangé
Union minière	103,50	+ 0,50
Z.C.I.	0,74	— 0,08
Kléber	35	+ 1
Michelin	1 095	— 47

Mines d'or, diamants

Les compagnies aurifères ont poursuivi la publication de leurs résultats pour le quatrième trimestre de 1977.

Confirmant la tendance qui s'était dessinée, ces résultats sont, dans l'ensemble, supérieurs à ceux enregistrés durant le troisième trimestre.

	20 janv.	Diff.
Amgold	104,70	— 2,30
Anglo-American	18,05	+ 0,05
Buffelsfontein	63,50	+ 1
Free State	91	— 0,80
Goldfields	18,10	+ 1,45
Harmony	25	+ 0,70
President Brand	58,80	+ 0,30
Randfontein	235,20	+ 4,70
Saint-Helena	53,80	— 2
Union Corporation	17,10	— 0,40
West Driefontein	130	+ 1,50
Western Deep	46,50	— 0,30
Western Holdings	103	+ 1,60
De Beers	20,30	— 0,35

Pétroles

	20 janv.	Diff.
Aquitaine	311	— 13
Esso	56,50	— 3,20
Franç. des pétroles	95,05	— 2,95
Pétroles B.P.	55,70	+ 0,70
Primagaz	114,10	— 2,90
Raffinage	53	— 8,90
Sogerap	68,10	— 0,90
Exxon	208	— 3,80
Petrofina	528	+ 12
Royal Dutch	263,50	+ 2,50

Produits chimiques

Suite à l'offre publique d'échange faite par la *Compagnie de navigation mixte* aux actionnaires de *Cotelle et Foucher*, 273 454 actions de cette dernière société ont été présentées (37,7 % du capital). Avec les titres qu'elle détient déjà en portefeuille, la *Mixte* porte donc sa participation dans le capital de *Cotelle et Foucher* à 83 %.

	20 janv.	Diff.
C.M. Industries	150	— 7
Cotelle et Foucher	90,20	+ 0,10
Institut Mérieux	307	— 23
Laboratoire Bellon	150	— 2,90
Nobel-Bozel	60,50	— 5,50
Pierrefitte-Auby	52,30	— 0,20
Rhône-Poulenc	50,50	— 3,10
Roussel-Uclaf	165	— 5,50
B.A.S.F.	313	+ 17,20
Bayer	307	+ 20
Hoechst	289,50	+ 12,50
Norsk Hydro	168	— 2,50

Bouffée d'oxygène pour la sidérurgie

Tombées au plus bas ces derniers mois sous l'effet de la crise, les valeurs de sidérurgie ont brutalement remonté cette semaine, un titre comme Usinor ayant même gagné 15 % en une séance, pour céder du terrain par la suite : d'une semaine à l'autre, le gain net s'est tout de même élevé à 20 %. Ce n'est pas négligeable, même si l'on réalise que le cours d'Usinor est revenu, en un an, de 35 F à 14 F au plus bas (et 20 F à la veille du week-end). La raison : les prix européens de l'acier, tombés très bas à la veille des fêtes, viennent de remonter brutalement grâce à l'établissement de barrières de protection douanière depuis le 1er janvier 1978. Une bouffée d'oxygène bien accueillie par une industrie lourdement déficitaire pour la troisième année consécutive.

Valeurs diverses

Les dirigeants du « Club Méditerranée » ont tout lieu de se féliciter des résultats de l'exercice clos le 31 octobre dernier. Non seulement le cap du milliard de chiffre d'affaires (1 142,51 millions de francs) a été franchi en souplesse (les facturations ont augmenté de près de 20 %), mais le bénéfice net a atteint le niveau record de 61 millions de francs (+ 17,81 %). Autre record, celui du nombre de journées hôtelières (villages), pour la première fois supérieur à 5 millions (5 098 000 contre 4 878 000).

Un léger relèvement du dividende global de *Hachette* (6,75 F pour 1976) est escompté en liaison avec une possible augmentation du bénéfice d'exploitation pour l'exercice écoulé.

Les charges exceptionnelles, que la réorganisation de la filiale *Néogravure* vont occasionner, laissent prévoir toutefois une année 1978 difficile.

La *Société générale de touage et de remorquage* va distribuer une action gratuite pour dix.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 1977, *Europe 1* annonce un bénéfice provisoire de 40,07 millions de francs contre 28,49 millions.

	20 janv.	Diff.
L'Air liquide	250	— 2,50
Bic	514	+ 4
Europe n° 1	472	— 33
L'Oréal	495	— 20
Club Méditerranée	335,50	— 11,50
Arjomari	92,50	— 2,40
Hachette	140	— 14
Presses de la Cité	257	— 9
P.U.K.	69,40	— 5,60
St-Gob.-P.-à-M.	119,20	— 4,30
Skis Rossignol	1 670	+ 20
Chargeurs réunis	139,20	— 2,70

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	13 janv.	20 janv.
Indice général	72,2	71,2
Assurances	131,1	132,2
Banq. et sociétés financ.	62,5	62,8
Sociétés foncières	72,3	71,4
Sociétés investiss. portef.	70,5	69,1
Agriculture	74	73,3
Aliment., brasseries, distill.	67,8	66,6
Autom., cycles et l. équip.	86,5	87,8
Bâtim., matér. constr., T.P.	76	74,8
Caoutchouc (ind. et comm.)	53,5	52,8
Carrières salines, charbon.	81,3	77,3
Constr. mécan. et navales	84,2	82,6
Hôtels, casinos, thermal.	89,6	87
Imprimeries, pap., cartons	60,3	58,1
Magas., compt. d'exportat.	51,4	50,8
Matériel électrique	80,2	78,9
Métall., com. des pr. métal.	36,1	36,7
Mines métalliques	74,9	72,8
Pétroles et carburants	65,8	63,7
Prod. chimiq. et él.-mét.	73,5	72,3
Services publics et transp.	79,8	78,3
Textiles	99,2	98,9
Divers	90,5	88,6
Valeurs étrangères	102,2	102,7
Valeurs à rev. fixe ou ind.	125,9	N. C.
Rentes perpétuelles	53,6	—
Rentes amort., fonds gar.	193,2	—
Sect. indust. publ. à r. fixe	92,2	—
Sect. ind. publ. à rev. ind.	236	—
Secteur libre	102,2	—

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

	13 janv.	20 janv.
Valeurs à rev. fixe ou ind	228,6	N. C.
Val. franç. à rev. variable	500,5	483,4
Valeurs étrangères	755,4	759,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	13 janv.	20 janv.
Indice général	58,9	57,8
Produits de base	36,3	35,2
Construction	76	74,6
Biens d'équipement	53	52,3
Biens de consom. durables	98,7	97,1
Biens de cons. non durabl.	49,2	47,7
Biens de consom. aliment.	61,4	59,3
Services	86,2	84,9
Sociétés financières	68,2	67,5
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	150,7	150,1
Valeurs industrielles	52,5	51,3

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	16 janv.	17 janv.	18 janv.	19 janv.	20 janv.
Terme	42 972 883	57 265 643	53 027 973	61 705 700	70 983 328
Compt. R. et obl.	94 227 536	105 253 972	117 440 806	140 229 875	192 827 668
Actions	31 012 670	35 553 801	29 737 174	42 107 368	40 102 945
Total	168 213 089	198 073 416	200 205 953	244 042 943	303 913 941
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 30 décembre 1977)					
Franç.	96,8	96,2	96,7	96,1	95,3
Etrang.	98,7	98,9	99,7	99,9	99,3
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)					
Tendance	97,1	95,7	96,2	96	95,1
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	58,9	58,3	58,3	58,3	57,8

Bourses étrangères

NEW-YORK

Espoir et désenchantement

Une éclaircie, la première de l'année, s'est produite cette semaine à Wall Street. Mais des brumes ont rapidement recouvert le petit coin de ciel dégagé et le marché, qui avait repris son avance avec la réapparition du soleil, a reperdu tout le terrain qu'il avait regagné, l'indice des industrielles s'établissant vendredi, à l'issue d'une séance retardée de deux heures par une tempête de neige, à 776,94 (+ 1,23 point).

Les opérateurs sont successivement passés de l'espoir au désenchantement. Un espoir suscité d'abord par le redressement du dollar et surtout ensuite par la perspective de mesures propres à renforcer encore la position de ce dernier à l'avenir tout en favorisant une reprise saine de l'activité économique. Ces mesures, beaucoup escomptaient que le président Carter s'en fasse l'écho dans son message sur l'état de l'Union. Or le chef de l'exécutif américain s'est borné à formuler quelques vagues promesses. Autour du Big Board, la déception a été grande, et ce d'autant que les experts de Merrill Lynch, la plus grosse firme de courtage des Etats-Unis, pronostiquaient au même moment que la baisse des cours allait se poursuivre au moins jusqu'à la fin de premier semestre. Du coup, l'annonce d'une contraction de la masse monétaire est passée inaperçue.

	Cours 13 jan.	Cours 20 jan.
Alcoa	43 1/4	41
A.T.T.	59	57 3/4
Boeing	25 5/8	26 3/8
Chase Man Bank	27 7/8	28 1/2
Du P de Nemours	109	109 1/2
Eastman Kodak	48 1/8	49
Exxon	44 1/2	43 7/8
Ford	41 3/8	42 1/4
General Electric	46 1/2	45 7/8
General Foods	29 7/8	30 1/4
General Motors	58 1/2	59 3/8
Goodyear	16 3/4	16 7/8
I.B.M.	266	266 1/2
I.T.T.	30 1/8	30
Kennecott	24 3/8	24 5/8
Mobil Oil	59 7/8	59 7/8
Pfizer	26 3/4	27 3/8
Schlumberger	66 3/4	68 1/2
Texaco	26 1/2	26 1/8
U.A.L. Inc.	20 3/4	21
Union Carbide	39 3/8	39 1/4
U.S. Steel	30 1/8	30 7/8
Westinghouse	17 1/4	17 1/2
Xerox Corp	45	44 5/8

FRANCFORT

Plus 1 %

La reprise des grandes valeurs chimiques, malmenées ces derniers temps, a été le fait marquant de la semaine. Elle a favorisé une nouvelle avance du marché qui, d'un vendredi à l'autre, a progressé d'environ 1 %.

Indice de la Commerzbank : 807,70 contre 800,4.

	Cours 13 jan.	Cours 20 jan.
A.E.G.	92,70	93,50
B.A.S.F.	135,60	142,20
Bayer	132,10	138,70
Commerzbank	222,99	225,30
Hoechst	124,10	131
Mannesman	163,50	168,80
Siemens	294,50	296,10
Volkswagen	218,80	214,50

TOKYO

Irrégulier

Quatre séances seulement cette semaine, le marché ayant chômé le 16 janvier pour la Fête des adultes.

Après avoir un peu fléchi, les cours se sont vigoureusement redressés pour redevenir irréguliers, puis s'effriter de nouveau. D'un vendredi à l'autre, toutefois, les différents indices enregistrent une légère hausse.

Une forte activité a régné, et 1 116 millions de titres ont changé de mains.

Indices du 20 janvier : Nikkei Dow Jones, 5 064,10 (contre 5 039,99) ; indice général, 376,59 (contre 375,57).

	Cours 13 jan.	Cours 20 jan.
Canon	436	447
Fuji Bank	279	279
Honda Motors	490	508
Matsushita Electric	590	589
Mitsubishi Heavy	145	146
Sony Corp	1 850	1 850
Toyota Motors	770	795

LONDRES

Reprise

Favorisé par la publication de divers indicateurs économiques rassurants, un redressement s'est opéré après un nouveau repli initial, et les cours ont progressé de 1,3 % en moyenne.

Pratiquement tous les compartiments ont participé au mouvement de reprise, y compris les pétroles pourtant défavorablement influencés par Wall Street et la perspective d'une grève des camionneurs. Recul de B.P. à la veille du week-end sur le démenti de la compagnie à propos des rumeurs lui prêtant la découverte d'un gisement au large des côtes brésiliennes.

Indices F.T. du 20 janvier : industrielles, 487,6 (contre 480,9) ; mines d'or, 147,8 (contre 139,1) ; Fonds d'Etat, 77,23 (contre 77,55).

	Cours 13 jan.	Cours 20 jan.
Bowater	176	180
Brit. Petroleum	814	806
Charter	134	132
Courtaulds	120	124
De Beers	287	296
Free State Geduld*	19 1/2	19 1/2
Gt Univ. Stores	298	302
Imp. Chemical	340	347
Shell	515	517
Vickers	188	199
War Loan	36 5/8	36 3/4

(*) En dollars, net de prime sur le dollar investissement.

L'emprunt 4 1/2 % 1973 au plus haut

En quelques jours, le cours de l'emprunt 4 1/2 % 1973, indexé sur la pièce d'or de 20 F, et familièrement appelé emprunt Pinay, ou Giscard (après 1973), vient de progresser de 10 % — autant que pendant l'année 1977 tout entière. Dans un marché très actif, avec un volume de transactions représentant près de la moitié de celui de l'ensemble des valeurs françaises cotées à terme, il a atteint 741 F à la veille du week-end, contre 674 F à la fin du mois de décembre dernier, et 611 F au 31 décembre 1976.

La raison de cette performance : une hausse de 17 % en trois semaines de cette même pièce d'or de 20 F, bien supérieure à celle du cours de l'once d'or à Londres et même à celle du lingot de 1 kilo à Paris. On sait que, traditionnellement, la valeur des pièces d'or est affectée d'une « prime », c'est-à-dire d'un écart entre le cours de Bourse et la valeur réelle du métal contenu, calculée par référence au prix du lingot de 1 kilo pratiqué le même jour.

Cet écart est toujours positif : les pièces sont plus maniables, plus aisément négociables et beaucoup moins chères unitairement, un lingot représentant presque l'équivalent de cent napoléons. La « prime » varie en fonction des tensions sur les marchés des changes et des inquiétudes de toutes sortes... Elle avait culminé à près de 125 % au début de septembre 1976, sous l'effet conjugué d'une baisse du franc, des circonstances précédant la nomination de M. Raymond Barre au poste de premier ministre et d'un fléchissement du cours de l'once d'or à Londres. Puis elle ne cessa de fléchir pour revenir à 70 % environ à la fin de 1977, et remonter brutalement de 10 % depuis trois semaines, s'établissant à 80 % environ. Comme par hasard, cette remontée brutale a commencé avec la publication, mardi, d'un sondage électoral défavorable à la majorité... — F.R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE PROCÈS DE GEEP-INDUSTRIES

Quatre ans d'emprisonnement avec sursis requis contre le P.-D.G.

Au terme d'une heure et demie d'un réquisitoire qui reprenait les arguments de son réquisitoire écrit, M. Don Joseph Graziani, substitut, à l'audience du vendredi 20 janvier devant la onzième chambre correctionnelle de Paris, a demandé, pour les anciens dirigeants et commissaires aux comptes de la société Geep-Industries, des peines allant de trois mois d'emprisonnement avec sursis à quatre ans d'emprisonnement avec sursis et 40 000 F d'amende. « *Aucun témoins*, a-t-il dit, *n'a donné son opinion sur les délits. Aucun ne connaissait le dossier. Les débats n'ont pas apporté d'éléments susceptibles de modifier mon réquisitoire écrit.* » Il convient cependant de remarquer que M. Graziani a entamé son réquisitoire en indiquant que « *la personnalité de M. Chaslin était riche en qualités : connaissance et expérience professionnelles, pouvoir de persuasion, ténacité et force de caractère, esprit imaginatif et créateur, humanité et générosité* ». Or, à aucun moment, son réquisitoire écrit ne présentait M. Chaslin comme un créateur ni ne mentionnait les réalisations de la société Geep. Ce sont donc bien les débats qui ont apporté ces éléments nouveaux.

Les avocats des parties civiles, Mes Jean-Claude Fourgoux et Paul Prompt, ont, à plusieurs reprises, dénoncé « *la campagne de presse qui a été organisée pour soutenir M. Chaslin* ». « *Il y avait deux parties dans cette affaire*, a affirmé Me Fourgoux, qui défend les intérêts du Syndicat du second œuvre, *et dans la presse on a entendu une seule de ces parties.* »

On attendait de Me Paul Prompt, conseil de l'entreprise Falck et Gosselin, une plaidoirie très violente après les interventions qu'il avait faites aux audiences et l'attitude extrêmement agressive de M. Chaslin à son égard. Me Prompt s'est contenté d'analyser longuement et avec calme l'histoire de la mort de l'entreprise dirigée selon lui par « *un Don Quichotte* ». « *On sait que l'Etat paie mal*, a fait remarquer Me Prompt. *On vit dans un certain régime et lorsqu'on devient chef d'entreprise on doit tenir compte de l'environnement.* »

Mes André Diligent et Yves Tournois ont également pris la parole au nom de l'association AGIR, constituée par les anciens employés de Geep, et qui s'étaient portés partie civile pour « *défendre leur honneur* ». « *M. Chaslin, vous avez commis deux erreurs*, a conclu Me Tournois : *ne pas vouloir vous vendre et ne pas vouloir nous vendre.* » — Jo. S.

A Strasbourg

LE RASSEMBLEMENT DES « AUTONOMES » EST ANNULÉ

(De notre envoyé spécial.)

Strasbourg. — Le rassemblement international du comité de coordination des groupes autonomes, prévu, ce week-end, à Strasbourg, n'aura pas lieu. Au cours d'une conférence de presse improvisée, ce samedi matin 21 janvier, un autonome a déclaré : « *Nous ne pouvons pas maintenir notre rassemblement. Ce n'est pas le comité de coordination qui l'annule. Ce sont les circonstances qui le rendent impossible.* »

Depuis vendredi soir 20 janvier, la ville est, en effet, « en état de siège ». De multiples « dispositifs de sécurité » ont été mis en place en prévision du rassemblement international organisé par le Comité de coordination des groupes autonomes les 21 et 22 janvier.

Les abords de l'université de lettres (où devait se tenir le rassemblement avant son interdiction), de droit et de sciences, sont ainsi complètement quadrillés par plusieurs unités de C.R.S., fusil à l'épaule. L'accès aux locaux du campus universitaire est interdit, les cours qui devaient avoir lieu ont été reportés. Dans le centre de Strasbourg, de nombreux cars de C.R.S., accompagnés de command-cars, stationnent aux carrefours et sur les places. Des patrouilles sont effectuées par des C.R.S. et des gendarmes mobiles. Une centaine de personnes ont été interpellées. — L. G.

A l'hôpital psychiatrique Édouard-Toulouse de Marseille

Une enquête judiciaire est ouverte après la mort de trois malades

De notre envoyée spéciale

Marseille. — Trois malades mentaux sont morts, en deux jours, à l'hôpital psychiatrique Edouard-Toulouse de Marseille. Les deux premières, deux jeunes filles âgées de dix-sept et dix-neuf ans, ont été trouvées asphyxiées mardi matin dans une cellule « de sécurité », où elles avaient fumé des cigarettes qui ont communiqué le feu à leur literie. Le troisième, un jeune homme, âgé de vingt ans, est mort le lendemain après avoir été transporté dans le service de réanimation de l'hôpital Nord, de Marseille. Une enquête judiciaire est ouverte (« le Monde » du 20 janvier) et il est très vraisemblable que des inculpations pour homicides involontaires seront prononcées dans les jours qui viennent.

Il est évidemment impossible, quand surviennent coup sur coup deux drames d'une telle nature, de ne pas se demander comment ils peuvent se produire en milieu hospitalier. Mais ce n'est pas la première fois qu'un incendie éclate à Edouard-Toulouse. Une note du directeur avait déjà demandé, en septembre dernier, la suppression, dans les cellules d'isolement, des matelas en mousse polyuréthane, dont la combustion est rapide et dégage des fumées très toxiques. Pourtant, c'est très probablement l'un de ces matelas qui se trouvait dans la cellule où sont mortes les deux jeunes filles. A toutes ces questions l'administration et la direction de l'hôpital, retranchées derrière le secret de l'instruction, refusent catégoriquement de répondre. La section syndicale C.G.T., abritée, pour sa part, derrière les « consignes fédérales », adopte la même attitude... Un silence pesant auquel répond, paradoxalement, une émotion latente, perceptible dès que l'on franchit le seuil du centre psychothérapique Edouard-Toulouse.

Un manque de surveillance

Cet hôpital n'a que quinze ans. Rien de commun avec les gigantesques rassemblements de malades mentaux massés habituellement autour des grandes villes : cinq cents malades, aucun mur d'enceinte massif, aucune construction concentrationnaire. Ce sont, au contraire, de petits pavillons de cinquante lits, où tout est ouvert, sauf les quelques cellules « *de sécurité* ». Celles-là mêmes où sont mortes les deux jeunes filles, au pavillon 4.

Que s'est-il passé ? Il semble qu'à la suite d'une altercation, les deux jeunes filles aient été « *isolées* »... ensemble, dans une même cellule où elles disposaient de cigarettes, qui ont été à l'origine de l'incendie. Or, dans de telles cellules, le bon sens veut évidemment que le malade soit seul, démuni de tout ce qui peut être dangereux, et très régulièrement surveillé.

Le troisième décès, survenu le lendemain, semble pour sa part imputable à tout autre chose, très vraisemblablement à l'ingestion d'une dose trop élevée de barbituriques, chez un sujet déjà fortement dépendant de cette forme de toxicomanie. Tombé dans le coma, le malade, transporté à l'hôpital Nord tout proche, n'a pu être réanimé.

Ces deux drames illustrent tout le problème du maniement des thérapeutiques « ouvertes » en psychiatrie. Ce mode de soins, qui tourne le dos aux méthodes carcérales, rejette la contrainte systématique et sollicite la participation du patient et de sa famille ; il suppose aussi, de la part des équipes soignantes, une plus grande vigilance.

Comme le souligne le professeur Jacques Caïn (Marseille), « *les méthodes libres supposent que nous respections scrupuleusement les exigences de la sécurité. Assumer ces exigences est assurément plus difficile aujourd'hui. Autrefois, il suffisait de mettre des barreaux...* »

Il va sans dire que dans leur immense majorité, les malades n'ont pu que tirer profit de cette orientation thérapeutique, qui laisse le champ plus libre à l'imaginaire, à la parole, à la communication. Il est certain aussi qu'au nom de ces thérapeutiques ouvertes et bénéfiques s'est parfois introduit un laxisme, une dénégation du réel — par exemple un refus d'admettre la réalité de la maladie mentale et ses risques pour le malade comme pour son entourage. C'est vraisemblablement ce qui s'est passé à Edouard-Toulouse.

CLAIRE BRISSET.

● *Une cinquantaine de médecins généralistes ont occupé*, pendant la nuit du 20 janvier, les locaux de l'Association pour les urgences médicales à Paris, qu'ils accusent de concurrence déloyale dans la satisfaction des appels nocturnes. Ils entendent ainsi protester contre la centralisation par cet organisme des numéros d'appel d'urgence, et revendiquent la mise en place d'une « *organisation capable d'assurer à la population comme premier recours un médecin généraliste* ».

[L'Association pour les urgences médicales à Paris est un service d'« urgence légère », fondé en 1974 à l'instigation de la Chambre syndicale des médecins de Paris. Fonctionnant comme une association à but non lucratif, elle a acquis le soutien de divers organismes publics, de sorte que son numéro d'appel est largement diffusé dans les mairies et commissariats. Les médecins qui y participent sont salariés et doivent en principe ne répondre qu'aux « urgences médicales », auxquelles ne peuvent répondre les praticiens de ville. Mais une partie de l'activité de ces médecins, d'après les occupants de cette nuit, pourrait être assurée par les médecins généralistes, qui sont ainsi privés d'une importante source de recrutement de leurs malades.]

LA DISTRIBUTION DU « MONDE » A ÉTÉ PERTURBÉE VENDREDI A PARIS

La distribution du « Monde » et celle des autres quotidiens du *soir ont été* perturbées, vendredi, spécialement à Paris.

Les envois aux abonnés comme les expéditions en province et à l'étranger ont été assurés pour l'essentiel, alors que notre imprimerie de la rue des Italiens a été bloquée pendant quatre heures par des porteurs-cyclistes qui assurent une partie de la distribution à Paris et qui sont employés par les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (N.M.P.P.).

« Le Monde » et ses lecteurs ont été ainsi entraînés dans un conflit qui ne les concerne pas. Il s'agit, pour une catégorie du personnel des Messageries, d'obtenir une semaine de congé supplémentaire — en 1979 ! — et l'aménagement, pour 1978, de la période des congés d'été. On soulignera l'extraordinaire disproportion entre les demandes présentées et les moyens employés pour les défendre : mettre brutalement en péril le tirage et la diffusion des journaux quotidiens du soir.

C'est la presse et la liberté d'informer qui sont *prises* à partie. L'une et l'autre sont fragiles. — J. S.

MENACE DE GRÈVE A FR 3 LE LUNDI 23 JANVIER

Le syndicat C.G.T. de la Radio-Télévision annonce qu'il maintient son préavis de grève pour le lundi 23 janvier, pour tout le personnel de FR 3 (*le Monde* du 19 janvier). La C.G.T. aurait demandé au cours d'une rencontre récente avec la direction que l'ouverture des négociations sur la convention collective se fasse avec tous les syndicats, et non en « discussions séparées ». Elle souhaiterait, d'autre part, que l'échéance du 31 janvier, date à laquelle devaient se terminer les discussions, soit repoussée.

IMPORTANT RECUL DE LA C.G.T. CHEZ LES EMPLOYÉS ET CADRES A RENAULT-BILLANCOURT

Le recul enregistré par la C.G.T. aux élections de délégués du personnel de l'usine Renault de Billancourt, sensible dans le collège ouvrier — de l'ordre de 5 % (*le Monde* du 14 janvier), — a été plus important encore dans le collège des employés, techniciens, agents de maîtrise et cadres : près de 10 points. Tous les autres syndicats progressent, à l'exception de la C.F.T.C. (et non de la C.F.D.T., comme une erreur typographique nous l'a fait écrire dans nos dernières éditions d'hier).

Sur 9 827 inscrits et 6 112 suffrages exprimés, la C.G.T. a obtenu 33,31 % des suffrages au lieu de 43,18 % en 1977 ; la C.G.C., 22,89 % au lieu de 20,22 % ; la C.F.D.T., 21,71 % au lieu de 17,93 % ; Force ouvrière, 18,69 % au lieu de 15,16 % la C.S.L. (ex-C.F.T.), 1,98 % au lieu de 1,49 % et la C.F.T.C., 1,42 % au lieu de 2,02 %.

UN ENSEIGNANT INCULPÉ D'INCITATION DE MINEURS A LA DÉBAUCHE

Un ancien séminariste, âgé de trente-neuf ans, M. Vigneux, enseignant dans un C.E.S. mixte de Saint-Leu-la-Forêt (Val-d'Oise) a été inculpé d' « *incitation de mineurs à la débauche et d'actes impudiques sur des mineurs de son sexe* », mercredi 18 janvier, et placé sous contrôle judiciaire par M. Paul Vergès, juge d'instruction au tribunal de Pontoise, qui l'a suspendu de ses fonctions.

M. Vigneux est accusé d'avoir, au mois de novembre 1977, organisé, à deux reprises, des soirées dans sa classe. Les jeunes gens et jeunes filles participant à ces soirées ont ensuite passé la nuit dans la classe. L'enseignant a précisé qu'il avait apporté des sacs de couchage, mais que ceux-ci étant en nombre insuffisant, garçons et filles se voyaient « obligés » de coucher par deux.

En outre, M. Vigneux entretenait depuis plusieurs années des « *relations intimes* » avec des garçons qu'il avait comme élèves et à l'égard desquels il se serait rendu coupable d' « *attouchements impudiques* ». Il a déclaré aux policiers de la brigade des mœurs de la direction des polices urbaines du Val-d'Oise qu'il avait reçu « *au séminaire une éducation trop rigoriste, ce qui expliquait sa liberté de mœurs* ».

Le numéro du « Monde » daté 21 janvier 1978 a été tiré à 456 528 exemplaires.

A B C D E F G

PRISE D'OTAGE EN SEINE-ET-MARNE OU SE TROUVERAIT YVES MAUPETIT

Dans le courant de la nuit de vendredi à samedi, un malfaiteur armé qui s'est présenté comme étant Yves Maupetit, le meurtrier présumé de Sucy-en-Brie (*le Monde* du 17 janvier), et dont le signalement paraît effectivement correspondre à celui de Maupetit, s'est introduit à la maison de retraite de la mutuelle des P.T.T., à Jouarre (Seine-et-Marne). Il a menacé les personnes se trouvant là et est resté pendant quelques heures dans les lieux. Tard dans la nuit, il a quitté la maison de retraite, emmenant avec lui, comme otage, l'épouse du gérant. Il aurait, mais ce n'est pas confirmé, prononcé des menaces très précises contre la vie de son otage si des recherches étaient entreprises pour le retrouver.

Les services de gendarmerie et de police sont en alerte.

● *Incident électoral à Avignon.* — Quatre jeunes gens, dont l'identité n'a pas été révélée, ont été arrêtés, vendredi 20 janvier à Avignon (Vaucluse), après l'attaque, la veille au matin, dans le centre de la ville, d'un camion à bord duquel se trouvaient trois colleurs d'affiches du parti communiste.

● *La mort d'un ouvrier à Reims : un inculpé libéré.* — M. Jeannoutot, juge d'instruction chargé d'instruire le dossier de la fusillade des Verreries mécaniques champenoises qui, le 5 juin 1977, à Reims, avait coûté la vie à M. Pierre Maître, ouvrier gréviste, a fait droit à la dernière demande en date de mise en liberté déposée par le défenseur de M. Henri Mangematin, trente-neuf ans, une des cinq personnes inculpées dans cette affaire. Seul M. Claude Leconte, auteur des coups de feu, reste aujourd'hui en prison. Les trois autres inculpés, MM. Jean-Paul Poulet, vingt-sept ans, Yves Fritsch, trente ans, et Alain Lemaître, trente ans, avaient été remis en liberté en août dernier. Leur participation à la seconde expédition meurtrière contre le piquet de grève avait été écartée. — *(Corresp.)*

LES HAUTS-DE-SEINE ONT DIX ANS

A l'occasion du dixième anniversaire de la création des Hauts-de-Seine, plusieurs manifestations sont organisées dans le département : une exposition est rassemblée jusqu'au 26 janvier à la préfecture de Nanterre où est retracée, à l'aide de cartes, affiches et maquettes, l'histoire du département et son évolution dans les dix dernières années. Des tables rondes sont prévues, notamment le 23 janvier, sur le thème de la santé, et le 27 janvier, sur celui de l'industrie et de l'emploi.

M. Lucien Lanternier, président du groupe communiste au conseil général des Hauts-de-Seine, a protesté, dans une lettre adressée au président de l'assemblée départementale, M. Jacques Baumel (R.P.R.), contre le fait qu'il n'ait pas été tenu informé de ces diverses manifestations.

(Lire pages 9 à 15 le supplément que nous consacrons à ce département.)